



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

45^e LÉGISLATURE, 1^{re} SESSION

Débats de la Chambre des communes

Compte rendu officiel
(Hansard)

Volume 152 N° 121
Le lundi 25 mai 2026

Présidence de l'honorable Francis Scarpaleggia

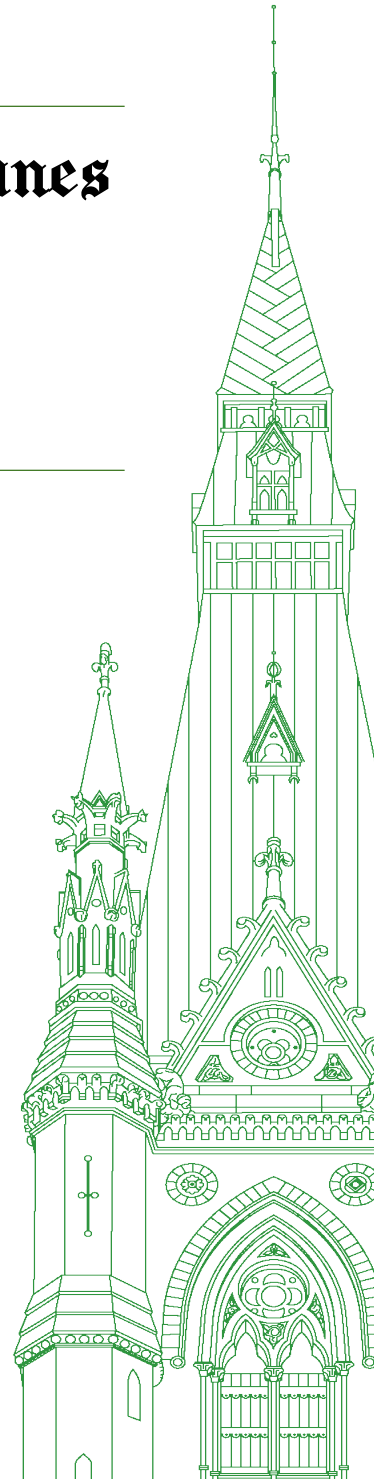


TABLE DES MATIÈRES

(La table des matières quotidienne des délibérations se trouve à la fin du présent numéro.)

CHAMBRE DES COMMUNES

Le lundi 25 mai 2026

La séance est ouverte à 11 heures.

Prière

AFFAIRES ÉMANANT DES DÉPUTÉS

• (1100)

[Traduction]

LE CODE CRIMINEL

La Chambre reprend l'étude, interrompue le 4 février, de la motion portant que le projet de loi S-233, Loi modifiant le Code criminel (voies de fait contre une personne qui fournit des services de santé ou un premier répondant), soit lu pour la deuxième fois et renvoyé à un comité.

Dan Mazier (Mont-Riding, PCC): Monsieur le Président, je prends la parole aujourd'hui pour exprimer mon appui au projet de loi S-233, une mesure qui ne devrait pas prêter à controverse. Il ne devrait pas être controversé d'affirmer que les personnes qui prennent soin de nous méritent d'être protégées. Il ne devrait pas être controversé d'affirmer que les membres du personnel infirmier ne devraient pas se faire frapper, mordre, cracher dessus, agresser sexuellement ou menacer dans l'exercice de leurs fonctions. Il ne devrait pas être controversé d'affirmer que lorsqu'une personne agresse un professionnel de la santé ou un premier répondant durant l'exercice de ses fonctions, le système de justice devrait traiter cette agression avec sérieux.

Cependant, nous en sommes arrivés à un point au Canada où l'on laisse entendre aux professionnels de la santé, directement ou indirectement, que la violence fait simplement partie de leur travail. C'est inacceptable. La violence ne fait pas partie de la description de travail des infirmiers, des préposés aux services de soutien à la personne, des ambulanciers paramédicaux ou de tout autre premier répondant qui court vers le danger alors que le reste du monde le fuit.

Selon un sondage mené auprès de milliers d'infirmiers au pays par la Fédération canadienne des syndicats d'infirmières et d'infirmiers, six infirmiers sur dix ont déclaré avoir été victimes de violence ou d'agressions dans l'exercice de leurs fonctions au cours de l'année précédente seulement. Parmi eux, 82 % ont rapporté avoir subi de la violence verbale. Près de la moitié d'entre eux ont déclaré avoir été victimes de violence physique et près d'un infirmier sur cinq a déclaré avoir été victime d'agression sexuelle. Ce ne sont pas que des statistiques. Ce sont des fardeaux mentaux et physiques que les travailleurs de la santé ramènent à la maison à la fin de leur quart de travail. Ces expériences changent la façon dont ils tra-

vailent et dont ils se sentent. C'est ce qui pousse beaucoup trop de travailleurs de première ligne à quitter la profession.

En 2024, 812 demandes d'indemnisation de la part d'infirmiers victimes d'agressions et d'actes violents ont été acceptées dans ma province, le Manitoba. En 2015, il y en avait 298. Il s'agit d'une augmentation de près de 200 %.

À l'hôpital Grace de Winnipeg, après que des travailleurs de la santé ont été menacés et agressés, la présidente du Syndicat des infirmières et infirmiers du Manitoba a déclaré que le personnel avait l'impression que « le travail se poursuivait comme si de rien n'était ». Il ne devrait pourtant pas être normal que des travailleurs de la santé soient agressés. Il n'est pas acceptable que des travailleurs de la santé signalent une agression et qu'ils aient l'impression que le système s'attend à ce qu'ils encaissent le coup et retournent au travail comme si rien ne s'était passé. Pourquoi tolérons-nous une telle situation dans le secteur de la santé?

Tolérer les voies de fait entraîne des conséquences qui dépassent l'individu et qui se répercutent sur l'ensemble du système de santé. Lorsque rien n'est fait, les infirmières et les infirmiers sont moins enclins à travailler des heures supplémentaires, et certains quittent les services dangereux. Cette réalité décourage aussi les jeunes d'opter pour une carrière dans le domaine de la santé.

Le Canada connaît déjà une pénurie de travailleurs de la santé. Résultat: urgences fermées, chirurgies annulées, retards en soins à domicile et hôpitaux bondés. Des familles attendent longtemps avant d'être soignées. Ainsi, quand la violence pousse ne serait-ce qu'un seul travailleur de la santé à quitter la profession, ce sont les patients qui en paient le prix. Dans un système déjà à bout de souffle, cela se traduit par des listes d'attente plus longues et une pression accrue pour les travailleurs qui restent.

Un pays qui ne protège pas son personnel de la santé met en péril l'avenir de son système de santé, d'où l'importance du projet de loi S-233. Celui-ci vise à modifier le Code criminel afin d'obliger un tribunal à considérer comme circonstance aggravante pour la détermination de la peine le fait que la victime de voies de fait est une personne qui fournissait des services de santé, notamment des services de soins personnels, ou un premier répondant et qu'elle exerçait ses fonctions au moment de la perpétration de l'infraction. Autrement dit, si un patient s'en prend à une infirmière en train de s'occuper de lui, il sera puni plus sévèrement. Si une personne menace un ambulancier paramédical alors qu'il essaie de lui sauver la vie, elle sera punie plus sévèrement. Ce sera la même chose pour quiconque s'en prend à un préposé aux services de soutien à la personne qui prodigue des soins à une personne vulnérable. C'est une question de justice élémentaire.

Affaires émanant des députés

Attaquer un travailleur de la santé ou un premier répondant, ce n'est pas que s'en prendre à une personne. C'est s'en prendre à ceux qui tiennent nos communautés debout en temps de crise. Le projet de loi envoie un message clair à tous les travailleurs de la santé et à tous les premiers répondants du pays: le Parlement reconnaît la gravité de la situation.

Ce projet de loi ne règle pas tous les problèmes de sécurité dans le milieu de la santé. Les provinces et les employeurs doivent encore assumer leurs responsabilités et améliorer certaines choses, mais le gouvernement fédéral a une responsabilité à l'égard du Code criminel, et c'est pourquoi ce projet de loi contribue à améliorer la situation. Le projet de loi S-233 garantirait que les individus qui agressent des fournisseurs de soins subiraient des conséquences.

• (1105)

Ce qui est le plus frustrant dans ce débat, c'est que le Parlement a déjà eu l'occasion d'agir. Lors de la dernière législature, mon collègue conservateur de Cariboo—Prince George a présenté un projet de loi identique, le C-321, qui a reçu un appui unanime aussi bien à la Chambre qu'au Sénat. Il a été examiné et il faisait consensus; il ne restait plus qu'à l'adopter. La seule raison pour laquelle il n'est pas encore devenu loi, c'est que Justin Trudeau a prorogé le Parlement, puis l'actuel premier ministre a déclenché des élections anticipées.

Je tiens à rappeler au Parlement et à nos collègues libéraux d'en face où nous en sommes aujourd'hui. Le projet de loi a déjà été débattu et étudié, et il jouit d'un appui unanime. Les travailleurs touchés par la violence n'ont pas besoin d'une autre semaine de sensibilisation, d'une séance de photos ou d'autres beaux discours de la part du gouvernement libéral. Ils ont besoin que le Parlement adopte ce projet de loi.

Je vais m'exprimer franchement. Je suis très frustré d'entendre certains politiciens souligner à quel point ce projet de loi est bon et important, parce qu'en décembre, les conservateurs ont donné à la Chambre l'occasion de faire la bonne chose. J'inviterais peut-être les libéraux à écouter un peu plus attentivement ce qui suit. Nous avons demandé au Parlement d'accélérer l'adoption du projet de loi S-233 afin qu'il puisse entrer en vigueur à temps pour Noël dernier. Mon collègue conservateur de Cariboo—Prince George, qui avait présenté le projet de loi initial, s'était joint à moi pour demander au Parlement d'adopter le projet de loi S-233 à toutes les étapes par consentement unanime. L'Association des infirmières et infirmiers du Canada et des représentants de la communauté des ambulanciers paramédicaux s'étaient également joints à nous. Autrement dit, les gens qui représentent les travailleurs qui se font agresser au travail demandaient au Parlement d'agir. Que s'est-il passé lorsque les conservateurs ont présenté la motion de consentement unanime pour accélérer l'adoption du projet de loi? Le Parti libéral a dit non. Quelle occasion manquée.

Il y a moins d'un an, l'Association des infirmières et infirmiers de l'Ontario a tenu une vigile au square Nathan Phillips à Toronto pour rendre hommage aux personnes touchées par la violence et exiger des milieux de travail plus sûrs. Pensons-y un peu. Des professionnels de la santé tiennent des vigiles et se rassemblent dans des lieux publics pour se recueillir et demander aux politiciens d'agir contre la violence, parce que c'est maintenant un phénomène répandu. Cela devrait suffire à convaincre la Chambre d'adopter le projet de loi S-233 sans plus tarder.

Je crois qu'une société exprime ses valeurs en montrant ce qu'elle est prête à protéger. Si nous affirmons que les soins de santé nous tiennent à cœur, alors nous devons valoriser les prestataires de ces soins. Si nous affirmons que nous respectons les premiers répondants, alors nos lois doivent être le reflet de ce respect. Si nous disons que les infirmières et infirmiers sont la pierre angulaire de notre système de santé, alors nous ne pouvons pas permettre qu'ils soient victimes de violence au travail.

Depuis des années, dans des discours et des conférences de presse, on fait l'éloge des travailleurs de première ligne, mais lorsqu'une agression ou une menace est en cause, les paroles ne valent rien sans conséquences. Ces travailleurs ne demandent pas au Parlement de les applaudir. Ils nous demandent d'agir. Ils en ont assez d'être résilients face à une violence qui aurait dû être contrée et dont les auteurs auraient dû être punis. Ils en ont assez des politiciens qui disent qu'ils sont essentiels tout en traitant leur sécurité comme quelque chose de facultatif. Il n'y a rien de bienveillant dans le fait de tolérer la violence faite aux travailleurs de la santé, et il n'y a rien de responsable dans le fait de permettre au système de justice d'envoyer le message que ces agressions font partie du travail.

Les conservateurs croient aux conséquences et estiment que les gens qui nous protègent — infirmiers, ambulanciers, préposés aux soins personnels ou premiers répondants qui servent nos collectivités — méritent d'être protégés eux aussi. Nous croyons que, si quelqu'un les attaque, la loi devrait refléter la gravité de ce crime. C'est l'objectif du projet de loi S-233.

Voici ce que je veux dire aux travailleurs de la santé et aux premiers répondants qui nous écoutent aujourd'hui: nous sommes conscients de votre réalité, nous entendons ce que vous nous dites, et nous n'allons pas faire semblant que la violence est normale. Ces travailleurs ne devraient pas avoir à choisir entre prendre soin des Canadiens et se protéger eux-mêmes.

Les travailleurs de la santé ont pris soin de nous, et il est maintenant temps pour nous, au Parlement, de montrer que nous sommes prêts à les protéger. Adoptons le projet de loi S-233, prenons des mesures pour lutter contre la violence envers les travailleurs de la santé et faisons-le sans plus attendre.

• (1110)

Danielle Martin (University—Rosedale, Lib.): Monsieur le Président, je suis heureuse de participer au débat sur le projet de loi S-233, qui vise à modifier le Code criminel relativement aux voies de fait contre une personne qui fournit des services de santé ou un premier répondant. Ce projet de loi vise à ajouter au Code criminel une circonstance aggravante applicable à certaines infractions de voies de fait et aux infractions connexes lorsqu'elles sont commises à l'encontre de premiers intervenants ou de personnes qui fournissent des services de santé.

Tout d'abord, à l'instar d'autres députés, je tiens à remercier mon collègue du Sénat d'avoir présenté ce projet de loi, ainsi que le député de Cariboo—Prince George, qui avait présenté, comme on l'a dit, une version antérieure de cette mesure législative. Leur travail nous a donné à tous l'occasion de réfléchir à une question importante, voire cruciale, qui touche des gens de partout au pays.

Affaires émanant des députés

Tous les Canadiens comptent sur la promesse simple, mais essentielle qu'en cas de crise, ils obtiendront de l'aide. Les personnes qui composent le 911 lorsqu'une urgence met leur vie en danger s'attendent à ce qu'un intervenant d'urgence leur vienne en aide, qu'il s'agisse d'un pompier, d'un ambulancier paramédical ou d'un membre de la Garde côtière. Les personnes qui sont gravement malades ou blessées s'attendent à ce qu'un professionnel de la santé leur prodigue des soins, et celui-ci le fait souvent, comme nous le savons, dans les circonstances les plus difficiles.

Au Canada, les premiers répondants sont là pour nous dans nos pires moments. Quand les autres doivent se tenir à l'écart, ils bravent le danger et ils prodiguent des soins dans des circonstances incertaines et chaotiques, non pas par soif de reconnaissance, mais parce qu'ils sont animés par un dévouement profond pour la communauté. Ils méritent notre protection en plus de notre gratitude.

J'appuie vivement l'objectif de ce projet de loi, qui consiste à mieux protéger les premiers répondants et les travailleurs de la santé de façon générale. En même temps, il faut aussi examiner l'interaction du projet de loi S-233 avec le Code criminel, ainsi qu'avec les autres mesures proposées dont le Parlement est saisi en ce moment.

Les députés se souviendront peut-être que le problème de la violence contre le personnel de la santé, surtout pendant la pandémie de COVID-19, a conduit notamment à l'instauration d'une circonstance aggravante lors de la détermination de la peine. En effet, cette circonstance aggravante s'applique lorsque quelqu'un est reconnu coupable d'une infraction commise contre une personne qui fournit des services de santé dans l'exercice de ses fonctions. Les circonstances aggravantes ont une grande importance dans la détermination de la peine. Lorsqu'elles sont établies et prouvées hors de tout doute raisonnable, on peut juger l'infraction plus grave ou la responsabilité du délinquant plus lourde. Par conséquent, les circonstances aggravantes peuvent entraîner des peines plus longues. Le projet de loi S-233 vise à inscrire une nouvelle circonstance aggravante dans le Code criminel afin de reconnaître explicitement les voies de fait contre les premiers répondants et les travailleurs de la santé.

Je tiens à souligner que la circonstance aggravante proposée par le projet de loi ressemble beaucoup à celle déjà inscrite dans le Code criminel, mais elle diffère à deux égards importants.

Premièrement, le projet de loi protégerait les premiers intervenants qui ne répondent pas à une urgence médicale. À l'heure actuelle, la circonstance aggravante existante s'applique de façon générale aux personnes qui fournissent des services de santé, ce qui peut inclure les premiers intervenants s'ils fournissent des services médicaux. Un premier intervenant qui répond à une urgence non médicale pourrait donc ne pas être visé par la disposition actuelle. Par exemple, un pompier qui combat un incendie sans fournir de services médicaux serait exclu de la portée de la circonstance aggravante existante.

Deuxièmement, l'approche proposée dans le projet de loi S-233 ne s'appliquerait qu'aux infractions de voies de fait et aux infractions connexes, comme la profération de menaces, alors que la circonstance aggravante actuelle, elle, s'applique à toutes les infractions prévues dans le Code criminel. C'est là que le projet de loi du gouvernement, le projet de loi C-14, Loi sur des mesures de réforme concernant la mise en liberté sous caution et la détermination de la peine, entre en ligne de compte. Le projet de loi C-14 propose d'élargir la circonstance aggravante existante pour les infractions

commises contre des personnes qui fournissent des services de santé ou qui agissent à titre de premiers intervenants. Fait important, comme mon collègue de Winnipeg-Centre-Sud l'a souligné dans un débat précédent, il faudrait adopter une approche plus large que celle prévue dans le projet de loi S-233. Plutôt que de s'appliquer seulement à certaines infractions liées aux voies de fait, la circonstance aggravante s'appliquerait à toutes les infractions prévues dans le Code criminel commises contre des premiers intervenants ou des travailleurs de la santé.

Le cadre juridique est important, mais j'aimerais maintenant aborder les raisons pour lesquelles la question nécessite notre attention. Je pense que tous les députés s'entendent là-dessus. Les intervenants de première ligne nous ont eux-mêmes expliqué les défis auxquels ils sont confrontés. Comme l'a dit le ministre de la Justice, de bonnes idées naissent de nos conversations avec les Canadiens au sujet des situations qui se produisent lorsqu'ils exercent les fonctions mêmes que nous cherchons à protéger. Ces conversations brossent un tableau inquiétant.

● (1115)

Comme l'a souligné précédemment le député de Winnipeg-Centre-Sud, l'Association internationale des pompiers, qui représente plus de 350 000 pompiers et secouristes un peu partout au Canada et aux États-Unis, réclame de meilleures mesures de protection contre les menaces et la violence. Ses données montrent que la violence n'est pas un phénomène isolé, mais une réalité à laquelle de nombreux intervenants d'urgence font face avec une fréquence alarmante. Des enquêtes ont révélé qu'une proportion importante de pompiers ont été victimes de violence lors d'interventions d'urgence, qu'il s'agisse d'incendies de bâtiments ou d'appels d'urgence médicale.

Le problème ne se limite pas à une seule profession ni à une seule région. Le député de Winnipeg-Centre-Sud a également évoqué le nombre inacceptable d'actes de violence auxquels sont confrontés les ambulanciers à Ottawa et dans la région de Peel. Ce mois-ci encore, j'ai lu un reportage concernant une personne qui a été inculpée pour avoir menacé de tirer sur des ambulanciers répondant à un appel à Windsor. Ces expériences, qui s'ajoutent aux autres aspects difficiles du travail des premiers intervenants, ont sans aucun doute de graves répercussions sur leur santé physique et mentale, ainsi que sur leurs collectivités.

Pour ne citer qu'un exemple parmi tant d'autres, selon CBC News, entre 2019 et 2025, à Edmonton, plus de 1 100 pompiers, ambulanciers paramédicaux et membres du service de police ont dû s'absenter de leur travail en raison de troubles psychologiques. Il s'agit là d'une réalité profondément préoccupante. J'ajouterais qu'il va sans dire que dans les situations d'urgence, où chaque seconde peut faire la différence entre la vie et la mort, toute entrave au travail des personnes qui portent secours risque d'avoir des conséquences dévastatrices.

Nul ne devrait avoir à craindre pour sa propre vie lorsqu'il tente d'en sauver une autre. Nul ne devrait commencer son quart de travail en tant que secouriste ou travailleur de la santé en se demandant s'il sera lui-même victime d'un acte criminel avant la fin de la journée. Notre système de justice doit faire comprendre de manière claire et sans équivoque que ce genre de violence ne sera pas toléré.

Affaires émanant des députés

En tant que législateurs, nous avons le devoir d'agir. Le projet de loi S-233 constitue un pas important dans ce sens. Le projet de loi C-14 propose une approche plus large qui pourrait répondre de manière plus exhaustive à certaines des mêmes préoccupations concernant les infractions commises à l'encontre des premiers intervenants. Il appartiendra à la Chambre et au comité d'étudier attentivement ces propositions et de déterminer la meilleure voie à suivre.

Je suis convaincue que les travaux du comité auraient une valeur inestimable. Ils nous permettraient d'entendre le point de vue d'experts, de parties intéressées et de personnes qui travaillent en première ligne, et d'examiner comment ces mesures s'appliqueraient dans la pratique et comment elles pourraient le mieux nous permettre d'atteindre l'objectif qui nous est commun. J'attends avec impatience l'étude du projet de loi en comité, et j'ai bon espoir qu'en travaillant ensemble, nous pourrions mettre en place des mesures qui protégeront davantage les premiers intervenants et les travailleurs de la santé partout au Canada.

[Français]

Marilène Gill (Côte-Nord—Kawawachikamach—Nitassinan, BQ): Monsieur le Président, c'est avec plaisir que je prends la parole aujourd'hui à propos du projet de loi S-233, Loi modifiant le Code criminel relativement aux voies de fait contre une personne qui fournit des services de santé ou un premier répondant. Bien sûr, ce n'est pas la première fois que nous nous retrouvons à la Chambre pour débattre de ce projet de loi. Aujourd'hui, nous parlons du projet de loi S-233, mais c'est un projet de loi qui a été déposé lors de la dernière législature par mon collègue, que j'aimerais saluer. Ce projet de loi, qui revient du Sénat, n'a pas pu être voté lors de la dernière législature, mais il fait l'unanimité parmi les partis à la Chambre.

Je vais lire le sommaire du projet de loi: « Le texte modifie le Code criminel de manière à obliger le tribunal à considérer comme circonstance aggravante pour la détermination de la peine le fait que la victime de voies de fait est une personne qui fournit des services de santé ou un premier répondant. » Comme je le disais, le projet de loi que nous étudions aujourd'hui est le même projet de loi que le projet de loi C-321, qui avait été proposé lors de la 44^e législature.

Je l'ai mentionné précédemment, le Bloc québécois est en faveur de ce projet de loi, qui fait suite à une recommandation d'un rapport du Comité permanent de la santé sur la violence subie par les travailleurs de la santé au Canada, présenté en juin 2019. Ça fait pratiquement sept ans aujourd'hui que le rapport a été déposé. Évidemment, il y a eu une élection en 2019 et il n'y a pas pu y avoir de réponse de la part du gouvernement. Nous sommes encore ici à la Chambre presque 10 ans plus tard. On parle d'un comité, d'une étude et d'un projet de loi. Nous sommes ici pour donner une réponse satisfaisante à cette recommandation du Comité de 2019. C'est une recommandation qui était soutenue, bien sûr, au Québec et dans l'ensemble du Canada par plusieurs organisations, notamment l'Association des infirmières et des infirmiers du Canada.

Cela dit, aujourd'hui, nous revenons sur le projet de loi. Je vais procéder de façon rapide parce que j'ai déjà dit que nous sommes évidemment d'accord sur le fait que des voies de fait sur des premiers répondants ou des membres du personnel de la santé soient une circonstance aggravante pour la détermination d'une peine. Somme toute, j'aimerais que le gouvernement puisse aller plus loin encore. En effet, on mentionne, à juste titre, que ces travailleurs subissent tous les types de violence. En effet, on parle de voies de

fait, mais il y a aussi du harcèlement psychologique ou du harcèlement sexuel, par exemple. C'est documenté. Les premiers répondants subissent plus de violence que d'autres catégories de travailleurs, et c'est encore plus vrai pour les femmes. Ce sont elles qui sont les plus touchées.

C'est déjà prévu au Code criminel qu'il y a un facteur aggravant pour les voies de fait, les agressions armées, les voies de fait graves et les lésions corporelles sur des conducteurs de véhicules de transport, alors nous sommes d'accord pour que les travailleurs de la santé et les premiers répondants puissent aussi obtenir ce facteur aggravant pour la détermination de la peine. Je disais qu'il faut aller plus loin parce que ces travailleurs sont déjà protégés dans une certaine mesure par le Code criminel. On ne peut pas poser ces gestes, mais ça ne règle pas tout.

J'ai entendu ma collègue du gouvernement dire tout à l'heure que nous sommes responsables et que, en tant que responsables, nous devons prendre des mesures. Au Bloc québécois, nous demandons depuis plusieurs années au gouvernement d'augmenter les transferts en santé. En effet, on parle d'une peine. Il y a une question punitive, mais il y a aussi tout l'aspect de la prévention. On parle de harcèlement sexuel, de harcèlement psychologique et de voies de fait, mais il reste que le milieu de la santé est un des milieux les plus pressés par le fait qu'il y a un manque de ressources.

L'Association des infirmières et des infirmiers du Canada, dont j'ai parlé plus tôt, appuie le projet de loi. Voici ce qui est mentionné dans le mémoire de l'Association:

[...] le milieu de travail contribue à la violence qui y sévit. Parmi les facteurs organisationnels qui exacerbent le problème, mentionnons les charges de travail excessives, la dotation inadéquate, le recours excessif aux heures supplémentaires (obligatoires ou volontaires), le manque de soutien de la direction dans la déclaration des cas de violence au travail et l'absence de conséquences perçues lorsque des actes de violence sont commis.

• (1120)

Selon nous, la meilleure façon pour le fédéral d'améliorer les conditions de travail des infirmières, des travailleurs de la santé et des premiers répondants, c'est de bonifier les transferts en santé. Plutôt qu'un maigre transfert de 22 % qui ne vient pas répondre aux besoins du système de santé, nous souhaitons que des transferts de 35 % soient faits au Québec et aux provinces pour combler les lacunes présentement causées par le gouvernement fédéral et par son refus de voir qu'il y a des conséquences directes, néfastes et, dans certains cas, tragiques lorsqu'on refuse de financer correctement et adéquatement le système de santé.

J'ajouterais à cela toute la question de la santé mentale. Lorsque nous parlons de prévention, nous voulons bien sûr protéger nos travailleurs pour qu'ils puissent faire adéquatement leur travail, pour éviter les situations de violence. Cependant, il y a aussi toute la question de la santé mentale, dans laquelle nous n'investissons pas suffisamment. Cela va aussi de pair avec la question des transferts en santé, mais j'en parle de façon plus particulière parce que c'est ce que les témoins de plusieurs organisations ont noté: il y a eu surtout une augmentation, depuis la pandémie, des situations de violence vécues, laquelle résulte justement du manque de financement en santé, et plus particulièrement en santé mentale, ce qui fait qu'on se retrouve encore une fois avec des situations qu'on pourrait éviter.

J'ajouterais peut-être un troisième point, outre la question du financement et le fait que nous sommes absolument d'accord sur le projet de loi S-233, un point qui est revenu à plusieurs reprises, et pas seulement au sujet de ce projet de loi. Je trouve dommage qu'à la Chambre nous n'arrivions pas à adopter des projets de loi comme celui de mon collègue au cours d'une législature. Cela fait que, lors de la législature suivante, on se retrouve avec plusieurs projets de loi qui reviennent de la Chambre haute. Ce sont des projets de loi sur lesquels nous pouvons évidemment encore débattre, mais cela retarde l'adoption des projets de loi et l'arrivée de nouveaux projets de loi émanant des députés. C'est aussi en partie notre travail, et certains députés n'arrivent pas à proposer un nouveau projet de loi parce que la Chambre a de la difficulté à fonctionner sur ce plan. Je sais qu'on parle ici d'autre chose et que cela nécessiterait une réforme, mais il reste qu'on revient sans cesse avec les mêmes projets de loi.

Je suis certaine que le projet de loi de mon collègue sera adopté. La Chambre est d'accord sur cela, nous allons l'envoyer en comité et j'espère que des élections ne seront pas déclenchées cette fois-ci, puisqu'il faudrait à nouveau recommencer complètement l'étude d'un projet de loi sur lequel nous étions déjà d'accord. Le fait de ramener des projets de loi du Sénat est une pratique relativement nouvelle, mais elle a des conséquences ici. J'espère que la Chambre saura aussi trouver des solutions à cette situation, parce que, justement, nous ne serions plus ici à en discuter. Le projet de loi serait déjà adopté et nous prendrions soin des premiers répondants et des professionnels de la santé.

• (1125)

Je le dis et je le répète, le Bloc québécois est en faveur du projet de loi. En terminant, j'aimerais tout simplement saluer tout le personnel de la santé, tous les premiers répondants du Québec et, bien sûr, ceux de ma circonscription, Côte-Nord—Kawawachikamach—Nitassinan, qui fait face à des défis importants étant une région dite rurale. Je suis certaine que mon collègue comprendra que, chez nous, ce sont des centaines et des centaines de kilomètres sans réseau. Parfois, c'est sur la mer ou en forêt que mes collègues vont devoir intervenir dans des situations déjà difficiles. Tous ces travailleurs ont la vocation pour travailler dans le domaine de la santé. C'est une vocation.

Je pense donc aussi aux travailleurs de chez moi. J'aimerais les saluer et, en tout dernier lieu, saluer ma mère, qui a été infirmière pendant près de 40 ans. J'ai entendu toutes les histoires d'horreur, de magnifiques histoires aussi, mais des histoires d'horreur que ce projet de loi, je l'espère, pourra contribuer à atténuer, parce que nous voulons des travailleurs qui sont bien dans leur travail et qui peuvent tout simplement faire leur travail pour le bien de tous.

• (1130)

[Traduction]

John Brassard (Barrie-Sud—Innisfil, PCC): Monsieur le Président, comme l'a dit le grand Yogi Berra: « Encore une fois, c'est du déjà vu. » Nous débattons de nouveau d'un projet de loi que mon collègue de Cariboo—Prince George a présenté pour la première fois le 9 mars 2023.

La violence contre les travailleurs des services médicaux d'urgence, les premiers intervenants et d'autres personnes semblables est un problème de plus en plus répandu d'un bout à l'autre du pays. Je tiens personnellement à remercier les sénateurs Housakos et Yussuff d'avoir présenté de nouveau ce projet de loi, car il s'agit d'une mesure législative importante que le Parlement aurait pu adopter il

Affaires émanant des députés

y a des années, si ce n'avait été de la prorogation et d'autres retards du genre. Comme j'ai déjà été pompier, on me demande souvent ce que je trouve le plus frustrant en tant que député et parlementaire. Je leur réponds que c'est le temps qu'il faut pour faire bouger les choses et prendre des décisions.

Je repense à ma carrière et aux personnes avec qui j'ai travaillé. Que se serait-il passé si, en répondant à un incendie, nous nous étions simplement assis à l'extérieur en disant: « Vous savez quoi? Je pense que nous allons revenir la semaine prochaine, après avoir tenu quelques réunions sur la façon de gérer cette situation »? Dans la vraie vie, on cerne les problèmes, on les atténue, on les règle, puis on passe au suivant. C'est ainsi que les choses fonctionnent. Cependant, ici, tout est retardé et bloqué. Comme je l'ai dit plus tôt, il s'agit d'un projet de loi important qui vise à protéger la santé et la sécurité des travailleurs de la santé et des premiers intervenants.

Il suffit de lire les grands titres — et j'en ai lu quelques-uns — dans tout le pays au sujet d'agressions perpétrées contre des travailleurs de la santé et des travailleurs de première ligne. Le dimanche 3 mai, on pouvait lire en manchette: « Un homme de 59 ans accusé d'agression sexuelle et de menaces contre de nombreux travailleurs de la santé à l'hôpital Grace ». Une autre allait comme suit: « Des accusations ont été portées à la suite de l'agression de travailleurs de la santé à l'hôpital d'Edmonton; deux patients potentiellement impliqués dans une attaque survenue le jour de Noël. »

Dans un autre article, on peut lire: « Fait inhabituel: deux hôpitaux du Manitoba déclarés dangereux pour le personnel infirmier. Des employés affirment avoir reçu des coups de poing et des coups de pied et avoir été agressés sexuellement. Le syndicat encourage ses membres à éviter ces établissements. » Le syndicat les met en garde et leur demande de se tenir loin de ce lieu de travail parce qu'on y agresse des gens. Voici d'autres grands titres: « Un adolescent accusé d'avoir agressé des infirmiers et des policiers lors de son séjour à l'hôpital: le jeune de 17 ans avait été transporté à l'hôpital St. Thomas pour y être soigné » et « Travailleur de la santé poignardé devant [l'Hôpital général de Vancouver]: la liste des agressions contre le personnel soignant s'allonge encore ».

Dans un article intitulé « Les pompiers affirment faire face à une multiplication des cas de violence pendant leur service », on peut lire ce qui suit:

« Selon un sondage mené auprès de plus de 117 services d'incendie canadiens, 40 % des pompiers ont été agressés au moins une fois lors des cinq dernières années, a déclaré Edward Kelly, président de l'Association internationale des pompiers. M. Kelly croit également [...] que bon nombre d'incidents violents ne sont pas déclarés. »

Le mois dernier, lors d'une entrevue, M. Kelly a affirmé: « Un pompier de Toronto a été mordu par un patient. On observe une forte augmentation des incidents à Winnipeg. Cette année seulement, on a signalé 58 incidents dans cette ville. »

Winnipeg semble être l'épicentre de ces actes de violence. Une autre manchette révèle que la violence contre les pompiers de Winnipeg s'intensifie. Un grand titre rapporte que trois agressions ont été commises contre des premiers intervenants en l'espace d'une semaine, ce que le chef du Service paramédic juge inacceptable. Dans un article, on peut lire qu'une ambulancière de Kamloops, en Colombie-Britannique, a été agressée dimanche soir alors qu'elle faisait le plein d'essence à une station-service. Dans une autre manchette, on rapporte qu'un homme de Brampton a été accusé d'agression sexuelle sur des ambulancières dans la région de Peel.

Affaires émanant des députés

Même le Syndicat canadien de la fonction publique a dénoncé l'augmentation du nombre d'agressions contre ses membres. Une tendance profondément troublante sous-tend un grand nombre de ces incidents: les récidivistes violents circulent perpétuellement dans le système de justice.

Le 29 septembre 2024, un policier de Barrie a été poignardé dans l'exercice de ses fonctions par un récidiviste violent qui était alors en probation. Au cours des deux années précédentes, l'individu aurait été arrêté et libéré 17 fois et aurait eu plus de 100 interactions avec la police de Barrie. Malgré tous ces signaux d'alarme, un policier a été poignardé.

Il n'est pas étonnant qu'un nombre croissant de Canadiens se demandent combien de chances le système doit accorder à une personne avant que des innocents, y compris des premiers intervenants, en paient le prix. Combien de signaux d'alarme faut-il avant de prendre des mesures concrètes?

Ce ne sont pas les politiciens ni les bureaucrates qui sont confrontés à ces dangers. Ce sont plutôt les policiers qui répondent aux appels, les ambulanciers paramédicaux qui arrivent sur des scènes chaotiques, les infirmiers qui font des quarts de nuit dans les services d'urgence et les pompiers qui interviennent dans des situations d'urgence dangereuses et imprévisibles. Ce sont eux qui se retrouvent directement en danger quand le système ne s'occupe pas des délinquants violents. Après 10 ans d'échecs libéraux en matière de réforme de la mise en liberté sous caution, le gouvernement devrait à tout le moins soutenir les premiers intervenants et les professionnels de la santé qui assurent la sécurité de nos collectivités malgré le contexte qu'il a créé.

● (1135)

Pourquoi le projet de loi S-233 est-il important? C'est parce qu'il reconnaît un principe simple et crucial, à savoir qu'une agression contre un premier intervenant ou un professionnel de la santé ne constitue pas seulement une agression contre une personne, mais aussi une agression contre les membres de nos collectivités qui comptent sur ces professionnels dans les moments de crise. Ce sont ces professionnels qui se précipitent vers le danger alors que tout le monde s'enfuit, des gens qui arrivent quand une personne vit l'un des pires moments de sa vie, par exemple un accident, une surdose, un acte de violence familiale, une crise de santé mentale, un incendie ou une urgence médicale, et qui tentent d'être une source de sécurité et d'espoir. Ils méritent plus que notre simple gratitude pour ces services: ils méritent la protection de la loi et l'appui sans équivoque du Parlement.

Le projet de loi S-233 envoie un message clair: le Canada ne tolère pas la normalisation de la violence à l'encontre de ceux qui consacrent leur vie à la protection d'autrui. Il affirme clairement et fermement que la violence n'est pas une réalité inhérente à ce travail. C'est un fait: une exposition répétée à la violence change les gens. Elle les épuise émotionnellement. Elle crée de l'anxiété. Elle crée de la peur. Elle contribue à l'épuisement professionnel, aux traumatismes et aux blessures psychologiques. En fin de compte, elle pousse des gens à quitter des professions dont notre pays a désespérément besoin. Partout au Canada, nous devons déjà composer avec une pénurie de personnel infirmier, d'ambulanciers, de pompiers et de policiers. Nous ne pouvons pas nous permettre de créer des conditions de travail où les personnes sur qui nous comptons le plus se sentent abandonnées, sans soutien et en danger.

Le projet de loi S-233 revêt une importance particulière parce que les lois ne font pas que punir les comportements après coup. Elles reflètent aussi les valeurs de notre pays. Ce projet de loi indique clairement que le Canada valorise et respecte les professionnels qui nous protègent, qui nous secourent, qui nous soignent et qui s'occupent de nous. Il prévoit que si quelqu'un agresse un intervenant d'urgence ou un professionnel de la santé, le système judiciaire devra considérer cette infraction comme particulièrement grave. Surtout, il envoie un message à tous les travailleurs de première ligne de ce pays: le Parlement est conscient de ce qu'ils vivent, il reconnaît leurs sacrifices et il n'accepte pas que la violence à leur égard soit considérée comme quelque chose qui fait simplement partie de leur travail.

J'ai commencé en disant que c'était du déjà-vu. Le député de Cariboo—Prince George a présenté ce projet de loi le 9 mars 2023, mais il est mort au Feuilleton à cause de la prorogation. Il est de retour sous la forme d'un projet de loi du Sénat. Je remercie les sénateurs Yussuff et Housakos d'avoir présenté de nouveau ce projet de loi.

C'est un problème qui se répand dans tout le pays. Nous devons montrer non seulement aux travailleurs de la santé de première ligne mais aussi aux premiers intervenants que le Parlement est là pour les défendre. La nouvelle disposition aurait de plus un effet dissuasif sur ceux qui normalisent la violence contre les premiers intervenants. Je tiens à remercier le député de Cariboo—Prince George de ses efforts soutenus pour assurer la sécurité des travailleurs de la santé et des agents de première ligne.

C'est un projet de loi important. Nous devons l'adopter dès aujourd'hui pour que les travailleurs de la santé de première ligne, les ambulanciers paramédicaux, les pompiers et les policiers puissent continuer à faire leur travail en toute sécurité dans toutes les collectivités du pays. Nous devons les soutenir.

Bob Zimmer (Prince George—Peace River—Northern Rockies, PCC): Monsieur le Président, je suis heureux de pouvoir prendre la parole au sujet du projet de loi que mon collègue a présenté à la Chambre il y a un certain temps. Mon collègue de Cariboo—Prince George a toujours été un ardent défenseur des premiers intervenants dans la région de Prince George, dans le Nord-Est de la Colombie-Britannique.

À Prince George, je sais que, comme moi, le député rencontre des pompiers. Nous entendons des témoignages de pompiers qui se sont engagés pour lutter contre les incendies et qui doivent maintenant intervenir dans des situations de surdose. Cela constitue la plus grande partie de leur travail. Malheureusement, ils s'exposent à de la violence lorsqu'ils doivent intervenir dans des situations liées à la toxicomanie. C'est vraiment triste. Il est honteux que ces personnes qui s'engagent à nous protéger et à assurer notre sécurité aient à subir de la violence.

D'entrée de jeu, je dirais que la plupart des Canadiens s'attendent à ce que la Chambre protège les premiers intervenants. Personnellement, je pense à deux ou trois aspects en particulier. C'est une chose que les premiers intervenants se fassent agresser alors qu'ils essaient de nous venir en aide. Il faut savoir que ces gens se sont engagés dans cette voie pour la vie. Ils ont fait des années d'études universitaires et ont suivi une longue formation essentiellement pour servir leurs concitoyens en prodiguant des soins de santé. Ma fille veut devenir médecin. Elle étudie pour le devenir en ce moment même. Ma future bru, la fiancée de mon fils, étudie pour devenir infirmière aux Philippines. Je sais que ce sont des personnes qui ont à cœur de servir autrui. Elles veulent vraiment aider leurs concitoyens, leurs prochains. Ce qui est triste, c'est que lorsqu'elles offrent leur aide, qu'elles se mettent au service de la population et qu'elles prodiguent des soins, elles sont victimes de violence.

Comme je le disais tout à l'heure, la plupart des Canadiens estiment que c'est une chose d'être victime d'agression, mais que c'en est une autre que nous ne fassions rien à ce propos. Nous sommes dans l'opposition, et le gouvernement se trouve de l'autre côté de la Chambre. Les Canadiens se tournent vers nous en affirmant qu'il revient au gouvernement libéral, à l'ancien premier ministre Justin Trudeau et à l'actuel premier ministre de protéger les premiers intervenants. Ils ont eu l'occasion de le faire lors de la législature précédente, mais, pour une raison quelconque, ils ont en relégué cette question au fond de leur tiroir.

J'ai vu mon collègue de Cariboo—Prince George travailler sans relâche sur ce dossier, y consacrer des heures et des heures, et j'ai vu des premiers intervenants à la tribune attendre que cette mesure soit adoptée, mais tout cela a simplement été ignoré. Je répète que, ce que les Canadiens attendent de nous et ce que les premiers intervenants réclament, c'est ce sur quoi le député a travaillé si fort. Ils sont venus le voir pour lui dire qu'ils avaient besoin d'aide pour combler le vide juridique qui permet à la violence de se poursuivre.

Le pire, c'est que ces gens ont tout sacrifié pour nous servir et que le gouvernement ferme les yeux. Ce n'est tout simplement pas acceptable en ce qui nous concerne.

Je vais simplement lire le préambule du projet de loi. Les gens entendent parler de différents projets de loi et ils entendent les titres. Voici ce que dit le préambule du projet de loi S-233:

Attendu: que les personnes qui fournissent des services de santé et les premiers répondants sont de plus en plus souvent victimes d'actes de violence;

que les voies de fait contre les personnes qui fournissent des services de santé et les premiers répondants entraînent des répercussions d'ordre tant physique que psychologique;

que les personnes qui fournissent des services de santé et les premiers répondants, eux qui soignent et protègent autrui, méritent de se sentir protégés et appréciés au sein du système de justice [...]

Je pense que la ligne la plus importante de tout le projet de loi est celle que je viens de lire. Ils méritent de se sentir protégés et appréciés au sein du système de justice. J'en conclus que, actuellement, la question se pose peut-être parfois. Ils se font agresser. Ils font leur devoir de médecin, d'infirmier, d'ambulancier, de policier ou de pompier, et ils sont la cible de toutes sortes d'agressions. Il en est aussi question dans le préambule. Il ne s'agit pas seulement de l'aspect physique, mais aussi de l'aspect psychologique de ce genre de voies de fait. Encore une fois, avec ces agressions qui s'accumulent, ils commencent probablement à se demander s'ils ont ou non l'estime du gouvernement.

Affaires émanant des députés

Encore une fois, je salue mon collègue de Cariboo—Prince George pour cette mesure.

• (1140)

En tant que député qui représente Tumbler Ridge, je ne saurais trop louer le travail des premiers intervenants et des policiers qui ont répondu à l'appel. Bon nombre de récits illustrant à quel point ils se sont mobilisés pour apporter leur aide demeurent méconnus. Il y a notamment le policier, le premier arrivé sur les lieux, qui a pris dans ses bras une fillette blessée au sol et l'a emmenée à l'hôpital pour qu'elle y soit soignée. Si elle est en vie aujourd'hui, c'est grâce à ce premier intervenant.

La plupart des habitants de Tumbler Ridge connaissent cette histoire, mais si Maya est encore en vie aujourd'hui, c'est parce qu'un premier intervenant a écouté son camarade de classe Addison, avec qui j'ai discuté la semaine dernière. Comme on le sait, une véritable tragédie s'est produite à l'école. La police est arrivée, et Addison a fait remarquer que le doigt de Maya avait bougé. Il a dit: « Son doigt vient de bouger. » Si Maya est encore en vie aujourd'hui, c'est en partie parce que le policier a réagi, l'a prise dans ses bras et l'a emmenée pour qu'on la soigne.

De mon point de vue, c'est une histoire extraordinaire, mais c'est l'histoire d'un premier intervenant. C'est quelqu'un qui venait tout juste de s'engager comme agent de la GRC dans une très belle ville, la ville habituellement paisible de Tumbler Ridge, et au moment où nous avons besoin de lui, il a répondu présent. C'est grâce à cela que Maya est en vie aujourd'hui.

Je vais en dire un peu plus sur cette histoire. Beaucoup de gens ont suivi les progrès continus de Maya sur les médias sociaux. Elle a encore beaucoup de chemin à faire, mais je prendrai le temps aujourd'hui d'exprimer notre reconnaissance au personnel infirmier et aux médecins de la Colombie-Britannique qui veillent sur Maya et lui offrent des soins exceptionnels. C'est tout simplement incroyable.

Maya est toujours en Colombie-Britannique. On a beaucoup entendu dire qu'elle irait ailleurs, mais elle est en Colombie-Britannique. Elle poursuit sa convalescence à long terme. Je ne saurais trop insister sur les services immédiats qu'elle a reçus de la part des policiers, du personnel infirmier et des médecins, tant à Tumbler Ridge qu'à l'hôpital pour enfants de la Colombie-Britannique, à Vancouver.

C'est une évidence que ces services existent. Ce qui arrive parfois, c'est que nous tenons ces services pour acquis, n'est-ce pas? Nous n'apprécions pas toujours à leur juste valeur les hommes et les femmes qui fournissent ces services. Le présent projet de loi vise à reconnaître leur travail. Ce serait très encourageant pour les intervenants qu'on leur dise que nous sommes reconnaissants de ce qu'ils font pour la collectivité, qu'ils aient subi des traumatismes physiques ou psychologiques ou non. Cela pourrait leur apporter le soutien moral dont ils ont besoin. Les députés peuvent imaginer les problèmes auxquels sont confrontés certains premiers intervenants. À Tumbler Ridge, pour y revenir, les effets à long terme d'une intervention dans une telle tragédie sont considérables.

Affaires émanant des députés

J'ai un autre exemple. Même une personne qui travaille dans le domaine des services funéraires subit un traumatisme dans une telle situation. Je me souviens d'une conversation avec Kaylee, qui travaille dans une entreprise de pompes funèbres là-bas. Je lui ai dit: « Je suppose que vous êtes habituée à ce genre de choses. » Elle m'a répondu: « Personne n'y est habitué. » C'est une situation difficile pour tout le monde, même pour ceux qui y sont confrontés régulièrement.

Je voulais prendre la parole aujourd'hui, tout d'abord, pour appuyer mon collègue et ce qu'il cherche à accomplir. Je tiens également à dire à ces travailleurs, qu'ils soient pompiers, ambulanciers, médecins, infirmiers ou agents de la GRC — et je suis sûr que j'en oublie — que peu importe leur rôle, nous leur sommes très reconnaissants et nous nous soucions d'eux. C'est précisément l'objet du projet de loi S-233: qu'ils se sentent protégés et valorisés par le système de justice, tout comme nous les protégeons et valorisons de ce côté-ci de la Chambre. J'espère que le gouvernement choisira d'aller de l'avant et que nous pourrions adopter ce projet de loi le plus rapidement possible.

Je remercie tous ceux qui nous ont écoutés aujourd'hui et, encore une fois, je remercie tout particulièrement mon collègue de Cariboo—Prince George. C'est un excellent projet de loi.

● (1145)

Grant Jackson (Brandon—Souris, PCC): Monsieur le Président, c'est un honneur de prendre la parole aujourd'hui pour dire quelques mots au sujet du projet de loi S-233. Même si je suis un nouveau député, je sais que ce projet de loi a déjà été présenté sous différentes formes. Je suis très heureux de voir que la Chambre des communes en est de nouveau saisie. Bien sûr, il est malheureux qu'il n'ait pas été adopté auparavant, mais au moins, il est revenu à la Chambre et nous avons l'occasion de tenter une dernière fois de l'adopter afin de garantir des mesures de protection pour nos professionnels de la santé.

Je tiens à remercier mon collègue de Cariboo—Prince George. C'est un projet qui lui tient à cœur depuis longtemps et dont il fait la promotion d'un bout à l'autre du pays. C'est un problème d'une grande ampleur dont me parlent tout le temps les travailleurs de la santé, malheureusement, qu'il s'agisse d'ambulanciers paramédicaux, de pompiers répondant aux appels du 911 ou de professionnels de la santé qui travaillent aux urgences. En effet, les urgences sont devenues un hybride entre une urgence normale, un centre de désintoxication et des services d'urgence en santé mentale en tous genres. La crise de la toxicomanie et de la santé mentale qui sévit actuellement au pays met le personnel de la santé à rude épreuve. Malheureusement, bon nombre des patients sont des récidivistes violents qui ont besoin d'aide, et il faut donc mettre en place des mesures pour protéger nos travailleurs de la santé.

J'entends trop souvent de jeunes infirmiers et de jeunes professionnels de la santé, issus de diverses disciplines, me raconter qu'ils ont été agressés ou qu'il ont subi une forme ou une autre de violence. Cela peut se produire lorsqu'ils se rendent au travail, lorsqu'ils en reviennent, à l'urgence ou encore lorsqu'ils répondent à un appel dans la rue. Certains se font mordre, d'autres se font piquer avec des aiguilles souillées. Il y a bien d'autres formes d'agressions physiques ou violentes.

C'est tout simplement inacceptable pour tout professionnel de la santé, qu'il soit novice ou qu'il exerce sa profession depuis 30 ans. Il est tout à fait inacceptable pour les Canadiens que ces personnes, qui travaillent en première ligne, qui interviennent pour protéger les

Canadiens et qui font tout leur possible pour nous sauver la vie lorsque nous sommes victimes d'un accident ou éprouvons un problème de santé, soient agressées sur leur lieu de travail. Nous nous attendons tous à ce que notre lieu de travail soit sûr et il devrait en être de même pour les professionnels de la santé. Ce n'est pas parce que leur lieu de travail se trouve parfois dans les rues de nos collectivités qu'ils devraient être moins en sécurité lorsqu'ils viennent en aide aux Canadiens.

Au Manitoba et dans ma circonscription, Brandon—Souris, les pompiers et les ambulanciers paramédicaux de Brandon font un excellent travail, tout comme les professionnels de la santé du Centre de santé régional de Brandon et des nombreux hôpitaux ruraux que je représente dans la circonscription de Brandon—Souris. Ces gens sont nerveux. Ils viennent à mon bureau et me disent qu'ils ont vu, à plusieurs reprises, la même personne provoquer un incident violent sur leur lieu de travail sans qu'aucune mesure ne soit prise à son endroit. On leur dit qu'il n'y a rien à faire pour empêcher que ces incidents se reproduisent. Ces employés doivent continuer de fournir des soins à cette personne et à toutes les autres personnes qui se trouvent dans la salle d'attente, et ils ne sont pas en sécurité lorsqu'elle est là. C'est un problème majeur.

Ce projet de loi contribuerait grandement à ce que la violence à l'encontre d'un professionnel de la santé sur son lieu de travail soit considérée comme une circonstance aggravante lors de la détermination de la peine. Il doit y avoir des conséquences pour ces gens. Nous savons qu'ils connaissent souvent de graves problèmes, qu'il s'agisse d'une dépendance ou d'une crise liée à la santé mentale, et nous disposons de services adaptés à ces situations. Les provinces doivent veiller à ce que ces personnes aient accès, au sein de notre système de santé, aux services et aux soins dont elles ont besoin pour retrouver un mode de vie sain. Rien dans ce projet de loi ne remet cela en question, mais pour les récidivistes qui commettent des actes de violence contre les professionnels de la santé, il doit y avoir des conséquences.

Peut-être que, si le système judiciaire considère qu'il s'agit d'une circonstance aggravante, les personnes qui commettent ces actes de violence seront orientées vers les services dont elles ont besoin pour adopter un mode de vie plus sain.

Je sais que les libéraux sont bien au courant de cette réalité, car le Centre des sciences de la santé, situé à Winnipeg, au Manitoba, est l'un des hôpitaux du pays les plus touchés par des cas graves de violence envers les professionnels de la santé.

● (1150)

Plusieurs députés libéraux représentent des circonscriptions de Winnipeg. Ils doivent défendre les intérêts des professionnels de la santé qui travaillent dans cet établissement ainsi que dans les urgences de Grace et de Saint-Boniface. Ces institutions ne desservent pas seulement les habitants de ma circonscription, mais tous les résidents de Winnipeg et des régions rurales du Manitoba qui finissent, en grande partie, par devoir se rendre dans les grands hôpitaux de Winnipeg pour obtenir différents services, dont des services de chirurgie spécialisés. Nous devons veiller à ce que les professionnels de la santé soient en sécurité.

Des travailleurs ont été attaqués, non seulement à l'urgence ou ailleurs dans les hôpitaux, mais aussi dans les garages où ils stationnent leur voiture. C'est tragique et horrible.

J'espère vraiment que les libéraux interviendront, qu'ils adopteront le projet de loi, le renverront au comité, le feront avancer et le feront adopter afin que le député de Cariboo—Prince George, les personnes qui demandent ce changement et les professionnels de la santé obtiennent le soutien nécessaire.

Adoptons ce projet de loi. Améliorons la sécurité des professionnels de la santé dans Brandon—Souris, au Manitoba et partout au Canada.

• (1155)

Le vice-président adjoint (John Nater): Le député de Cariboo—Prince George a la parole pour exercer son droit de réplique.

Todd Doherty (Cariboo—Prince George, PCC): Monsieur le Président, je tiens d'abord à remercier nos collègues de tous les partis qui ont pris la parole au sujet du projet de loi S-233.

Je tiens à remercier tout particulièrement deux députés. Je remercie le député de Barrie—Sud—Innisfil de son service. Ce que beaucoup de gens ne savent peut-être pas, c'est que pendant 22 ans, si je ne m'abuse, il a été pompier. Il a servi nos collectivités. Il est bien placé pour connaître les difficultés que connaissent les pompiers.

Je tiens également à remercier notre collègue de Prince George—Peace River—Northern Rockies...

Des voix: Oh, oh!

Todd Doherty: Monsieur le Président, je devrais peut-être attendre que les députés ministériels se calment et m'écoutent.

Le vice-président adjoint (John Nater): Je demande aux députés de limiter autant que possible les conversations parallèles.

Le député de Cariboo—Prince George a la parole.

Todd Doherty: Monsieur le Président, c'est révélateur de ce qui s'est passé au cours de l'étude du projet de loi, à savoir le manque de respect envers les centaines de milliers de premiers intervenants, d'infirmiers et de travailleurs de la santé...

L'hon. Kevin Lamoureux: Monsieur le Président, j'invoque le Règlement. J'ai écouté attentivement tout le débat sur cette question, et, selon moi, le député ne rend pas service aux travailleurs de la santé en laissant entendre...

Le vice-président adjoint (John Nater): Ce n'est pas un rappel au Règlement.

Le député de Cariboo—Prince George a la parole.

Todd Doherty: Monsieur le Président, comme je le disais, je veux remercier tous nos collègues qui se sont exprimés au sujet de ce projet de loi. Je veux notamment remercier le député de Barrie—Sud—Innisfil pour tout ce qu'il a fait dans son ancienne carrière, de même que le député de Prince George—Peace River—Northern Rockies pour son leadership à Tumbler Ridge dans une période très difficile pour notre nation. Il a épaulé les familles. Il a soutenu la communauté. Il a rendu service à toute la nation. Je l'en remercie.

Que faisons-nous ici? Que faisons-nous ici si nous ne sommes même pas capables de défendre ceux qui nous protègent et se battent pour nous? Nous sommes ici pour soutenir les 500 000 infirmières et infirmiers, les 40 000 ambulanciers paramédicaux, les 100 000 pompiers, les 25 000 agents correctionnels et les centaines de milliers de premiers répondants de notre pays qui enfilent leur uniforme tous les jours sans savoir ce qu'ils vont devoir affronter pour servir leur pays et les familles des députés, y compris la mienne. Ils ne nous demandent qu'une chose: que nous adoptions le

Affaires émanant des députés

projet de loi S-233 et que nous mettions en place des mesures de protection afin qu'ils sachent que nous allons les appuyer s'ils sont victimes de violence lorsqu'ils interviennent à la suite d'un incident.

L'Association internationale des pompiers réclame cela depuis 10 ans. C'est en tête de leur liste de demandes. Nous nous battons depuis sept ans pour faire adopter une mesure législative.

J'ai honte que nous en soyons rendus là. Nous avons adopté un projet de loi à l'unanimité à la Chambre et à l'autre endroit, mais, à cause de la dissolution du Parlement, il n'est pas entré en vigueur. Je tiens à remercier les sénateurs Housakos et Yussuff. L'automne dernier, les sénateurs des deux côtés de cette Chambre se sont unis et ont reconnu l'importance du projet de loi, et tous les groupes l'ont appuyé.

Je tiens à remercier mon ami Paul Hills, de l'Association des ambulanciers paramédicaux de Saskatoon et de l'Association internationale des pompiers, qui a travaillé sans relâche pour faire adopter un projet de loi qui protégerait ses collègues des hôpitaux ainsi que les premiers intervenants. Ils s'exposent à des actes de violence épouvantables.

Le projet de loi a déjà été étudié deux fois. Il découle du rapport « Violence subie par les travailleurs de la santé au Canada » publié en 2019 par le comité de la santé. Il a été étudié lors de la dernière législature, tant au Sénat qu'à la Chambre. Des amendements ont alors été apportés, et ils se retrouvent dans le projet de loi dont nous sommes saisis aujourd'hui, le projet de loi S-233.

Il est très frustrant que nous en soyons là. L'automne dernier, la tribune était remplie de pompiers et de travailleurs de la santé. Nous pensions pouvoir obtenir le consentement de la Chambre pour adopter le projet de loi. Mais avant même que je ne demande le consentement, je me suis fait dire qu'il ne me serait pas accordé. J'ai indiqué au leader du gouvernement à la Chambre, qui est présent en ce moment même, qu'il m'était égal que quelqu'un d'autre demande le consentement unanime. Ce pouvait être un de leurs députés, un des nôtres ou un n'importe quel autre député, peu importe. Je voulais simplement que le projet de loi soit adopté et que nous puissions assurer aux centaines de milliers de pompiers, de premiers intervenants et d'infirmiers que nous les soutenons. Nous le leur devons.

Je terminerai en disant ceci. Je porte sur moi une pièce sur laquelle est gravée une inscription: les héros sont humains, le devoir passe avant tout, et il ne faut jamais abandonner. J'espère sincèrement que, lorsque le projet de loi sera mis aux voix dans deux jours, tous les députés l'appuieront.

• (1200)

Le vice-président adjoint (John Nater): Le vote porte sur la motion.

Si un député participant en personne désire que la motion soit adoptée ou adoptée avec dissidence ou si un député d'un parti reconnu participant en personne désire demander un vote par appel nominal, je l'invite à se lever et à l'indiquer à la présidence.

Le député de Cariboo-Prince George a la parole.

Todd Doherty: Monsieur le Président, j'aimerais bien proposer l'adoption par consentement unanime de la Chambre, mais je demande un vote par appel nominal.

Ordres émanant du gouvernement

Le vice-président adjoint (John Nater): Conformément à l'article 93 du Règlement, le vote est reporté au mercredi 27 mai 2026, à la fin de la période prévue pour les questions orales.

* * *

[Français]

RECOURS AU RÈGLEMENT

LOI N^o 2 D'EXÉCUTION DU BUDGET DE 2025

Jean-Denis Garon (Mirabel, BQ): Monsieur le Président, j'invoque l'article 69.1 du Règlement de la Chambre des communes afin de vous demander de scinder la section 17, modifiant la Loi sur les transports au Canada, du projet de loi C-31, Loi n^o 2 portant exécution de certaines dispositions du budget.

Comme votre prédécesseur l'a rappelé dans sa décision du 30 janvier 2024, l'objectif de l'article 69.1 est de permettre à la Chambre de se prononcer distinctement sur des dispositions d'un projet de loi omnibus qui ne partagent pas un lien suffisamment étroit, que ce soit par leur nature, leur objectif ou leur intégration à une politique budgétaire cohérente. Dans sa décision, la présidence a également souligné que le critère central repose sur la capacité d'identifier un thème clair et cohérent et sur la nécessité de préserver le droit des députés de voter séparément sur des propositions législatives qui sont en réalité distinctes.

C'est précisément le cas de la section 17 du projet de loi C-31. Cette section introduit des modifications substantielles à la Loi sur les transports au Canada, notamment en ce qui concerne le traitement des plaintes dans le secteur du transport aérien. Il s'agit de mesures de nature réglementaire et structurelle qui mettent en place des mécanismes nouveaux et qui relèvent d'un champ de politique publique autonome. Premièrement, ces dispositions ne sont pas de simples mesures d'exécution budgétaire. Deuxièmement, elles ne sont pas accessoires à une mesure fiscale ou financière. Troisièmement, elles ne sont pas nécessaires au sens strict à la mise en œuvre du budget. Quatrièmement, cette mesure ne faisait même pas partie du budget en novembre 2025. Elle constitue plutôt un ensemble législatif distinct qui pourrait parfaitement faire l'objet d'un projet de loi autonome.

Comme l'a reconnu la présidence dans la décision précitée, le fait qu'une mesure apparaisse dans un projet de loi d'exécution du budget ne suffit pas à lui seul à établir le lien requis si cette mesure introduit des changements de politique publique indépendants et substantiels. De plus, dans cette même décision, le Président a insisté sur l'importance de protéger le droit des députés de se prononcer de manière éclairée et distincte sur des questions législatives qui ne sont pas intrinsèquement liées. Or le fait de regrouper ces modifications à la Loi sur les transports au Canada avec un ensemble de mesures budgétaires a pour effet de limiter la capacité de la Chambre d'examiner pleinement ces changements et de se prononcer spécifiquement sur ceux-ci.

La question que vous devez trancher est donc la suivante. Les dispositions de la section 17 partagent-elles un lien suffisamment étroit avec l'ensemble du projet de loi pour justifier un vote unique? Avec respect, j'affirme que ce n'est pas le cas. Ces dispositions portent sur un domaine de politique publique distinct, introduisent des changements substantiels et autonomes, et ne sont pas essentielles dans leur nature à l'exécution du budget.

En conséquence, je vous demande respectueusement d'exercer le pouvoir que vous confère l'article 69.1 afin d'ordonner que la sec-

tion 17 du projet de loi C-31 fasse l'objet d'un vote distinct et qu'il soit étudié au Comité permanent des transports, de l'infrastructure et des collectivités. Je vous remercie de votre attention.

Le vice-président adjoint (John Nater): Je remercie l'honorable député de son intervention.

● (1205)

[Traduction]

Je crois que la députée de Carlton Trail—Eagle Creek souhaite intervenir sur le même recours au Règlement.

Kelly Block (Sentier Carlton—Eagle Creek, PCC): Monsieur le Président, les conservateurs se réservent le droit d'intervenir ultérieurement sur ce très important recours au Règlement.

Le vice-président adjoint (John Nater): Je crois que le député de Winnipeg-Nord souhaite intervenir sur le même recours au Règlement.

L'hon. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, le gouvernement désire également intervenir sur cette question.

Le vice-président adjoint (John Nater): Je remercie les députés de leurs interventions. La présidence prendra la question en délibéré et fera rapport à la Chambre.

ORDRES ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

[Français]

LOI D'EXÉCUTION DE LA MISE À JOUR ÉCONOMIQUE DU PRINTEMPS 2026

PROJET DE LOI C-30 — MOTION D'ATTRIBUTION DE TEMPS

L'hon. Steven MacKinnon (ministre des Transports et leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.) propose:

Que, relativement au projet de loi C-30, Loi portant exécution de certaines dispositions de la mise à jour économique du printemps déposée au Parlement le 28 avril 2026, au plus un jour de séance supplémentaire soit accordé aux délibérations à l'étape de la deuxième lecture de ce projet de loi;

Que, 15 minutes avant l'expiration du temps prévu pour les ordres émanant du gouvernement au cours du jour de séance attribué pour l'étude à l'étape de la deuxième lecture de ce projet de loi, toute délibération devant la Chambre soit interrompue, s'il y a lieu aux fins de cet ordre, et, par la suite, toute question nécessaire pour disposer de cette étape soit mise aux voix immédiatement et successivement, sans plus ample débat ni amendement.

[Traduction]

Le vice-président adjoint (John Nater): La motion est recevable.

Conformément à l'article 67.1 du Règlement, il y aura maintenant une période de questions de 30 minutes. Je rappelle aux députés que la priorité est accordée aux députés de l'opposition durant cette période de 30 minutes, sans toutefois exclure les députés ministériels. Les députés doivent être brefs et ils peuvent prendre la parole plus d'une fois.

J'invite maintenant les députés qui souhaitent poser des questions à se lever ou à utiliser la fonction « main levée » pour que la présidence ait une idée du nombre de députés qui désirent participer.

Nous passons aux questions et observations. Le député de Calgary Crowfoot a la parole.

Pat Kelly (Calgary Crowfoot, PCC): Monsieur le Président, la nature du gouvernement nouvellement majoritaire apparaît maintenant au grand jour. Les libéraux vont user de leur majorité pour étouffer le débat et empêcher l'examen approfondi de leurs projets de loi. Depuis qu'ils ont déposé le projet de loi C-30, nous n'en avons débattu qu'environ trois heures.

Le ministre estime-t-il que l'on fait ainsi preuve de responsabilité parlementaire et que l'on donne aux députés de tous les partis une occasion véritable d'interroger le ministre sur son déplorable énoncé économique du printemps, où la somme astronomique prévue pour le service de la dette risque de nous paralyser pendant des années?

L'hon. François-Philippe Champagne (ministre des Finances et du Revenu national, Lib.): Monsieur le Président, je suis étonné d'entendre le langage utilisé par le député, pour qui j'ai un immense respect. J'estime qu'il devrait écouter ce que disent les Canadiens.

Le projet de loi C-30 contient d'importantes mesures. À l'extérieur de cette enceinte, le seul sujet dont les Canadiens nous parlent est l'abordabilité des prix. Le coût du logement, de l'essence et de la nourriture est le principal souci des Canadiens. Le projet de loi C-30 vise la mise en œuvre d'une mesure très importante que nous avons promise: la suspension de la taxe d'accise fédérale sur l'essence et le diesel. J'espère que les conservateurs tiendront parole et qu'ils se lèveront tous pour voter oui, qu'ils appuieront la motion, car nous devons agir dans l'intérêt des Canadiens. C'est ce que les Canadiens attendent et c'est ce que nous leur offrirons.

Tamara Jansen (Cloverdale—Langley City, PCC): Monsieur le Président, quand le gouvernement oblige le Parlement à clore le débat, les Canadiens devraient se poser une question très simple: qu'est-ce que les libéraux veulent soustraire à leur vue? Le recours à l'attribution de temps est la tentative la plus récente du gouvernement pour nuire à la transparence. Le débat est écourté, le travail d'examen minutieux est traité comme de l'obstruction, et le Parlement autorise le gouvernement à dépenser sans véritable contrôle des milliards de dollars issus des poches des contribuables. C'est devenu une habitude. Ils changent les règles en cours de partie, ils réduisent l'éclairage et ils espèrent que les Canadiens ne verront pas assez clairement le tableau indicateur pour remettre en question le résultat.

Néanmoins, la vigueur de l'économie repose sur la confiance, ce qui suppose des règles équitables, une reddition de comptes transparente et un cadre où le travail est récompensé. Sous le gouvernement libéral, les Canadiens ont l'impression de vivre un cauchemar où ils sont obligés de jouer le jeu les yeux bandés. À terme, les joueurs cessent de prendre des risques, les investisseurs cessent d'investir et les bâtisseurs cessent de construire.

Ma question est simple. Pourquoi les libéraux veulent-ils encore se soustraire au regard des caméras? Pourquoi ont-ils recours à des tactiques comme l'attribution de temps alors que la confiance des Canadiens est au plus bas? L'honnêteté et l'intégrité...

• (1210)

Le vice-président adjoint (John Nater): Le ministre des Finances a la parole.

L'hon. François-Philippe Champagne: Monsieur le Président, je suis certain que les caméras nous filment et je suis très heureux de m'adresser aux Canadiens.

Ordres émanant du gouvernement

Je vais maintenant parler d'autres mesures que les conservateurs devraient appuyer, selon moi. La section 4 de la partie 3 modifierait la Loi sur l'assurance-emploi et prolongerait, jusqu'au 7 octobre 2028, la durée de la mesure prévoyant l'augmentation du nombre maximal de semaines pour lesquelles des prestations peuvent être versées à certains travailleurs saisonniers au cours d'une période de prestations. Je suis sûr que les travailleurs saisonniers qui nous regardent aujourd'hui s'attendent à ce que l'opposition appuie les mesures qui les aideront, eux et leur famille.

De ce côté-ci de la Chambre, je peux assurer à tout le monde que mes collègues tiennent à ce que nous répondions à toutes les questions, sans que cela nous empêche pour autant d'agir dans l'intérêt des Canadiens. C'est ce que nous ferons.

[Français]

Jean-Denis Garon (Mirabel, BQ): Monsieur le Président, sans égard au contenu du projet de loi, nous savons que nous sommes aujourd'hui devant un gouvernement et devant un ministre des Finances pour qui le processus démocratique est tout simplement cosmétique. Nous les avons vus, lors de l'étude en comité sur les chauffeurs au rabais, mettre fin aux débats. Nous les avons vu mettre fin au travail des comités et décréter des huis clos. Dès qu'ils ont eu leur majorité, leur premier geste a été de décréter un huis clos.

Le ministre des Finances nous dit qu'il y a des mesures importantes là-dedans. Nous en convenons. Nous voulons bien en débattre. Nous voulons bien en discuter, bien que le gouvernement ne nous en donne pas l'occasion. Probablement que le gouvernement nous dira que ça presse et qu'on va manquer de temps pour adopter toutes ces mesures.

Dans le contexte où le gouvernement nous enfonce des projets de loi dans la gorge et met fin aux débats au Parlement, le ministre des Finances s'engage-t-il à s'assurer que son parti et son gouvernement n'ajourneront pas les travaux de la Chambre des communes avant la date limite du 18 juin pour que nous ayons tout le temps nécessaire pour débattre des projets de loi, étant donné qu'il semble si pressé?

L'hon. François-Philippe Champagne: Monsieur le Président, je remercie mon collègue pour qui j'ai énormément de respect. Je pense que les gens qui nous regardent à la maison comprennent le contexte dans lequel nous évoluons. J'arrive justement de réunions avec mes collègues du G7. Le monde est en pleine transformation. Nous devons prendre des mesures concrètes.

Par exemple, la question de l'abordabilité est vraie pour tous les Canadiens et les Canadiennes au pays. Le projet de loi C-30 permettrait justement de mettre en œuvre la mesure que nous avons annoncée visant à suspendre la taxe d'accise fédérale sur les carburants. C'est une mesure importante pour les Canadiens et les Canadiennes alors que nous entrons dans la saison estivale et que nous savons que les Canadiens voyagent d'un bout à l'autre du pays.

Je sais que mes collègues à la Chambre comprennent l'importance d'agir. Les Canadiens et les Canadiennes s'attendent à ce que nous agissions ici, à la Chambre, avec toute la rapidité à laquelle ils sont en droit de s'attendre pour des mesures qui vont les aider pendant l'été.

Ordres émanant du gouvernement

[Traduction]

L'hon. Andrew Scheer (Regina—Qu'Appelle, PCC): Monsieur le Président, la toute première chose que les libéraux ont faite quand ils ont obtenu leur majorité grâce à des ententes conclues en coulisse a été de piper les dés en leur faveur au sein des comités. Maintenant, ils veulent faire adopter un projet de loi à toute vapeur et coupent court aux débats. Or, ce projet de loi doit faire l'objet d'un examen minutieux. Après tout, c'est un projet de loi d'exécution du budget qui alourdirait la dette nationale de plusieurs milliards de dollars. Les dernières prévisions du gouvernement Trudeau pour l'exercice financier en cours tablaient sur un déficit autour de 30 milliards de dollars. Aujourd'hui, ce déficit a plus que doublé, avec 30 milliards de dollars de dette supplémentaire accumulés sur la carte de crédit nationale. Tout cela ne fait qu'aggraver l'inflation. C'est exactement la même stratégie que les libéraux appliquent depuis 11 ans: plus d'argent pour moins de biens.

Le ministre peut-il expliquer à la Chambre pourquoi il pense que les choses se passeront différemment cette fois-ci? Nous assistons exactement au même scénario. La Banque du Canada achète des obligations d'État. La masse monétaire créée, c'est-à-dire la quantité d'argent en circulation, augmente à un rythme environ deux fois supérieur à celui du PIB. Quand il y a plus de dollars pour moins de biens, cela entraîne de l'inflation, qui est la pire forme d'impôt qui soit, car les Canadiens n'ont d'autre choix que de la subir.

Le ministre peut-il nous expliquer pourquoi il pense que les choses seront différentes cette fois-ci?

L'hon. François-Philippe Champagne: Monsieur le Président, je suis très heureux de parler du déficit. En fait, le déficit prévu pour 2025-2026 est inférieur de 11 milliards de dollars à ce qui avait été prévu auparavant, et ce, grâce à la résilience de l'économie canadienne et des travailleurs canadiens. Même des organismes internationaux disent que le Canada avait la position financière la plus forte du G7. Je sais que les conservateurs ne veulent pas entendre cela, mais ce sont les faits. Ils veulent des vidéoclips. Ils devraient plutôt écouter les organismes internationaux, qui ne cherchent pas les vidéoclips et qui se contentent de présenter les faits et qui sont d'avis que le Canada a la position financière la plus solide du G7. C'est ce que disent les faits.

● (1215)

L'hon. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, je veux faire deux brèves observations. Premièrement, lorsque l'actuel chef du Parti conservateur faisait partie du gouvernement conservateur, qui était un gouvernement majoritaire, le recours à l'attribution de temps était monnaie courante. En effet, c'est un gouvernement dont faisait partie le chef du Parti conservateur qui détient le record du nombre de recours à l'attribution de temps.

Ma deuxième observation est plutôt une question à l'intention du ministre des Finances. Le gouvernement accorde beaucoup d'importance à l'accessibilité financière. Le ministre propose, dans le cadre de ce projet de loi, un train de mesures destinées à aider les Canadiens à composer avec le coût de la vie. Pourrait-il nous parler de la réduction de la taxe sur l'essence et de l'importance de l'Allocation canadienne pour l'épicerie et les besoins essentiels, deux mesures qui, je le rappelle, visent à régler le très grave problème de la cherté de la vie pour les Canadiens?

L'hon. François-Philippe Champagne: Monsieur le Président, c'est vrai que ce projet de loi, le projet de loi C-30, aiderait les Canadiens à faire face à la hausse du coût de la vie. Nous savons tous

que c'est une préoccupation majeure pour eux, partout au pays. Je me permets de souligner d'autres aspects positifs du projet de loi C-30. Il modifierait la déduction pour la mobilité de la main-d'œuvre pour les gens de métier admissibles en augmentant la limite annuelle des dépenses déductibles. Il prolongerait indéfiniment l'exonération cumulative des gains en capital réalisés sur la vente d'une entreprise à une fiducie collective des employés ou à une coopérative de travailleurs. C'est le genre de mesures que les syndicats, l'industrie et les travailleurs ont réclamées, et elles changeraient la donne. Je sais que tous les élus qui siègent à la Chambre veulent changer la donne pour les habitants de leur circonscription. Le projet de loi C-30 contient 18 mesures qui amélioreraient la vie des Canadiens. C'est pourquoi je m'attends à ce que tous les députés fassent ce qu'il faut en appuyant la motion et qu'ils se mettent au travail; du moins, je l'espère.

Elizabeth May (Saanich—Gulf Islands, PV): Monsieur le Président, dans chaque projet de loi omnibus, il y a des parties qui doivent être étudiées, sauf que quand il s'agit de projets de loi omnibus, elles le sont rarement. J'ai été la seule parmi les députés à voter contre la partie 1 du projet de loi C-5 en juin dernier. Pourquoi? La Société canadienne du cancer a communiqué avec moi pour me demander de m'opposer à la réduction des mesures qui faciliteraient la circulation entre les provinces de produits chimiques toxiques qui sont cancérigènes.

Dans le même esprit, je suis très préoccupée par le fait que la section 8 de ce projet de loi ferait augmenter la quantité de substances cancérigènes dans les aliments et l'environnement, à cause des modifications proposées à la Loi sur les produits antiparasitaires sur la base de maigres preuves ou selon moi d'une hypothèse infondée selon laquelle les aliments seraient meilleur marché si on facilitait l'accroissement des profits dans l'industrie chimique

Je demande au ministre des Finances de bien vouloir reconsidérer les modifications à la Loi sur les produits antiparasitaires. Je pourrais voter en faveur de certaines parties de ce projet de loi, mais je prie le ministre des Finances de ne pas réduire les mesures de protection de la santé en prétendant que cela ferait baisser le prix des aliments.

L'hon. François-Philippe Champagne: Monsieur le Président, j'ai énormément de respect pour ma collègue et j'écoute toujours ses commentaires.

Ce que nous faisons ce matin permettrait justement au comité d'étudier les mesures prévues dans le projet de loi. La députée verra qu'elles sont nombreuses, notamment en ce qui concerne les travailleurs saisonniers et le coût de la vie. Je sais qu'elle y est favorable, puisqu'elle a toujours défendu les droits des travailleurs.

Le projet de loi propose entre autres d'accorder une passation en charges immédiate pour les serres afin d'accroître la production alimentaire au Canada, mais aussi de diminuer la dépendance et d'améliorer la résilience du pays. Je suis convaincu que c'est là le genre de mesure qui devrait rallier tous les députés, peu importe leur affiliation politique, puisque nous devrions tous être favorables à l'idée de soutenir la production alimentaire au pays, de renforcer notre résilience et d'aider les collectivités à cultiver leurs propres aliments.

[Français]

Jean-Denis Garon: Monsieur le Président, mon collègue le ministre des Finances ne peut pas se lever en disant à quel point il respecte ses collègues et, après, ne pas répondre à leurs questions. Il ne peut pas se lever en disant qu'il respecte la Chambre des communes tout en esquivant les questions. Elle était simple, ma question, et je sais que le ministre est un homme intelligent qui est capable de la comprendre.

Il nous impose un bâillon en nous disant qu'on est pressé, qu'on manque de temps et qu'il faut que les choses avancent. Selon l'horaire officiel, la Chambre des communes siège jusqu'au 18 juin. Puisque tout presse, est-ce que le ministre des Finances peut me garantir qu'il sera ici, sur sa chaise, à débattre de projets de loi jusqu'au 18 juin? Peut-il me garantir que, une semaine ou 10 jours avant la fin des travaux, il ne sera pas parti faire sa tournée des grands-ducs partout en Europe et qu'il sera assis ici jusqu'au dernier jour à débattre des projets de loi? C'est ça, la question.

• (1220)

L'hon. François-Philippe Champagne: Monsieur le Président, j'apprécie la question de mon collègue, pour qui j'ai énormément de respect. La première responsabilité de chacun et de chacune d'entre nous est évidemment d'être un parlementaire. C'est d'être un député, c'est d'être ici pour débattre des projets de loi. Je l'ai toujours fait. Demain, je serai même devant un comité de la Chambre pendant quatre heures pour répondre aux questions de mes collègues. Je serai aussi en comité la semaine prochaine.

Ça me fait plaisir de répondre aux questions pour assurer une transparence et pour expliquer aux Canadiens et aux Canadiennes l'importance des mesures que nous avons proposées dans l'énoncé économique que nous venons présenter et dans le budget que nous avons présenté. Le premier rôle de chacun et de chacune d'entre nous, c'est d'être député.

[Traduction]

John Brassard (Barrie-Sud—Innisfil, PCC): Monsieur le Président, la majorité transactionnelle frappe à nouveau. Il n'y a pas si longtemps, les libéraux ont pris le contrôle des comités. Ils prennent maintenant le contrôle du Parlement. Je rappelle aux députés qu'il y a plus d'un an, c'est un gouvernement minoritaire qui a été porté au pouvoir, de manière à le faire répondre de ses décisions, à garantir la transparence et à assurer une surveillance. Nous voilà pourtant aujourd'hui face à un gouvernement qui accapare le pouvoir au moyen d'une motion de clôture.

À vrai dire, ce que font les libéraux, c'est réduire au silence près de 50 % des députés, dont moi-même, qui ont quelque chose à dire sur le budget, notamment sur l'augmentation de 30 milliards de dollars du déficit et la tendance à la hausse de la dette, qui pourrait atteindre 2,4 billions de dollars supplémentaires. L'énoncé économique de l'automne y contribuerait. Ils réduisent au silence non seulement ma voix, mais aussi celle de nombreux autres députés qui représentent des Canadiens craignant de devoir ramasser les morceaux de ce qu'il restera des finances publiques quand le gouvernement actuel aura fini de faire des siennes.

Est-ce que trois heures de débat reflètent réellement l'importance de cet enjeu? C'est la question que je pose au ministre des Finances.

L'hon. François-Philippe Champagne: Monsieur le Président, nous sommes à l'écoute des Canadiens.

Ordres émanant du gouvernement

Je connais très bien le député. Je suis sûr qu'il serait heureux d'annoncer à ses concitoyens que, lorsqu'il votera, il prolongera de 2 ans le plafond de 2 % sur le rajustement annuel du droit d'accise sur l'alcool en fonction de l'inflation. Il dira alors à tout le monde qu'il a soutenu le gouvernement, car les habitants de sa circonscription, les distilleries et les intervenants du secteur ont demandé cette mesure au gouvernement.

Je connais le député. C'est un homme bien, et il est conscient que nous devons être à la hauteur des défis actuels. Il se passe beaucoup de choses dans le monde, mais il y a une chose que nous pouvons faire: nous pouvons nous concentrer sur ce que nous pouvons contrôler. Or, ce que nous pouvons contrôler à la Chambre, c'est adopter ces mesures pour rendre le coût de la vie plus abordable et donner un coup de pouce aux Canadiens.

[Français]

Marilène Gill (Côte-Nord—Kawawachikamach—Nitassinan, BQ): Monsieur le Président, j'aimerais demander au ministre des Finances comment il peut se gargariser de son aide aux travailleurs? Il a parlé de travailleurs saisonniers et il y en a chez moi. Ça fait plus de 10 ans que les libéraux promettent une réforme, mais ils ne proposent pas de réforme de l'assurance-emploi. Nous leur avons proposé un projet de loi tout fait, mais ils ne l'ont pas récupéré. Ils auraient pu le présenter eux-mêmes, s'ils l'avaient souhaité. Chez nous, ce problème demeure.

Il n'y a toujours pas d'aide pour maintenir le lien d'emploi avec les entreprises qui doivent fermer leurs portes. Il y a des gens chez nous qui ont perdu leur emploi et qui se posent des questions sur leur avenir. Le gouvernement leur a refusé ça. On parle des conditions des travailleurs.

J'ajouterais que cela se passe au moment même où le gouvernement est en train de menacer les gains relatifs au Code canadien du travail. Alors, je me demande comment le gouvernement peut se vanter de travailler pour les travailleurs alors qu'il fait exactement le contraire.

L'hon. François-Philippe Champagne: Monsieur le Président, je pense que les travailleurs saisonniers vont se réjouir. Ils vont être surpris d'entendre ma collègue. J'ai beaucoup de respect pour elle, je la connais bien et elle fait un travail extraordinaire. Cependant, ce que je peux dire, c'est que quand on parle des travailleurs saisonniers, je pense que l'ensemble de mes collègues ici sont en faveur des mesures que nous présentons dans le projet de loi C-30. Ces gens-là en ont besoin parce que, si ces mesures ne sont pas prolongées, elles vont arriver à terme.

Moi, je pense que ma collègue va retourner dans sa circonscription expliquer aux travailleurs saisonniers à quel point c'est important d'appuyer le projet de loi C-30, qui va justement donner le coup de pouce dont les travailleurs saisonniers, dans son coin de pays, dans mon coin de pays, qu'ils soient en Gaspésie ou ailleurs au Québec, ont besoin. Je m'attends à ce que le Bloc québécois appuie le projet de loi C-30. C'est un projet de loi important pour nos travailleurs saisonniers.

Guillaume Deschênes-Thériault (Madawaska—Restigouche, Lib.): Monsieur le Président, depuis notre arrivée au pouvoir, nous avons investi massivement dans les infrastructures et dans le logement, et nous avons lancé notre stratégie industrielle de défense. Toutefois, pour être capables de réaliser tous ces grands chantiers, nous avons besoin de gens pour construire notre pays, nous avons besoin de gens dans les métiers spécialisés.

Ordres émanant du gouvernement

J'aimerais entendre le ministre des Finances nous parler des mesures que nous avons mises en place pour augmenter substantiellement le nombre de travailleurs dans les métiers spécialisés au Canada et nous dire pour quelle raison c'est important de faire ça en ce moment.

• (1225)

L'hon. François-Philippe Champagne: Monsieur le Président, c'est une excellente question. C'est une question importante, parce que, effectivement, ce que nous disons, c'est que nous sommes en train de faire des investissements générationnels dans les infrastructures, dans le logement, dans la compétitivité et l'innovation, ainsi que dans la défense.

C'est vrai que nous allons avoir besoin de ces jeunes travailleurs et travailleuses pour bâtir le pays ensemble. C'est pour cela que, dans l'énoncé économique du printemps, nous avons prévu des mesures exceptionnelles, et même générationnelles pour être capables d'offrir des possibilités à environ 80 000 à 100 000 jeunes qui vont nous aider à bâtir ce grand pays.

C'est une occasion générationnelle et nous répondons à cette demande de travailleurs et de travailleuses qui vont bâtir ce grand pays ensemble.

[Traduction]

Kelly Block (Sentier Carlton—Eagle Creek, PCC): Monsieur le Président, les députés libéraux tentent continuellement de convaincre les Canadiens qu'ils forment un nouveau gouvernement. Les Canadiens n'ont pourtant qu'à regarder les actions prises par le gouvernement aujourd'hui pour constater que nous avons toujours affaire au même bon vieux gouvernement, qui dépense davantage et qui restreint les débats avec des motions d'attribution de temps.

Quand le ministre et le gouvernement libéral comprendront-ils qu'ils sont ici pour servir les Canadiens et non leurs propres intérêts?

L'hon. François-Philippe Champagne: Monsieur le Président, servir les Canadiens, c'est agir en leur nom. Ce qui compte pour les Canadiens, c'est l'abordabilité. La députée devrait se lever à la Chambre et dire: « Oui, j'appuierai le gouvernement. » Pourquoi? L'énoncé économique du printemps comprend des mesures qui aident les Canadiens à faire face au coût de la vie, des mesures importantes concernant la taxe sur l'essence et sa suspension, que nous avons annoncée. La députée devrait prendre la parole pour dire que le gouvernement comprend les besoins des Canadiens, que les conservateurs mettront de côté la partisanerie, les déclarations et les extraits vidéo et qu'ils feront ce qui est juste pour les Canadiens, c'est-à-dire agir dès maintenant pour rendre la vie plus abordable.

[Français]

Maxime Blanchette-Joncas (Rimouski—La Matapédia, BQ): Monsieur le Président, le ministre des Finances nous parle d'abordabilité. Parlons-en. Il y a une crise du logement actuellement. Le gouvernement libéral, qui est au pouvoir depuis plus de 10 ans, ce qui ne date pas d'hier, a lancé une stratégie nationale du logement en 2017. Cela n'a jamais permis de répondre à la crise. Finalement, il a inventé une nouvelle « patente à gosse » pour nous endormir: Maisons Canada.

Maisons Canada prévoit la construction de 26 000 nouveaux logements. Combien en faut-il réellement? Le directeur parlementaire du budget nous dit qu'il en faut 690 000. Donc, soit le gouvernement ne sait pas compter, soit ce n'est pas une priorité. J'aimerais

que le ministre des Finances nous dise s'il va vraiment résoudre la crise du logement en matière d'abordabilité alors qu'il répond à seulement 5 % ou moins du problème.

L'hon. François-Philippe Champagne: Monsieur le Président, nous sommes tous conscients qu'un des piliers de l'abordabilité est évidemment le logement abordable. C'est pour cela que nous avons annoncé des mesures extraordinaires justement pour augmenter la construction, pour amener plus d'innovation, pour aider les gens à trouver un logement abordable. C'est parce que nous sommes très conscients qu'il s'agit d'un des piliers de l'abordabilité.

L'abordabilité est au cœur du projet de loi C-30. Je m'attends donc à ce que mes collègues du Bloc québécois, qui ont à cœur les intérêts des Québécois et des Québécoises, ainsi que de l'ensemble des Canadiens, se lèvent et disent que, oui, ils vont appuyer les Québécois; que, oui, ils vont être là pour l'abordabilité; que, oui, ils vont expliquer à leurs concitoyens à quel point il est important d'agir maintenant pour les aider et leur donner un coup de main alors qu'ils font face à des pressions rarement vues; que, oui, ils vont appuyer l'abordabilité.

[Traduction]

Pat Kelly (Calgary Crowfoot, PCC): Monsieur le Président, nous débattons d'une motion visant à mettre fin au débat sur un projet de loi d'exécution du budget après seulement trois heures. La question a été posée à plusieurs reprises au ministre, mais il n'y a pas répondu. Pense-t-il que trois heures suffisent pour débattre du projet de loi?

L'hon. François-Philippe Champagne: Monsieur le Président, j'ai répondu à cette question à plusieurs reprises. Les conservateurs n'aiment peut-être pas ma réponse, mais c'est une autre histoire. Ils devraient peut-être poser une autre question.

Ce que je peux affirmer, c'est que oui, nous allons en débattre. Oui, nous serons à la Chambre pour répondre aux questions. Oui, nous croyons à la reddition de comptes, mais nous croyons aussi aux gestes concrets. Les Canadiens exigent que leur gouvernement intervienne, que le Parlement intervienne et que nous réglions le problème de l'abordabilité. C'est une priorité.

Je sais que le député appuie la mesure qui vise à aider les travailleurs saisonniers, les dépenses immédiates pour les serres et le projet de loi C-30. Laissons la partisanerie de côté. Passons au vote et assurons-nous d'agir pour les Canadiens.

• (1230)

[Français]

Jean-Denis Garon: Monsieur le Président, je vais poser une question au ministre des Finances. Je sais qu'il n'y répondra pas parce qu'il excelle à ne pas répondre aux questions.

Nous débattons quand même d'un projet de loi qui fait 34 pages et qui comprend 52 articles. Le ministre nous dit qu'il aime débattre. Toutefois, en réduisant l'ensemble du débat à trois heures, il nous laisse 3 minutes 27 secondes de débat par article du projet de loi. Si on enlève le temps que les libéraux vont prendre à lire les feuilles écrites par le ministre ou par le Cabinet du premier ministre, qui suivent la ligne de parti, il va rester à peu près 1 minute 30 secondes aux députés du Parlement pour soumettre leurs observations sur le projet de loi.

Ordres émanant du gouvernement

J'espère que le ministre me regarde. Le ministre des Finances du Canada pense-t-il, oui ou non, que, 1 minute 30 secondes par article de projet de loi budgétaire, ça constitue un sain débat dans une démocratie, alors que son gouvernement nous dit que, son rôle générationnel dans l'histoire, c'est de défendre la démocratie?

L'hon. François-Philippe Champagne: Monsieur le Président, je connais bien ce député. C'est un député qui aime débattre et apporter sa contribution. Il va avoir l'occasion de le faire parce que, justement, le projet de loi sera étudié en comité. Je sais que, en comité, mon collègue excelle à présenter son point de vue. Je pense que, aujourd'hui, il devrait se lever en disant qu'il veut travailler, qu'il veut que le projet de loi soit renvoyé en comité et qu'il veut apporter sa contribution.

Comme je l'ai toujours fait comme parlementaire, je vais être ici pour répondre aux questions de mes collègues parlementaires, évidemment, mais il y a aussi urgence d'agir. Nous voyons ce qui se passe dans le monde et nous savons ce que nous sommes capables de contrôler, par exemple en matière d'abordabilité. C'est le temps de donner un coup de pouce aux Canadiens et aux Canadiennes.

[Traduction]

Rhonda Kirkland (Oshawa, PCC): Monsieur le Président, je trouve remarquable d'entendre le ministre des Finances dire que les Canadiens réclament une intervention alors que les travailleurs de l'automobile d'Oshawa demandent au gouvernement d'agir depuis bien plus d'un an. Ils ont cru le premier ministre quand il a déclaré, pendant la campagne électorale, qu'il était l'homme de la situation et qu'il obtiendrait un accord. Ils l'ont cru quand il a dit qu'il irait à Washington pour conclure un accord avant le 21 juillet de l'année dernière. Pourquoi croiraient-ils que le gouvernement est maintenant prêt à agir?

Le ministre écoute-t-il les députés bloquistes, conservateurs et verts quand ils dénoncent cette atteinte à la démocratie? Écoute-t-il les questions? Il prétend y répondre, mais, franchement, il ne répond pas vraiment. On lui a demandé à plusieurs reprises si trois heures suffisaient. Cela correspond à un peu plus de trois minutes par article. Est-ce suffisant pour que nous rendions des comptes aux Canadiens?

L'hon. François-Philippe Champagne: Monsieur le Président, je n'ai aucune leçon à recevoir des conservateurs en ce qui concerne le travail que nous accomplissons pour le secteur de l'automobile. Si la députée consulte ses concitoyens, elle constatera que, lorsque j'étais ministre de l'Industrie, j'ai toujours défendu les travailleurs et l'industrie de l'automobile, à l'instar du gouvernement actuel. Nous ne cesserons jamais de le faire.

En fait, nous avons déjà prévu des mesures dans le budget pour appuyer les travailleurs de l'automobile. Nous avons attiré des investissements au pays. Nous allons appuyer l'industrie et les travailleurs. Quand vient le temps de débattre, nous sommes ici pour répondre aux questions.

Nous disons que le projet de loi doit être renvoyé au comité, car il y a une chose que les habitants d'Oshawa et de tout le pays comprennent: le monde subit des changements sans précédent, et nous devons agir sur ce que nous pouvons maîtriser. Une chose que nous pouvons faire, c'est offrir aux Canadiens des mesures visant à réduire le coût de la vie lorsqu'ils en ont besoin, et c'est ce que nous allons faire.

[Français]

Maxime Blanchette-Joncas (Rimouski—La Matapédia, BQ): Monsieur le Président, dans le dernier budget et dans la mise à jour économique, le ministre des Finances s'est targué de vouloir faire du Canada un leader en matière d'innovation à l'échelle mondiale. Cependant, dans son dernier budget, il a fait des compressions de 40 millions de dollars dans le Programme d'innovation dans les collèges et la communauté. Nous lui avons rappelé ça en disant que ça n'avait pas de sens. Les libéraux disent qu'ils veulent être des leaders, mais ils font des compressions.

Finalement, dans la mise à jour économique, le ministre s'est rétracté. Il a annoncé des sommes qui, finalement, réduisent les compressions. Cependant, il y a quand même des compressions de 5 millions de dollars.

J'aimerais donc que le ministre des Finances réponde à la question suivante. Connaît-il un pays dans le monde qui veut exceller en innovation, mais qui réduit ses investissements dans les sciences et dans la recherche?

L'hon. François-Philippe Champagne: Monsieur le Président, nous avons fait des investissements dans les sciences et dans la recherche qui sont parmi les plus importants. Le Canada est un des leaders mondiaux. Prenons l'exemple de l'intelligence artificielle. Puisque c'est un député du Bloc québécois qui me pose la question, j'aimerais dire que Montréal est reconnue, comme d'autres villes au pays, comme étant l'un des centres mondiaux dans la recherche en matière d'intelligence artificielle. Ce n'est pas arrivé par hasard. C'est arrivé parce que nous sommes capables d'attirer les meilleurs chercheurs et les meilleurs talents chez nous et de les appuyer afin de nous assurer que la recherche et le développement de la technologie se font chez nous.

Nous avons toujours été là pour la recherche-développement et l'innovation. Nous allons continuer de le faire aujourd'hui comme nous l'avons toujours fait par le passé.

• (1235)

Karim Bardeesy (secrétaire parlementaire de la ministre de l'Industrie, Lib.): Monsieur le Président, comme secrétaire parlementaire de la ministre de l'Industrie, je veux saluer le ministre d'avoir fait des investissements historiques dans la science et la recherche dans le budget de 2024. Je veux saluer le projet de loi qui est à l'étude aujourd'hui.

[Traduction]

Je veux parler en particulier des fiducies collectives des employés. J'ai assisté à un événement où l'on célébrait le 25^e anniversaire de Social Capital Partners, une organisation très importante qui a été à l'avant-garde du mouvement en faveur de l'actionariat des employés au Canada. J'aimerais que le ministre nous parle de son rôle dans la promotion de l'actionariat des employés au Canada et de la façon dont le projet de loi y contribuerait.

L'hon. François-Philippe Champagne: Monsieur le Président, c'est une question très importante. Nous allons d'ailleurs prolonger indéfiniment l'exonération cumulative des gains en capital en ce qui concerne les fiducies collectives des employés. Cette mesure est saluée par de nombreuses personnes partout au pays. C'est le genre de mesure que l'on trouve dans le projet de loi C-30. Voilà pourquoi les députés de l'opposition, au-delà de l'opposition parlementaire à laquelle on peut s'attendre de leur part, devraient voir plus loin lorsqu'ils posent leurs questions.

Ordres émanant du gouvernement

Nous sommes à un moment où nous devons faire de grandes choses pour le pays et soutenir les Canadiens l'industrie et les travailleurs. C'est précisément ce que ferait le projet de loi C-30.

Steven Bonk (Souris—Moose Mountain, PCC): Monsieur le Président, nous savons que le gouvernement actuel est le moins transparent de l'histoire du Canada. Nous l'avons vu dans la manière dont les libéraux ont agi au sein des comités: ils ont mis fin au débat et fermé les caméras. Hier encore, Bob Fife, à qui nous souhaitons une bonne retraite et que nous remercions pour son excellent travail, soulignait que le parti au pouvoir n'a fait qu'affaiblir la transparence depuis son élection.

De quoi le gouvernement a-t-il si peur pour fuir le débat et refuser de consacrer au projet de loi le temps nécessaire pour le passer au peigne fin?

L'hon. François-Philippe Champagne: Monsieur le Président, comme mon collègue, je tiens moi aussi à souhaiter une bonne retraite à Bob Fife. J'ai eu la chance de lui adresser un mot. Il a beaucoup apporté au journalisme et à la démocratie au Canada, et nous saluons son travail.

En ce qui concerne la transparence, le député devrait se réjouir du renvoi du projet de loi au comité. Je suis convaincu qu'il prendra tout le temps nécessaire pour faire valoir son point de vue.

Nous répondrons aux questions, mais nous agirons aussi dans l'intérêt des Canadiens en cette période difficile.

Le vice-président adjoint (John Nater): Je dois interrompre les délibérations et mettre aux voix sur-le-champ la motion dont la Chambre est saisie.

Le vote porte sur la motion. Puis-je me dispenser de lire celle-ci?

Des voix: Non.

[*La présidence donne lecture de la motion.*]

Le vice-président adjoint (John Nater): Si un député participant en personne désire que la motion soit adoptée ou adoptée avec dissidence ou si un député d'un parti reconnu participant en personne désire demander un vote par appel nominal, je l'invite à se lever et à l'indiquer à la présidence.

John Brassard: Monsieur le Président, je demande un vote par appel nominal.

Le vice-président adjoint (John Nater): Convoquez les députés.

● (1320)

[*Français*]

(La motion, mise aux voix, est adoptée par le vote suivant:)

(*Vote n° 120*)

POUR

Députés

Acan	Al Soud
Ali	Alty
Anand	Anandasangaree
Auguste	Bains
Baker	Bardeesy
Battiste	Beech
Begum	Belanger (Desnethé—Mississippi—Churchill River)
Bendayan	Bittle
Blois	Brière
Carney	Carr
Casey	Chagger

Champagne	Chang
Chartrand	Chatel
Chen	Chenette
Chi	Church
Clark	Connors
Cormier	Coteau
Dabrusin	Dandurand
Danko	d'Entremont
Deschênes-Thériault	Desrochers
Dhaliwal	Dhillon
Diab	Duclos
Duguid	Dzerowicz
Earle	Ehsassi
El-Khoury	Erskine-Smith
Eyolfson	Fancy
Fanjoy	Fergus
Fisher	Fonseca
Fortier	Fragiskatos
Fraser	Fry
Fuhr	Gaheer
Gainey	Gasparro
Gerretsen	Gladu
Gould	Grant
Greaves	Guay
Guilbeault	Hajdu
Hanley	Harrison
Hepfner	Hirtle
Hodgson	Hogan
Housefather	Hussen
Iacono	Idlout
Jaczek	Jeneroux
Joly	Joseph
Kayabaga	Kelloway
Khalid	Klassen
Koutrakis	Lalonde
Lambropoulos	Lamoureux
Lapointe (Rivière-des-Mille-Îles)	Lapointe (Sudbury)
Lattanzio	Lauzon
Lavack	Lavoie
LeBlanc	Leitão
Lightbound	Long
Louis (Kitchener—Conestoga)	Ma
MacDonald (Malpeque)	MacDonald (Cardigan)
MacKinnon (Gatineau)	Malette (Bay of Quinte)
Maloney	Martin
McGuinty	McKelvie
McKinnon (Coquitlam—Port Coquitlam)	McKnight
McLean (Esquimalt—Saanich—Sooke)	Ménard
Mendès	Michel
Miedema	Mingarelli
Morrissey	Myles
Naqvi	Nathan
Nguyen	Noormohamed
Ntumba	Oliphant
Olszewski	O'Rourke
Osborne	Petitpas Taylor
Powlowski	Provost
Ramsay	Rana
Robertson	Rochefort
Romanado	Royer
Sahota	Saini
Sarai	Sari
Sawatzky	Schieffe
Sgro	Sheehan
Sidhu (Brampton East)	Sidhu (Brampton South)
Sodhi	Solomon
Sousa	St-Pierre
Sudds	Tesser Derksen
Thompson	Turnbull
Valdez	van Koeverden
Vandenbeld	Villeneuve

Ordres émanant du gouvernement

Watchorn
Wilkinson
Zahid
Zuberi — 171

Weiler
Yip
Zerucelli

Richards
Rood
Rowe
Savard-Tremblay
Schmale
Shiple
Small
Ste-Marie
Strahl
Stubbs
Thomas
Tolmie
Van Popta
Viersen
Wagantall
Waugh
Zimmer — 167

Roberts
Ross
Ruff
Scheer
Seeback
Simard
Steinley
Stevenson
Strauss
Thériault
Tochor
Uppal
Vien
Vis
Warkentin
Williamson

CONTRE

Députés

Aboultaif
Albas
Anderson
Arnold
Baber
Baldinelli
Barrett
Beaulieu
Berthold
Bezan
Blanchette-Joncas
Bonin
Borrelli
Bragdon
Brock
Calkins
Chambers
Chong
Cody
Dalton
Davidson
Dawson
Deltell
Deschênes
Doherty
Duncan
Falk (Battlefords—Lloydminster—Meadow Lake)
Fortin
Garon
Gazan
Genius
Gill (Brampton West)
Gill (Windsor West)
Gill (Abbotsford—South Langley)
Goodridge
Groleau
Gunn
Hardy
Hoback
Jackson
Jivani
Kelly
Kibble
Kmiec
Kram
Kronis
Kusie
Lake
Larouche
Lawton
Lemire
Lewis (Essex)
Lloyd
Mahal
Malette (Kapusking—Timmins—Mushkegowuk)
Martel
Mazier
McKenzie
McPherson
Menegakis
Morin
Motz
Nater
Patzner
Perron
Redekopp
Rempel Garner
Aitchison
Allison
Anstey
Au
Bailey
Barlow
Barsalou-Duval
Bélanger (Sudbury East—Manitoulin—Nickel Belt)
Bexte
Blanchet
Block
Bonk
Boulerice
Brassard
Brunelle-Duceppe
Caputo
Champoux
Cobena
Cooper
Dancho
Davies (Niagara South)
DeBellefeuille
DeRidder
Diotte
Dowdall
Epp
Falk (Provencher)
Gallant
Gaudreau
Généreux
Gill (Calgary Skyview)
Gill (Calgary McKnight)
Gill (Côte-Nord—Kawawachikamach—Nitassinan)
Godin
Gourde
Guglielmin
Hallan
Ho
Holman
Jansen
Johns
Khanna
Kirkland
Konanz
Kramp-Neuman
Kuruc
Kwan
Lantsman
Lawrence
Lefebvre
Leslie
Lewis (Haldimand—Norfolk)
Lobb
Majumdar
Mantle
May
McCauley
McLean (Calgary Centre)
Melillo
Moore
Morrison
Muys
Normandin
Paul-Hus
Poilievre
Reid
Reynolds

PAIRÉS

Députés

Miller
Plamondon — 2

Le Président: Je déclare la motion adoptée.

[Traduction]

Je signale à la Chambre qu'en raison des délibérations sur la motion d'attribution de temps, l'étude des ordres émanant du gouvernement sera prolongée de 30 minutes.

DEUXIÈME LECTURE

La Chambre reprend l'étude, interrompue le 6 mai, de la motion portant que le projet de loi C-30, Loi portant exécution de certaines dispositions de la mise à jour économique du printemps déposée au Parlement le 28 avril 2026, soit lu pour la deuxième fois et renvoyé à un comité.

L'hon. Judy A. Sgro (Humber River—Black Creek, Lib.): Monsieur le Président, je partagerai mon temps de parole avec la députée de Spadina—Harbourfront.

C'est la première fois que j'ai l'occasion de parler du projet de loi C-30, et je suis heureuse de pouvoir parler de la façon dont nous allons faire avancer notre grand pays. Je suis très fière de prendre la parole aujourd'hui pour appuyer la mise à jour économique du printemps du gouvernement, une mise à jour fondée sur le réalisme, sur la responsabilité et, surtout, sur ce que vivent de nombreux Canadiens.

Ce document reconnaît que, même si les forces mondiales demeurent incertaines, le Canada choisit de montrer la voie avec détermination et conviction. Il montre que nous investissons là où ça compte le plus: dans les personnes, les collectivités et la résilience économique à long terme. Ce financement soutient les interventions de première ligne qui privilégient la sécurité, la dignité et la coordination avec les partenaires municipaux et communautaires. Il reflète le fait que la lutte contre l'itinérance nécessite un leadership constant de la part du gouvernement fédéral, et non des solutions temporaires, et il permet de veiller à ce que les collectivités ne soient pas laissées à elles-mêmes.

Ordres émanant du gouvernement

Les habitants de Humber River—Black Creek sont fiers de la diversité qui définit nos quartiers, mais ils savent que l'augmentation des actes motivés par la haine est réelle et extrêmement grave. Ces actes minent le sentiment de sécurité et d'appartenance. C'est pourquoi il est important de continuer à investir dans le Programme pour la sécurité communautaire du Canada. Renforcer la sécurité des lieux de culte, des centres communautaires et des institutions culturelles n'est pas une question de peur, mais vise à garantir que chaque Canadien se sente en sécurité pour participer pleinement à la vie publique.

La force économique et la cohésion sociale vont de pair. L'une ne va pas sans l'autre.

Ma collectivité repose sur ses travailleurs, dont beaucoup travaillent dans des petites et moyennes entreprises, des entreprises familiales et des coopératives. La décision annoncée dans la mise à jour économique du printemps de rendre permanente l'exonération fiscale pour les fiducies collectives des employés est une mesure pratique et tournée vers l'avenir. Elle aiderait les travailleurs à acquérir une part des entreprises qu'ils ont aidé à bâtir, soutiendrait la planification de la relève des entrepreneurs locaux et préserverait les emplois au sein de collectivités comme Humber River—Black Creek, au lieu qu'ils soient bradés ou vidés de leur substance. C'est une politique économique qui récompense le travail, la loyauté et la prospérité commune.

Les mesures d'abordabilité sont particulièrement utiles pour les étudiants et les jeunes en ce moment. De nombreuses familles de ma circonscription comptent sur l'aide fédérale aux étudiants pour rendre l'éducation possible. C'est pourquoi il est si important de prolonger l'augmentation des bourses d'études canadiennes et des prêts d'études canadiens sans intérêt pour l'année scolaire 2026-2027. En Ontario, environ 400 000 étudiants bénéficieraient de ces programmes. Il s'agit de garder les portes ouvertes afin que l'éducation postsecondaire demeure une voie d'accès à des possibilités, et non un obstacle ou une dette.

La croissance économique n'a de sens que si elle améliore la vie quotidienne. Les investissements réalisés dans le cadre de programmes comme le Fonds pour bâtir des collectivités fortes montrent que les infrastructures communautaires, les centres de loisirs, les parcs et les espaces publics sont essentiels pour que tous puissent vivre dans des quartiers sains. Ces investissements soutiennent les jeunes, les familles, les aînés et les nouveaux arrivants. Ils créent des lieux sûrs où se réunir, rester actifs et tisser des liens. Dans des collectivités comme la mienne, c'est ainsi que les possibilités se concrétisent.

Je tiens également à souligner le renouvellement du soutien accordé au Programme communautaire des bénévoles en matière d'impôt. Uniquement en Ontario, plus de 330 000 déclarations ont été produites l'an dernier grâce aux comptoirs locaux qui aident gratuitement les personnes à revenu modeste à accéder aux prestations auxquelles elles ont droit. Pendant quatre samedis consécutifs, les membres de mon bureau de circonscription, en collaboration avec des bénévoles et des agents communautaires, ont rempli bien plus de 800 formulaires de déclaration de revenus pour de nombreux habitants de ma circonscription. Grâce au renouvellement et à l'élargissement de ce programme, les aînés, les nouveaux arrivants, les étudiants et les familles à faible revenu de Humber River—Black Creek peuvent facilement accéder à des mesures de soutien essentielles.

La mise à jour économique du printemps est aussi tournée vers l'avenir. Le Sommet canadien de l'investissement, qui aura lieu à Toronto, renforcera la position de l'Ontario et du Canada en tant que destinations mondiales pour les investissements destinés à la fabrication de pointe, aux infrastructures, à l'énergie propre et à l'intelligence artificielle. C'est une façon de tirer parti de nos forces pour créer des emplois et favoriser la diversification des échanges commerciaux dans un contexte où la résilience est plus importante que jamais.

● (1325)

Par ailleurs, le Canada maintient sa discipline financière. Le déficit s'est en partie résorbé et les investissements sont très ciblés. Ce n'est pas du saupoudrage. Les emprunts visent à renforcer les capacités, et non à camoufler des problèmes.

La mise à jour économique du printemps illustre cette idée simple, mais forte, selon laquelle il faut évaluer les politiques économiques d'après les impacts concrets qu'elles ont sur la vie des gens. Dans des collectivités comme Humber River—Black Creek, cela se traduit par des collectivités plus sûres, du soutien pour les étudiants et les travailleurs, de l'aide pour les familles qui ont du mal à joindre les deux bouts et des investissements qui renforcent les quartiers et créent des possibilités. C'est pourquoi je suis si fière d'appuyer cette mise à jour économique et que je crois qu'elle mérite l'appui de tous les députés. Elle contribuera à faire avancer le Canada, les entreprises et de nombreuses collectivités comme Humber River afin d'offrir plus de possibilités aux nombreuses personnes qui éprouvent actuellement des difficultés et qui, de toute évidence, auront de bien meilleures conditions.

Je suis heureuse d'avoir eu l'occasion d'aborder cette question aujourd'hui. J'ai hâte que ce projet de loi soit adopté à la Chambre et renvoyé au comité, avant de revenir à la Chambre et de passer au Sénat.

● (1330)

Randy Hoback (Prince Albert, PCC): Monsieur le Président, j'ai déjà travaillé avec ma collègue au sein du comité du commerce international, et je sais qu'elle comprend bien les enjeux commerciaux et l'importance pour les produits canadiens d'accéder au marché mondial.

Ce qui me dérange dans son discours, c'est qu'elle a parlé de l'importance du commerce international, mais qu'elle a omis de dire que, si nous ne parvenons pas à acheminer les produits vers les marchés, nous ne pourrions pas obtenir les résultats que nous souhaitons. Les installations portuaires canadiennes arrivent en queue de peloton, tandis que notre réseau ferroviaire n'est pas fiable. C'est un des problèmes du Canada: ses infrastructures ne sont tout simplement pas à la hauteur.

Selon la députée, comment le budget peut-il favoriser la croissance s'il ne règle pas les problèmes liés aux ports du pays?

L'hon. Judy A. Sgro: Monsieur le Président, le député a également siégé au comité du commerce international pendant de nombreuses années. Nous avons eu l'occasion de travailler ensemble et nous avons à cœur des enjeux semblables.

Nous examinons les investissements dans les infrastructures et les travaux de modernisation qui s'imposent dans les ports. J'ai lu ce matin un article sur la nécessité de remplacer deux ponts qui mènent au port de Vancouver sans quoi il sera impossible d'y acheminer la moindre marchandise depuis cette rive.

Je pense que les investissements que nous réalisons permettront d'améliorer ces points d'accès. Le député a tout à fait raison: si nous n'avons pas accès aux ports, comment allons-nous y acheminer nos différentes marchandises? Je pense que tout cela fait partie du plan d'avenir qui permettra d'améliorer la situation.

[Français]

Maxime Blanchette-Joncas (Rimouski—La Matapédia, BQ): Monsieur le Président, dans son discours, ma collègue a parlé de l'importance de l'abordabilité dans la mise à jour économique. Dans la mise à jour économique, on parle de la nouvelle créature qui a été annoncée par le gouvernement, soit Maisons Canada. Le gouvernement prévoit de construire 26 000 nouveaux logements dans les prochaines années, mais les besoins sont beaucoup plus élevés. Le directeur parlementaire du budget nous a dit qu'il fallait en construire 690 000.

Alors, j'aimerais vraiment que ma collègue m'explique ce qui suit. On ne répond même pas à 5 % des besoins. Selon elle, est-ce que c'est vraiment ça, prendre soin des gens relativement à l'abordabilité et à l'accessibilité en matière de logement?

[Traduction]

L'hon. Judy A. Sgro: Monsieur le Président, je sais que, comme nous tous, le député a à cœur de multiplier l'offre de logements, en collaborant avec des promoteurs privés, en exploitant les nombreux terrains appartenant aux différentes municipalités et provinces, et en unissant nos forces.

Je suis persuadée que nous construirons beaucoup plus de logements que le petit nombre qu'il a mentionné. Les besoins sont énormes. Nous en sommes tous conscients. Chacun de nous met tout en œuvre pour faire avancer les choses aussi vite que possible.

L'hon. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, je veux revenir sur le sujet du commerce.

Le député conservateur mentionne les ports. Au cours de la dernière année, sous la gouverne du premier ministre, nous avons fait des investissements considérables dans de grands projets, notamment au port de Montréal. C'est l'un des grands projets.

Le député a aussi parlé de quelque chose qui revêt une très grande importance pour le Manitoba, à savoir le port de Churchill. Pour la première fois depuis des générations, on observe un grand optimisme quant à l'avenir du port de Churchill. Les investissements de cette nature sont formidables pour la province, mais aussi, à l'instar du port de Montréal, bénéfiques pour le Canada.

Selon la députée, à quel point est-il important de continuer à considérer de grands projets et à investir dans les infrastructures du Canada?

L'hon. Judy A. Sgro: Monsieur le Président, je suis heureuse de voir que mon collègue se sent mieux et qu'il a repris ses activités normales à la Chambre.

Il est intéressant qu'il mentionne le port de Churchill. Une ancienne députée néo-démocrate parlait beaucoup de ce port. C'est pour cela que, maintenant que le député en parle, je suis si au courant.

Le projet coûtera cher, mais d'énormes possibilités s'offriront à nous si nous développons le port. Nous avons l'occasion de faire avancer de nombreuses initiatives grâce au Bureau des grands projets. J'ai eu l'occasion, avec le comité du commerce, de me rendre

Ordres émanant du gouvernement

au Brésil et en Argentine pour parler de l'accord de libre-échange avec la région du Mercosur, que nous espérons signer d'ici l'été. Les investissements que nous réalisons dans les grands projets d'infrastructure nous offrent la possibilité d'accélérer considérablement le transport des marchandises et des produits agricoles. J'ai hâte que cette initiative soit menée à bien.

• (1335)

Chi Nguyen (Spadina—Harbourfront, Lib.): Monsieur le Président, les Canadiens vivent une période vraiment incertaine. Les familles subissent des pressions liées à la hausse des coûts, les collectivités s'inquiètent de l'instabilité économique et les gens veulent avoir l'assurance que le gouvernement est là pour les soutenir et qu'il est prêt à intervenir et à investir dans l'avenir de notre pays. Dans ce genre de situation, nous ne pouvons pas nous permettre de laisser tomber les villes. Nous devons investir dans les villes. C'est exactement ce que fait le gouvernement.

Les 23 députés libéraux de Toronto sont d'ardents défenseurs de cette ville parce que nous comprenons à quel point Toronto est importante pour l'avenir économique et culturel du Canada, et notre bilan en témoigne. Nous avons réalisé des investissements fédéraux historiques dans le transport en commun, le logement, les infrastructures et la revitalisation du secteur riverain, y compris plus de 40 millions de dollars pour le Harbourfront Centre, et un partenariat tripartite entre le gouvernement fédéral, le gouvernement de l'Ontario et la Ville de Toronto qui prévoit 1 milliard de dollars pour le projet de transport en commun du secteur riverain de l'Est. Ce sont des investissements dans les moyens de transport que les gens utilisent dans la ville où ils habitent, dans ce qui contribue à relier les collectivités et dans ce qui aide les familles à continuer de se bâtir un avenir à Toronto.

Avec l'énoncé économique du printemps et le budget de 2025, le gouvernement continue de réaliser des investissements ciblés qui renforcent les collectivités, soutiennent l'économie locale et aident les Canadiens à naviguer dans une économie mondiale hautement concurrentielle et incertaine en leur offrant une grande stabilité et de nombreuses possibilités. Au cours des derniers mois, j'ai passé beaucoup de temps dans des centres communautaires, des salles de réunion, des petites entreprises, des gymnases scolaires et sur le pas de la porte des résidents de Spadina—Harbourfront. Peu importe où la conversation commence, elle revient presque toujours au même sujet: les gens s'inquiètent de savoir si la vie en ville commence à être hors de portée des Canadiens ordinaires.

Il y a quelques semaines, j'ai discuté avec une jeune femme de ma circonscription qui souhaite se bâtir un avenir ici. Elle m'a confié avoir fait tout ce qu'on lui a dit de faire. Elle a travaillé fort, fait des études, bâti une carrière et pris soin de sa famille, mais elle ne peut imaginer devenir un jour propriétaire d'une maison dans la ville où elle a grandi. Elle m'a dit qu'elle ne convoitait pas le luxe, mais qu'elle aspirait simplement à la stabilité. Ce sentiment trouve un écho chez de nombreux Canadiens en ce moment. Les gens ne demandent pas de miracles. Ils demandent simplement une chance équitable d'améliorer leur vie.

Ordres émanant du gouvernement

Dans une ville comme Toronto, la pression est omniprésente. On la voit chez l'étudiant qui cumule deux emplois tout en poursuivant ses études, chez le parent contraint de choisir entre payer la garde-rie ou le loyer, chez les aînés dont le revenu fixe ne suffit plus, et chez les jeunes professionnels qui ont fait tout ce qu'il fallait, mais pour qui la stabilité semble toujours hors de portée. Les gens veulent avoir l'assurance que s'ils travaillent fort, ils auront les moyens de s'acheter une maison, d'élever une famille, d'avoir un emploi bien rémunéré et de rester là où ils se sentent chez eux.

Renforcer l'économie exige beaucoup de travail, mais ne devrait jamais se faire au détriment des Canadiens. Aujourd'hui plus que jamais, ils ont besoin de notre soutien. Le gouvernement est déterminé à bâtir une économie forte et résiliente qui protège la sécurité financière de la population et qui ne laisse personne de côté. Voilà pourquoi les mesures prévues dans l'énoncé économique du printemps sont importantes.

Des propriétaires de petites entreprises de Spadina—Harbourfront me disent également qu'ils essaient de rester ouverts malgré les coûts d'exploitation de plus en plus élevés, la difficulté à trouver du personnel et le climat d'incertitude économique. Qu'il s'agisse d'un endroit comme le café Ivy sur Queens Quay ou d'un exploitant de camion-restaurant au Street Eats de Sugar Beach, les entreprises locales sont le moteur de nos collectivités. Lorsque nous investissons dans le transport en commun, les infrastructures publiques, le tourisme, le logement, les arts et la culture, ainsi que dans des espaces publics dynamiques, nous investissons également dans les économies locales dont ces entreprises dépendent chaque jour.

Nous savons que pour résoudre la crise du logement, nous devons bâtir différemment et plus rapidement. Voilà pourquoi les investissements dans les logements modulaires et les logements préfabriqués sont si importants. Les Canadiens ne veulent pas d'interminables débats sur le logement; ils veulent que des logements soient construits. Le gouvernement accélérera le versement de plus de 7 milliards de dollars en prêts à faible taux d'intérêt au titre du Programme de prêts pour la construction d'appartements afin d'aider à bâtir jusqu'à 16 500 nouveaux logements locatifs. Cela pourrait inclure des projets majeurs dans le secteur riverain et au centre-ville, comme le projet Quayside, ce qui contribuera à offrir de nouveaux logements là où les besoins se font le plus sentir. Dans une collectivité comme Spadina—Harbourfront, où la densité est élevée et où 57 % des résidents sont locataires, cet investissement améliorera considérablement la situation en aidant plus de gens à trouver un logement abordable.

Le gouvernement a également lancé le Fonds pour bâtir des collectivités fortes, un investissement de 51 milliards de dollars pour améliorer les infrastructures et la qualité de vie dans les collectivités partout au Canada. Nous allons au-delà du béton et de la construction pour bâtir des communautés où les gens ont vraiment un sentiment d'appartenance. Dans ma circonscription, on en constate les effets tous les jours dans des endroits comme le centre Harbourfront. Ces endroits sont devenus des points de rassemblement pour les Torontois, où les familles fréquentent des festivals, où les jeunes pratiquent des sports et des loisirs, où les artistes montrent leurs œuvres et où les habitants renouent avec l'espace public le long du secteur riverain de Toronto.

La semaine dernière, j'ai eu le plaisir d'accompagner le secrétaire d'État (Sports) au centre Harbourfront pour inaugurer l'un des 25 projets de miniterrains de soccer communautaires qui seront aménagés au Canada et dont l'objectif consiste à inciter les enfants

et les jeunes à pratiquer un sport. Voir les enfants se précipiter aussitôt sur le miniterrain et les voisins faire connaissance les uns avec les autres nous a rappelé que les investissements dans l'espace communautaire transforment réellement la vie quotidienne des gens. Ce projet s'appuie sur les investissements décrits dans l'énoncé économique du printemps, dont 660 millions de dollars sur cinq ans et un financement continu pour favoriser le sport communautaire et pour offrir aux Canadiens, en particulier les enfants et les jeunes, davantage d'occasions de pratiquer un sport, de tisser des liens et de s'épanouir.

● (1340)

Pour de nombreux habitants du centre-ville de Toronto, les espaces publics sont très importants, car ce n'est pas tout le monde qui a accès à une cour arrière, à des espaces verts ou même à un endroit où se réunir avec sa famille et ses amis. C'est pourquoi des espaces comme le parc Bathurst Quay Common, les îles de Toronto, le parc Love, la plage Sugar, Fort York, le parc Little Norway, le parc Ireland, le parc Coronation, le parc Trillium, le parc Canoe Landing et le Bentway sont si importants. Ce sont des endroits où les gens développent des liens communautaires, où les enfants jouent, où les familles se réunissent, où des événements culturels ont lieu et où les résidents renouent avec la ville et le secteur riverain qui les entourent.

Ces espaces sont également des atouts économiques et touristiques importants pour Toronto. Les infrastructures publiques bien pensées attirent les visiteurs, appuient les entreprises locales, encouragent les investissements et contribuent au dynamisme du centre-ville. À mesure que Toronto continuera de croître, il deviendra de plus en plus important de protéger ces espaces publics et d'y investir, non seulement pour le tourisme et le développement économique, mais aussi pour la qualité de vie et le sentiment d'appartenance des habitants à leur communauté.

Je veux parler tout particulièrement du Bentway, car c'est un excellent exemple de ce à quoi l'infrastructure publique peut ressembler quand on investit dans un espace communautaire avec un objectif en tête. Cet espace autrefois sous-utilisé sous l'autoroute Gardiner a été transformé en un pôle artistique, culturel, récréatif et communautaire qui attire les résidents et les visiteurs 12 mois par année. Aujourd'hui, le Bentway est un endroit où les gens vont patiner l'hiver, admirer des œuvres d'art contemporain et rencontrer voisins et amis. Des espaces comme celui-là incitent les gens à rester plus longtemps, à explorer différentes parties du secteur riverain, à soutenir les entreprises locales et à tisser des liens plus profonds et enrichissants avec Toronto.

Les transports en commun ne sont pas un luxe. Ils ont une incidence sur la qualité de vie des gens et sur la capacité d'un parent de rentrer à la maison à temps pour voir ses enfants avant qu'ils n'aillent se coucher. Les transports en commun facilitent l'accès à l'emploi, à l'éducation, aux soins de santé et aux opportunités. C'est en les dotant de réseaux de transport en commun solides que nous rendons les villes du pays plus abordables, plus accessibles et plus agréables. C'est pourquoi notre gouvernement continue d'investir dans des projets de transport en commun essentiels, comme la ligne Ontario. Une fois achevée, cette ligne comptera cinq stations dans la circonscription de Spadina—Harbourfront: Exhibition, King West, Chinatown, Osgoode et Queen. Nous travaillons également en collaboration avec la province et la Ville de Toronto pour financer conjointement le projet de transport en commun du secteur riverain de l'Est, car la construction de réseaux de transport en commun nécessite une collaboration entre tous les pouvoirs publics. Ces projets sont essentiels pour relier notre région et permettre aux résidents de Spadina—Harbourfront et des environs de se rendre à leur travail, de rejoindre leur famille et de rentrer chez eux.

Le secteur touristique de Toronto a accueilli plus de 28 millions de visiteurs, qui ont dépensé 9 milliards de dollars dans notre ville. À l'approche de la Coupe du monde de la FIFA 2026, Toronto, et en particulier Spadina—Harbourfront, accueillera encore plus de visiteurs. En effet, les six matchs de l'Ontario se dérouleront tous sur le secteur riverain animé de Spadina—Harbourfront.

Toronto est fière d'avoir accueilli de nombreux événements sportifs internationaux, y compris la Coupe du monde U-20 de la FIFA de 2007 et les Jeux panaméricains de 2015. Spadina—Harbourfront compte certaines des destinations, des installations sportives et des salles de spectacles les plus connues du Canada, comme le Centre Rogers, le SkyDome, l'amphithéâtre Scotiabank, la Tour CN, la gare Union, notre secteur riverain et le quartier financier de Toronto. On y trouve également des équipes et des événements qui attirent chaque année des millions de personnes dans notre ville, dont les Blue Jays de Toronto, les Raptors, le Toronto FC, les Maple Leafs et le Tempo de Toronto.

Toronto est devenue l'une des grandes villes sportives et culturelles du monde, et l'activité économique ainsi générée est importante pour le Canada. C'est pourquoi le gouvernement investira 755 millions de dollars sur 5 ans et 118 millions de dollars par la suite pour soutenir l'écosystème sportif du Canada et nous rendre mieux à même d'accueillir de grands événements internationaux.

En matière de croissance économique, le Canada compte sur la vigueur des économies régionales. Les secteurs d'aménagement commercial de Toronto, y compris celui du secteur riverain, jouent un rôle important à ce chapitre. Le secteur d'aménagement commercial du secteur riverain réunit en effet des entreprises, des partenaires touristiques, des institutions culturelles et des organismes communautaires pour mieux positionner le secteur riverain de Toronto en tant que lieu de villégiature quatre saisons pour les résidents et les visiteurs. Il contribue ainsi à la croissance économique de l'ensemble de notre ville, en s'appuyant sur les investissements fédéraux soutenus au fil des décennies dans le secteur riverain et les infrastructures publiques de Toronto.

Les 23 députés libéraux de Toronto défendent leur ville avec passion, car nous sommes conscients de son importance pour l'avenir économique du Canada. Notre bilan est le reflet de cet engagement: des investissements historiques dans le transport en commun, le lo-

Ordres émanant du gouvernement

gement, les arts et la culture, les infrastructures et la revitalisation du secteur riverain.

L'énoncé économique du printemps est le reflet de l'avenir que nous voulons bâtir ensemble. Avec le budget de 2025 et l'énoncé économique du printemps, nous continuons de faire des investissements ciblés qui renforcent les collectivités, qui soutiennent les économies locales, qui attirent les capitaux étrangers et qui permettent aux villes comme Toronto de continuer à grandir et à rayonner.

• (1345)

L'hon. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, je me rallie à bon nombre des propos tenus par ma collègue. Voici une chose que nous devons absolument comprendre, selon moi. Elle a parlé de bâtir une économie forte et résiliente qui profite à tous les Canadiens. C'est ce que nous voulons.

On a parlé plus tôt de l'importance du commerce. Le commerce est vital pour notre pays. Si je ne m'abuse, nous représentons 0,5 % de la population mondiale, mais nous contribuons au commerce mondial à hauteur de 2,5 %. Le secteur manufacturier de l'Ontario n'a pas d'égal au pays.

La députée peut-elle nous dire ce qu'elle pense de l'importance de diversifier nos relations commerciales pour bâtir une économie plus forte et plus résiliente?

Chi Nguyen: Monsieur le Président, je remercie mon collègue pour cette excellente question sur notre conception de la diversification de l'économie en cette période particulièrement difficile. La chambre de commerce de la région de Toronto, une organisation remarquable, est établie dans ma circonscription, Spadina—Harbourfront. Elle mène actuellement un travail déterminant au sein de l'écosystème pour aider les entreprises, petites et grandes, à s'adapter afin qu'elles soient prêtes lorsqu'il sera question de se conformer à l'Accord Canada—États-Unis—Mexique. Cela fait partie des efforts déployés dans ma circonscription pour assurer la croissance économique et soutenir les petites entreprises de Toronto.

Randy Hoback (Prince Albert, PCC): Monsieur le Président, compte tenu de la région d'où vient la députée et de l'endroit où elle réside, je m'interroge sur la privatisation des aéroports, en particulier celle de l'Aéroport Billy Bishop, dont on propose aussi d'allonger la piste. Quelle est la position du Parti libéral concernant le prolongement de la piste de l'Aéroport Billy Bishop et l'éventuelle privatisation?

Chi Nguyen: Monsieur le Président, c'est certainement un sujet brûlant dans nos collectivités. J'ai récemment organisé un certain nombre d'assemblées publiques et je me suis entretenue avec des résidents. Pour l'instant, j'avoue ne pas avoir vu le plan d'expansion et je ne peux pas avancer d'hypothèses sans connaître les détails du projet, mais je sais que nous réfléchissons actuellement à la manière de renforcer l'économie et de la stimuler. Cependant, je tiens vraiment à parler des usages remarquables qui sont faits, dans le secteur riverain, de tout un éventail d'aménagements, notamment nos institutions, ce qui est essentiel pour concilier ces différents usages.

Ordres émanant du gouvernement

[Français]

Maxime Blanchette-Joncas (Rimouski—La Matapédia, BQ): Monsieur le Président, ma collègue nous a parlé de l'importance de Toronto, qui reçoit un grand nombre de visiteurs. Elle a parlé de 28 millions de dollars par année. Cependant, le problème à Toronto, outre la crise du logement, c'est la crise de la mobilité.

Les gens ne sont même plus capables de s'acheter des logements en plein centre-ville. Ils doivent aller dans les banlieues, mais le gouvernement fédéral, lui, dans le dernier budget, a coupé 5 milliards de dollars dans le Fonds pour le transport en commun du Canada. De plus, dans la dernière mise à jour économique, les 3 milliards de dollars qui étaient investis ne sont maintenant plus réservés au Fonds pour le transport en commun, mais sont plutôt inclus dans l'enveloppe pour les infrastructures en général.

J'aimerais que ma collègue nous dise franchement, au bénéfice des gens qu'elle représente, si elle pense vraiment que son gouvernement aide le transport collectif quand il coupe des montants et qu'il réaffecte à des infrastructures générales les sommes réservées au transport collectif.

[Traduction]

Chi Nguyen: Monsieur le Président, je crois que le gouvernement agit là où il est le mieux placé pour le faire. Nous pouvons investir les capitaux nécessaires à la réalisation de projets d'envergure. J'ai parlé de la ligne de transport en commun du secteur riverain de l'est. C'est un projet que j'ai très hâte de voir se concrétiser. Il se fait attendre depuis des années. Dans le cadre de ces travaux, notre rôle en tant que gouvernement fédéral est de collaborer avec les autres pouvoirs publics de manière à investir dans les services de transport en commun dont nous avons besoin et dans leur construction.

L'hon. Kevin Lamoureux: Monsieur le Président, j'aimerais connaître l'avis de la députée à l'égard des mesures que prend le gouvernement relativement au coût de la vie, notamment les réductions de taxe et l'Allocation canadienne pour l'épicerie et les besoins essentiels. Que pense-t-elle du coût de la vie?

Chi Nguyen: Monsieur le Président, l'un des aspects de l'Allocation canadienne pour l'épicerie et les besoins essentiels qui me plaît particulièrement, d'un point de vue stratégique, c'est le dialogue qui l'accompagne sur une stratégie alimentaire nationale. Ainsi, il ne s'agit pas strictement de répondre aux besoins immédiats, mais aussi de réfléchir à la manière d'investir dans un système alimentaire qui fonctionne pour le pays. Je pense que c'est vraiment essentiel lorsque nous abordons ce genre de questions: répondre aux besoins urgents, mais aussi réfléchir aux systèmes.

● (1350)

[Français]

Gérard Deltell (Louis-Saint-Laurent—Akiawenhrahk, PCC): Monsieur le Président, j'informe la Chambre que je vais partager mon temps de parole avec ma collègue de Middlesex—London.

Nous sommes à cette étape-ci du débat concernant l'évolution de la situation financière de l'État canadien. Rappelons que depuis plus de 10 ans, ce sont les libéraux qui sont au pouvoir et qui gèrent les fonds publics. Rappelons que la plupart des gens qui sont de ce côté-là de la Chambre et qui ont été élus en 2015 avaient promis de faire trois petits déficits, suivis du déficit zéro en 2019. Force est d'admettre que tout ça était très faux, parce que jamais depuis 11 ans le gouvernement libéral n'a assumé cet engagement d'avoir un budget équilibré. C'est exactement tout le contraire.

D'aucuns pouvaient penser il y a un an que, avec l'arrivée du nouveau premier ministre, qui a une réputation mondiale en matière de finances publiques, qui a été gouverneur de banques nationales de deux pays du G7, qui a une expertise assez prestigieuse dans le monde des affaires — chacun le reconnaît —, nous en serions là. Nous pouvions nous attendre, avec ce nouveau souffle, à une approche beaucoup plus rigoureuse, quand vient le temps de gérer les fonds publics, que celle adoptée par celui qui avait assuré la fonction de premier ministre pendant neuf ans, le très honorable Justin Trudeau, qui avait mis au cachot sa promesse de faire un déficit zéro. Avec le nouveau premier ministre, tous les espoirs étaient permis. Résultat: après un an de gestion de ce nouveau premier ministre, le député de Nepean, c'est tout le contraire. On a fait pire que le professeur de théâtre, alors que le banquier de réputation internationale promettait un brillant avenir en matière de gestion des fonds publics.

En ce qui concerne la dette, on parle de 1 000 milliards de dollars depuis 10 ans. Les intérêts sur la dette coûtent 58,7 milliards de dollars, soit près de 60 milliards de dollars. Pour ceux qui nous écoutent, et pour moi le premier, quand on parle de milliards de dollars, on a un peu de misère à imaginer ce que c'est. Il faut donc savoir que, chaque cent que nous payons pour la TPS, ce n'est pas pour avoir des services de l'État fédéral, ce n'est pas pour avoir plus de médecins, ce n'est pas pour avoir plus de services. C'est uniquement pour payer les intérêts sur la dette. C'est ça, après 10 ans de gouvernance libérale irresponsable qui a augmenté la dette de 1 000 milliards de dollars. Chaque famille au Canada débourse en moyenne 3 400 \$ qui servent juste à payer les intérêts.

Rappelons qu'un déficit, c'est vivre au-dessus de ses moyens, c'est pelleter la neige en avant, c'est ne pas assumer ses responsabilités. Surtout, c'est vivre de façon tout à fait irresponsable à l'égard de ses enfants, de ses petits-enfants et de ses arrière-petits-enfants, parce que tôt ou tard, il faut payer cette dette. C'est ce qui arrive avec les intérêts sur la dette. Quand on paie, on paie pour les erreurs et la mauvaise gestion passées. Le pire cadeau que l'on peut donner à ses enfants et à ses petits-enfants, c'est une dette lourde, des intérêts très lourds et un déficit compulsif.

Parlant de déficit, c'est quand même extraordinaire. Il y a un an et demi, sous la gestion de l'ancien premier ministre, nous étions tous scandalisés d'apprendre que le déficit potentiel était de 31 milliards de dollars. D'aucuns disaient qu'un déficit de 31 milliards de dollars, ça n'avait pas de bon sens. Voilà qu'un an plus tard, c'est deux fois pire que ça, avec un déficit de 65 milliards de dollars. Comme je le disais tout à l'heure, qui l'eût cru? Le nouveau premier ministre fait pire que l'ancien premier ministre. Il a doublé le déficit.

Rappelons aussi que les dépenses directes pour les services augmentent de 12,4 % et que, pendant ces 10 dernières années, ce sont 100 000 nouveaux fonctionnaires qui ont été embauchés. D'un autre côté, on a augmenté de façon pharaonique les contrats de sous-traitance de consultants. On ne peut pas faire les deux en même temps. Soit on engage plus de fonctionnaires pour justement assurer plus de services et on fait moins appel aux consultants, soit on appelle plus de consultants et on fait moins appel à la fonction publique. Si on fait les deux en même temps, c'est parce que c'est mal géré. C'est ce que nous constatons pour les 10 dernières années. La réalité et l'impact de tout ça, c'est que quand on doit payer les intérêts sur la dette, comme je le disais tantôt, ce n'est pas pour améliorer les services. C'est pour payer les dépenses qu'on n'a pas faites auparavant.

• (1355)

Les premiers bénéficiaires de ça, qui sont-ils? Ce sont les banquiers, parce qu'ils vivent justement des intérêts. Nous n'avons rien contre ça. Nous avons un problème avec ça quand c'est beaucoup trop élevé et quand ça devient pharaonique. Quand l'argent des contribuables venant de la TPS s'en va directement au paiement des intérêts de la dette, nous nourrissons davantage le système bancaire plutôt que le système auquel nous nous attendons pour les services publics au Canada.

Qu'est-ce qu'on retrouve après 10 ans? On retrouve la pire inflation alimentaire des pays du G7. Parlons-en aux gens dans nos circonscriptions, aux familles, à nos amis, aux gens que nous connaissons bien. Tout le monde est touché par l'inflation alimentaire. Au Canada, nous avons la pire inflation alimentaire des pays du G7.

Ça se produit sous la gouverne du grand banquier de réputation mondiale, qui n'a pas tenu ses promesses. Nous attendons toujours la concrétisation de toutes les promesses qui ont été faites et des grands projets qui doivent être réalisés. Le prix du logement explose partout au Canada, et ce sont les familles qui en paient directement le coût.

De même, il est important de rappeler que tant et aussi longtemps qu'il y a des taxes à payer, ça fait moins d'argent dans les poches des gens. C'est pourquoi notre proposition était claire et positive pour les Canadiens, parce que tout le monde est touché par l'augmentation du prix du pétrole: nous proposons de suspendre temporairement, jusqu'au 31 décembre, toutes les taxes fédérales sur l'essence. Nous étions d'accord sur cette proposition, parce qu'elle laissait 5 milliards de dollars de plus dans les poches des Canadiens. Toutefois, le gouvernement n'a repris qu'une petite partie de notre suggestion, soit d'enlever la taxe d'accise de 10 ¢ le litre afin de donner un peu d'oxygène aux gens. Bien sûr, nous n'étions pas contre ça, mais ça représente à peine le tiers de ce que nous avions suggéré.

Notre approche conservatrice n'est pas tant de donner de l'argent aux gens que de leur en laisser davantage dans les poches. Or la meilleure façon de leur en laisser plus dans les poches, c'est de réduire les taxes et les impôts. Or, depuis 10 ans, ce gouvernement a augmenté les taxes et les impôts. Contrairement à ce que les libéraux diront dans quelques instants lorsqu'ils me poseront des questions, il faut savoir que nous étions d'accord sur les baisses d'impôts et les baisses de taxes. Si minimales soient-elles, nous étions pour, mais nous aurions souhaité qu'elles soient plus importantes. C'est pourquoi nous avons suggéré ça.

Parmi les suggestions que nous faisons à cet égard, il y a aussi le fait de laisser plus d'argent dans les poches des gens en réduisant les taxes et les impôts, comme nous voulions le faire avec les taxes fédérales liées à l'essence, parce que ça a un impact direct sur tout. Oui, ça touche les gens qui voyagent, mais aussi les biens et la nourriture qui sont transportés et dont le prix est directement touché par les taxes fédérales sur le transport et la consommation d'essence.

Il faut également abolir certaines mesures qui créent trop de bureaucratie, parce qu'il est certain que ça nous touche directement et que ça enlève de l'oxygène au développement économique. Il faut donc alléger la bureaucratie et réduire le recours aux consultants externes. Je faisais mention du fait qu'au cours des 10 dernières années, nous avons connu une augmentation allant jusqu'à 20 milliards de dollars. Nous voyons que le gouvernement nous a écoutés

Déclarations de députés

et a réduit ces montants destinés aux consultants, mais il faut aller encore plus loin.

Il faut aussi mettre un terme aux échappatoires fiscales que peuvent représenter certains investissements très difficiles à comprendre, tellement difficiles qu'ils deviennent finalement des échappatoires fiscales.

Il faut également revoir certaines allocations versées à de faux demandeurs d'asile. Malheureusement, pendant 10 ans, nous avons eu un gouvernement qui a adopté une approche tout à fait irresponsable en matière d'immigration. Les premières victimes de cette immigration irresponsable sont les immigrants eux-mêmes, particulièrement ceux qui tombent dans l'illégalité avec de fausses demandes d'asile.

Il faut alléger la bureaucratie, réduire les consultations externes et laisser plus d'argent dans les poches des gens en abolissant certaines taxes et en réduisant les impôts. C'est ainsi que nous pouvons assurer une reprise économique pour tous les Canadiens.

DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉS

• (1400)

[Traduction]

ARTHUR BIELFELD

L'hon. Robert Oliphant (Don Valley-Ouest, Lib.): Monsieur le Président, Arthur Bielfeld était un ardent défenseur de la justice sociale, un théologien sage et avisé ainsi qu'un rabbin aussi compatissant que bienveillant, mais pour moi, il était surtout un cher ami depuis 40 ans, mon mentor, précepteur et collègue en tant que membres du clergé, mon partisan et, occasionnellement, une épine dans mon pied de député.

La vie d'Arthur a pris fin il y a deux semaines, au moment et à l'endroit de son choix. Cependant, son legs continuera de nous guider pendant des décennies. Fondateur de l'École de jour Leo Baeck, de Mazon Canada et de l'organisme Campaign Against Child Poverty, il a été rabbin et rabbin émérite au Temple Emanu-El, à North York, pendant 58 ans. Il a été décoré de l'Ordre du Canada pour ses contributions extraordinaires à la communauté juive et ses décennies de travail interconfessionnel sur la pauvreté, la faim et les inégalités sociales.

Je serai toujours inspiré par son travail, son esprit fin — même ses blagues à cinq cennes —, son courage moral, son intelligence et son intégrité. J'aurais simplement voulu prendre un dernier café avec lui.

La vie et le travail du rabbin Arthur Bielfeld ont enrichi notre pays. J'espère que le ciel est prêt pour lui.

* * *

LES TRAVAILLEURS DE LONDON—FANSHAWE

Kurt Holman (London—Fanshawe, PCC): Monsieur le Président, selon les données les plus récentes, le taux de chômage a augmenté à London, où il se situe maintenant à 9,2 %. Il demeure ainsi le plus élevé au Canada. Derrière ce pourcentage, il y a des gens qui n'ont aucune nouvelle des curriculum vitae qu'ils ont envoyés, des parents qui essaient de tirer le maximum de chaque dollar et des jeunes qui se demandent si leurs perspectives sont en train de se fermer.

Déclarations de députés

À une heure à peine de la frontière américaine, London joue le rôle du canari dans la mine de charbon. Lorsque les choses tournent mal, les habitants de London sont les premiers à en ressentir les effets, et notre ville est la plus durement touchée. Elle n'est toutefois pas la seule: ce que nous y vivons sonne l'alarme pour le reste du pays.

Au nom de tous les habitants de London qui s'inquiètent pour leur emploi, leurs factures et leur avenir, j'exhorte les libéraux à prendre les choses au sérieux en faisant le nécessaire pour créer des conditions qui permettront aux entreprises canadiennes de soutenir la concurrence, d'investir, de croître et de créer des emplois dans le secteur privé. Les conservateurs réclament une réduction du fardeau fiscal et des formalités administratives, ainsi que l'accord commercial promis par le premier ministre libéral.

London sonne l'alarme. Les habitants de London, en particulier ceux de London—Fanshawe, voient des signes préoccupants partout autour d'eux. Quand les libéraux vont-ils enfin écouter?

* * *

LES SOINS DENTAIRES

Sameer Zuberi (Pierrefonds—Dollard, Lib.): Monsieur le Président, le régime de soins dentaires change réellement la vie des Canadiens. Partout au pays, 4,3 millions de personnes ont déjà reçu des soins grâce à ce programme, dont plus de 21 000 habitants de Pierrefonds—Dollard.

Cette semaine, nous organisons à mon bureau de circonscription une quatrième journée portes ouvertes pour aider les gens à renouveler leur assurance dentaire ou à s'inscrire au régime.

[Français]

Prendre soin de sa santé dentaire est un droit fondamental. C'est pourquoi notre équipe est là pour accompagner chaque personne.

[Traduction]

Des programmes comme le régime de soins dentaires montrent ce que nous pouvons accomplir lorsque nous faisons passer les Canadiens en premier. Ceux-ci peuvent désormais obtenir des soins dentaires sans avoir à faire de compromis.

[Français]

Notre gouvernement continuera de travailler afin d'améliorer la qualité de vie de tous.

[Traduction]

Cette semaine, de 10 heures à 15 heures, les habitants de Pierrefonds—Dollard peuvent passer à mon bureau sans rendez-vous pour renouveler leur inscription au régime de soins dentaires.

* * *

DEUX BIENFAITEURS DU COLLÈGE ASSINIBOINE

Grant Jackson (Brandon—Souris, PCC): Monsieur le Président, je suis fier de rendre hommage à deux Manitobains exceptionnels d'une grande générosité dans Brandon—Souris.

Plus tôt ce mois-ci, on a annoncé que feu Mme Edna Edwards avait fait un don de 4 millions de dollars à l'École des sciences infirmières du Collège Assiniboine, destiné à financer des projets de recherche et des bourses d'études pour les étudiants. L'École des sciences infirmières Edna Edwards — comme le veut son nouveau nom — honorera sa mémoire en tant qu'infirmière psychiatrique

autorisée, formée à l'ancien Centre de santé mentale de Brandon, un établissement qui fait désormais partie du campus North Hill du Collège Assiniboine, bouclant ainsi la boucle.

Ce don a été annoncé par son mari, M. Russ Edwards, qui est une figure connue du Collège Assiniboine et de la ville de Brandon. Il y a tout juste quatre ans, M. Edwards a fait un don de 4 millions de dollars pour créer l'École d'agriculture et d'environnement Russ Edwards, dans le cadre de la vision du collège visant à bâtir le Centre d'innovation des Prairies pour l'agriculture durable, un projet qui, je tiens à le préciser, attend toujours un financement fédéral.

La générosité de la famille Edwards permet à davantage d'étudiants de l'Ouest du Manitoba de bénéficier de meilleures possibilités d'éducation tout près de chez eux. C'est là un legs remarquable pour ces deux personnalités qui ont brillé dans les secteurs des affaires et de la santé.

Je remercie Russ et Edna Edwards.

* * *

[Français]

UNE ENTREPRISE DE BROME—MISSISQUOI

Louis Villeneuve (Brome—Missisquoi, Lib.): Monsieur le Président, je souhaite aujourd'hui souligner la contribution remarquable de Happy Yak, une entreprise innovante de Cowansville, dans ma circonscription, à la mission Artemis II.

Grâce à son expertise en alimentation durable et fonctionnelle, Happy Yak a su répondre aux exigences rigoureuses de l'exploration spatiale en développant des solutions adaptées à des environnements parmi les plus extrêmes qui soient. Cette participation à la mission Artemis II témoigne du savoir-faire exceptionnel qui existe dans nos régions et de la capacité de nos entreprises à rayonner bien au-delà de nos frontières. L'engagement de Happy Yak démontre que l'innovation locale peut avoir un effet mondial et même spatial.

C'est une grande source de fierté pour Brome—Missisquoi, pour le Québec et pour l'ensemble du Canada. Je félicite M. Guy Dubuc et toute son équipe pour cette réalisation inspirante et pour l'exemple qu'elle offre aux jeunes qui rêvent de science, d'innovation et d'audace.

* * *

● (1405)

[Traduction]

LA FAMILLE ELLIOTT

Michael Barrett (Leeds—Grenville—Thousand Islands—Rideau Lakes, PCC): Monsieur le Président, au nom de notre collectivité, je demande à tous les parlementaires de se joindre à moi pour honorer la mémoire de LouWanda, de Mackayla et de Nikita Elliott, qui ont perdu la vie dans un acte horrible de violence contre une partenaire intime à Brockville, le 7 mai 2026.

Nous nous souviendrons de LouWanda comme d'une mère, d'une épouse et d'une sœur bien-aimée, et de Mackayla et Nikita comme de sœurs, de filles et d'amies. Toutes les personnes qui les ont connues les aiment profondément et elles leur manquent. C'est le cas en particulier d'Andy Elliott, le mari de LouWanda depuis 27 ans, du frère de LouWanda, Richard, et des filles survivantes d'Andy et de LouWanda, Harley et Katherine.

Je remercie le service de police de Brockville et les premiers intervenants, qui sont intervenus avec soin et professionnalisme après des faits qu'on ne peut décrire que comme une tragédie inimaginable pour la famille et pour notre collectivité.

Je tiens à remercier la Leeds and Grenville Interval House ainsi que Transit Secours pour le travail essentiel qu'ils effectuent en aidant les victimes et les survivants de violence contre un partenaire intime.

Ensemble, notre collectivité rend hommage à LouWanda, à Mackayla et à Nikita. J'invite tout le monde à se joindre à nous pour leur rendre hommage dans une manifestation de solidarité avec toutes les victimes de violence contre un partenaire intime.

* * *

LE PROJET DE CONSTRUCTION DOMICILIAIRE DANS VANCOUVER GRANVILLE

Taleb Noormohamed (Vancouver Granville, Lib.): Monsieur le Président, plus tôt ce mois-ci, j'ai assisté à la cérémonie de bénédiction de la mise en chantier de Senakw, un projet de construction domiciliaire dans ma circonscription, Vancouver Granville. Une fois achevé, ce projet offrira à Vancouver plus de 6 000 logements locatifs ouverts à tous, y compris des logements abordables dont le prix est inférieur à celui du marché et dont les familles, les travailleurs et les nouveaux arrivants ont grandement besoin.

Cependant, Senakw est plus qu'un projet de logement. C'est un retour au bercail. Plus d'un siècle après que les familles de la nation de Squamish ont été arrachées à leur village ancestral, leurs descendants se sont de nouveau réunis sur leurs terres, en compagnie de leurs aînés, pour y tenir une cérémonie célébrant leur langue, leurs chants et leur force.

J'ai eu l'honneur d'assister à cette cérémonie de bénédiction, alors que la première tour se prépare à accueillir des familles dans 333 nouveaux logements. Ce sont des logements de qualité et abordables situés sur des terrains de choix à Vancouver. Avant tout, c'est la réconciliation en action.

Le projet Senakw nous rappelle que lorsque nous travaillons avec les Premières Nations, lorsque celles-ci prennent les rênes et que nous nous associons avec elles, nous faisons plus que construire des logements. Nous instaurons un climat de confiance, nous rétablissons leur sentiment d'appartenance, et nous bâtissons l'avenir.

* * *

CLOVERDALE—LANGLEY CITY

Tamara Jansen (Cloverdale—Langley City, PCC): Monsieur le Président, il y a 11 ans, des gens ont investi dans notre collectivité parce qu'ils avaient foi en l'avenir. Des familles s'y sont installées. Des constructeurs ont bâti des habitations. Des petites entreprises ont pris des risques, mais les promoteurs immobiliers sont désormais acculés à la faillite. Des entreprises se font extorquer. Les familles sont préoccupées par la criminalité, et les gens commencent à se demander si les règles servent encore à quelque chose.

Après des années de signaux contradictoires de la part des libéraux, de changements soudains de politiques et de lois laxistes en matière de criminalité, la confiance sur laquelle repose notre collectivité est ébranlée. Quand les gens ne se sentent plus en sécurité, physiquement, financièrement ou juridiquement, les collectivités commencent à tomber en morceaux.

Déclarations de députés

La semaine dernière, notre chef était à Cloverdale pour parler de criminalité et des droits de propriété, car ce n'est plus un débat politique abstrait. Il s'agit de savoir si les gens ordinaires peuvent encore bâtir leur avenir au Canada.

Quand le gouvernement libéral se rendra-t-il compte que la planification centrale nous mène toujours tout droit à la catastrophe?

* * *

[Français]

LA VICTOIRE DE MONTRÉAL

Sébastien Lemire (Abitibi—Témiscamingue, BQ): Monsieur le Président, je suis tellement excité que j'ai de la misère à me contenir à cause de la victoire pour la Victoire de Montréal, gagnante de sa toute première Coupe Walter.

Nos championnes se sont imposées face à la Charge d'Ottawa par la marque de 4 à 0. C'est la première fois de la jeune histoire de la Ligue professionnelle de hockey féminin que ce n'est pas un club américain qui gagne.

Tout le Québec célèbre aux côtés de notre capitaine, la chèvre et joueuse par excellence des séries Marie-Philip Poulin, et de Laura Stacey. Tout le Québec était au bout de son siège pour soutenir le blanchissage d'Ann-Renée Desbiens ainsi que les Catherine Dubois, Alexandra Labelle et Erin Ambrose. Tout le Québec a bondi lors des deux buts d'Abby Roque.

Heureusement, l'histoire ne s'arrête pas là. Nous aurons encore la chance de saluer les troupes de Danièle Sauvageau lors du défilé de la Victoire samedi à Montréal.

La Victoire victorieuse, qu'y a-t-il de plus naturel et de plus beau comme modèle pour toutes les jeunes filles qui rêvent de sauter sur la glace, elles aussi?

Je remercie l'équipe de son dévouement envers son sport. Je dis bravo et je souhaite longue vie à la Victoire.

* * *

● (1410)

[Traduction]

LA JOURNÉE DE LA PALESTINE SUR LA COLLINE

Salma Zahid (Scarborough-Centre—Don Valley-Est, Lib.): Monsieur le Président, je voudrais inviter tout le monde à se joindre à nous ce soir, alors que le Groupe d'amitié parlementaire Canada-Palestine et l'Association des Canadiens d'origine arabo-palestinienne célèbrent la 10^e Journée annuelle de la Palestine sur la Colline.

Le thème de cette année, « De nos racines à la justice », met en lumière le lien profond qui unit les Palestiniens à leur terre natale, ainsi que l'importance de la dignité, des droits et du sentiment d'appartenance. Il aborde également les difficultés liées à la dépossession et à la précarité, en soulignant que la quête de justice doit être partagée par les communautés, les alliés et les décideurs politiques qui œuvrent en faveur d'un dialogue constructif et sensé.

Il s'agit de la première Journée de la Palestine sur la Colline depuis que le Canada a reconnu l'État de Palestine. C'est l'occasion de réfléchir aux progrès accomplis et au travail qui reste à faire pour promouvoir la paix, la justice et la compréhension mutuelle.

Déclarations de députés

Quelles que soient nos origines ou nos croyances, nous pouvons tous œuvrer ensemble pour bâtir un monde où chacun peut vivre en paix, en sécurité et en harmonie.

* * *

LES SNOWBIRDS

Fraser Tolmie (Moose Jaw—Lake Centre—Lanigan, PCC): Monsieur le Président, le 19 mai, le ministre de la Défense nationale est venu à Moose Jaw, base principale des Snowbirds du Canada. Il a fait défiler l'équipe des Snowbirds devant les médias et les a utilisés comme toile de fond. Ensuite, il a annoncé que les membres de l'équipe allaient perdre leur emploi. Rarement la population a été témoin d'une chose aussi contraire aux valeurs canadiennes que ce que le ministre a fait à nos militaires, et elle en est déçue.

Les libéraux ne font rien avancer dans ce dossier depuis plus d'une décennie. On a dépensé 30 millions de dollars pour maintenir les Tutor dans les airs jusqu'en 2030, et les voilà cloués au sol. L3-Harris et Magellan Aerospace ont pourtant affirmé que les Tutor pouvaient voler en toute sécurité. Or, le ministre, sans qu'on sache vraiment pourquoi, a annoncé qu'ils seront remplacés par un avion à hélice, mais sans fournir d'échéancier, sans préciser le nombre d'avions et sans donner de date de mise en service. La Snowbirds Alumni Association qualifie cette situation de profondément décevante. Moose Jaw et le Canada tout entier sont d'accord.

Les Canadiens méritent une équipe aérienne. Le premier ministre peut leur en offrir une en revenant sur sa décision.

Iqra Khalid: Monsieur le Président, c'est le cœur lourd que je prends la parole aujourd'hui pour rendre hommage à Mme Anjum Begum, un pilier de Mississauga, qui nous a récemment quittés...

Le Président: Je m'excuse, mais je vais demander à la députée de reprendre depuis le début. Il y a beaucoup trop de bruit.

Je ne pense pas avoir déjà eu à interrompre les déclarations des députés à cause d'un tel vacarme. Nous devons réduire le bruit afin que tous les députés puissent faire leurs déclarations et qu'on puisse les entendre.

La députée de Mississauga—Erin Mills a la parole.

* * *

ANJUM BEGUM

Iqra Khalid (Mississauga—Erin Mills, Lib.): Monsieur le Président, c'est le cœur lourd que je prends la parole aujourd'hui pour rendre hommage à Mme Anjum Begum, un pilier de Mississauga, qui nous a récemment quittés.

Son histoire est un exemple classique de réussite chez les immigrants. Arrivés dans les années 1990, elle et son conjoint, l'éminent journaliste Latafat Ali Siddiqui, se sont bâtis une belle vie au Canada avec leurs quatre filles. Ensemble, ils sont devenus le cœur de notre collectivité, se démarquant par leur philanthropie et leur compassion.

Le cœur et la cuisine de Mme Begum étaient toujours ouverts. Personne n'est jamais sorti de chez elle sans avoir eu droit à un copieux repas. Ses valeurs, à savoir le travail acharné et l'intégrité, perdurent dans ses filles bien-aimées, Faran, Maleeha, Dania et Leena, dont les réussites et les contributions ont été l'une des plus grandes joies de sa vie.

L'immense chagrin exprimé lors de ses funérailles la semaine dernière témoigne véritablement de qui elle était et de l'empreinte qu'elle a laissée.

J'offre mes plus sincères condoléances à sa famille. Qu'elle repose en paix.

[La députée s'exprime en arabe.]

[Traduction]

* * *

CBC/RADIO-CANADA

Andrew Lawton (Elgin—St. Thomas—London-Sud, PCC): Monsieur le Président, s'il y a quelque chose de pire que de voir des militants de gauche dénigrer le Canada et ses héros dans les médias, c'est de savoir que les contribuables écopent de la facture.

Les libéraux ont englouti 1,5 milliard de dollars dans CBC/Radio-Canada, et que fait l'organisation de cet argent? Elle produit une émission mensongère et trompeuse, qui piège des Canadiens qui ont le courage d'être en désaccord avec les libéraux et de défendre sir John A. Macdonald et son héritage.

De plus, nous avons appris que cette émission, qui est intitulée *Northland Tales* et qui devrait plutôt s'appeler le dîner de cons de Northland, a pris au piège des membres de la GRC, des femmes et des hommes courageux qui ont servi notre pays. On les a attirés dans un studio de CBC/Radio-Canada pour les réprimander et les couvrir de honte pour les services qu'ils ont rendus à notre pays.

CBC/Radio-Canada a dit qu'elle suspendait la production de l'émission, mais ce n'est pas suffisant. Quand le gouvernement libéral va-t-il fermer le robinet de cette propagande antipatriotique remplie de foutaises?

* * *

● (1415)

[Français]

DES ARTISTES D'ACADIE—BATHURST

Serge Cormier (Acadie—Bathurst, Lib.): Monsieur le Président, je prends la parole aujourd'hui pour rendre hommage à des artistes formidables de ma circonscription, Acadie—Bathurst.

Tout d'abord, il y a la Famille LeBlanc: une famille de musiciens exceptionnels qui vient de remporter le titre d'artiste acadien francophone de l'année aux East Coast Music Awards. Depuis plusieurs années, les membres de cette famille partagent avec générosité la musique traditionnelle acadienne qui rassemble les générations et fait vibrer nos communautés. Leur authenticité, leur énergie sur scène et leur amour de la musique font d'eux de véritables ambassadeurs de notre culture et de notre identité acadienne.

Je tiens également à souligner le succès de JP LeBlanc, qui a remporté le prix de l'album blues de l'année. Son talent exceptionnel et sa passion pour la musique contribuent à faire rayonner le Nouveau-Brunswick et l'Acadie sur la scène musicale.

J'offre mes félicitations à Robin, à Rébecca, à Charlotte, à Rosalie et à Mélodie LeBlanc, ainsi qu'à JP LeBlanc, pour ces accomplissements remarquables. Je leur dis merci de faire briller notre belle Acadie.

Questions orales

[Traduction]

LES PRIORITÉS DU GOUVERNEMENT

Lianne Rood (Middlesex—London, PCC): Monsieur le Président, les familles canadiennes qui travaillent fort sont accablées financièrement par le gouvernement, et ce n'est pas un hasard. C'est une montagne de dépenses inflationnistes irresponsables et de politiques libérales inutiles qui pèse sur elles.

Le gouvernement a gaspillé 300 millions de dollars dans l'inefficace application Prescription, et 200 millions de dollars dans un port spatial en Nouvelle-Écosse qui n'est rien de plus qu'une dalle de béton. Il dépense plus de 1 milliard de dollars par an pour soutenir les productions de CBC/Radio-Canada que, très franchement, personne ne regarde ni ne souhaite regarder. Des milliards sont gaspillés dans une aide étrangère qui sert des programmes idéologiques, soutient des responsables étrangers corrompus ou est détournée vers des groupes terroristes comme le Hamas. Le gouvernement a dépensé 19 milliards de dollars pour des consultants liés au Parti libéral et près de 1 milliard de dollars pour des services de santé de luxe destinés à de faux réfugiés. Ces dépenses irresponsables font grimper les factures d'épicerie et les hypothèques.

Les conservateurs exigent que l'on mette fin à ce comportement. Éliminons le gaspillage, équilibrons le budget, gardons l'argent des contribuables au Canada et produisons de vrais résultats pour les Canadiens.

* * *

LES ARTS DANS UNIVERSITY—ROSEDALE

Danielle Martin (University—Rosedale, Lib.): Monsieur le Président, des festivals locaux aux plus grandes attractions touristiques de notre pays, les arts jouent un rôle essentiel pour enrichir la vie de tous les Canadiens.

University—Rosedale abrite des piliers des arts tels que le Musée royal de l'Ontario, le Musée des beaux-arts de l'Ontario et le Musée Gardiner. Nos écrivains et nos artistes travaillent fort: mère Maggie Helwig a remporté le prestigieux prix Shaughnessy Cohen pour son incroyable livre *Encampment*, le roi d'Espagne a remis en personne à Margaret Atwood le prix de poésie Joan Margarit à l'Université Victoria, Clementine Dempsey-Hall a été sélectionnée pour un prix de la catégorie Nouvelles jeunesse, Tafelmusik a rendu hommage au travail des compositrices baroques, et le Heliconian Club, une association artistique féminine locale, célèbre le 105^e anniversaire de sa salle.

Je suis très reconnaissante du rôle que jouent ces personnes et tous les artistes au sein de nos collectivités.

QUESTIONS ORALES

[Français]

LA FISCALITÉ

L'hon. Pierre Poilievre (chef de l'opposition, PCC): Monsieur le Président, les libéraux aiment blâmer les effets mondiaux pour le coût à la pompe, mais c'est une illusion. Il y a plus de 10 ans, lors des années Harper, il y avait deux guerres au Moyen-Orient en plus d'une guerre en Ukraine. Le prix du baril de pétrole était aussi à 100 \$. Cependant, le coup à la pompe était 1,35 \$. C'est presque 50 ¢ de moins qu'aujourd'hui.

La différence, c'est les taxes des libéraux et la faiblesse du dollar canadien sous le premier ministre libéral.

Est-ce que les libéraux vont arrêter de blâmer les effets mondiaux et accepter que ce sont les effets libéraux?

L'hon. François-Philippe Champagne (ministre des Finances et du Revenu national, Lib.): Monsieur le Président, je suis convaincu que le chef de l'opposition comprend qu'on vit maintenant une crise mondiale de l'énergie. On sait que la priorité des Canadiens, c'est l'abordabilité, soit le coût du logement, le coût de la nourriture et le coût de l'essence.

La bonne nouvelle est que c'est exactement pour ça que nous avons agi. Nous avons suspendu la taxe d'accise fédérale sur le carburant, ce qui réduit de 10 ¢ le coût de l'essence à la pompe pour les Canadiens et les Canadiennes.

Nous sommes très conscients de ce côté-ci que l'abordabilité est l'enjeu numéro un des Canadiens et des Canadiennes. C'est pour ça qu'avec l'ensemble de mes collègues, nous serons toujours là pour aider les Canadiens.

● (1420)

L'hon. Pierre Poilievre (chef de l'opposition, PCC): Monsieur le Président, une autre illusion des libéraux est qu'ils essaient de blâmer le coût du logement sur la guerre en Iran. Or les maisons sont ici, la terre est ici, les travailleurs sont ici, et les approvisionnements sont ici. C'est chez nous que les coûts ont augmenté.

Parlons de la crise énergétique. Il y en a eu une en 2014, pendant les années Harper. Le prix mondial du pétrole était encore plus élevé qu'aujourd'hui. Cependant, le prix à la pompe était plus bas, de 50 ¢ de moins par litre.

Les libéraux vont-ils finalement éliminer les taxes libérales pour toute l'année pour que les Canadiens puissent faire le plein?

L'hon. François-Philippe Champagne (ministre des Finances et du Revenu national, Lib.): Monsieur le Président, le directeur général de l'Agence internationale de l'énergie a justement dit qu'on vivait présentement la plus grande crise énergétique.

C'est pour ça que nous avons agi. Nous n'avons pas attendu. C'est-à-dire que nous avons suspendu la taxe fédérale sur l'essence. C'est parce que nous sommes très conscients que nous avons besoin de donner un coup de main aux Canadiens et aux Canadiennes à l'heure où on arrive, durant la période de l'été.

Nous serons toujours là pour défendre les intérêts des Canadiens et j'invite mes collègues conservateurs à voter pour le projet de loi C-30 qui, justement, va donner un coup de main aux Canadiens et aux Canadiennes pendant l'été.

*Questions orales**[Traduction]*

L'hon. Pierre Poilievre (chef de l'opposition, PCC): Monsieur le Président, au cours des 10 années pendant lesquelles le gouvernement libéral et le ministre libéral ont été au pouvoir, les Canadiens ont dépensé plus en taxes qu'en nourriture, vêtements et logement réunis. Les Canadiens doivent payer des impôts. Ils doivent aussi payer des taxes lorsqu'ils font le plein d'essence pour se rendre au travail. Quand ils rentrent chez eux et qu'ils veulent boire une bière pour se détendre après avoir payé toutes ces taxes, devront-ils payer des taxes libérales plus élevées là-dessus aussi? Nous avons appris à la fin de la semaine dernière que le gouvernement libéral veut tripler la taxe Netflix de sorte que les Canadiens devront payer encore plus cher pour regarder leur émission préférée.

Les Canadiens sont déjà accablés par les taxes. Pourquoi les libéraux ne suivent-ils pas notre exemple et n'abolissent-ils pas la taxe Netflix afin que les Canadiens aient les moyens de regarder leurs émissions?

L'hon. François-Philippe Champagne (ministre des Finances et du Revenu national, Lib.): Monsieur le Président, nous n'avons pas de leçons à recevoir des conservateurs. Les députés peuvent me croire. Chaque fois que nous avons proposé des mesures visant à réduire le coût de la vie, les conservateurs ont voté contre. Ils devraient avoir honte.

Au moment où les Canadiens nous demandent d'agir face à la hausse du coût de la vie, c'est exactement ce que nous avons fait. Nous bâtissons davantage de logements abordables, nous avons pris des mesures pour rendre les prix des denrées alimentaires plus abordables et nous avons suspendu la taxe d'accise sur l'essence. De ce côté-ci de la Chambre, nous savons quand il faut agir pour les Canadiens. Nous continuerons à soutenir les Canadiens, et j'invite les députés de l'autre côté à voter pour le projet de loi C-30.

* * *

LES AFFAIRES AUTOCHTONES

L'hon. Pierre Poilievre (chef de l'opposition, PCC): Monsieur le Président, les taxes augmentent, les coûts augmentent et le chaos s'accroît. C'est toujours la même chose. Le premier ministre n'est qu'un autre libéral.

Prenons par exemple la menace qui pèse sur les droits de propriété des Britannico-Colombiens. Le gouvernement libéral a ordonné à ses avocats de ne pas défendre ces droits de propriété dans l'affaire Cowichan. D'ailleurs, selon la ligne directrice n° 14, qui est toujours affichée sur le site Web du gouvernement, ils ont l'interdiction de défendre en priorité les droits de propriété. Cette affaire sera bientôt portée en appel. Les gens qui ont payé leur maison et qui ont remboursé leur prêt hypothécaire craignent de perdre leur bien le plus précieux.

Les libéraux feront-ils marche arrière pour voter en faveur de la motion conservatrice et défendre les droits de propriété devant les tribunaux?

L'hon. Rebecca Alty (ministre des Relations Couronne-Autochtones, Lib.): Monsieur le Président, pendant le procès, le Canada a défendu la validité du titre en fief simple accordé par la Couronne, et il continuera de le faire en appel. C'est pourquoi, dès 2017, il a fait valoir devant le tribunal que les propriétaires fonciers devraient être informés du litige. C'est pourquoi nous avons appuyé la demande de Montrose visant à présenter des éléments de

preuve qui n'avaient pas été soumis au tribunal lors du procès, ce que nous faisons aujourd'hui. Nous continuerons de traiter cette affaire devant le tribunal, comme il se doit, et non à la Chambre des communes.

L'hon. Pierre Poilievre (chef de l'opposition, PCC): Monsieur le Président, ils se vantent d'avoir accepté, en 2017, d'aviser les propriétaires de la Colombie-Britannique qu'ils risquaient de perdre leur propriété. Les Britannico-Colombiens veulent qu'on leur annonce non pas qu'ils vont perdre leur maison, mais que leur gouvernement se bat pour protéger leur propriété.

Le ministre dit qu'ils vont en débattre devant les tribunaux. Ce n'est pas ce qu'ils font. Ils ont une ligne directrice. Sur le site Web du gouvernement, le premier ministre a publié une ligne directrice qui interdit aux avocats fédéraux de faire valoir que la propriété privée passe avant toutes les autres revendications.

Les libéraux vont-ils voter en faveur de notre motion, annuler ces instructions et défendre les droits de propriété devant les tribunaux?

• (1425)

L'hon. Sean Fraser (ministre de la Justice et procureur général du Canada et ministre responsable de l'Agence de promotion économique du Canada atlantique, Lib.): Monsieur le Président, comme le député le sait, le gouvernement fédéral a interjeté appel de la décision de la Cour supérieure parce que nous croyons qu'elle était erronée. En plus de cet appel, nous demandons à la cour d'aviser les propriétaires depuis 2017.

De plus, nous appuyons la demande de Montrose, un propriétaire de la région, afin que la cour entende comme il se doit les arguments qu'il souhaite présenter. Nous croyons aux droits de propriété. Nous croyons en la réconciliation. Nous pouvons gérer le dossier comme il se doit en allant de l'avant avec l'appel. J'attends avec impatience l'occasion de faire valoir cette position.

L'hon. Pierre Poilievre (chef de l'opposition, PCC): Monsieur le Président, c'est justement le problème. Il y aura appel, et nous voulons que, cette fois-ci, les avocats fédéraux soient en mesure de faire valoir l'argument que le gouvernement libéral leur a interdit de présenter la dernière fois. L'argument en question, c'est qu'aucune autre revendication ne peut l'emporter sur une propriété en fief simple détenue par une personne ou sur la propriété d'un terrain détenue par une entreprise.

Des personnes âgées sont concernées. Après avoir versé une mise de fonds, travaillé pendant 30 ans et payé des impôts fonciers, elles passent des nuits blanches parce qu'elles ne savent pas si elles resteront propriétaires de leur maison.

Le gouvernement fera-t-il marche arrière sur son orientation désastreuse, reviendra-t-il sur les consignes libérales et votera-t-il en faveur de notre motion visant à protéger la propriété?

L'hon. Rebecca Alty (ministre des Relations Couronne-Autochtones, Lib.): Monsieur le Président, le gouvernement présentera toujours des arguments valables devant les tribunaux. C'est ce que la loi exige et c'est ce que les Canadiens méritent. La ligne directrice n° 14 sur les litiges n'empêche pas le Canada de s'appuyer sur des moyens de défense précis, mais elle exige que ces moyens de défense reposent sur des principes et des éléments de preuve.

Questions orales

Quelle que soit la ligne directrice, le gouvernement ne présenterait jamais d'arguments qui ne soient pas fondés sur des principes et des éléments de preuve. Le Canada a interjeté appel de la décision dans l'affaire Cowichan, et tous les moyens de défense valables restent envisageables.

* * *

[Français]

LES RELATIONS INTERGOUVERNEMENTALES

Christine Normandin (Saint-Jean, BQ): Monsieur le Président, Ottawa est en train d'examiner la question que le gouvernement albertain posera à sa population dans le cadre d'un référendum pour voir si c'est correct, parce qu'Ottawa sait tellement mieux que tout le monde ce qui peut être posé comme question. Ottawa sait ce qui est clair ou pas clair pour le petit peuple. Le gouvernement fédéral est tellement supérieur, tellement meilleur. Une chance qu'il est là pour veiller sur nous et pour nous expliquer ce que nous sommes capables de comprendre.

Se rend-il compte que, la Loi sur la clarté référendaire, ce n'est rien d'autre que du mépris à l'égard de la population et des provinces?

L'hon. Dominic LeBlanc (président du Conseil privé du Roi pour le Canada et ministre responsable du Commerce Canada-États-Unis, des Affaires intergouvernementales, du Commerce intérieur et de l'Unité de l'économie canadienne, Lib.): Monsieur le Président, ce que le gouvernement sait fort bien, c'est que, plus que jamais, c'est le moment de travailler ensemble pour contrer la menace tarifaire des États-Unis dans un monde qui est de plus en plus compliqué. C'est précisément le travail que le premier ministre fait avec le gouvernement de l'Alberta. Nous travaillons avec les Albertains. Nous travaillons avec toutes les provinces du Canada pour démontrer précisément que notre fédération fonctionne bien et que nous partageons ensemble la préoccupation des Canadiens.

C'est dommage que le Bloc québécois ne soit pas au rendez-vous.

Christine Normandin (Saint-Jean, BQ): Monsieur le Président, le mépris, c'est le sentiment par lequel on considère une personne, un groupe ou une chose comme inférieur. C'est un sentiment de supériorité. Quand un gouvernement d'une province ou du Québec pose une question à sa population, c'est au gouvernement du Québec ou de cette province à déterminer la question et c'est à la population à y répondre. Ottawa n'a rien à voir là-dedans. Si Ottawa s'ingère, c'est simplement parce qu'il se croit supérieur à tous. De deux choses l'une: soit il respecte le processus démocratique en cours, soit il s'en mêle et il confirme qu'il méprise la population.

Qu'est-ce qu'il va faire?

L'hon. Dominic LeBlanc (président du Conseil privé du Roi pour le Canada et ministre responsable du Commerce Canada-États-Unis, des Affaires intergouvernementales, du Commerce intérieur et de l'Unité de l'économie canadienne, Lib.): Monsieur le Président, j'ai bien dit ce que nous allons faire. Nous allons travailler avec nos amis dans la fédération, avec le gouvernement du Québec, avec le gouvernement de l'Alberta et avec toutes les autres provinces et tous les autres territoires, afin de nous attaquer aux problèmes qui préoccupent les Canadiens dans tous les coins du pays.

Nous sommes foncièrement tournés vers les enjeux économiques. Par exemple, j'étais avec les ministres de l'Industrie et du

Commerce des provinces et des territoires ce matin. Le ministre Drainville a participé activement à la conversation sur ce que nous pouvons faire pour contrer la menace des droits de douane américains. C'est le travail que nous faisons ensemble.

• (1430)

Rhéal Éloi Fortin (Rivière-du-Nord, BQ): Monsieur le Président, non seulement la loi sur la clarté donne une espèce de veto au gouvernement fédéral sur le libellé de la question — comme si le monde était trop épais pour comprendre une question —, mais en plus, cette loi antidémocratique remet en question le principe de la majorité en démocratie.

Les libéraux veulent de la clarté, c'est parfait: soyons clairs. D'abord, c'est le gouvernement qui initie un référendum, qui détermine la question et lui seul. Ensuite, 50 % plus 1, c'est une majorité claire.

Ottawa va-t-il comprendre ces simples principes démocratiques et abroger sa loi antidémocratique sur la clarté?

L'hon. Dominic LeBlanc (président du Conseil privé du Roi pour le Canada et ministre responsable du Commerce Canada-États-Unis, des Affaires intergouvernementales, du Commerce intérieur et de l'Unité de l'économie canadienne, Lib.): Monsieur le Président, mon collègue n'était peut-être pas tout à fait concentré sur les réponses que j'ai données à sa collègue tantôt.

Le gouvernement fédéral est foncièrement tourné vers les enjeux qui préoccupent les Québécois et tous les Canadiens. Nous sommes au rendez-vous afin de travailler avec nos amis dans les gouvernements provinciaux pour contrer la menace tarifaire américaine et appuyer les industries précisément touchées par ces droits de douane. Nous sommes au rendez-vous, c'est le travail que nous faisons.

C'est dommage que le Bloc québécois ne soit pas là.

* * *

[Traduction]

L'EMPLOI

Jasraj Hallan (Calgary-Est, PCC): Monsieur le Président, le premier ministre n'est qu'un autre libéral dépensier qui n'a rien à montrer pour justifier son gaspillage. Il y a plus plus de dettes, plus d'impôts et plus de dépenses portées à la carte de crédit nationale. Rien n'a changé. La dette de 1 billion de dollars des libéraux nuit à la croissance et se traduit par des diminutions d'emplois et de débouchés pour les Canadiens. Nous venons de perdre 18 000 emplois. Le taux de chômage a grimpé à 6,9 % et 111 000 emplois à temps plein ont disparu sous le gouvernement libéral au cours des quatre derniers mois seulement.

Combien d'emplois les Canadiens devront-ils encore perdre avant que le gouvernement libéral mette fin à sa gestion budgétaire coûteuse financée à crédit?

L'hon. Patty Hajdu (ministre de l'Emploi et des Familles et ministre responsable de l'Agence fédérale de développement économique pour le Nord de l'Ontario, Lib.): Monsieur le Président, je suis très heureuse de prendre la parole au sujet du projet de loi C-30 sur la mise à jour économique du printemps, qui prévoit un investissement de 6 milliards de dollars dans les travailleurs, les travailleurs qualifiés, les syndicats et les emplois bien rémunérés, afin de renforcer la main-d'œuvre d'aujourd'hui et de demain.

Questions orales

Il est clair que ces gens n'ont aucune idée de ce que demandent les travailleurs. Ils réclament des investissements dans leur collectivité, dans leur famille et dans leur avenir, et c'est ce que nous leur donnons.

Jasraj Hallan (Calgary-Est, PCC): Monsieur le Président, envoyer davantage d'étudiants dans des écoles de métiers alors qu'il n'y a pas d'emplois, c'est comme leur remettre un certificat garantissant leur chômage. Si le gouvernement libéral veut réellement investir dans les Canadiens, il n'a qu'une chose à faire: s'enlever du chemin.

Exploitions nos ressources naturelles afin de créer davantage d'emplois, de mobiliser davantage de main-d'œuvre, de multiplier les mises en chantier et de mener à bien davantage de projets. C'est ainsi qu'on aidera les jeunes, et non en érigeant de nouveaux obstacles aux projets d'exploitation des ressources.

Quand le gouvernement libéral s'enlèvera-t-il du chemin et abrogera-t-il ses lois anti-développement pour que les jeunes aient à nouveau un avenir dans ce pays?

L'hon. Patty Hajdu (ministre de l'Emploi et des Familles et ministre responsable de l'Agence fédérale de développement économique pour le Nord de l'Ontario, Lib.): Monsieur le Président, si le député se rendait dans le Nord de l'Ontario pour discuter avec les acteurs du secteur minier et s'il écoutait vraiment ce que les grands employeurs et les propriétaires de petites entreprises ont à dire, il se rendrait compte que ce que nous faisons correspond exactement à ce dont on a besoin. En effet, nous recevons des éloges de la part d'employeurs, de représentants syndicaux, de gens en formation et de travailleurs. Ces gens disent: « Nous avons besoin d'une occasion de mettre à profit ces emplois qui contribuent à renforcer le Canada. »

Peut-être que ce député devrait sortir de cette enceinte, aller à la rencontre des gens dans les collectivités et leur demander ce dont ils ont besoin pour que ces projets voient le jour. Il pourrait alors avoir quelque chose d'intéressant à dire ici.

* * *

LES FINANCES

Rhonda Kirkland (Oshawa, PCC): Monsieur le Président, sous l'actuel premier ministre, ce sont encore et toujours les mêmes libéraux dépensiers: plus d'impôts, plus de dettes, plus de dépenses portées à la carte de crédit nationale. Ils n'ont rien à montrer pour justifier leur gaspillage.

En avril, le prix de l'essence a bondi de 28,6 ¢ le litre, la plus forte augmentation jamais enregistrée en un mois, une hausse qui frappe les Canadiens chaque fois qu'ils font le plein et qui fait grimper le coût de tout. Maintenant, le ministre libéral des Finances a même signalé que les libéraux pensent qu'ils en ont fait assez.

Le premier ministre croit-il vraiment que les Canadiens ont les moyens de supporter une telle inflation libérale?

Le Président: Le leader du gouvernement à la Chambre a la parole.

Une voix: Oh, oh, et voilà les bonnes nouvelles.

L'hon. Steven MacKinnon (ministre des Transports et leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Ce sont vraiment des bonnes nouvelles.

Monsieur le Président, malheureusement, quand nous présentons à la Chambre des mesures qui viennent réellement en aide aux Canadiens, la députée s'y oppose, comme l'exige son chef. Elle vote contre les services de garde d'enfants. Elle vote contre une réduction des taxes sur le carburant. Elle vote contre les soins dentaires. Elle vote contre la formation et les possibilités pour les jeunes. Quand la députée convaincra-t-elle son chef de cesser de voter contre l'aide aux Canadiens?

* * *

LA FISCALITÉ

Rhonda Kirkland (Oshawa, PCC): Monsieur le Président, encore une fois, les Canadiens ne veulent pas d'excuses ni de ces supposées demi-mesures dont parlent les libéraux. Les Canadiens méritent un répit.

Chaque fois que mes voisins d'Oshawa font le plein, font leurs courses ou paient leur loyer, ils ressentent les effets de l'inflation libérale. Les conservateurs ont un véritable plan pour permettre aux Canadiens de garder plus d'argent dans leurs poches en supprimant toutes les taxes fédérales sur le carburant pour toute l'année, afin de faire baisser immédiatement les prix à la pompe et dans l'ensemble de l'économie.

Le premier ministre va-t-il enfin adopter ce plan de gros bon sens et donner un peu de répit aux Canadiens?

● (1435)

L'hon. Stephanie McLean (secrétaire d'État (Aînés), Lib.): Monsieur le Président, rien de ce que disent les députés d'en face ne relève du gros bon sens, et c'est peut-être parce qu'ils ne parlent pas aux Canadiens.

De ce côté-ci, nous écoutons les Canadiens régulièrement, et ceux-ci savent que le Canada doit faire avec une profonde incertitude économique mondiale. C'est pourquoi nous réagissons en prenant des mesures responsables, comme protéger les aînés contre la fraude et rendre les programmes sociaux dont ils dépendent efficaces et résistants aux chocs mondiaux. Par exemple, l'allocation pour l'épicerie et les besoins essentiels permettra aux aînés vivant seuls de recevoir près de 950 \$. Investir dans la population: c'est ça, être des gestionnaires responsables.

Ned Kuruc (Hamilton-Est—Stoney Creek, PCC): Monsieur le Président, il y a plus d'impôts, plus de dettes, plus de dépenses portées à la carte de crédit nationale. Rien n'a changé. Le premier ministre n'est qu'un autre libéral dépensier qui n'a rien à montrer pour justifier son gaspillage.

Les prix de l'essence ont bondi de 28,6 % en avril, ceux des produits alimentaires ont augmenté de 3,8 % et ceux de l'énergie ont grimpé de 19,2 %. Mes concitoyens sont déjà sous pression et ils ne peuvent pas payer davantage.

Les conservateurs ont un véritable plan pour soulager les Canadiens de l'inflation provoquée par les libéraux: abolir toutes les taxes fédérales sur le carburant pour l'année. À quelle date les libéraux l'adopteront-ils?

L'hon. Adam van Koeverden (secrétaire d'État (Sports), Lib.): Monsieur le Président, le député d'Hamilton-Est—Stoney Creek ferait peut-être bien d'aller parler aux quelque 10 600 résidents de sa circonscription qui ont bénéficié de soins dentaires auxquels lui et son parti se sont opposés. Il ferait peut-être bien d'aller parler aux plus de 20 700 familles qui bénéficient de l'Allocation canadienne pour enfants et des mesures mises en place par le gouvernement pour favoriser des coûts abordables, mesures auxquelles lui et son parti s'opposent systématiquement.

Qu'il s'agisse des garderies, du Programme national d'alimentation scolaire ou de l'amélioration des installations de loisirs, les conservateurs ont voté contre toutes les mesures visant à améliorer la vie des Canadiens, y compris ceux d'Hamilton-Est—Stoney Creek.

Rachael Thomas (Lethbridge, PCC): Monsieur le Président, la semaine dernière, le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes, le CRTC, a annoncé qu'il triplerait la taxe sur la diffusion continue en ligne, la faisant passer de 5 % à 15 %. Cette taxe va maintenant faire augmenter le coût que les consommateurs paient pour des services comme Netflix ou Disney+. Pas plus tard que cette fin de semaine, Spotify a annoncé que, à partir de juillet, ses prix augmenteront.

Depuis plus de 800 ans, la tradition parlementaire veut que seul le Parlement puisse imposer des taxes. Les organismes de réglementation comme le CRTC n'ont pas le pouvoir de le faire. Le gouvernement va-t-il intervenir auprès du CRTC pour qu'il revienne sur sa décision?

David Myles (secrétaire parlementaire du ministre de l'Identité et de la Culture canadiennes et ministre responsable des Langues officielles et de la secrétaire d'État (Nature), Lib.): Monsieur le Président, soyons très clairs: il ne s'agit pas d'une nouvelle taxe. Encore une fois, on évoque à la Chambre une taxe imaginaire.

Le gouvernement met tout en œuvre pour faire baisser le coût de la vie des Canadiens. C'est pourquoi nous avons allégé le fardeau fiscal de 22 millions de Canadiens. Cette décision du CRTC garantit simplement que les règles existantes sont appliquées de manière à favoriser une concurrence loyale. Il s'agit de protéger la culture et l'identité distinctes du Canada, ainsi que d'assurer la vitalité de nos secteurs culturels.

Rachael Thomas (Lethbridge, PCC): Monsieur le Président, une taxe, c'est une taxe. Le député a beau lui donner le nom qu'il veut, au bout du compte, les Canadiens paient plus cher. C'est une taxe.

Cette taxe fera bien plus qu'augmenter les coûts pour les Canadiens. Elle aura des répercussions sur les négociations concernant l'Accord Canada—États-Unis—Mexique. Le gouvernement libéral a déjà été accusé d'aggraver cet irritant. Les États-Unis ont déjà fait savoir que cela nous empêcherait d'obtenir un accord, un accord que le premier ministre nous avait promis il y a des mois et qu'il n'a jamais réussi à obtenir.

Le gouvernement libéral va-t-il abolir cette taxe coûteuse, protéger nos relations commerciales avec les États-Unis, protéger les emplois canadiens, protéger le commerce international et tenir ses promesses?

David Myles (secrétaire parlementaire du ministre de l'Identité et de la Culture canadiennes et ministre responsable des Langues officielles et de la secrétaire d'État (Nature), Lib.):

Questions orales

Monsieur le Président, encore une fois, il s'agit ici de taxes imaginaires.

Une fois de plus, la façon dont les Canadiens consomment du contenu a complètement changé au cours de la dernière décennie. Les gens regardent du contenu diffusé en continu. Cela ne concerne pas uniquement les radiodiffuseurs. Il est important que notre régime réglementaire reflète ce changement.

* * *

● (1440)

[Français]

L'ENVIRONNEMENT

Patrick Bonin (Repentigny, BQ): Monsieur le Président, la trahison écologique du premier ministre est officielle avec l'annonce d'un nouveau pipeline de pétrole sale dès 2027. C'est un pipeline qui pourra enfreindre les lois environnementales et mettre en danger les espèces en péril. C'est un pipeline dont l'évaluation environnementale sera faite par la Régie de l'énergie du Canada, à Calgary, et dont le premier ministre pourra même changer les critères au fur et à mesure. En plus, la construction pourra commencer avant même la fin de l'évaluation.

C'est une trahison générationnelle en matière d'environnement. Y a-t-il des libéraux qui vont refuser d'être complices?

L'hon. Nathalie Provost (secrétaire d'État (Nature), Lib.): Monsieur le Président, j'aimerais d'abord paraphraser notre premier ministre. Il a dit que nous vivons dans le monde qui est tel qu'il est, et pas comme nous le souhaitons. Ce qui est important pour nous, c'est que nous travaillions tous ensemble, avec toutes les provinces et tout le Canada, afin d'améliorer notre compétitivité économique, mais aussi afin d'atteindre nos objectifs climatiques. Nous n'avons pas baissé les bras pour répondre à l'objectif de carboneutralité pour 2050.

En ce qui me concerne, je travaille très fort sur la stratégie pour la nature, une stratégie qui fait l'unanimité au Canada.

Patrick Bonin (Repentigny, BQ): Monsieur le Président, en matière de trahison écologique, le premier ministre va plus loin que Stephen Harper. Ce n'est pas nous qui le disons, c'est le député libéral de Laurier—Sainte-Marie. Il n'est pas le seul à penser ça: il y a une quinzaine de libéraux qui ont écrit au premier ministre pour lui exprimer leur malaise sur le virage pétrolier. Une quinzaine de libéraux lui ont rappelé que, les changements climatiques, c'est la plus grande menace de notre époque.

Si c'est la plus grande menace de notre époque, qu'attendent-ils pour se lever et quitter leur parti?

L'hon. Joël Lightbound (ministre de la Transformation du gouvernement, des Travaux publics et de l'Approvisionnement et lieutenant du Québec, Lib.): Monsieur le Président, je suis très fier, à l'instar de mes collègues, de faire partie d'un gouvernement pour qui la lutte contre les changements climatiques et la protection de l'environnement sont très importantes. Cependant, le développement économique est aussi fondamental pour l'avenir de notre pays.

Questions orales

Quand on parle d'environnement et de lutte contre les changements climatiques, on peut penser aux crédits d'impôt pour les énergies propres, qui peuvent atteindre 90 milliards de dollars, à la stratégie pour la nature, qui va protéger 30 % de notre territoire d'ici 2030, à la tarification du carbone industriel, et au règlement qui va réduire de 75 % nos émissions de méthane en 2030. Ce sont des actions réelles et concrètes pour la nature.

* * *

LA FISCALITÉ

Pierre Paul-Hus (Charlesbourg—Haute-Saint-Charles, PCC): Monsieur le Président, après des semaines de pression exercée par le Parti conservateur, les libéraux ont commencé à comprendre et ont éliminé la taxe d'accise sur l'essence, mais ce n'est pas assez. Les libéraux continuent de maintenir la soi-disant Norme sur les combustibles propres, une autre taxe déguisée qui ajoute 7 ¢ le litre actuellement et qui pourrait grimper à 17 ¢ le litre en 2030. Les Canadiens ont besoin d'un vrai répit maintenant, pas d'une demi-mesure libérale.

Est-ce que le premier ministre va enfin abolir la mesure sur les combustibles propres, oui ou non?

L'hon. Nathalie Provost (secrétaire d'État (Nature), Lib.): Monsieur le Président, nous allons continuer de faire des gestes pour l'abordabilité. Nous avons déjà baissé de 10 ¢ la taxe sur l'essence. Ça a un effet sur les Canadiens. Il faut continuer de mettre en œuvre un ensemble de mesures, et non une seule mesure. C'est important. Nous avons travaillé et les gens vont d'ailleurs recevoir les chèques de l'Allocation canadienne pour l'épicerie et les besoins essentiels, si ce n'est pas déjà fait. C'est ça, aider les Canadiens.

Il faut travailler sur plusieurs plans et c'est ce que nous sommes en train de faire, en plus de travailler à développer notre économie et à protéger la nature.

Pierre Paul-Hus (Charlesbourg—Haute-Saint-Charles, PCC): Monsieur le Président, partout dans le monde, les pays travaillent pour aider leurs citoyens. Comme on le sait, mettre de l'essence dans le char, ça coûte vraiment cher actuellement. Tout le monde parle de ça partout. Les vacances s'en viennent et mettre de l'essence coûte une fortune. L'Australie, l'Espagne et l'Irlande l'ont compris et ils ont enlevé les taxes sur l'essence.

Qu'est-ce que le gouvernement attend maintenant pour enlever la TPS? La TPS qui s'applique au coût de l'essence s'applique à d'autres taxes en plus. Est-ce qu'on peut l'enlever, à tout le moins de façon temporaire, pour donner de l'air aux gens?

L'hon. Joël Lightbound (ministre de la Transformation du gouvernement, des Travaux publics et de l'Approvisionnement et lieutenant du Québec, Lib.): Monsieur le Président, mon collègue parle de donner de l'air aux gens, d'aider les Canadiens. Il pourrait commencer par voter pour des mesures qui aident directement les Canadiens, jour après jour. On peut penser, par exemple, à l'Allocation canadienne pour l'épicerie et les besoins essentiels, qui va aider 12 millions de Canadiens. Ils vont recevoir un premier chèque le 5 juin. C'est une mesure à laquelle il s'oppose. On peut penser au Régime canadien de soins dentaires, qui aide au moins 25 000 personnes dans sa circonscription, Charlesbourg—Haute-Saint-Charles. C'est une mesure à laquelle il s'oppose. On peut penser à la baisse d'impôt pour 22 millions de Canadiens. C'est la première chose que nous avons faite. Il serait temps que mon collègue vote comme il parle et qu'il appuie le gouvernement.

• (1445)

L'INDUSTRIE AÉROSPATIALE

Eric Lefebvre (Richmond—Arthabaska, PCC): Monsieur le Président, les libéraux, c'est plus de coûts, plus de taxes, plus de dépenses, plus de pertes d'emploi. Le ministre des Finances et du Revenu national juge que les libéraux en ont assez fait. Je suis d'accord: ils ont assez fait de dégâts.

Commençons par regarder comment ils gèrent la nouvelle plateforme de lancement spatial des libéraux. Une compagnie loue au gouvernement provincial un terrain pour 13 500 \$ par année. La compagnie la loue au gouvernement libéral pour 20 millions de dollars par année, ce qui représente 200 millions de dollars sur 10 ans sur la carte de crédit de nos enfants.

La question est simple: si c'était votre argent, le feriez-vous?

Le Président: Je rappelle au député qu'il doit poser sa question par l'intermédiaire de la présidence.

L'hon. David McGuinty (ministre de la Défense nationale, Lib.): Monsieur le Président, la mise en place des capacités de lancement spatial souveraines au Canada permettra de générer des milliards de dollars, de créer des emplois bien rémunérés, de renforcer la souveraineté du Canada, de réduire notre dépendance à l'égard des États-Unis et de soutenir un secteur commercial de lancement spatial et de rentrée spatiale qui pourrait représenter jusqu'à 40 milliards de dollars.

C'est dans cela que nous investissons.

* * *

L'ÉCONOMIE

Eric Lefebvre (Richmond—Arthabaska, PCC): Monsieur le Président, nous venons d'avoir la preuve du ridicule libéral. Je parle d'un terrain dont les coûts de location sont de 13 500 \$ par année et qui est reloué pour 20 millions de dollars par année. C'est ça, la gestion libérale.

Présentement, nos jeunes demeurent sans emploi plus longtemps qu'ils ne l'ont été depuis 50 ans. Nos jeunes se battent pour trouver un emploi, pour se loger et pour se nourrir. Ils ne peuvent plus rêver à une maison et ils ne peuvent plus rêver de fonder une famille.

Est-ce que le premier ministre peut s'excuser pour les propos qu'il a tenus au sujet de nos enfants et arrêter de dépenser sur la carte de crédit de nos enfants?

L'hon. Joël Lightbound (ministre de la Transformation du gouvernement, des Travaux publics et de l'Approvisionnement et lieutenant du Québec, Lib.): Monsieur le Président, un gouvernement qui soutient ses jeunes avec 6 milliards de dollars pour la formation de la main-d'œuvre dans les métiers de la construction, dont nous allons avoir tant besoin, c'est ça, un gouvernement qui croit en sa jeunesse, qui croit en l'avenir et qui joint le geste à la parole avec de grands projets.

La semaine dernière, le premier ministre était à Saint-Michel-des-Saints pour annoncer Nouveau Monde Graphite. Ça, c'est 2 milliards de dollars injectés dans l'économie québécoise. C'est la plus grosse mine de graphite des pays du G7. Ce sont des centaines d'emplois. C'est ce genre de grands projets qu'il faut au Québec et partout au pays pour nos jeunes.

Questions orales

Bernard Généreux (Côte-du-Sud—Rivière-du-Loup—Katakomiq—Témiscouata, PCC): Monsieur le Président, je mets le premier ministre libéral au défi de regarder un jeune du Québec et de lui dire que l'économie va bien.

Comment peut-il justifier les 91 000 pertes d'emplois depuis le début de l'année au Québec, dont 43 000 en avril seulement? Pendant que le premier ministre libéral accumule les dettes sur la carte de crédit sans limite, nos jeunes reçoivent une facture qu'ils ne pourront jamais payer. C'est incroyable.

Quand le gouvernement libéral va-t-il cesser de faire des budgets coûteux et redonner de l'espoir ou de la chance à notre relève?

L'hon. Mélanie Joly (ministre de l'Industrie et ministre responsable de Développement économique Canada pour les régions du Québec, Lib.): Monsieur le Président, nous savons comment donner de la chance et des possibilités à la relève: c'est en faisant des investissements qui créent des emplois.

Nous pouvons justement saluer la nouvelle commande, la plus grande commande de l'histoire de l'aviation commerciale au Canada, soit 150 nouveaux avions commerciaux d'Airbus à Mirabel. C'est une bonne nouvelle pour les gens dans les Basses-Laurentides.

Voici une autre bonne nouvelle. J'étais également avec le gouvernement du Québec lorsque nous avons annoncé du nouveau financement pour Kruger, à Trois-Rivières, ce qui représente 350 nouveaux emplois. Nous saluons l'impact de cette entreprise dans la région.

Tatiana Auguste (Terrebonne, Lib.): Monsieur le Président, la semaine dernière, le premier ministre a officiellement donné le coup d'envoi à la mine Matawinie de Nouveau Monde Graphite à Saint-Michel-des-Saints, dans la région de Lanaudière au Québec, et ce, seulement six mois après avoir soumis le projet au Bureau des grands projets. Une fois achevée, cette mine sera la plus grande mine de graphite de l'Amérique du Nord et du G7.

Le lieutenant du Québec et ministre des Travaux publics et de l'Approvisionnement peut-il informer la Chambre de la façon dont ce projet renforcera notre chaîne d'approvisionnement en minéraux critiques et soutiendra nos efforts visant à bâtir une économie canadienne plus forte, plus indépendante et plus résiliente?

L'hon. Joël Lightbound (ministre de la Transformation du gouvernement, des Travaux publics et de l'Approvisionnement et lieutenant du Québec, Lib.): Monsieur le Président, je veux remercier la députée de Terrebonne et dire que c'est un plaisir de la remercier à la Chambre.

Le lancement de la mine Matawinie à Saint-Michel-des-Saints est un pas marquant pour notre souveraineté énergétique. En plus de devenir la plus grande mine de graphite du G7 et d'augmenter huit fois notre production, elle va répondre à la demande canadienne et rendre plus résilients nos alliés avec qui nous avons signé plus de 56 accords au cours de la dernière année en matière de minéraux critiques.

Je suis fier de ce projet. Ça va injecter 2 milliards de dollars dans notre économie et créer des centaines d'emplois.

Des projets comme Nouveau Monde Graphite, c'est ça, être maître chez nous.

• (1450)

[Traduction]

LES AFFAIRES AUTOCHTONES

Jamie Schmale (Haliburton—Kawartha Lakes, PCC): Monsieur le Président, immédiatement après la période des questions, la Chambre votera sur la motion des conservateurs visant à protéger les propriétaires contre l'approche libérale inefficace qui met en péril les maisons et l'avenir des Britanno-Colombiens. Notre motion accorderait la priorité au droit à la propriété privée dans l'affaire Cowichan, exigerait une protection explicite des propriétaires fonciers dans les accords futurs avec les Premières Nations et obligerait le gouvernement à établir un plan pour protéger les Canadiens touchés.

Le gouvernement appuiera-t-il notre motion pleine de bon sens, oui ou non?

Taleb Noormohamed (secrétaire parlementaire du ministre de l'Intelligence artificielle et de l'Innovation numérique, Lib.): Monsieur le Président, une fois de plus, les conservateurs optent pour la mésinformation ou la désinformation. Quoi qu'il en soit, les Canadiens doivent comprendre les faits.

Dans les faits, le gouvernement porte en appel la décision Cowichan devant les tribunaux aujourd'hui et il défend les droits des propriétaires fonciers. Les Canadiens doivent aussi comprendre qu'aucun Canadien n'a jamais perdu de propriété privée dans le cadre d'un accord avec une communauté autochtone. Les conservateurs répandent de la mésinformation, et ils mettent ainsi en péril une croissance économique substantielle en Colombie-Britannique ainsi qu'une véritable réconciliation et une véritable croissance économique.

Jamie Schmale (Haliburton—Kawartha Lakes, PCC): Monsieur le Président, les seules personnes qui mettent en péril la réconciliation sont les députés libéraux et ce député de la Colombie-Britannique, qui devrait être plus avisé. L'incertitude créée en Colombie-Britannique, et pas seulement à Richmond, découle de l'incapacité du gouvernement libéral à défendre le droit privé de la propriété. Le gouvernement a porté la décision en appel à la dernière minute, ce qui a engendré beaucoup d'incertitude. Le seul organisme qui plaide pour le respect du droit privé de la propriété est la Ville de Richmond.

Le gouvernement a échoué. Il doit faire mieux. Le gouvernement appuiera-t-il la motion des conservateurs pour régler le problème qu'il a créé?

L'hon. Jill McKnight (ministre des Anciens Combattants et ministre associée de la Défense nationale, Lib.): Monsieur le Président, nos collègues d'en face ont soulevé cette question à maintes reprises, et nous avons dit très clairement que nous défendrons le droit privé de la propriété et que nous protégerons ce droit en Colombie-Britannique.

Il s'agit de créer inutilement un climat de peur et d'incertitude, ce qui ne nous aide pas à aller de l'avant en tant que pays, en tant que province et en tant que collectivité. Nous sommes déterminés à défendre le droit privé de la propriété au Canada, un point c'est tout.

Questions orales

Brad Vis (Mission—Matsqui—Abbotsford, PCC): Monsieur le Président, les libéraux échouent à défendre le système canadien de droit privé de la propriété et de titres inaliénables tout en semant la confusion et la peur parmi les propriétaires au sujet de la protection de leurs terres. Étant donné que la décision Cowichan et l'accord avec les Musqueam soulèvent des préoccupations sérieuses et légitimes, les Britanno-Colombiens se demandent si leur droit privé de la propriété sera défendu, surtout après que le gouvernement a limité ses arguments sur l'extinction.

Le gouvernement libéral corrigera-t-il ses politiques en matière de litiges et de négociations et s'engagera-t-il à protéger le droit de propriété des Canadiens en appuyant la motion conservatrice aujourd'hui?

L'hon. Gregor Robertson (ministre du Logement et de l'Infrastructure et ministre responsable de Développement économique Canada pour le Pacifique, Lib.): Monsieur le Président, il est honteux que les députés de l'opposition continuent de tenir des propos alarmistes au sujet du droit privé de la propriété. De ce côté-ci de la Chambre, nous défendons le droit privé de la propriété. Nous sommes en faveur de la réconciliation. Nous avons interjeté appel auprès du gouvernement de la Colombie-Britannique, de l'administration de la Ville de Richmond et des Premières Nations. Nous continuerons d'être là pour les propriétaires privés et de travailler à la réconciliation. Les propos alarmistes doivent cesser.

Jeff Kibble (Cowichan—Malahat—Langford, PCC): Monsieur le Président, les familles de l'île de Vancouver ont travaillé dur, respecté les règles et acheté leur maison en toute bonne foi. Elles méritent d'avoir des certitudes quant à leur propriété et leur avenir. Pourtant, sous le premier ministre, le cafouillage entourant l'affaire Cowichan et l'entente conclue à huis clos avec les Musqueam ont ébranlé ces certitudes. Le secteur privé, les entreprises et les propriétaires sont inquiets. Les collectivités sont divisées. Cette division compromet les efforts de réconciliation.

Le leadership, c'est savoir rassembler les gens. Sur ce plan, le premier ministre a échoué. Va-t-il enfin faire preuve de leadership et soutenir la motion conservatrice visant à protéger les droits de propriété, à rétablir la confiance et à unir, plutôt qu'à diviser, les citoyens qu'il est censé servir?

L'hon. Randee Sarai (secrétaire d'État (Développement international), Lib.): Monsieur le Président, le Parti conservateur du Canada est le seul parti à la Chambre qui se livre à une campagne de peur. Le seul parti en Colombie-Britannique qui agit ainsi est le Parti conservateur de la Colombie-Britannique. Leur seul objectif est de semer la peur. Tout le monde sait que les droits de propriété privée ne sont pas menacés. Le gouvernement les défend en ce moment même. Nous protégerons toujours ainsi les droits de propriété de tous les citoyens du Canada.

• (1455)

Chak Au (Richmond-Centre—Marpole, PCC): Monsieur le Président, les libéraux sont dans le déni. Les Canadiens exigent des garanties, mais le gouvernement libéral continue de laisser des propriétaires de maison, des entreprises, des agriculteurs et des municipalités dans l'incertitude à la suite de la décision Cowichan. Les conservateurs ont présenté une motion qui obligerait le gouvernement à remplacer la ligne directrice 14 concernant les litiges, à accorder la priorité à la propriété privée dans l'affaire Cowichan, à garantir la protection de la propriété en fief simple dans les accords futurs et à publier un plan pour protéger les titres fonciers des Canadiens.

Le gouvernement libéral se rangera-t-il enfin du côté des propriétaires et votera-t-il en faveur de la motion des conservateurs visant à protéger les droits de propriété privée au Canada?

L'hon. Stephanie McLean (secrétaire d'État (Aînés), Lib.): Monsieur le Président, le gouvernement a dit maintes fois — et a démontré par ses gestes — qu'il est solidaire des habitants de la Colombie-Britannique, des propriétaires fonciers et des peuples autochtones. Nous prenons les mesures qui s'imposent et nous interjetons appel de la décision devant les tribunaux.

Il est épouvantable que les conservateurs tentent de propager de la désinformation et d'effrayer des propriétaires qui veulent avoir l'assurance que le gouvernement les soutient.

* * *

L'IMMIGRATION, LES RÉFUGIÉS ET LA CITOYENNETÉ

L'hon. Michelle Rempel Garner (Calgary Nose Hill, PCC): Monsieur le Président, jeudi, la ministre de l'Immigration doit comparaître pendant quatre heures devant le comité plénier pour rendre compte de ses décisions. Or, contrairement à son collègue le ministre des Finances, elle n'a toujours pas confirmé sa présence ni indiqué qu'elle répondra aux questions durant les quatre heures entières. Je comprends qu'elle ait peur de répondre du chaos épouvantable auquel elle préside depuis un an, sauf qu'elle a un travail à faire. Si elle ne le fait pas, le premier ministre doit la congédier une fois pour toutes.

La ministre de l'Immigration s'engagera-t-elle à répondre aux questions pendant les quatre heures entières, jeudi soir, ou le premier ministre va-t-il enfin la congédier?

L'hon. Lena Metlege Diab (ministre de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté, Lib.): Monsieur le Président, la question de la députée est ridicule. Je suis ici aujourd'hui, je serai ici tous les jours cette semaine et je serai là jeudi. Comment peut-on être aussi ridicule?

Au cours des 12 derniers mois, nous avons agi dans l'intérêt des Canadiens. Nous avons géré la migration, et les résultats le prouvent. Il y a moins de demandes d'asile. Il y a moins de résidents temporaires. Il y a de nouvelles filières Entrée express afin d'accélérer les choses pour les médecins, les gens de métier et les travailleurs dont les régions rurales ont besoin. L'immigration francophone se poursuit à...

Le Président: La députée de Calgary Nose Hill a la parole.

L'hon. Michelle Rempel Garner (Calgary Nose Hill, PCC): Monsieur le Président, je vais interpréter cette réponse comme un « non, je ne peux pas faire mon travail et je ne me présenterai pas au travail pendant quatre heures ». Je comprends pourquoi la ministre ne veut pas se présenter pendant quatre heures. Au cours des deux dernières semaines seulement, il y a eu de nombreux cas d'ententes de complaisance avec des non-citoyens reconnus coupables de crimes graves. Des terroristes sont toujours au Canada, et on engloutit de l'argent dans des hôtels pour les réfugiés.

Je pose à nouveau la question: la ministre de l'Immigration sera-t-elle présente pendant les quatre heures entières, jeudi soir, afin de répondre de ses décisions épouvantables?

Questions orales

L'hon. Steven MacKinnon (ministre des Transports et leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, la ministre vient de dire qu'elle sera ici pour le comité plénier. La véritable question, alors que la ministre énumère la liste des réalisations et des améliorations qui sont mises en œuvre chaque jour, chaque semaine et chaque mois au sein du système d'immigration...

Des voix: Oh, oh!

Le Président: Je n'arrive pas à entendre le leader du gouvernement à la Chambre, et ce n'est ni de sa faute ni de la mienne.

Une voix: Qu'il reprenne depuis le début.

Le Président: Il ne reprendra pas du début, mais nous pourrions lui accorder quelques secondes de plus à la fin.

Le leader du gouvernement à la Chambre a la parole.

• (1500)

L'hon. Steven MacKinnon: Monsieur le Président, la ministre énumère toutes les réalisations épatantes qui sont accomplies depuis qu'elle est ministre: baisse du nombre d'immigrants et du nombre de demandeurs d'asile. Ce sont de vrais tours de force de la part de la ministre.

La vraie question est la suivante: quand la députée va-t-elle arrêter de poser à la ministre des questions aussi dégradantes et condescendantes qui n'ont pas le moindre fondement?

L'hon. Michelle Rempel Garner (Calgary Nose Hill, PCC): Monsieur le Président, je ne veux pas parler pour les autres, mais moi, je trouve plutôt condescendant que le ministre des Transports réponde aux questions qui sont adressées à la ministre de l'Immigration.

Voici ce que je pense: je trouve absolument ahurissant que la personne responsable d'un des dossiers les plus critiques du gouvernement, qui a un salaire de 300 000 \$ et qui a un chauffeur payé par les contribuables, ne puisse même pas se donner la peine de se pointer au travail pendant quatre heures pour rendre des comptes. Elle ne s'est même pas engagée pour les quatre heures au complet. Elle devrait regarder derrière elle, car tous ses collègues se demandent ouvertement en direct à la CBC pourquoi elle n'a pas encore été congédiée.

La ministre de l'Immigration dira-t-elle clairement: « Oui, je serai là pendant quatre heures pour répondre aux questions »?

L'hon. Lena Metlege Diab (ministre de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté, Lib.): Monsieur le Président, les Canadiens veulent de la transparence et de l'honnêteté, pas de l'intimidation et des commentaires dégradants de la députée et des gens avec qui elle travaille. J'ai dit que je serais ici aujourd'hui, mardi, mercredi et jeudi. Je serai ici pour le comité plénier et j'ai bien hâte de répondre à toutes les questions, car les Canadiens savent que le gouvernement fait le travail pour lequel il a été élu.

* * *

LA SÉCURITÉ PUBLIQUE

Dan Albas (Okanagan Lake-Ouest—Kelowna-Sud, PCC): Monsieur le Président, dans une enquête de l'émission *W5*, un agent de piste de l'aéroport Pearson dit qu'il ne se fait aucunement contrôler quand il franchit les portes de l'aérogare et que ses collègues et lui plaisaient en disant qu'ils pourraient sortir avec un missile de croisière sans être inquiétés. Cette enquête révèle que le crime orga-

nisé utilise les bagages des voyageurs pour faire transiter de la drogue par l'aéroport Pearson, un stratagème qui existe depuis très longtemps.

Le ministre des Transports n'a pas dit un mot au sujet de cette faille de sécurité flagrante. Les Canadiens s'interrogent. Vu que les matchs de la FIFA commenceront dans quelques semaines et que plus de 1 milliard de dollars sera consacré à la sécurité, si les libéraux ne prennent pas la question au sérieux actuellement, pourquoi les Canadiens devraient-ils croire que les libéraux se soucieront un jour de la sécurité du pays?

L'hon. Gary Anandasangaree (ministre de la Sécurité publique, Lib.): Monsieur le Président, la sécurité des Canadiens est notre priorité absolue. Les organismes canadiens d'application de la loi travaillent en étroite collaboration avec les autorités aéroportuaires, les compagnies aériennes, les agences frontalières et leurs homologues étrangers pour détecter l'activité criminelle, protéger les voyageurs et perturber les réseaux criminels organisés qui font dans le narcotrafic.

La GRC a arrêté pas moins de 6 personnes relativement à des cas de substitution d'étiquettes de bagages. Nous continuons d'investir dans les forces de l'ordre: 1,3 milliard de dollars sont alloués pour la sécurité frontalière ainsi que pour l'embauche de 1 000 agents de plus à l'Agence des services frontaliers du Canada et de 1 000 agents de plus à la GRC. Grâce aux projets de loi C-12 et C-22, nous sommes...

Le Président: Le député de Mont-Saint-Bruno—L'Acadie a la parole.

* * *

[Français]

LES INVESTISSEMENTS ÉTRANGERS

Bienvenu-Olivier Ntumba (Mont-Saint-Bruno—L'Acadie, Lib.): Monsieur le Président, notre secteur aérospatial est un moteur économique qui soutient des milliers d'emplois spécialisés et bien rémunérés, notamment au Québec.

Plus tôt ce mois-ci, Airbus et AirAsia ont annoncé la plus importante commande de l'histoire pour les avions conçus et fabriqués au Canada: une preuve concrète que notre stratégie de diversification commerciale des partenaires internationaux porte des fruits.

La ministre de l'Industrie peut-elle informer la Chambre des mesures qu'elle prend au gouvernement pour attirer des investissements, pour soutenir l'innovation et pour continuer à bâtir une économie plus forte?

L'hon. Mélanie Joly (ministre de l'Industrie et ministre responsable de Développement économique Canada pour les régions du Québec, Lib.): Monsieur le Président, enfin, voilà une bonne question, qui vient de mon collègue de Mont-Saint-Bruno—L'Acadie.

En effet, nous avons eu il y a deux semaines de très bonnes nouvelles pour le secteur aérospatial, particulièrement pour Airbus à Mirabel. Ce sont 150 nouveaux avions qui sont maintenant en construction à Mirabel. C'est une commande d'AirAsia, une compagnie de la Malaisie et donc asiatique, à la compagnie Airbus, une compagnie européenne.

Tout ça démontre donc que notre plan fonctionne. Nous sommes capables d'attirer des investissements étrangers.

Questions orales

[Traduction]

LA JUSTICE

Larry Brock (Brantford—Brant-Sud—Six Nations, PCC): Monsieur le Président, avec les libéraux, il y a davantage de criminalité, davantage de peur et davantage de chaos. En somme, c'est toujours du pareil au même. L'extorsion fait rage d'un bout à l'autre du pays, et les victimes vivent dans un état de terreur perpétuelle. Il y a des criminels qui mettent le feu à des maisons, qui tirent sur des commerces et qui assiègent des communautés. Le premier ministre libéral veut pourtant faire croire aux Canadiens que les libéraux s'évissent contre la criminalité alors qu'en réalité, le projet de loi C-16 affaiblirait notre système de justice.

Quand le gouvernement libéral abrogera-t-il ses lois clémentes qui ont échoué à réprimer la criminalité? Quand obligera-t-il enfin les criminels à purger leur peine?

• (1505)

L'hon. Gary Anandasangaree (ministre de la Sécurité publique, Lib.): Monsieur le Président, je tiens à saluer l'excellent travail accompli par le service de police de la région de Peel, en collaboration avec la Police provinciale de l'Ontario, l'Agence des services frontaliers du Canada, le Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada et le FBI. Il a annoncé l'arrestation de 17 individus liés à un réseau criminel international. Ce réseau est responsable d'actes d'extorsion violents visant la communauté sud-asiatique partout au Canada. L'opération a permis de démanteler une campagne comprenant 24 incidents, ce qui a donné lieu à 106 chefs d'accusation.

L'extorsion et l'intimidation ne seront jamais tolérées au Canada. Voilà pourquoi le service de police de Peel et d'autres organismes ont demandé à la Chambre d'adopter le projet de loi C-22 sur l'accès légal.

Sukhman Gill (Abbotsford—Langley-Sud, PCC): Monsieur le Président, après 11 ans de politiques libérales laxistes en matière de criminalité, les Canadiens constatent une augmentation de la criminalité et du chaos dans les rues. Depuis 2015, le nombre de crimes violents a augmenté de 55 % à l'échelle nationale, tandis que le nombre de cas d'extorsions a bondi de 330 %. Rien qu'à Surrey, le nombre de cas d'extorsion a augmenté de 2 400 %. À cause des politiques « sitôt arrêté, sitôt relâché » des libéraux, comme les projets de loi C-5 et C-75, les Canadiens sont désormais plus vulnérables et moins en sécurité.

Quand le gouvernement va-t-il abroger ses lois laxistes et inefficaces en matière de criminalité et rétablir les peines minimales obligatoires afin que les criminels purgent la peine qu'ils méritent?

L'hon. Ruby Sahota (secrétaire d'État (Lutte contre la criminalité), Lib.): Monsieur le Président, notre plan fonctionne, et les résultats de l'enquête du service de police régional de Peel en témoignent: la police a arrêté plus de 17 personnes.

Malheureusement, il a fallu 8 mois pour cette enquête. Qu'est-ce qui aurait pu l'accélérer afin qu'on arrête ces criminels en 1 mois ou même plus rapidement? L'accès légal aurait pu accélérer les choses, mais depuis que nous avons présenté le projet de loi l'an dernier, les conservateurs en retardent l'adoption. Les forces de l'ordre nous le demandent, et nous pourrions éviter de nouvelles victimes si ce n'était de l'obstruction des conservateurs.

Arpan Khanna (Oxford, PCC): Monsieur le Président, sous les libéraux, les criminels tirent à l'arme à feu en plein jour et se promènent en liberté la nuit. Le système libéral de justice pénale est

axé sur la capture, la mise en liberté, l'arrestation et la récidive, pendant que les extorqueurs terrorisent les collectivités et les familles. Le plan des conservateurs imposerait une peine obligatoire de 10 ans afin d'enfermer ces criminels. Nous expulserions les non-citoyens reconnus coupables de ces crimes graves.

Les libéraux vont-ils enfin se ranger du côté des victimes, appuyer notre plan et rétablir la sécurité dans les rues?

L'hon. Ruby Sahota (secrétaire d'État (Lutte contre la criminalité), Lib.): Monsieur le Président, comme je l'ai dit, notre plan fonctionne. Nous renforçons les lois. Nous arrêtons les criminels, comme en témoignent les résultats que nous observons actuellement partout au pays. Nous avons intégré le Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada aux organismes d'application de la loi, et nous faisons également appel à l'Agence des services frontaliers du Canada pour expulser les personnes qui peuvent l'être. Ce plan fonctionne: les cas d'extorsion diminuent, et les criminels sont envoyés derrière les barreaux.

* * *

LES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

Julie Dzerowicz (Davenport, Lib.): Monsieur le Président, les conflits s'intensifient partout dans le monde, et les Canadiens en ressentent les effets ici au pays. Pour nous montrer à la hauteur de la situation, nous devons respecter nos engagements en matière de sécurité et consolider les alliances qui assurent notre sécurité. La ministre des Affaires étrangères est revenue récemment de la réunion des ministres des Affaires étrangères de l'OTAN, qui a eu lieu en Suède.

La ministre peut-elle expliquer à la Chambre comment le Canada collabore avec ses alliés pour transformer ses engagements en capacités concrètes?

L'hon. Anita Anand (ministre des Affaires étrangères, Lib.): Monsieur le Président, la semaine dernière, j'ai rencontré mes homologues de l'OTAN en Suède, à la suite de son adhésion historique que le Canada a été le premier à ratifier.

Au moment où les conflits mondiaux perturbent nos chaînes d'approvisionnement, le Canada investit dans son industrie de la défense pour atteindre l'objectif de 2 % du PIB, et il réaffirme son soutien à l'Ukraine. Il condamne l'agression et les attaques continues contre l'Ukraine et il renforce la confiance de ses alliés pour l'établissement de la Banque de la défense, de la sécurité et de la résilience. Nous contribuons à la force de l'OTAN en bâtissant un Canada fort.

* * *

CBC/RADIO-CANADA

Aaron Gunn (North Island—Powell River, PCC): Monsieur le Président, les Canadiens sont outrés d'apprendre que l'argent des contribuables a servi à tromper des Canadiens, y compris d'anciens membres de la GRC, et à leur mentir. Une émission de CBC/Radio-Canada a utilisé de faux sites Web, de faux noms et de fausses entreprises pour les convaincre de participer à de prétendues entrevues sur leur vie après la retraite, mais tout cela n'était qu'une façade, une mise en scène pour une sorte de rituel humiliant et tordu devant un public en studio. C'est insensé.

Le ministre pense-t-il vraiment qu'il est acceptable que le radio-diffuseur d'État utilise l'argent des contribuables pour mentir, tromper et salir la réputation de Canadiens?

• (1510)

David Myles (secrétaire parlementaire du ministre de l'Identité et de la Culture canadiennes et ministre responsable des Langues officielles et de la secrétaire d'État (Nature), Lib.): Monsieur le Président, CBC/Radio-Canada est une société d'État indépendante. Il serait inapproprié de commenter des programmes précis, et je suis sûr que le député d'en face en conviendra.

Soyons clairs: la production a été interrompue et l'émission n'a jamais été diffusée. Cependant, je pense qu'il est juste que chaque citoyen canadien ait le droit d'avoir une opinion sur CBC/Radio-Canada puisqu'il s'agit d'un radiodiffuseur public. Vous pouvez donc lui adresser vos commentaires directement.

Le Président: Je n'ai rien à dire à CBC/Radio-Canada en ce moment.

La députée de Vancouver-Est a la parole.

* * *

L'ENVIRONNEMENT

Jenny Kwan (Vancouver-Est, NDP): Monsieur le Président, le premier ministre a déclaré aux Canadiens: « Nous ne voulons pas entendre ce à quoi les gens s'opposent, nous voulons entendre ce qu'ils soutiennent. » Il abandonne l'environnement. Il manipule les groupes environnementaux qui réclament depuis des décennies le recours aux énergies renouvelables. Pas étonnant que l'ancien ministre de l'Environnement ait démissionné et que les députés libéraux estiment ne pouvoir faire part de leurs préoccupations que sous couvert d'anonymat. Il s'agit là d'une approche autoritaire, pas de démocratie.

Le premier ministre mettra-t-il fin à ses manœuvres d'intimidation et à la mise à l'écart des dirigeants autochtones qui osent le contredire, ou ceux-ci devront-ils suivre l'exemple de Danielle Smith et menacer d'organiser un référendum pour se séparer du Canada?

Wade Grant (secrétaire parlementaire de la ministre de l'Environnement et du Changement climatique, Lib.): Monsieur le Président, nous ne pouvons pas bâtir un Canada fort et propre si nous ne travaillons pas ensemble. C'est pourquoi nous adoptons une approche différente, stratégique, afin d'obtenir des résultats concrets pour les Canadiens. Nous adoptons une nouvelle réglementation sur le méthane et instaurons des crédits d'impôt à l'investissement dans les énergies propres d'une valeur de 90 milliards de dollars. Pour la première fois, nous avons invité l'Alberta à la table des négociations, de manière à avancer ensemble vers l'avenir, et j'étais très fier d'être à Klemtu cette fin de semaine, où nous avons collaboré avec six Premières Nations et la province de la Colombie-Britannique pour protéger une aire marine de conservation de 6 500 kilomètres carrés pour les générations futures.

ORDRES ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

[Traduction]

TRAVAUX DES SUBSIDES

MOTION DE L'OPPOSITION — PROTECTION DES DROITS DE PROPRIÉTÉ PRIVÉE AU CANADA

La Chambre reprend l'étude, interrompue le 7 mai, de la motion.

Travaux des subsides

Le vice-président: Comme il est 15 h 13, la Chambre passe maintenant au vote par appel nominal différé sur la motion du député d'Haliburton—Kawartha Lakes concernant les crédits.

Convoquez les députés.

• (1525)

(La motion, mise aux voix, est rejetée par le vote suivant:)

(Vote n° 121)

POUR

Députés

Aboultaif	Aitchison
Albas	Allison
Anderson	Anstey
Arnold	Au
Baber	Bailey
Baldinelli	Barlow
Barrett	Bélanger (Sudbury East—Manitoulin—Nickel Belt)
Berthold	Bexte
Bezan	Block
Bonk	Borrelli
Bragdon	Brassard
Brock	Calkins
Caputo	Chambers
Chong	Cobena
Cody	Cooper
Dalton	Dancho
Davidson	Davies (Niagara South)
Dawson	Deltell
DeRidder	Diotte
Doherty	Dowdall
Duncan	Epp
Falk (Battlefords—Lloydminster—Meadow Lake)	Falk (Provencher)
Gallant	Généreux
Genius	Gill (Calgary Skyview)
Gill (Brampton West)	Gill (Calgary McKnight)
Gill (Windsor West)	Gill (Abbotsford—South Langley)
Godin	Goodridge
Gourde	Groleau
Guglielmin	Gunn
Hallan	Hardy
Ho	Hoback
Holman	Jackson
Jansen	Jivani
Kelly	Khanna
Kibble	Kirkland
Konanz	Kram
Kramp-Neuman	Kronis
Kuruc	Kusie
Lake	Lantsman
Lawrence	Lawton
Lefebvre	Leslie
Lewis (Essex)	Lewis (Haldimand—Norfolk)
Lloyd	Lobb
Mahal	Majumdar
Malette (Kapusasing—Timmins—Mushkegowuk)	Mantle
Martel	Mazier
McCauley	McKenzie
McLean (Calgary Centre)	Melillo
Menegakis	Moore
Morin	Morrison
Motz	Muys
Nater	Patzer
Paul-Hus	Poillievre
Redekopp	Reid
Rempel Garner	Reynolds
Richards	Roberts
Rood	Ross
Rowe	Ruff
Scheer	Schmale
Seeback	Shipley

Ordres émanant du gouvernement

Small
Stevenson
Strauss
Thomas
Tolmie
Van Popta
Viersen
Wagantall
Waugh
Zimmer — 139

Steinley
Strahl
Stubbs
Tochor
Uppal
Vien
Vis
Warkentin
Williamson

CONTRE

Députés

Acan
Ali
Anand
Auguste
Baker
Barsalou-Duval
Beaulieu
Begum

Bendayan
Blanchet
Blois
Boulerice
Brunelle-Duceppe
Carr
Chagger
Champoux
Chartrand
Chen
Chi
Clark
Cormier
Dabrusin
Danko
d'Entremont
Deschênes-Thériault
Dhaliwal
Diab
Duguid
Earle
El-Khoury
Eyolfson
Fanjoy
Fisher
Fortier
Fragiskatos
Fry
Gaheer
Garon
Gaudreau
Gerretsen

Gladu
Grant
Guay
Gull-Masty
Hanley
Hepfner
Hodgson
Housefather
Iacono
Jaczek
Johns
Joseph
Kelloway
Klassen
Kwan
Lambropoulos
Lapointe (Rivière-des-Mille-Îles)
Larouche
Lauzon
Lavoie
Leitão
Lightbound

Al Soud
Alty
Anandasangaree
Bains
Bardeesy
Battiste
Beech
Belanger (Desnethé—Missinippi—Churchill River)
Bittle
Blanchette-Joncas
Bonin
Brière
Carney
Casey
Champagne
Chang
Chatel
Chenette
Church
Connors
Coteau
Dandurand
DeBellefeuille
Deschênes
Desrochers
Dhillon
Duclos
Dzerowicz
Ehsassi
Erskine-Smith
Fancy
Fergus
Fonseca
Fortin
Fraser
Fuhr
Gainey
Gasparro
Gazan
Gill (Côte-Nord—Kawawachikamach—Nitassinan)
Gould
Greaves
Guilbeault
Hajdu
Harrison
Hirtle
Hogan
Hussen
Idlout
Jeneroux
Joly
Kayabaga
Khalid
Koutrakis
Lalonde
Lamoureux
Lapointe (Sudbury)
Lattanzio
Lavack
LeBlanc
Lemire
Long

Louis (Kitchener—Conestoga)
MacDonald (Malpeque)
MacKinnon (Gatineau)
Maloney
May
McKelvie
McKnight
McPherson
Mendès
Miedema
Morrissey
Naqvi
Nguyen
Normandin
Oliphant
O'Rourke
Perron
Powlowski
Ramsay
Robertson
Romanado
Sahota
Sarai
Savard-Tremblay
Schieffe
Sheehan
Sidhu (Brampton South)
Sodhi
Sousa
St-Pierre
Tesser Derksen
Thompson
Valdez
Vandenbeld
Watchorn
Wilkinson
Zahid
Zuberi — 199

Ma
MacDonald (Cardigan)
Malette (Bay of Quinte)
Martin
McGuinty
McKinnon (Coquitlam—Port Coquitlam)
McLean (Esquimalt—Saanich—Sooke)
Ménard
Michel
Mingarelli
Myles
Nathan
Noormohamed
Ntumba
Olszewski
Osborne
Petipas Taylor
Provost
Rana
Rochefort
Royer
Saini
Sari
Sawatzky
Sgro
Sidhu (Brampton East)
Simard
Solomon
Ste-Marie
Sudds
Thériault
Turnbull
van Koeverden
Villeneuve
Weiler
Yip
Zerucelli

PAIRÉS

Députés

Miller

Plamondon — 2

Le vice-président: Je déclare la motion rejetée.

* * *

LOI SUR LA MODERNISATION DU SYSTÈME DE JUSTICE MILITAIRE

La Chambre reprend l'étude, interrompue le 8 mai, de la motion portant que le projet de loi C-11, Loi modifiant la Loi sur la défense nationale et d'autres lois, soit lu pour la troisième fois et adopté, ainsi que de l'amendement.

Le vice-président: Conformément à l'ordre adopté le lundi 4 mai, la Chambre passe maintenant au vote par appel nominal différé sur l'amendement à la motion à l'étape de la troisième lecture du projet de loi C-11.

L'hon. Mark Gerretsen: Monsieur le Président, je crois que vous constaterez qu'il y a consentement unanime pour que le résultat du vote précédent s'applique à ce vote-ci, les libéraux votant non.

Chris Warkentin: Monsieur le Président, les conservateurs sont d'accord pour que le résultat du vote précédent s'applique et ils votent en faveur de l'amendement.

• (1530)

[Français]

Christine Normandin: Monsieur le Président, le Bloc québécois est d'accord pour que le résultat du vote précédent s'applique à ce vote-ci et votera en faveur.

[Traduction]

Jenny Kwan: Monsieur le Président, le NPD est d'accord pour que le résultat du vote précédent s'applique et il vote non.

[Français]

Elizabeth May: Monsieur le Président, le Parti vert est d'accord pour que le résultat du vote précédent s'applique à ce vote-ci et votera contre.

[Traduction]

(L'amendement, mis aux voix, est rejeté par le vote suivant:)

(Vote n^o 122)

POUR

Députés

Aboultaif	Aitchison
Albas	Allison
Anderson	Anstey
Arnold	Au
Baber	Bailey
Baldinelli	Barlow
Barrett	Barsalou-Duval
Beaulieu	Bélanger (Sudbury East—Manitoulin—Nickel Belt)
Berthold	Bexte
Bezan	Blanchet
Blanchette-Joncas	Block
Bonin	Bonk
Borrelli	Bragdon
Brassard	Brock
Brunelle-Duceppe	Calkins
Caputo	Chambers
Champoux	Chong
Cobena	Cody
Cooper	Dalton
Dancho	Davidson
Davies (Niagara South)	Dawson
DeBellefeuille	Deltell
DeRidder	Deschênes
Diotte	Doherty
Dowdall	Duncan
Epp	Falk (Battlefords—Lloydminster—Meadow Lake)
Falk (Provencher)	Fortin
Gallant	Garon
Gaudreau	Généreux
Genuis	Gill (Calgary Skyview)
Gill (Brampton West)	Gill (Calgary McKnight)
Gill (Windsor West)	Gill (Côte-Nord—Kawawachikamach—Nitassinan)
Gill (Abbotsford—South Langley)	Godin
Goodridge	Gourde
Groleau	Guglielmin
Gunn	Hallan
Hardy	Ho
Hoback	Holman
Jackson	Jansen
Jivani	Kelly
Khanna	Kibble
Kirkland	Konanz
Kram	Kramp-Neuman
Kronis	Kuruc
Kusie	Lake
Lantsman	Larouche
Lawrence	Lawton
Lefebvre	Lemire
Leslie	Lewis (Essex)
Lewis (Haldimand—Norfolk)	Lloyd

Lobb	Mahal
Majumdar	Malette (Kapusasing—Timmins—Mushkegowuk)
Mantle	Martel
Mazier	McCauley
McKenzie	McLean (Calgary Centre)
Melillo	Menegakis
Moore	Morin
Morrison	Motz
Muys	Nater
Normandin	Patzer
Paul-Hus	Perron
Poillievre	Redekopp
Reid	Rempel Garner
Reynolds	Richards
Roberts	Rood
Ross	Rowe
Ruff	Savard-Tremblay
Scheer	Schmale
Seeback	Shiple
Simard	Small
Steinley	Ste-Marie
Stevenson	Strahl
Strauss	Stubbs
Thériault	Thomas
Tochor	Tolmie
Uppal	Van Popta
Vien	Viersen
Vis	Wagantall
Warkentin	Waugh
Williamson	Zimmer — 160

Ordres émanant du gouvernement

CONTRE

Députés

Acan	Al Soud
Ali	Alty
Anand	Anandasangaree
Auguste	Bains
Baker	Bardeesy
Battiste	Beech
Begum	Bélanger (Desnethé—Mississippi—Churchill River)
Bendayan	Bittle
Blois	Boulerice
Brière	Carney
Carr	Casey
Chagger	Champagne
Chang	Chartrand
Chatel	Chen
Chenette	Chi
Church	Clark
Connors	Cormier
Coteau	Dabrusin
Dandurand	Danko
d'Entremont	Deschênes-Thériault
Desrochers	Dhaliwal
Dhillon	Diab
Duclos	Duguid
Dzerowicz	Earle
Ehsassi	El-Khoury
Erskine-Smith	Eyolfson
Fancy	Fanjoy
Fergus	Fisher
Fonseca	Fortier
Fragiskatos	Fraser
Fry	Fuhr
Gaheer	Gainey
Gasparro	Gazan
Gerretsen	Gladu
Gould	Grant

Ordres émanant du gouvernement

Greaves	Guay
Guilbeault	Gull-Masty
Hajdu	Hanley
Harrison	Hepfner
Hirtle	Hodgson
Hogan	Housefather
Hussen	Iacono
Idlout	Jaczek
Jeneroux	Johns
Joly	Joseph
Kayabaga	Kelloway
Khalid	Klassen
Koutrakis	Kwan
Lalonde	Lambropoulos
Lamoureux	Lapointe (Rivière-des-Mille-Îles)
Lapointe (Sudbury)	Lattanzio
Lauzon	Lavack
Lavoie	LeBlanc
Leitão	Lightbound
Long	Louis (Kitchener—Conestoga)
Ma	MacDonald (Malpeque)
MacDonald (Cardigan)	MacKinnon (Gatineau)
Malette (Bay of Quinte)	Maloney
Martin	May
McGuinty	McKelvie
McKinnon (Coquitlam—Port Coquitlam)	McKnight
McLean (Esquimalt—Saanich—Sooke)	McPherson
Ménard	Mendès
Michel	Miedema
Mingarelli	Morrissey
Myles	Naqvi
Nathan	Nguyen
Noormohamed	Ntumba
Oliphant	Olszewski
O'Rourke	Osborne
Petitpas Taylor	Powlowski
Provost	Ramsay
Rana	Robertson
Rocheffort	Romanado
Royer	Sahota
Saini	Sarai
Sari	Sawatzky
Schiefke	Sgro
Sheehan	Sidhu (Brampton East)
Sidhu (Brampton South)	Sodhi
Solomon	Sousa
St-Pierre	Sudds
Tesser Derksen	Thompson
Turnbull	Valdez
van Koeverden	Vandenbeld
Villeneuve	Watchorn
Weiler	Wilkinson
Yip	Zahid
Zerucelli	Zuberi — 178

PAIRÉS

Députés

Miller

Plamondon — 2

Le vice-président: Je déclare l'amendement rejeté.

Le prochain vote porte sur la motion principale.

L'hon. Mark Gerretsen: Monsieur le Président, je crois que vous constaterez qu'il y a consentement unanime pour que le résultat du vote précédent s'applique à ce vote-ci, les députés libéraux votant oui.

Chris Warkentin: Monsieur le Président, les conservateurs consentent à ce que le résultat du vote précédent s'applique à ce vote-ci, et ils voteront contre.

[Français]

Christine Normandin: Monsieur le Président, le Bloc québécois est d'accord pour que le résultat du vote précédent s'applique à ce vote-ci et votera en faveur.

[Traduction]

Jenny Kwan: Monsieur le Président, les néo-démocrates sont d'accord pour que le résultat du vote précédent s'applique à ce vote-ci et ils voteront oui.

[Français]

Elizabeth May: Monsieur le Président, le Parti vert est d'accord pour que le résultat du vote précédent s'applique à ce vote-ci et votera en faveur.

[Traduction]

(La motion, mise aux voix, est adoptée par le vote suivant:)

(Vote n^o 123)

POUR

Députés

Acan	Al Soud
Ali	Alty
Anand	Anandasangaree
Auguste	Bains
Baker	Bardeesy
Barsalou-Duval	Battiste
Beaulieu	Beech
Begum	Belanger (Desnethé—Mississippi—Churchill River)
	Bittle
Bendayan	Blanchette-Joncas
Blanchet	Bonin
Blois	Brunelle-Duceppe
Brière	Carr
Carney	Chagger
Casey	Champoux
Champagne	Chartrand
Chang	Chen
Chatel	Chi
Chenette	Clark
Church	Cormier
Connors	Dabrusin
Coteau	Danko
Dandurand	d'Entremont
DeBellefeuille	Deschênes-Thériault
Deschênes	Dhaliwal
Desrochers	Diab
Dhillon	Duguid
Duclos	Earle
Dzerowicz	El-Khoury
Ehsassi	Eyolfson
Erskine-Smith	Fanjoy
Fancy	Fisher
Fergus	Fortier
Fonseca	Fragiskatos
Fortin	Fry
Fraser	Gaheer
Fuhr	Garon
Gainey	Gaudreau
Gasparro	Gerretsen
Gazan	Gladu
Gill (Côte-Nord—Kawawachikamach—Nitassinan)	
Gould	Grant
Greaves	Guay
Guilbeault	Gull-Masty
Hajdu	Hanley
Harrison	Hepfner
Hirtle	Hodgson
Hogan	Housefather
Hussen	Iacono

Ordres émanant du gouvernement

Idlout	Jaczek	Falk (Provencher)	Gallant
Jeneroux	Johns	Généreux	Genuis
Joly	Joseph	Gill (Calgary Skyview)	Gill (Brampton West)
Kayabaga	Kelloway	Gill (Calgary McKnight)	Gill (Windsor West)
Khalid	Klassen	Gill (Abbotsford—South Langley)	Godin
Koutrakis	Kwan	Goodridge	Gourde
Lalonde	Lambropoulos	Groleau	Guglielmin
Lamoureux	Lapointe (Rivière-des-Mille-Îles)	Gunn	Hallan
Lapointe (Sudbury)	Larouche	Hardy	Ho
Lattanzio	Lauzon	Hoback	Holman
Lavack	Lavoie	Jackson	Jansen
LeBlanc	Leitão	Jivani	Kelly
Lemire	Lightbound	Khanna	Kibble
Long	Louis (Kitchener—Conestoga)	Kirkland	Konanz
Ma	MacDonald (Malpeque)	Kram	Kramp-Neuman
MacDonald (Cardigan)	MacKinnon (Gatineau)	Kronis	Kuruc
Malette (Bay of Quinte)	Maloney	Kusie	Lake
Martin	May	Lantsman	Lawrence
McGuinty	McKelvie	Lawton	Lefebvre
McKinnon (Coquitlam—Port Coquitlam)	McKnight	Leslie	Lewis (Essex)
McLean (Esquimalt—Saanich—Sooke)	McPherson	Lewis (Haldimand—Norfolk)	Lloyd
Ménard	Mendès	Lobb	Mahal
Michel	Miedema	Majumdar	Malette (Kapusking—Timmins—Mushkeg-wuk)
Mingarelli	Morrissey	Mantle	Martel
Myles	Naqvi	Mazier	McCauley
Nathan	Nguyen	McKenzie	McLean (Calgary Centre)
Noormohamed	Normandin	Melillo	Menegakis
Ntumba	Oliphant	Moore	Morin
Olszewski	O'Rourke	Morrison	Motz
Osborne	Perron	Muys	Nater
Petitpas Taylor	Powlowski	Patzer	Paul-Hus
Provost	Ramsay	Poilievre	Redekopp
Rana	Robertson	Reid	Rempel Garner
Rochefort	Romanado	Reynolds	Richards
Royer	Sahota	Roberts	Rood
Saini	Sarai	Ross	Rowe
Sari	Savard-Tremblay	Ruff	Scheer
Sawatzky	Schieffe	Schmale	Seeback
Sgro	Sheehan	Shiple	Small
Sidhu (Brampton East)	Sidhu (Brampton South)	Steinley	Stevenson
Simard	Sodhi	Strahl	Strauss
Solomon	Sousa	Stubbs	Thomas
Ste-Marie	St-Pierre	Tochor	Tolmie
Sudds	Tesser Derksen	Uppal	Van Popta
Thériault	Thompson	Vien	Viersen
Turnbull	Valdez	Vis	Wagantall
van Koeverden	Vandenbeld	Warkentin	Waugh
Villeneuve	Watchorn	Williamson	Zimmer— 140
Weiler	Wilkinson		
Yip	Zahid		
Zerucelli	Zuberi — 198		

CONTRE

Députés

Aboultaif	Aitchison
Albas	Allison
Anderson	Anstey
Arnold	Au
Baber	Bailey
Baldinelli	Barlow
Barrett	Bélangier (Sudbury East—Manitoulin—Nickel Belt)
Berthold	Bexte
Bezan	Block
Bonk	Borrelli
Boulerice	Bragdon
Brassard	Brock
Calkins	Caputo
Chambers	Chong
Cobena	Cody
Cooper	Dalton
Dancho	Davidson
Davies (Niagara South)	Dawson
Deltell	DeRidder
Diotte	Doherty
Dowdall	Duncan
Epp	Falk (Battlefords—Lloydminster—Meadow Lake)

PAIRÉS

Députés

Miller Plamondon— 2

Le vice-président: Je déclare la motion adoptée.**(Le projet de loi, lu pour la troisième fois, est adopté.)**

Privilège

[Français]

PRIVILÈGE

LA DIVULGATION PRÉMATURÉE D'UN PROJET DE LOI ET DE SES ÉLÉMENTS CONSTITUTIFS À UN TIERS

Xavier Barsalou-Duval (Pierre-Boucher—Les Patriotes—Verchères, BQ): Monsieur le Président, je me lève aujourd'hui pour soulever une question de privilège concernant une atteinte aux droits et privilèges collectifs des députés à la Chambre, notamment le droit fondamental des députés et de la Chambre d'être informés en premier des initiatives législatives du gouvernement.

La présidence a établi de façon constante qu'une divulgation prématurée d'un projet de loi et de ses éléments constitutifs à des tiers peut constituer, de prime abord, une atteinte au privilège parlementaire. Ce principe a été confirmé à plusieurs reprises dans des décisions rendues par différents Présidents de la Chambre, notamment le 19 mars 2001, le 9 mars 2011 et le 3 décembre 2012.

Plus récemment, le 10 avril 2019, le Président Regan a rappelé que la communication d'informations législatives à l'extérieur de la Chambre avant leur dépôt devant la Chambre est une atteinte au rôle fondamental des parlementaires de légiférer. Le 29 novembre 2021, le Président Rota a confirmé que de telles divulgations, même partielles, peuvent constituer une entrave aux privilèges collectifs de la Chambre. Enfin...

• (1535)

[Traduction]

Le vice-président adjoint (John Nater): J'ai du mal à entendre le député qui soulève une question de privilège. Je prie les députés de bien vouloir tenir leurs conversations parallèles à l'extérieur de l'enceinte.

Le député a la parole.

[Français]

Xavier Barsalou-Duval: Monsieur le Président, enfin, le 16 juin 2022, la présidence a précisé qu'il n'est pas nécessaire de démontrer une fuite avérée: l'apparence raisonnable qu'un tiers ait bénéficié d'un accès anticipé peut suffire à établir une atteinte *prima facie*. Je vous soumets respectueusement que les faits dont nous sommes saisis rencontrent précisément ce seuil. La chronologie des événements nous porte à croire que les parlementaires ont été lésés dans leurs droits.

Le 8 avril 2026, Air Canada a annoncé publiquement la mise en œuvre d'un nouveau mécanisme d'arbitrage visant à accélérer le traitement des plaintes des usagers. Le 28 avril 2026, le gouvernement a fait état, dans son énoncé économique, de son intention de réformer précisément ce type de mécanisme. Le 6 mai 2026, le gouvernement a déposé le projet de loi C-31, qui contient des dispositions correspondant directement à ces changements.

Cette séquence soulève de sérieuses questions. Comment une entité réglementée a-t-elle pu non seulement anticiper, mais opérationnaliser un mécanisme conforme à des intentions législatives qui n'avaient pas encore été communiquées au Parlement, ni même rendues publiques par le gouvernement?

Monsieur le Président, en tout respect, vous conviendrez qu'il ne peut s'agir ici ni d'une simple coïncidence, ni d'une interprétation aléatoire et incertaine. Les faits et la séquence de ceux-ci démontrent une concordance parfaite: dans un premier temps, l'initiative d'Air Canada; dans un deuxième temps, 20 jours plus tard, l'an-

nonce du gouvernement dans son énoncé économique; et, dans un troisième temps, le dépôt par le gouvernement du projet de loi C-31.

Cette situation correspond directement aux préoccupations soulevées dans les décisions antérieures de la présidence, soit l'octroi réel ou apparent d'un avantage informationnel à un tiers au détriment des parlementaires. Comme l'a rappelé le Président Scheer le 3 mars 2014, les députés doivent être les premiers à prendre connaissance des mesures législatives.

Or, dans le cas présent, non seulement les députés n'ont pas été les premiers informés, mais des actions concrètes ont été entreprises à l'extérieur de la Chambre avant même que le gouvernement n'en divulgue l'existence. Cela soulève non seulement la possibilité d'une divulgation prématurée, mais également la perception raisonnable qu'un agent externe ait été mis au courant du contenu législatif de manière privilégiée, ce qui, selon les usages de la Chambre, est suffisant pour établir qu'il y a, de prime abord, une atteinte au privilège parlementaire.

Monsieur le Président, je vous soumets qu'il ne revient pas à la présidence de déterminer s'il y a bel et bien eu fuite, ni d'en identifier la source. La question est plus limitée: est-ce que les éléments présentés et documentés permettent de conclure qu'il pourrait y avoir eu atteinte au privilège de la Chambre? Je suis d'avis que dans le cas qui nous occupe, poser la question, c'est y répondre.

La chronologie, la nature des faits et la concordance entre les actions d'Air Canada et les mesures législatives subséquentes du gouvernement soulèvent, à tout le moins, une question sérieuse nécessitant un examen approfondi, d'autant plus que, lorsqu'on consulte le registre des lobbyistes, on constate qu'il y a eu plus d'une centaine de rencontres entre Air Canada et des représentants du gouvernement, entre autres.

Dans ces circonstances, conformément à la pratique établie, je vous demande de conclure qu'il existe, de prime abord, une question de privilège. Le cas échéant, je suis prêt à proposer une motion appropriée afin que cette question soit renvoyée au Comité permanent de la procédure et des affaires de la Chambre pour étude.

[Traduction]

L'hon. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, je tiens simplement à vous signaler que nous reviendrons sur le sujet pour donner notre avis sur la question qui a été soulevée.

[Français]

Luc Berthold (Mégantic—L'Érable—Lotbinière, PCC): Monsieur le Président, nous allons prendre connaissance de la question de privilège soulevée par mon collègue et nous nous réservons le droit d'intervenir un peu plus tard.

Le vice-président adjoint (John Nater): Je remercie tous les députés de leurs interventions.

[Traduction]

La présidence prendra la question en délibéré et en fera rapport à la Chambre.

Je signale à la Chambre que la période consacrée aux ordres émanant du gouvernement sera prolongée de 18 minutes, pour un total de 48 minutes, en raison des votes par appel nominal différés.

AFFAIRES COURANTES

[Traduction]

RÉPONSE DU GOUVERNEMENT À DES PÉTITIONS

L'hon. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, conformément à l'article 36(8)a) du Règlement, j'ai l'honneur de déposer, dans les deux langues officielles et sous forme électronique, la réponse du gouvernement à 31 pétitions.

* * *

● (1540)

LES COMITÉS DE LA CHAMBRE

JUSTICE ET DROITS DE LA PERSONNE

James Maloney (Etobicoke—Lakeshore, Lib.): Monsieur le Président, j'ai l'honneur de présenter, dans les deux langues officielles, le quatrième rapport du Comité permanent de la justice et des droits de la personne, qui porte sur le projet de loi C-16, Loi modifiant certaines lois en matière pénale et correctionnelle relativement à la protection de l'enfance, la violence fondée sur le sexe, les délais et d'autres mesures. Le Comité a étudié le projet de loi et a convenu d'en faire rapport à la Chambre avec des propositions d'amendement.

RESSOURCES NATURELLES

L'hon. Terry Duguid (Winnipeg-Sud, Lib.): Monsieur le Président, j'ai l'honneur de présenter, dans les deux langues officielles, le troisième rapport du Comité permanent des ressources naturelles, intitulé « Des possibilités extraordinaires pour le Canada »: le développement des minéraux critiques ».

Conformément à l'article 109 du Règlement, le Comité demande que le gouvernement dépose une réponse globale à ce rapport.

Corey Tochor (Saskatoon—University, PCC): Monsieur le Président, j'ai l'honneur de déposer notre rapport dissident, car ce que nous avons entendu au comité, c'est le récit de 10 années de temps perdu avec les libéraux. Notre rapport dissident propose l'abrogation de la Loi sur l'évaluation d'impact afin de raccourcir les délais d'autorisation, d'éliminer les formalités administratives et de respecter les compétences provinciales. C'est très important, car nous avons entendu parler de nombreux projets miniers qui ont été mis en veilleuse à cause de cette loi. Dans ce rapport, nous abordons également l'accélération de tous les projets miniers en cours qui sont bloqués dans la file d'attente réglementaire fédérale. Cette mesure bénéficie du soutien de l'industrie.

Au sujet du Bureau des grands projets, un témoin nous a prévenus « [qu'il] est peu probable que la proposition de filtrer à travers le goulot du BGP [...] et cherch[er] à attirer des investissements donne les résultats escomptés. » Pour cette raison, et pour bien d'autres encore, nous présentons notre rapport dissident sur ce que nous devrions faire comme pays.

* * *

PÉTITIONS

LE DROIT DE GRÈVE

Leah Gazan (Winnipeg-Centre, NPD): Monsieur le Président, je prends la parole pour présenter une pétition lancée par une compatriote manitobaine dynamique, Bea Bruske. Elle est présidente du Congrès du travail du Canada, qui représente plus de 3 millions de travailleurs au Canada.

Affaires courantes

Cette pétition demande au gouvernement libéral de mettre fin à ses tactiques axées sur la violation du droit de grève, d'abroger l'article 107 du Code canadien du travail et de respecter le droit de grève des travailleurs, un droit protégé par la Charte qui a été appuyé par des milliers de délégués lors de l'assemblée générale du Congrès du travail du Canada. Le projet de loi C-247 présenté par mes collègues néo-démocrates et moi-même sera débattu cette semaine. Il abrogerait l'article 107. Je me joins aux milliers de travailleurs qui ont signé cette pétition pour demander au gouvernement libéral de défendre le droit de grève au Canada.

LA CHARTE INTERNATIONALE DE LA PAIX

Elizabeth May (Saanich—Gulf Islands, PV): Monsieur le Président, j'ai l'honneur de présenter deux pétitions aujourd'hui. La première est une pétition électronique qui a été signée par plus de 1 000 Canadiens de partout au pays, particulièrement de ma circonscription, Saanich—Gulf Islands.

La pétition porte sur une initiative de la société civile qui a été lancée cette semaine à Victoria, avec le soutien de nombreux pays du monde entier. Les pétitionnaires espèrent que le Canada agira comme chef de file pour que soit ratifiée une charte internationale de la paix.

Les pétitionnaires soulignent que les conflits mondiaux se multiplient et que l'instabilité géopolitique menace des vies, les moyens de subsistance des gens et, bien sûr, la coexistence pacifique partout dans le monde. En vue de faire adopter une charte internationale de la paix, les pétitionnaires ont entrepris une campagne énergique qui appelle à l'autodétermination, à la recherche de la vérité, à la lutte contre la désinformation, ainsi qu'à la promotion de la dignité humaine, de la diversité, de la justice et de la responsabilité.

C'est un honneur pour moi de présenter cette pétition aujourd'hui.

● (1545)

LE STATUT DES ANIMAUX

Elizabeth May (Saanich—Gulf Islands, PV): Monsieur le Président, la deuxième pétition a été signée par des habitants de ma circonscription qui sont préoccupés par le statut des animaux au Canada. Selon la loi actuelle, les animaux sont considérés comme de simples biens, sans reconnaissance de leur nature d'êtres sensibles capables de ressentir la douleur, la peur, le bien-être et d'autres ressentis.

Les pétitionnaires évoquent le soutien de l'Association canadienne des médecins vétérinaires pour que la sentience animale soit officiellement reconnue dans la loi canadienne. La pétition électronique, qui a été signée par de nombreux Canadiens, exhorte le gouvernement du Canada à agir en ce sens.

Nous avons déjà essayé, à la Chambre, de faire adopter un projet de loi qui mettrait fin au traitement des animaux comme de simples biens. Les pétitionnaires espèrent que nous reprendrons le débat et que nous étudierons un projet de loi qui reconnaît les animaux comme des êtres sensibles.

L'IMMIGRATION ET LA CITOYENNETÉ

Jenny Kwan (Vancouver-Est, NPD): Monsieur le Président, je prends la parole pour présenter une pétition signée par plus de 13 000 personnes au sujet des retards importants dans les contrôles de sécurité pour les demandeurs de résidence permanente.

Affaires courantes

Selon les données internes d'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada, le délai de traitement des demandes de résidence permanente devant faire l'objet d'un contrôle de sécurité exhaustif atteint près de 65 mois, soit plus de 5 ans. Beaucoup de mes concitoyens sont confrontés à ce problème.

Les pétitionnaires soulignent que les demandeurs originaires de certains pays font face à des retards interminables et à un manque de transparence. Ils indiquent que ces retards entraînent de graves conséquences, comme une séparation prolongée des familles, une détresse psychologique et un stress financier important, et que les demandeurs n'ont pas accès à de véritables recours ni à des renseignements clairs sur leur situation.

Les pétitionnaires demandent à la Chambre de prendre des mesures concrètes pour renforcer la reddition de comptes et la transparence, afin que les demandeurs puissent suivre l'évolution de leur dossier. Ils souhaitent également la publication de données et la création d'un poste d'ombudsman indépendant chargé d'enquêter sur les retards chroniques et d'offrir un mécanisme de recours formel.

LES CONGÉS PARENTAUX

Garnett Genuis (Sherwood Park—Fort Saskatchewan, PCC): Monsieur le Président, je suis très heureux d'avoir la possibilité de présenter une pétition en faveur des réformes relatives aux congés parentaux annoncées par le Parti conservateur. Ces réformes sont très populaires auprès des pétitionnaires et d'autres Canadiens. Les gens veulent des congés parentaux plus flexibles qui leur permettent de choisir eux-mêmes comment concilier leur travail et le temps qu'ils passent avec leur famille et leurs enfants.

Les pétitionnaires attirent l'attention de la Chambre sur le fait que le régime actuel de congés parentaux du Canada est beaucoup trop rigide. Il devrait soutenir les familles, au lieu de les contraindre à des choix rigides qui ne tiennent pas compte des réalités de la parentalité moderne. Les pétitionnaires veulent davantage de souplesse pour concilier travail, soin des enfants et perfectionnement professionnel pendant les premières années de la vie de l'enfant. Le régime actuel de congés parentaux, à l'extérieur du Québec, n'autorise généralement pas les parents à interrompre, puis à reprendre leur congé parental, même lorsqu'un retour temporaire au travail répondrait mieux aux besoins de la famille et de l'employeur.

Les pétitionnaires soulignent également le fait que les parents devraient pouvoir poursuivre des études ou une formation professionnelle pendant leur congé parental sans pour autant perdre leurs prestations et que les parents qui fournissent occasionnellement des services de garde rémunérés à d'autres familles tout en s'occupant de leurs propres enfants ne devraient pas avoir à subir de récupération de prestations susceptibles de décourager le travail flexible et l'élargissement des solutions de garde d'enfants.

Les pétitionnaires demandent au gouvernement du Canada de mettre en œuvre les propositions des conservateurs pour améliorer le régime de congés parentaux, d'assouplir les politiques de congé parental en permettant la suspension et la reprise des prestations de congé parental à l'intérieur de la période maximale actuelle de 18 mois, moyennant un accord entre l'employeur et l'employé; de laisser les parents poursuivre leurs études ou suivre une formation professionnelle pendant leur congé parental sans perdre le droit à leurs prestations; et de prévoir une exception aux règles de récupération des prestations parentales de l'assurance-emploi afin que les parents puissent garder des enfants contre rémunération, sur une base restreinte, sans encourir de pénalité.

Ces changements sont bons pour les familles et pour l'économie. Ils reflètent les réalités de la main-d'œuvre moderne en permettant aux gens de continuer à se perfectionner et à développer leurs compétences tout en demeurant actifs professionnellement et en prenant davantage de temps pour être présents et s'investir dans la vie de leurs enfants.

Je sou mets cette pétition à l'examen de la Chambre et j'ai bien hâte d'entendre la réponse du gouvernement.

LA BOURSE D'ÉTUDES CANADIENNE POUR ÉTUDIANTS

Garnett Genuis (Sherwood Park—Fort Saskatchewan, PCC): Monsieur le Président, la prochaine pétition que je présente fait état des préoccupations de Canadiens à propos de l'attaque lancée par le gouvernement contre les institutions d'enseignement professionnel. Le budget de 2025 propose en effet de limiter l'admissibilité à la Bourse d'études canadienne pour étudiants à temps plein aux seules personnes qui fréquentent un établissement public ou sans but lucratif, ce qui exclut de nombreux étudiants inscrits dans des écoles professionnelles réglementées.

Il y a des institutions réputées qui offrent des formations professionnelles importantes et qui permettent à des jeunes d'acquérir des compétences qui sont en phase avec les besoins du marché du travail. Pourtant, le gouvernement fait en sorte que tout étudiant inscrit dans n'importe quel programme universitaire peut faire une demande de bourse d'études s'il satisfait au critère du besoin financier, alors qu'aucun étudiant inscrit à une école professionnelle ne peut y être admissible, sauf dans des cas très rares et très précis. Ce changement crée une inégalité de traitement entre les étudiants en fonction du type d'établissement qu'ils fréquentent, plutôt qu'en fonction de la valeur ou de la demande du domaine d'études choisi. Pour de nombreuses carrières où la demande est très forte, notamment les métiers spécialisés et les services de santé dans des domaines tels que la médecine traditionnelle chinoise, la formation est principalement offerte par des écoles professionnelles réglementées.

L'élimination de l'admissibilité à la bourse d'études risque de réduire l'accès à une formation abordable pour les étudiants, en particulier ceux issus de milieux à faible ou moyen revenu, et la restriction du soutien à ces programmes pourrait aggraver les pénuries de main-d'œuvre existantes dans des secteurs essentiels de l'économie canadienne.

Les pétitionnaires demandent au gouvernement du Canada d'annuler les changements proposés, de garantir un accès égal et équitable à l'aide financière pour tous les étudiants, quel que soit le type d'établissement, et de soutenir les parcours de formation qui répondent aux besoins du marché du travail, y compris pour les métiers spécialisés et d'autres professions où la demande est très forte.

L'AIDE MÉDICALE À MOURIR

Garnett Genuis (Sherwood Park—Fort Saskatchewan, PCC): Monsieur le Président, j'aimerais maintenant présenter une pétition à l'appui de mon projet de loi d'initiative parlementaire, le projet de loi C-260, la loi « Le soin, pas la pression ». Soit dit en passant, de plus amples renseignements à ce sujet se trouvent sur notre site Web ca.carenotcoercion.ca/français.

Affaires courantes

Les Canadiens sont préoccupés par les nombreux cas rapportés, y compris ceux qui sont relatés sur notre site Web, qui font état de problèmes troublants: d'anciens combattants, des personnes handicapées, des aînés et des personnes vivant dans la pauvreté se voient offrir l'aide médicale à mourir ou l'euthanasie par des bureaucrates alors qu'ils tentent simplement d'accéder à des services publics sans aucun lien avec le sujet. Ces propositions répétées et non sollicitées, faites par des personnes qui ne sont même pas censées être en cause dans la prestation de services de mort assistée, peuvent représenter une pression de nature coercitive et elles risquent d'entraver l'accès aux services publics auxquels les gens ont droit.

• (1550)

Les pétitionnaires attirent l'attention sur le témoignage de la PDG d'Inclusion Canada, Krista Carr, devant le comité des finances, selon lequel elle entend chaque semaine des plaintes de personnes handicapées à qui on a proposé l'aide à mourir alors qu'elles tentaient d'accéder à d'autres services publics.

Ils soulignent l'histoire de Christine Gauthier, une ancienne combattante handicapée qui se battait simplement pour obtenir un monte-escalier pour fauteuil roulant auprès d'Anciens Combattants Canada. Une gestionnaire de cas lui a suggéré d'opter plutôt pour l'aide à mourir.

Il ne s'agit pas de cas isolés. Il y a de nombreux exemples de tels incidents sur notre site Web, carencoercion.ca/français. Le projet de loi C-260 répondrait à cette situation en interdisant aux fonctionnaires de proposer l'aide à mourir aux personnes qui n'ont pas demandé d'information à ce sujet.

Les pétitionnaires espèrent que tous les députés appuieront le projet de loi C-260 afin de protéger la capacité des anciens combattants, des personnes handicapées, des aînés, des personnes qui vivent dans la pauvreté et de tous les Canadiens à accéder aux services publics sans redouter ce genre de pression. Ils veulent également que le gouvernement prenne des mesures supplémentaires pour lutter contre ce problème.

L'ÉDUCATION POSTSECONDAIRE

Garnett Genuis (Sherwood Park—Fort Saskatchewan, PCC): Monsieur le Président, pour terminer, avant la pause que nous venons d'avoir, il y avait un très grand nombre de jeunes de Newmarket—Aurora. Ma collègue de Newmarket—Aurora a convoqué un très grand conseil jeunesse qui est très impliqué et qui planifie ses propres pétitions afin de répondre aux préoccupations de cette collectivité.

Je tiens à féliciter ma collègue de Newmarket—Aurora pour son excellent travail auprès des jeunes de sa collectivité, ainsi que les jeunes qui ont travaillé dur pour faire circuler cette pétition. Cette dernière traite précisément de certaines questions relatives à l'emploi qui, à mon avis, sont très importantes. Ces questions sont relatives au désir des jeunes d'obtenir des emplois, d'avoir accès à la propriété et de garder espoir.

Les jeunes Canadiens ont de la difficulté à trouver de l'emploi, à accéder au logement et à payer les droits de scolarité, mais le gouvernement fédéral actuel continue de privilégier non pas leurs besoins, mais les programmes internationaux et les partenariats étrangers. Les pétitionnaires soutiennent que le gouvernement fédéral a affecté des sommes importantes à des bourses d'études pour des étudiants étrangers. Si le gouvernement fédéral doit continuer d'accroître le taux d'étudiants reçus afin de combler les lacunes proje-

tées du marché du travail, il doit d'abord prioriser les besoins des étudiants canadiens.

Les pétitionnaires soulignent que le gouvernement fédéral continue d'élargir ces initiatives internationales. Pendant ce temps, les étudiants canadiens continuent d'éprouver de la difficulté, de diverses façons, à payer leurs études et à tirer parti des possibilités d'emploi dont ils ont besoin.

Par conséquent, les pétitionnaires demandent au gouvernement du Canada d'accorder la priorité à des politiques publiques et à un financement qui protègent et qui élargissent l'accès à l'éducation et à l'emploi pour les jeunes Canadiens, en particulier les étudiants à faible et à moyen revenu, avant de consacrer des ressources publiques équivalentes à de vastes programmes de bourses pour étudiants étrangers, d'aligner les demandes acceptées sur les pénuries actuelles et projetées au sein de la population active, de créer des voies d'accès pour que les étudiants qui ont terminé leurs études au Canada décrochent des emplois qui répondront aux besoins actuels du marché du travail canadien, d'exiger que tous les programmes majeurs de bourses pour étudiants étrangers s'accompagnent d'une ventilation claire de leur financement, d'une évaluation publique de leurs répercussions probables sur le logement étudiant et le marché du travail au Canada, et de mesures garantissant des avantages pour les étudiants canadiens.

Ces sages jeunes gens de Newmarket—Aurora proposent des emplois canadiens et de la formation canadienne pour les étudiants canadiens. Nous voulons que les jeunes d'ici soient en mesure de combler les pénuries qui existent sur notre marché du travail, afin que nous puissions offrir des possibilités à la prochaine génération.

Encore une fois, je tiens à féliciter ces jeunes de Newmarket—Aurora de leurs efforts considérables sur cette excellente pétition.

LES DROITS DE LA PERSONNE EN INDE

Arnold Viersen (Peace River—Westlock, PCC): Monsieur le Président, je tiens à assurer aux députés que je n'ai qu'une seule pétition à présenter aujourd'hui. Je prends la parole pour présenter une pétition au nom des Canadiens préoccupés par la protection des droits de la personne en Inde. Les pétitionnaires affirment que, selon la Commission des États-Unis sur la liberté religieuse internationale, divers acteurs soutiennent et mettent en œuvre des politiques sectaires qui visent à faire de l'Inde un État hindou.

Les pétitionnaires affirment que les chrétiens en Inde sont pris pour cible par des extrémistes qui vandalisent leurs églises, s'en prennent aux employés des églises et menacent et humilient les membres de leurs congrégations. Ils soulignent également que les musulmans indiens sont exposés à un risque de génocide, d'agressions et de violences sexuelles.

Les pétitionnaires demandent au gouvernement de veiller à ce que tous les accords commerciaux conclus avec l'Inde contiennent des dispositions obligatoires sur le respect des droits de la personne, à ce que l'on impose des sanctions aux extrémistes et à ce que le gouvernement favorise un dialogue respectueux sur les droits de la personne entre le Canada et l'Inde.

Décision de la présidence

• (1555)

QUESTIONS TRANSFORMÉES EN ORDRES DE DÉPÔT DE DOCUMENTS

L'hon. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, si les questions n^{os} 1002, 1003, 1004, 1005, 1006, 1007, 1008, 1009, 1010, 1011, 1012, 1013, 1014, 1015 et 1016 pouvaient être transformées en ordres de dépôt de documents, les documents seraient déposés immédiatement sous forme électronique.

Le vice-président adjoint (John Nater): D'accord?

Des voix: D'accord.

L'hon. Kevin Lamoureux: Monsieur le Président, je demande que les autres questions restent au Feuilleton.

Le vice-président adjoint (John Nater): D'accord?

Des voix: D'accord.

[Le texte des questions et des réponses est disponible sur le site Web des questions écrites.]

* * *

PRIVILÈGE

LE RESPECT DES DÉCRETS PAR LES MINISTRES — DÉCISION DE LA PRÉSIDENTE

Le Président: Je suis maintenant prêt à me prononcer sur la question de privilège soulevée le 29 avril 2026 par le député de Peace River—Westlock concernant l'omission du gouvernement de déposer certains documents.

Le député a soutenu que le ministre du Commerce international avait manqué à une obligation prévue par un décret, en omettant de déposer devant la Chambre les plus récents rapports annuels de l'ombudsman canadien pour la responsabilité des entreprises.

En s'appuyant sur une décision rendue par le Président Fraser le 5 février 1992, le député a avancé que ce manquement privait les députés de renseignements nécessaires à l'exercice de leurs fonctions parlementaires, notamment en matière de surveillance, et nuisait au bon déroulement des travaux de la Chambre relatifs à l'examen de ces rapports. Il estime en conséquence que cette affaire porte atteinte aux privilèges de la Chambre.

Le député de Saint-Hyacinthe—Bagot—Acton est intervenu pour appuyer ce point de vue.

Pour sa part, le secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre a soutenu que la question soulevée en était une de droit statutaire, un domaine dans lequel la présidence ne serait pas habilitée à intervenir. Il a aussi précisé que la situation actuelle diffère de celle de 1992, puisque le dépôt des rapports annuels de l'ombudsman ne repose pas sur une loi, mais plutôt sur un décret pris par l'exécutif. Le secrétaire parlementaire indique également que le décret n'établissait pas de date limite pour le dépôt des rapports. Selon lui, la question ne concerne ni une obligation statutaire ni une affaire dont la Chambre est actuellement saisie. Elle ne saurait donc constituer une atteinte au privilège.

[Français]

Contrairement à ce qu'a avancé le secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre, la présidence tient d'abord à

préciser que la Chambre est l'endroit approprié pour soulever la présente question.

Pour paraphraser le Président Fraser, une question peut découler d'une obligation prévue par la loi tout en étant de nature procédurale. C'est en effet la Chambre qui a la responsabilité de déterminer si le dépôt d'un document qu'elle a exigé a été respecté ou non.

À la lumière de ce qui précède, il en revient à la présidence de déterminer l'origine de l'exigence de dépôt des documents en cause.

Il est essentiel de d'abord distinguer les documents exigés par une loi, un ordre ou le Règlement de la Chambre de ceux qui ne le sont pas. Comme l'indique la section 10.14 de *La procédure et les usages de la Chambre des communes*, quatrième édition:

Plusieurs lois précisent des conditions entourant un dépôt de document. Par exemple, certaines obligent les ministres à déposer les rapports annuels des ministères, des organismes et des commissions qui relèvent de leur responsabilité administrative.

[Traduction]

L'article 32(1) du Règlement prévoit d'ailleurs la procédure à suivre pour le dépôt des documents appartenant à cette première catégorie, que l'on renvoie d'office en comité pour examen.

Le dépôt du second type de documents, soit ceux relevant des responsabilités administratives du gouvernement, mais n'étant pas exigés par une loi, un ordre ou le Règlement de la Chambre, est plutôt prévu à l'article 32(2) du Règlement. C'est la prérogative du gouvernement de déterminer s'il désire en faire le dépôt. Jusqu'en 1968, cette procédure n'était d'ailleurs pas automatique et les ministres devaient demander l'autorisation de la Chambre avant de pouvoir s'exécuter.

• (1600)

[Français]

Dans la décision rendue le 5 février 1992, à laquelle a fait référence le député de Peace River—Westlock, le Président Fraser a fait un lien entre le dépôt des documents exigés et la capacité des députés et des comités de remplir leur rôle. Comme il l'a déclaré à la page 6427 des Débats:

[...] tous les rapports, états et documents dont une disposition législative exige le dépôt devant la Chambre sont automatiquement [renvoyés] à un comité permanent par application [du paragraphe] 35(2) du Règlement.

En conséquence, l'omission de déposer un document dont le dépôt est prescrit a pour effet d'empêcher ces comités de remplir leur rôle qui consiste, d'après le paragraphe 108(1) du Règlement, « à faire étude et enquête sur toutes les questions qui leur sont [renvoyées] par la Chambre ».

Or, dans le présent cas, le mandat et les mécanismes prévoyant la préparation et le dépôt des rapports annuels de l'ombudsman canadien pour la responsabilité des entreprises ne sont pas prévus par une loi, un ordre de la Chambre ou le Règlement de la Chambre, mais plutôt par un décret pris par le gouvernement.

En d'autres mots, la Chambre n'a jamais exigé le dépôt de ce rapport.

Ordres émanant du gouvernement

[Traduction]

Les Journaux de la Chambre du 11 février 2022 et du 21 mars 2023 montrent bien que les précédents rapports annuels de l'ombudsman n'ont pas été déposés conformément à une obligation qui découle d'une loi, d'un ordre de la Chambre ou le Règlement de la Chambre, mais plutôt au titre du droit du gouvernement prévu à l'article 32(2) du Règlement de déposer des documents.

En conséquence, en l'absence d'une exigence de dépôt venant d'une loi, d'un ordre de la Chambre ou du Règlement de la Chambre, la présidence ne peut conclure qu'il y a, à première vue, atteinte aux privilèges de la Chambre. Cela étant dit, il est étrange que le gouvernement n'ait pas respecté une exigence de dépôt qu'il s'est lui-même imposé, et il existe d'autres moyens parlementaires permettant aux députés de poursuivre la question.

Je considère par conséquent que cette question de privilège est maintenant close.

ORDRES ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

[Traduction]

LOI D'EXÉCUTION DE LA MISE À JOUR ÉCONOMIQUE DU PRINTEMPS 2026

La Chambre reprend l'étude de la motion portant que le projet de loi C-30, Loi portant exécution de certaines dispositions de la mise à jour économique du printemps déposée au Parlement le 28 avril 2026, soit lu pour la deuxième fois et renvoyé à un comité, ainsi que de l'amendement.

L'hon. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, mon collègue a parlé de la question importante des taxes et impôts dans son discours. Je tiens à rappeler à mon collègue que des élections ont eu lieu il y a environ un an, et que la toute première mesure prise par le premier ministre a été de supprimer la taxe sur le carbone, ce qui a été très bien accueilli par les Canadiens, je pense. Puis, juste avant l'été, une deuxième mesure a été prise: un allègement fiscal pour la classe moyenne qui a profité à 22 millions de Canadiens. Aujourd'hui, un autre allègement fiscal est proposé en lien avec la question importante de l'abordabilité: le gouvernement fédéral réduirait temporairement la taxe sur l'essence pour en réduire le prix, compte tenu de ce qui se passe au Moyen-Orient.

Je me demande si mon collègue ne serait pas d'accord pour dire que ces trois mesures fiscales sont formidables et qu'il les appuie clairement.

Gérard Deltell (Louis-Saint-Laurent—Akiawenhrahk, PCC): Monsieur le Président, le gouvernement a effectivement annulé la taxe sur le carbone il y a un an. Je dois rappeler au député que, de 2015 à 2025, il s'en prenait sans cesse à quiconque disait que la taxe sur le carbone était nuisible. Après s'être constamment trompés à ce sujet, ils ont finalement reconnu qu'abolir cette taxe était une bonne idée.

Le député parle de l'allègement fiscal que son gouvernement a accordé en suspendant la taxe d'accise de 10 ¢. N'oublions pas qu'en 1979, le gouvernement progressiste-conservateur de Joe Clark disait qu'il fallait hausser cette taxe à un niveau qui était critiqué par les libéraux à l'époque, mais lorsque les libéraux sont revenus au pouvoir, en 1980, ils ont doublé cette taxe.

En ce qui concerne la taxe d'accise de 10 ¢...

• (1605)

[Français]

Le vice-président adjoint (John Nater): Je dois garder un peu de temps pour les autres questions.

L'honorable député de Drummond a la parole.

Martin Champoux (Drummond, BQ): Monsieur le Président, je remercie mon collègue conservateur de son discours, que j'ai manqué. J'allais lui demander de me faire un résumé en cinq minutes de son discours de ce matin, mais je vais quand même le rejoindre sur plusieurs points.

Le gouvernement est nouvellement majoritaire. On peut s'interroger sur la manœuvre qui l'a mené à ça. Il a préparé une mise à jour économique sans consulter les partis de l'opposition et sans tenir compte des demandes qui pouvaient venir de la part des partis qui font leur travail de façon rigoureuse.

On se retrouve avec une mise à jour économique qui n'a pas les mesures de soutien adéquates pour les entreprises en région, notamment pour le secteur manufacturier. J'aimerais entendre ce que pense mon collègue de la façon dont le gouvernement a fait le travail dans la mise à jour économique. Pourquoi n'y trouve-t-on rien qui vient concrètement en aide aux entreprises en région?

Gérard Deltell: Monsieur le Président, je remercie mon collègue; ses questions sont toujours pertinentes. En effet, il est dommage que le gouvernement, qui est en poste depuis déjà plus d'un an, n'ait pas pris soin de prendre contact avec les partis de l'opposition, ce qui est absolument essentiel, particulièrement dans le cas d'un gouvernement minoritaire.

Or, voilà que depuis quelques semaines, on parle d'un gouvernement majoritaire, mais c'est une majorité transfuge. Comme on dirait en anglais, c'est un gouvernement majoritaire de *floor crossers*. C'est drôle, je trouve que ça sonne très bien en anglais et en français.

Andrew Lawton (Elgin—St. Thomas—London-Sud, PCC): Monsieur le Président, quand les libéraux traitent les Canadiens comme une vache à lait et dépensent de façon aussi irresponsable, ils ajoutent plus d'argent à la carte de crédit nationale, ce qui veut dire qu'on doit consacrer plus d'argent au paiement de la dette qu'aux services publics.

Quelles sont les conséquences de ce genre de dépenses?

Gérard Deltell: Monsieur le Président, j'entends mes collègues du Bloc québécois applaudir de façon franche et enthousiaste mon collègue, qui parle un français impeccable. D'ailleurs, j'invite les gens à lire le livre qu'il a publié il y a quelques mois concernant la biographie de notre chef, le chef de l'opposition officielle.

La question de mon collègue est essentielle et fondamentale. Lorsque l'on vit au-dessus de ses moyens, tôt ou tard, il faut la payer, cette dépense. Qu'est-ce que ça génère? Ça génère des dettes, des déficits et des intérêts sur la dette. On sait que tous les sous de la TPS ne servent qu'à payer les intérêts sur la dette. C'est terrible. On fait l'affaire des banquiers, mais on ne rend pas service aux Canadiens. C'est pourquoi nous devons avoir une approche responsable et réaliste. Malheureusement, le gouvernement, qui s'est fait élire en 2015 en disant qu'il n'y aurait aucun déficit en 2019, a mis au cachot cette promesse.

Ordres émanant du gouvernement

[Traduction]

Lianne Rood (Middlesex—London, PCC): Monsieur le Président, je le dis au nom des vaillants propriétaires de petite entreprise, des agriculteurs et des familles de ma circonscription, Middlesex—London: assez, c'est assez. Le projet de loi C-30, qui vise à mettre en œuvre la mise à jour économique du printemps du gouvernement libéral, ne fait pas grand-chose pour améliorer la qualité de vie des Canadiens. Il leur fait plutôt perdre des occasions d'investissement et accroît la dette qui sera léguée aux générations futures. Pendant des mois, le premier ministre a promis un vrai changement, mais les Canadiens se retrouvent avec les mêmes solutions temporaires et demi-répits partiels. Après ça, les taxes remonteront de la crise de l'abordabilité, laquelle fait augmenter le coût de la vie pour toutes les familles du pays.

Je veux être parfaitement claire dès le départ: il ne s'agit pas d'une politique économique sérieuse, mais d'un ensemble de mesures inutiles à saveur politique et à court terme qui sont destinées à faire la une des journaux. En même temps, les libéraux évitent de prendre les décisions difficiles qui remettraient l'économie canadienne sur la bonne voie.

Que propose réellement le projet de loi C-30? Il prévoit une suspension temporaire de la taxe d'accise fédérale sur l'essence et le diesel, mais seulement jusqu'au 7 septembre. Cela ne représente que quatre mois et demi de répit partiel. Après ça, les taxes remonteront d'un coup, donc les familles auront du mal à faire le plein, les petites entreprises continueront d'assumer des coûts d'exploitation élevés et les agriculteurs continueront de payer plus cher pour produire notre nourriture.

Pour les habitants de Middlesex—London, où les routes rurales s'étendent sur des kilomètres et où l'agriculture est le pilier de l'économie locale, ce projet de loi n'apporte aucun réconfort. Les agriculteurs ont besoin de diesel pour leurs tracteurs, leurs moissonneuses-batteuses et leurs camions. Ce sont les camionneurs qui acheminent nos produits vers les marchés. Les familles doivent parcourir de longues distances simplement pour se rendre en ville afin de faire leurs courses, d'aller à un rendez-vous médical ou d'aller à l'épicerie. Ce que propose le gouvernement libéral n'est pas une aide véritable. Ce projet de loi lui offre simplement l'occasion de se mettre en scène, ni plus ni moins. C'est un stratagème à court terme qui vise à détourner l'attention des véritables difficultés que vivent les Canadiens au quotidien.

Les conservateurs ont été on ne peut plus clairs. Nous voulons la suspension permanente de toutes les taxes fédérales sur le carburant pour le reste de l'année 2026 et au-delà. Cela se traduirait par des résultats concrets et des économies d'environ 25 ¢ par litre à la pompe pour les familles, les camionneurs et les agriculteurs de tout le pays. Pour une famille moyenne, cela représente environ 1 200 \$ par année. Ce serait une aide réelle pour les producteurs qui fournissent les aliments vendus dans nos épiceries. Au lieu de cela, les libéraux proposent une réduction temporaire, et ils considèrent que c'est du bon leadership. Pour ma part, j'appelle un chat un chat: cette mesure est insuffisante et insultante pour les gens qui en archent.

Cette tendance à présenter des solutions temporaires se répète dans tout le projet de loi. Il y a quelques ajustements mineurs aux déductions fiscales pour les gens de métier, de courtes prolongations des prestations d'assurance-emploi, de petites modifications au Régime de pensions du Canada et quelques changements techniques comme une déduction pour amortissement bonifiée. Ces so-

lutions temporaires peuvent sembler bonnes dans les communiqués de presse des libéraux et offrir un petit répit provisoire à certains Canadiens, mais elles ne font rien pour traiter les véritables causes des problèmes, à savoir les dépenses inconsidérées des libéraux, l'explosion des déficits libéraux et un gouvernement qui refuse de vivre selon ses moyens.

Le premier ministre, ce fameux banquier et héros, a fait presque doubler le déficit fédéral en moins d'un an, et il n'y a aucun résultat concret. Nous avons maintenant le plus gros déficit de notre histoire, si on exclut la pandémie. La dette nationale dépasse 1,3 billion de dollars. À eux seuls, les paiements d'intérêts coûtent maintenant aux contribuables plus de 59 milliards de dollars par année, soit plus que les transferts aux provinces en matière de santé. Toutes les familles canadiennes paient plus de 3 400 \$ par année rien que pour le service de la dette. Cet argent pourrait être investi dans les écoles et les hôpitaux, ou retourner dans les poches des travailleurs canadiens, car ce sont eux qui l'ont gagné à la sueur de leur front.

Pendant que les familles de Middlesex—London sont forcées de choisir entre faire le plein d'essence ou leur épicerie et entre payer leur facture d'électricité ou leur prêt hypothécaire, les libéraux créent de nouveaux fonds et trouvent de nouvelles façons de dépenser de l'argent qu'on n'a pas. Ils appellent ça « investir dans l'avenir », mais les Canadiens, eux, en particulier dans les régions rurales, appellent ça une dette additionnelle qu'on refille à nos enfants et à nos petits-enfants.

Je viens moi-même d'un milieu agricole et, chaque semaine, mes concitoyens me disent que le coût élevé du carburant, combiné avec les taxes sur le carbone et les formalités administratives, menace les fermes familiales qui sont exploitées depuis des générations. Ce sont des gens qui travaillent du lever au coucher du soleil pour produire les aliments dont nous dépendons tous, et pourtant, le gouvernement continue de les punir avec des politiques qui font grimper le coût de leurs intrants alors que le prix des aliments continue d'augmenter pour tout le monde.

Le projet de loi reflète parfaitement l'approche libérale: il gère la crise au lieu de la résoudre et il offre un répit temporaire au lieu d'une réforme structurelle. Les libéraux dépensent plus, taxent plus et réglementent plus, et ils espèrent que personne ne remarquera quand le moment sera venu de payer la facture.

• (1610)

Si je n'étais pas une adulte responsable et équilibrée, je pourrais penser que c'est une bonne idée. Les conservateurs proposent une vision fondamentalement différente qui est axée sur le bon sens et la responsabilité financière. Nous estimons que le gouvernement devrait vivre selon ses moyens, tout comme le font chaque jour les familles et les agriculteurs de Middlesex—London. Pour commencer, il faut abolir de façon définitive la taxe sur le carbone, non seulement la partie qui touche les consommateurs, mais toute la taxe, y compris la portion pour les industries qui fait grimper le coût du carburant, des engrais et du gaz naturel utilisés pour le séchage du grain et le chauffage des granges.

Ordres émanant du gouvernement

Les conservateurs réduiraient la bureaucratie inutile et les milliards de dollars gaspillés en honoraires de consultants. Nous abrogerions les lois hostiles au développement, comme le projet de loi C-69, qui entravent la construction de pipelines, les projets énergétiques et l'exploitation des ressources. Nous nous attaquerions sérieusement à la construction de logements en réduisant les formalités administratives, en accélérant les autorisations, en incitant les municipalités à construire plus vite et en supprimant les obstacles qui ont fait de l'accession à la propriété un rêve lointain pour les jeunes familles des collectivités canadiennes.

Seuls les conservateurs exploiteraient nos ressources naturelles de manière responsable afin que le Canada puisse devenir un chef de file en matière d'énergie abordable et fiable, non seulement pour nous-mêmes, mais aussi pour nos alliés aux quatre coins du monde. En exploitant de manière responsable nos ressources pétrolières et gazières ainsi que nos minéraux critiques, nous pourrions créer des emplois de qualité dans des circonscriptions comme la mienne, qui bénéficient d'une forte présence industrielle et de projets de développement à proximité. Nous pourrions également faire baisser les prix de l'énergie au pays, renforcer notre souveraineté économique et faire en sorte que le Canada ne soit plus à la merci des chaînes d'approvisionnement étrangères.

Je rejette l'idée que les Canadiens doivent continuer à payer des impôts plus élevés pour qu'Ottawa puisse continuer à dépenser sans compter. Je crois que les familles de travailleurs méritent de garder une plus grande partie de leur argent. Je crois que les agriculteurs et les petits entrepreneurs ne devraient pas être pénalisés parce qu'ils produisent les denrées alimentaires et les biens qui font tourner notre pays. Je crois que la meilleure façon d'aider les gens n'est pas de multiplier les programmes et les subventions du gouvernement, mais plutôt d'alléger le fardeau fiscal, de réduire les formalités administratives et de favoriser une véritable croissance économique qui crée des possibilités pour tous. Le projet de loi C-30 échouerait sur tous les plans. Il s'agit d'un nouveau chapitre dans la longue histoire libérale ponctuée de grandes promesses, mais de résultats dérisoires. Ce ne sont que d'autres illusions d'accessibilité financière, d'autres promesses irresponsables sur le plan financier et la poursuite d'une gestion budgétaire à crédit dont les générations futures devront payer le prix.

J'en ai assez. Les Canadiens en ont assez. Ils en ont assez de voir leurs factures d'épicerie et d'essence et le coût de la vie augmenter, alors que leur chèque de paie reste le même et que leur pouvoir d'achat diminue. Ils en ont assez des promesses non tenues d'un gouvernement qui parle d'espoir, mais qui s'abstient délibérément de faire tout en son pouvoir pour empêcher les gens de se sentir désespérés. Les Canadiens en ont assez qu'on leur demande d'attendre, tandis qu'à Ottawa, des politiciens libéraux cyniques jouent avec leur argent durement gagné et l'avenir de leurs enfants.

Dans Middlesex—London, c'est la même chose. Des jeunes couples n'ont pas les moyens d'acheter leur première propriété, des propriétaires de petites entreprises font faillite parce que les gens n'ont plus les moyens de sortir, et des aînés doivent étirer leurs revenus fixes pour payer des factures de services publics en hausse. Les Canadiens méritent mieux. Ils méritent un gouvernement qui donne la priorité aux familles, respecte les contribuables et se concentre sur les vraies priorités. Ils méritent des logements abordables, des prix plus bas à la pompe et à l'épicerie, des collectivités plus sûres, et un Canada fort et autonome qui se débrouille tout seul.

C'est exactement ce que feraient les conservateurs. Nous ramènerions le bon sens à Ottawa. Nous rendrions la vie plus abordable pour toutes les familles canadiennes. Nous baisserions les impôts, construirions les logements dont les Canadiens ont besoin, redresserions le budget et libérerions le potentiel des ressources énergétiques qui sont le moteur de notre prospérité. Nous rebâtirions le Canada, pour que la prochaine génération puisse réellement s'épanouir et ne se contente pas de survivre.

Le choix qui s'offre à la Chambre et aux Canadiens est clair. Ils peuvent se contenter de stratagèmes provisoires ou exiger une solution durable. Ils peuvent accepter de s'endetter davantage ou exiger un véritable répit. Ils peuvent se bercer d'illusions ou exiger des résultats. Les conservateurs ont fait le choix du bon sens. Les libéraux vont-ils nous écouter?

● (1615)

John-Paul Danko (Hamilton-Ouest—Ancaster—Dundas, Lib.): Monsieur le Président, la députée d'en face s'est dite vraiment préoccupée par les problèmes d'abordabilité auxquels ses concitoyens sont confrontés. Elle a beaucoup parlé notamment de la hausse du prix du carburant et de ses répercussions sur les agriculteurs, ainsi que de la hausse du prix des engrais.

Je veux simplement donner une chance à la députée. Cette situation a été causée par une guerre que l'administration Trump a menée unilatéralement contre l'Iran, ce qui a entraîné la plus forte hausse du prix du pétrole dans l'histoire mondiale. La députée reconnaît-elle que c'est la principale cause de la hausse actuelle du prix du carburant?

Lianne Rood: Monsieur le Président, la question du député ne parle pas d'un sujet dont je peux parler en tant que travailleuse de l'industrie agricole qui travaille avec des gens de cette industrie au quotidien. Je peux dire que, depuis la mise en place de la taxe sur le carbone au Canada, nos coûts ont augmenté de façon exponentielle. Tous les intrants coûtent plus cher au pays, et cela a commencé bien avant le début de tout conflit dans le monde.

C'est ce que des agriculteurs me disent tous les jours. Le prix du carburant et des engrais monte en flèche. Le gouvernement continue d'alourdir les formalités administratives et la bureaucratie qui entravent le travail des producteurs qui nous nourrissent. Nous devrions tous faire tout ce qui est en notre pouvoir pour faciliter la production de denrées alimentaires au Canada.

[Français]

Marie-Hélène Gaudreau (Laurentides—Labelle, BQ): Monsieur le Président, j'ai une question très simple pour ma collègue.

On parle de cohérence dans la planification gouvernementale. Je siége au Comité permanent des opérations gouvernementales et des prévisions budgétaires. On parle de « Bâtir Maisons Canada » et on veut construire davantage de logements.

Notre parti a fait des propositions concrètes et, en ce moment, la survie de l'industrie est grandement menacée. Ma collègue est-elle d'accord sur le fait que ça aurait été une bonne idée d'inclure la subvention salariale dans l'énoncé économique, voire de régler le trou noir pour les entreprises?

Ordres émanant du gouvernement

[Traduction]

Lianne Rood: Monsieur le Président, je remercie ma collègue de sa question très pertinente. Récemment, j'ai eu l'occasion d'échanger à London avec des constructeurs d'habitations, des promoteurs immobiliers et des gens qui veulent acheter un logement. J'entends la même chose dans ma circonscription et partout au pays: nous devons réduire la bureaucratie et les formalités administratives pour rendre les logements plus abordables. Les constructeurs ne peuvent pas construire s'ils doivent payer trop de taxes. Si le coût d'un logement comprend maintenant des centaines de milliers de dollars de droits d'aménagement, les jeunes familles n'ont pas les moyens d'acheter leur premier logement.

Nous devons collaborer avec les administrations municipales pour trouver un moyen de limiter les formalités administratives, de réduire les taxes et d'inciter les constructeurs à construire des logements que les Canadiens ont les moyens de se payer.

● (1620)

Rhonda Kirkland (Oshawa, PCC): Monsieur le Président, je remercie la députée de son discours et je voudrais revenir un peu en arrière.

Une partie de son discours portait au fond sur les demi-mesures superficielles — c'est ainsi que nous les appelons — du gouvernement libéral pour apporter des solutions aux problèmes qu'il a lui-même causés. Je me demande si les habitants de sa circonscription voient ce que voient les habitants de ma circonscription, à savoir que la réalité ne correspond pas à l'illusion, à l'écran de fumée, que le gouvernement continue de projeter en prétendant se concentrer sur les Canadiens et l'accessibilité financière.

Lianne Rood: Monsieur le Président, je reçois chaque jour des messages des gens de ma circonscription.

Tony, de Denfield, m'a écrit pour me dire: « Le premier ministre dit que les Canadiens doivent faire des sacrifices pendant un certain temps. Pourquoi les libéraux ne réduisent-ils pas leur salaire de moitié pour se rendre compte de ce que cela veut dire? »

John, de Newbury, a déclaré: « Le coût de la vie est trop élevé. L'épicerie est rendue hors de prix, sans parler du logement. Qu'est-ce qui est arrivé à la responsabilité financière? On en a assez d'être laissés pour compte. »

Ted, de Putnam, dit: « S'il vous plaît, continuez à vous battre pour le contribuable ordinaire, et n'oubliez jamais qui paie la facture. On dirait que les autres partis n'ont pas compris qu'il y a des limites. »

Eh bien, je suis tout à fait d'accord avec eux. Les conservateurs continueront de se battre chaque jour pour s'assurer que les Canadiens ne soient pas laissés pour compte et pour demander des comptes à ce gouvernement libéral.

[Français]

L'hon. Rachel Bendayan (secrétaire parlementaire du premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, ça me fait plaisir de partager mon temps de parole avec mon ami et collègue le député d'Hamilton-Ouest—Ancaster—Dundas.

Je suis très heureuse de pouvoir prendre la parole aujourd'hui au sujet du projet de loi C-30, qui met en œuvre certaines mesures de la Mise à jour économique du printemps de 2026. Comme on le sait très bien, nous débattons de ce projet de loi à un moment charnière pour notre pays. Partout dans le monde, l'incertitude économique et

géopolitique atteint des niveaux sans précédent. Les marchés mondiaux demeurent extrêmement volatils. Les conflits au Moyen-Orient et en Europe continuent de perturber les chaînes d'approvisionnement. Les flux d'énergie mondiaux ainsi que les tensions commerciales augmentent. Le protectionnisme refait surface.

[Traduction]

Une grande instabilité secoue les économies du monde entier. L'indice mondial d'incertitude a récemment atteint son plus haut niveau jamais enregistré en plus de 60 ans d'existence. La croissance reste très inégale à l'échelle mondiale. Les tensions commerciales s'intensifient. Les conflits géopolitiques au Moyen-Orient et en Europe continuent de perturber nos chaînes d'approvisionnement et de semer l'incertitude dans les marchés internationaux. De nombreuses économies avancées sont en proie à une faible croissance de la productivité, à des pressions inflationnistes persistantes et à un alourdissement de la dette, et les Canadiens sont conscients de ces réalités mondiales.

Cependant, au cours des dernières semaines, j'ai discuté avec de nombreux citoyens de ma circonscription, ainsi qu'avec de nombreux Canadiens d'un bout à l'autre du pays, et le sentiment qui ressort le plus souvent est celui de l'optimisme. Les gens voient le chaos qui règne dans le monde, et plus que jamais, ils sont fiers d'être Canadiens. D'ailleurs, un sondage dont les résultats ont été publiés il y a quelques jours seulement montre que le nombre de Canadiens qui estiment que le Canada est sur la bonne voie atteint un sommet jamais vu depuis 10 ans.

Ce que les Canadiens attendent de leur gouvernement fédéral, c'est du sérieux, de la discipline et une orientation économique claire pour l'avenir, et c'est exactement ce que le gouvernement leur offre. La meilleure façon de garantir que le Canada puisse surmonter cette vague d'instabilité mondiale consiste à nous concentrer sur ce que nous pouvons contrôler et à bâtir une économie solide chez nous. Les chiffres parlent d'eux-mêmes. La croissance des salaires dépasse maintenant l'inflation depuis plus de trois ans, ce qui signifie que les Canadiens connaissent une croissance soutenue de leurs revenus. Au Canada, l'inflation se maintient dans la fourchette cible de la Banque du Canada depuis maintenant deux ans. En fait, l'inflation au Canada est aujourd'hui inférieure de 26 % à celle des États-Unis. Malgré la guerre commerciale menée par les États-Unis et l'incertitude mondiale persistante, le Canada se classe au deuxième rang des pays du G7 pour son taux de croissance. Selon le Fonds monétaire international, le Canada devrait conserver sa place cette année et l'année prochaine. De plus, depuis l'été dernier, le Canada a créé plus de 77 000 emplois. Par habitant, cela représente environ deux fois et demie le rythme de création d'emplois aux États-Unis.

Comme la guerre en Iran et les perturbations des flux énergétiques mondiaux qui en découlent ont entraîné une hausse considérable des prix à la pompe, le gouvernement a pris des mesures décisives pour atténuer les répercussions sur les Canadiens en suspendant la taxe d'accise fédérale sur le carburant jusqu'à la fête du Travail.

Vendredi prochain, 12 millions de Canadiens recevront un versement de l'Allocation canadienne pour l'épicerie et les besoins essentiels. Le paiement peut atteindre 267 \$ pour les personnes seules et 533 \$ pour une famille de quatre personnes. L'Allocation se chiffrera à près de 1 900 \$ cette année. Il s'agit d'une aide financière concrète et un véritable coup de pouce pour les Canadiens qui en ont le plus besoin.

• (1625)

[Français]

Vendredi prochain, 12 millions de Canadiens recevront un versement supplémentaire dans le cadre de notre nouvelle prestation pour l'épicerie et les besoins essentiels. Cela représente 267 \$ pour une personne seule et jusqu'à 533 \$ pour une famille de quatre personnes. Pour l'année, cela représente à peu près 1 900 \$. C'est un soutien très concret qui fera une réelle différence.

Au cours de la dernière année, nous avons annoncé 15 grands projets d'intérêt national ainsi que six stratégies économiques transformatrices qui vont générer plus de 125 milliards de dollars en investissements et soutenir plus de 60 000 emplois partout au pays.

Cela comprend l'expansion du port de Montréal, chez nous, à Contrecoeur. Cela comprend également la mine Matawinie de Nouveau Monde Graphite, dans la région de Lanaudière, ainsi que le projet transformateur de notre train à grande vitesse entre Québec et Toronto.

[Traduction]

Pour être à la hauteur des circonstances, il faut aussi voir à ce que le Canada dispose de l'électricité fiable et abordable qui sera nécessaire pour alimenter l'économie de demain. La nouvelle Stratégie nationale d'électrification vise à doubler l'approvisionnement en électricité ici, au Canada, et à rendre le réseau électrique plus robuste et mieux interconnecté à l'échelle du pays. Il faut donc accélérer les investissements dans les infrastructures de transport d'électricité, la production d'énergie propre, le stockage d'énergie et la modernisation du réseau, afin que les entreprises et les travailleurs canadiens aient accès à l'énergie abordable dont ils ont besoin pour être compétitifs et se développer. C'est bon pour l'environnement, et c'est bon pour l'économie. L'électricité canadienne est l'une des plus propres au monde, et elle est essentielle pour attirer davantage d'investissements dans la fabrication de pointe, l'intelligence artificielle et les minéraux critiques, et, bien sûr, pour assurer la compétitivité de notre économie dans son ensemble.

[Français]

Dans la mise à jour économique, nous fournissons plus de 13 milliards de dollars en financement international contre les changements climatiques. Bien que cet investissement ait reçu relativement peu d'attention médiatique, pour moi, c'était très important. Ce l'était aussi pour le premier ministre. À un moment où de nombreux pays, comme le Royaume-Uni et la France, réduisent leur aide pour la protection de la planète, il est essentiel pour nous tous que le Canada continue de faire preuve de leadership, parce que les changements climatiques ne connaissent pas de frontières et que, aider les pays plus vulnérables à s'adapter et à renforcer leur résilience est non seulement une responsabilité morale, mais aussi un intérêt stratégique pour le Canada.

Alors que nous réalisons ces investissements, nous honorons notre engagement de réduire les dépenses de fonctionnement du gouvernement. Depuis l'automne, nous avons réduit le déficit de

Ordres émanant du gouvernement

11,5 milliards de dollars. En effet, le Canada continue d'afficher le plus faible ratio de la dette nette par rapport au PIB du G7. Le Canada possède de loin le bilan financier le plus solide de toutes les économies du G7, ainsi qu'une cote de crédit AAA, soit la meilleure au monde. Je ne le dis pas simplement pour vanter l'économie canadienne, mais bien parce que cette solidité budgétaire est essentielle. Dans un monde marqué par l'instabilité, les pays qui disposent de finances publiques saines et solides comme le Canada ont la capacité d'agir, d'investir et de protéger leurs citoyens.

• (1630)

[Traduction]

Le Canada se positionne pour être un chef de file, et le monde en prend note. Les investissements étrangers directs au Canada ont atteint leur plus haut niveau en près de deux décennies. Les investisseurs choisissent d'investir ici au Canada en raison de notre main-d'œuvre qualifiée, de nos institutions stables, de nos abondantes ressources naturelles et de notre cadre financier responsable. Ces investissements se traduisent directement par des emplois pour les Canadiens, par de nouvelles usines, de nouvelles chaînes d'approvisionnement, de nouvelles possibilités d'exportation et une souveraineté économique plus forte.

Nous redoublons également d'efforts pour diversifier l'économie canadienne. Dans un monde où les chaînes d'approvisionnement sont en train d'être remodelées et où le commerce mondial est de plus en plus fragmenté, le Canada doit élargir ses partenariats économiques et ouvrir de nouveaux marchés pour les entreprises canadiennes. Notre objectif est aussi clair qu'ambitieux: doubler les échanges commerciaux entre le Canada et les pays autres que les États-Unis au cours de la prochaine décennie.

Il ne me reste que peu de temps, mais j'ai beaucoup de choses à dire. Nous ne pouvons tout simplement pas trop compter sur un seul marché. C'est pourquoi nous avons conclu plus de 20 nouveaux accords commerciaux et de sécurité sur 4 continents. Nos exportations à l'extérieur des États-Unis ont augmenté de près de 40 %. Cette diversification rend le Canada plus fort et beaucoup plus résilient. Comme le premier ministre l'a dit très clairement à Davos, nous savons que « l'ordre ancien ne sera pas rétabli. Nous ne devons pas le pleurer ».

Greg McLean (Calgary-Centre, PCC): Monsieur le Président, la députée a évoqué la question d'un nouveau réseau électrique à l'échelle du Canada visant à doubler l'approvisionnement en électricité. Ce que je trouve vraiment fascinant dans cette approche, c'est que le gouvernement, y compris cette députée qui siège ici depuis des années — je lui fais face depuis plus de six ans —, a entravé notre réseau de production d'électricité au pays. Maintenant, il débarque à la dernière minute en disant que nous n'avons pas assez d'électricité au Canada, parce qu'en fait, nous importons actuellement de l'électricité au Canada pour la première fois depuis des décennies à cause de politiques inefficaces. Il arrive maintenant comme s'il était le sauveur et dit: « C'est à moi de régler ce problème. » Eh bien, c'est comme demander à un pyromane d'éteindre le feu.

Puis-je demander à la députée comment elle compte résoudre un problème qu'elle a en fait contribué à créer, plutôt que de confier cette tâche à des personnes qui savent réellement comment s'y prendre?

Ordres émanant du gouvernement

L'hon. Rachel Bendayan: Monsieur le Président, il y a quelques semaines, le premier ministre a annoncé notre nouvelle stratégie en matière d'électricité ainsi que le lancement de consultations auprès des parties prenantes, mais aussi, et c'est important, auprès des provinces et des territoires. Nous savons que la production d'électricité s'effectue de manière très différente d'un bout à l'autre du pays. Au Québec, par exemple, nous disposons d'une incroyable ressource hydroélectrique, mais ce n'est pas le cas partout au pays.

Nous avons fixé un objectif ambitieux. Il ne fait aucun doute qu'avec toutes les ressources naturelles dont nous disposons au Canada, nous pouvons devenir le fournisseur d'électricité propre de pays du monde entier.

[Français]

Mario Beaulieu (La Pointe-de-l'Île, BQ): Monsieur le Président, le projet de loi C-30 va favoriser l'augmentation des risques liés à la sécurité des aliments en forçant l'Agence canadienne d'inspection des aliments à tenir autant compte des répercussions économiques que des conséquences sur la sécurité alimentaire de la population. Qu'est-ce que ma collègue en pense?

L'hon. Rachel Bendayan: Monsieur le Président, nous travaillons justement à un plan pour la sécurité alimentaire des Canadiens. Ça me fera plaisir de pouvoir continuer à discuter de cet enjeu avec mon collègue une fois à l'extérieur de la Chambre. Cependant, c'est important pour nous, en tant que gouvernement, surtout avec le secteur agricole si riche que nous avons ici au Canada, de pouvoir travailler ensemble afin de nous assurer que nous sommes souverains sur le plan alimentaire.

[Traduction]

Patrick Weiler (West Vancouver—Sunshine Coast—Sea to Sky Country, Lib.): Monsieur le Président, la mise à jour économique du printemps contient de nouvelles mesures importantes en matière de logement, notamment un investissement de 7 milliards de dollars dans le Programme de prêts pour la construction d'appartements afin de construire des logements locatifs offerts à un loyer inférieur à celui du marché, et des modifications au Régime d'accession à la propriété.

Hier, j'ai rencontré un couple qui vient d'acheter une maison. Jack est ingénieur civil et Sophie, conseillère auprès des jeunes. Ils sont très réalistes quant aux coûts et aux pressions liées à l'abordabilité. La secrétaire parlementaire du premier ministre pourrait peut-être nous en dire un peu plus sur les mesures prévues dans le projet de loi C-30 et la mise à jour économique du printemps qui concernent le logement, et sur la façon dont elles amélioreront les perspectives des jeunes Canadiens.

● (1635)

L'hon. Rachel Bendayan: Monsieur le Président, il est vrai que, dans mon discours, je n'ai pas eu le temps d'aborder en détail les nombreuses mesures en matière de logement prévues dans la mise à jour économique. Bien sûr, les acheteurs d'une première maison n'auront pas à payer de taxes à l'achat de cette maison. Nous réalisons d'importants investissements pour bâtir des logements abordables, y compris des logements locatifs et des logements sociaux, partout au pays.

J'aimerais profiter de l'occasion pour souligner l'incroyable leadership du député de West Vancouver—Sunshine Coast—Sea to Sky Country en ce qui concerne les 13 milliards de dollars que nous investissons dans le financement international de la lutte contre les

changements climatiques. Je sais que cette question lui tient beaucoup à cœur.

Elizabeth May (Saanich—Gulf Islands, PV): Monsieur le Président, dans le projet de loi C-30, il y a très peu d'engagements pour le climat. En ce qui concerne le protocole d'accord avec l'Alberta, nous savons désormais que, bien que le protocole d'accord du 27 novembre stipule que le Canada et l'Alberta s'engagent à atteindre la carboneutralité d'ici 2050, l'accord de mise en œuvre du 15 mai indique plutôt qu'ils s'engagent à réaliser des progrès tangibles vers l'atteinte de la carboneutralité d'ici 2050.

Le premier ministre a-t-il totalement abandonné nos engagements juridiquement contraignants en matière de réduction des émissions d'ici 2035? Sommes-nous en train de nous rétracter, alors que notre engagement pour l'année 2050 arrivait déjà trop tard?

L'hon. Rachel Bendayan: Monsieur le Président, cette question est très importante et il faut l'examiner immédiatement. Je ne sais pas si le temps qui m'est imparti suffira, mais je tiens à ce qu'il soit très clair que le premier ministre s'est engagé plus d'une fois à respecter notre objectif d'atteindre la carboneutralité d'ici 2050. Voilà l'engagement du gouvernement.

Le vice-président adjoint (John Nater): Conformément à l'article 38 du Règlement, je dois faire connaître à la Chambre les questions qu'elle abordera à l'heure de l'ajournement ce soir, à savoir: le député de Regina—Lewvan, L'économie; le député d'Elgin—St. Thomas—London-Sud, L'industrie aérospatiale; la députée de Cloverdale—Langley City, Le logement.

John-Paul Danko (Hamilton-Ouest—Ancaster—Dundas, Lib.): Monsieur le Président, en tant que député d'Hamilton-Ouest—Ancaster—Dundas, je souhaite profiter de l'occasion pour féliciter le club de volley-ball des Lions d'Ancaster. L'équipe des M18 ans a remporté une médaille d'or aux championnats nationaux la fin de semaine dernière à Calgary. Dans le monde du sport, il y a un adage selon lequel on veut remporter le dernier match auquel on participe et, pour bon nombre de ces joueurs, c'était leur dernier match de volley-ball compétitif. C'était tout simplement incroyable de terminer sur une victoire aussi éclatante. Je tiens à remercier les entraîneurs: Ed Bosveld, l'entraîneur Smitty, Jeff Smith, Caleb Joosse et Brenden Vanderkrak.

En réfléchissant à cette réalisation extraordinaire, je me rends compte de l'importance des sports de compétition, en particulier pour le développement des jeunes hommes. Cela leur donne un exutoire compétitif. Il y a l'engagement, l'entraînement, la pratique et la recherche de l'amélioration. Les joueurs engagent leur responsabilité personnelle quand l'équipe se fie à eux et apprennent que leurs actions ont des conséquences. Ils apprennent que la vie est parfois injuste et que, même lorsqu'ils font tout ce qu'il faut, ils ne gagnent pas toujours. Ils doivent apprendre à faire face à ces défaites. Ils doivent s'entraîner pour réussir, apprendre la valeur du travail acharné, manger sainement et adopter de saines habitudes.

Par-dessus tout, il y a le leadership et ce que ça signifie de faire partie d'une équipe et de travailler pour atteindre un objectif commun. Nous sommes fiers des années de travail de la part des athlètes, des entraîneurs et des parents qui ont soutenu ces athlètes sans relâche. Bravo, les gars.

Cela étant dit, passons maintenant à l'énoncé économique du printemps. Il contient un investissement de 775 millions de dollars dans les infrastructures et les programmes sportifs, des ligues de garage aux Olympiques. Comme je suis impliqué dans le volleyball de compétition depuis plusieurs années, je suis pleinement conscient de la nécessité d'investir directement dans les collectivités, notamment dans le Golden Horseshoe, pour faciliter la pratique des sports de terrain, comme le basketball et le volleyball, et les sports de raquette. Je suis prêt à défendre ces investissements dans notre région.

Je veux également prendre un instant pour souhaiter bon anniversaire à mon épouse. Elle a eu 50 ans la semaine dernière, alors que nous étions dans nos circonscriptions. Les députés se demandent peut-être ce que nous avons fait pour souligner son anniversaire. Eh bien, comme c'était une semaine de pause parlementaire, nous sommes allés à la Légion pour jouer à Trouver l'as. Nous avons passé une excellente soirée. Tout le monde a été très accueillant, mais je dois avouer que mon épouse méritera une soirée un peu plus spéciale à un moment donné.

Au moment d'aborder l'énoncé économique du printemps, je tiens à rappeler qu'il y a un peu plus d'un an, les Canadiens ont élu un gouvernement sérieux et pragmatique. Au cours de l'année écoulée, le gouvernement fédéral s'est véritablement concentré sur trois grandes priorités: la sécurité économique et nationale, la réponse aux grandes incertitudes mondiales et le maintien de la stabilité de l'économie canadienne face à ces incertitudes. Nous nous concentrons sur le coût de la vie, la réduction des coûts, le soutien aux familles, l'allègement des impôts et l'investissement dans l'économie. Pour ma part, quand je préconise des investissements fédéraux dans la circonscription d'Hamilton-Ouest—Ancaster—Dundas, je me concentre sur ceux visant les infrastructures, le logement, les métiers spécialisés et la prochaine génération de travailleurs.

Je suis vraiment optimiste quant à l'avenir d'Hamilton, d'Ancaster et de Dundas. Nous avons constaté une dynamique positive au Canada pendant la dernière année, et Hamilton, Ancaster et Dundas sont très bien placées pour croître à l'avenir. Notre base industrielle continue de dynamiser l'économie canadienne. Nous avons l'une des économies les plus diversifiées de tout le Canada, portée par la sidérurgie et le secteur manufacturier, ainsi que par les secteurs des soins de santé et des sciences de la vie, qui sont d'ailleurs les plus grands employeurs d'Hamilton. Nous sommes aussi des chefs de file en matière de recherche et d'innovation: ma circonscription compte trois établissements d'enseignement postsecondaire — McMaster, Mohawk et Redeemer — qui sont à l'avant-garde de la recherche, de l'innovation et des métiers spécialisés. Hamilton est une ville réputée pour sa main-d'œuvre qualifiée dans les métiers spécialisés. Elle continuera de jouer un rôle de premier plan dans tous ces secteurs.

Évidemment, il va sans dire qu'il y a des difficultés. Les droits de douane illégaux imposés par les États-Unis exercent constamment une pression économique sur l'industrie locale. Il y a le climat d'incertitude sans précédent qui persiste dans le monde, car notre voisin du Sud se montre hostile envers nous. Il y a aussi les situations en Ukraine, en Iran, au Venezuela, à Cuba, à Taïwan et en Chine, ainsi qu'une administration américaine qui a causé la plus forte flambée des prix du pétrole de tous les temps. Les États-Unis ont causé ce problème et ils risquent de causer aussi la prochaine récession mondiale, mais c'est pourtant au reste du monde qu'il incombera d'en atténuer les conséquences.

Ordres émanant du gouvernement

• (1640)

Je souhaite également revenir sur certaines des réussites du précédent gouvernement Trudeau. Trois domaines me viennent à l'esprit comme des moments forts de son mandat. Le premier, c'est celui de l'environnement et des changements climatiques. Le gouvernement a pris des engagements majeurs pour lutter contre les changements climatiques, il a amorcé la transition du Canada vers un avenir électrique et il a pris des mesures pour atténuer les effets des changements climatiques.

Le deuxième concerne la protection des droits des minorités, en particulier ceux des femmes. Nous avons constaté, aux États-Unis, une érosion systématique et délibérée des droits des femmes. La politique de type MAGA est à la base d'une grande partie de l'approche conservatrice actuelle. Quand je regardais *La servante écarlate* avec ma femme, certains des retours en arrière montrés nous étaient un peu trop familiers, car nous pouvions voir ce genre de nationalisme chrétien prendre forme aux États-Unis à ce moment même. Je voudrais également parler de mes collègues bloquistes. Ils sont des chefs de file en matière de séparation de l'Église et de l'État, et j'aimerais travailler avec eux de manière plus collaborative dans le but de pérenniser cette distinction fondamentale au Canada.

Enfin, la réaction du gouvernement Trudeau face à la pandémie de COVID-19 a été remarquable. Évidemment, avec le recul, on a une vision plus claire de la situation, mais à l'époque, je travaillais pour la Ville d'Hamilton, qui vivait la crise de santé publique la plus grave depuis un siècle. Face à cette crise, le gouvernement a su prendre des mesures concrètes, notamment en matière de vaccination, et il a fait preuve de leadership à l'échelle mondiale. Je pense que cela restera dans les annales comme l'un des moments où le Canada s'est illustré. Voilà qui m'amène à souligner la nécessité de faire preuve d'un véritable leadership en période de crise.

Le Canada est actuellement sur une lancée économique: il affiche la situation budgétaire la plus solide du G7, l'une des plus fortes croissances de l'emploi, le deuxième PIB en importance, une inflation qui se situe dans la fourchette cible de la Banque du Canada et une croissance des salaires supérieure à l'inflation. Nous sommes le pays du G7 le plus avantageux sur le plan fiscal pour les nouvelles entreprises. Nous avons le taux marginal d'imposition le plus bas et le ratio de la dette par rapport au PIB le plus faible du G7, et de loin: il correspond au cinquième de celui de l'Allemagne et au dixième de celui des États-Unis. Nous jouissons de la meilleure note de crédit. Notre production de pétrole et de gaz atteint des niveaux records. Nous attirons un niveau record d'investissements de l'étranger, supérieur à celui des autres pays du G7 et 2 fois plus élevé qu'aux États-Unis. De plus, nos échanges commerciaux avec les pays autres que les États-Unis ont augmenté de 40 % au cours des derniers mois.

Pour poursuivre sur cette lancée, nous réalisons des investissements. À Hamilton, nous aidons les travailleurs grâce à un plan régional en réponse aux droits de douane, à des politiques d'approvisionnement qui privilégient les produits canadiens et à des mesures de protection contre le dumping d'acier étranger, et nous investissons massivement dans l'économie canadienne, non pas pour l'année prochaine ni pour le prochain cycle électoral, mais pour le siècle à venir.

Ordres émanant du gouvernement

Nous avons investi 115 milliards de dollars dans les infrastructures, dont 51 milliards dans le Fonds pour un Canada fort; 25 milliards de dollars dans le logement, dont 13 milliards pour le programme Maisons Canada, la modernisation de la construction modulaire et le soutien au secteur du logement; 30 milliards de dollars pour la Stratégie industrielle de défense, qui représentent actuellement 2 % du PIB, l'objectif étant d'atteindre 5 % d'ici 5 ans; et 115 milliards de dollars d'investissements dans la productivité, l'innovation et la diversification du commerce.

Nous assumons nos responsabilités à l'égard des finances du Canada. Nous équilibrons le budget de fonctionnement en 3 ans, avec un objectif d'économies de 60 milliards de dollars, et nous sommes déjà 11 milliards de dollars en dessous des objectifs. À tout cela s'ajoute la diversification de l'activité commerciale canadienne grâce à des investissements concrets qui visent à réduire notre dépendance à l'égard d'un seul partenaire commercial: les États-Unis. Ce travail porte déjà ses fruits, car le Canada n'est pas en faillite. Nos défis existent, mais nous traçons notre propre voie.

Pour ce qui est des mesures fédérales à l'égard du coût de la vie, nous avons réduit l'impôt sur le revenu. Nous avons allégé le prix de l'essence grâce à l'élimination de la taxe sur le carbone pour les consommateurs, un changement qui procure des économies de 18 ¢ le litre, et à la suspension de la taxe d'accise fédérale sur le carburant, qui procure des économies de 10 ¢ le litre.

Comme je l'ai dit, tout cela se déroule dans un contexte de conflits mondiaux. Le Canada est confronté à des défis de taille, comme l'instabilité mondiale, les droits de douane et l'incertitude économique, mais il possède également d'énormes forces dont le gouvernement tire parti. Je pense aux institutions solides, aux travailleurs qualifiés et aux ressources naturelles dont nous disposons, ainsi qu'à notre capacité industrielle, à l'innovation et à la recherche. La mise à jour économique du printemps met l'accent sur la protection des Canadiens tout en préparant l'avenir, car nous sommes optimistes quant à l'avenir du Canada, nous sommes optimistes quant à l'avenir d'Hamilton et nous croyons dans le Canada et dans les Canadiens.

● (1645)

Steven Bonk (Souris—Moose Mountain, PCC): Monsieur le Président, il y avait beaucoup de sujets dans ce discours, mais bien peu de logique. De ce côté-ci de la Chambre, en tout cas, personne n'y a compris grand-chose.

Le député a beaucoup parlé des droits de ses concitoyens, et nous savons que les habitants de sa circonscription traversent une crise du coût de la vie. Nous savons qu'ils traversent une crise des drogues, une crise du logement, une crise du coût de la vie et une crise des revenus. Dans son discours, le député a même réussi à dénigrer les chrétiens du Canada.

J'ai une question simple à poser au député. Comme il parle des droits des habitants de sa circonscription, selon moi, chaque citoyen a le droit d'avoir accès à son député. Quand ouvrira-t-il son bureau? Nous en sommes au quart du mandat du gouvernement. Le député est ici depuis un an, et son bureau est toujours fermé.

John-Paul Danko: Monsieur le Président, les conservateurs adorent leurs théories du complot.

Le gouvernement investit dans le logement abordable.

Une voix: Quelle est l'adresse municipale?

John-Paul Danko: C'est le 1686, rue Main Ouest, bureau 3, et il a toujours été situé à cette adresse.

Monsieur le Président, le gouvernement fait des investissements générationnels pour que les habitants d'Hamilton et de partout au Canada aient les possibilités qu'ils méritent.

Le vice-président adjoint (John Nater): Le député d'Elgin—St. Thomas—London-Sud invoque le Règlement. J'espère qu'il s'agit bel et bien d'un rappel au Règlement.

Andrew Lawton: C'en est un, monsieur le Président. Il y a peut-être eu un problème de son. Je ne sais pas si le député savait qu'on lui demandait quand son bureau allait ouvrir.

Le vice-président adjoint (John Nater): Ce n'est pas un rappel au Règlement.

[Français]

L'honorable député d'Abitibi—Témiscamingue a la parole.

Sébastien Lemire (Abitibi—Témiscamingue, BQ): Monsieur le Président, à l'image des Québécois, je suis un peu tanné de la vision centralisatrice et exclusive de l'élite sportive que démontre le Canada constamment. Mon collègue en a fait mention un peu dans son discours lorsqu'il a dit qu'il était fier de voir des investissements de 750 millions de dollars. Pendant ce temps, on n'aide pas les familles, les jeunes et les personnes âgées à aussi avoir accès à l'activité physique. Où est le gouvernement fédéral lorsqu'il y a des projets de construction d'infrastructures comme des gymnases, des piscines et des arénas?

C'est un besoin criant en Abitibi—Témiscamingue. Je veux mentionner qu'à Rouyn-Noranda, on a été obligé de construire une piscine avec seulement six couloirs et que, au Témiscamingue, on a réduit au maximum le projet, avec un investissement de 18,6 millions de dollars. Si on essaie de trouver un projet moins cher au Canada, on n'en trouvera pas. C'est le gros minimum. Pourtant, le gouvernement fédéral est encore absent.

Pourquoi est-ce le cas? Pourquoi est-ce qu'on se vante de cet énoncé économique? Pourquoi est-ce qu'on se vante d'investir dans le sport quand le gouvernement est absent lorsque les gens ont besoin d'aide?

● (1650)

[Traduction]

John-Paul Danko: Monsieur le Président, il faut garder à l'esprit qu'une partie du fonds pour bâtir un Canada fort, ce fonds de 51 milliards de dollars qui vise à bâtir des collectivités fortes, servira aussi à investir dans les infrastructures communautaires, récréatives et sportives. En outre, une somme de 775 millions de dollars est prévue expressément pour développer le sport partout au Canada, des ligues locales jusqu'au niveau olympique, comme je l'ai dit.

Je suis tout à fait d'accord avec le député d'en face pour dire que le gouvernement fédéral doit jouer un rôle de premier plan quand il s'agit d'investir dans les sports et les infrastructures sportives, en partenariat avec les provinces et les municipalités de l'ensemble du pays. C'est une cause que je continuerai à défendre.

L'hon. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, je me demande si mon collègue pourrait nous faire part de ses réflexions sur l'important programme du Sceau rouge que nous avons créé. Il existe des dizaines de métiers spécialisés reconnus à l'échelle nationale pour lesquels un incitatif financier est offert aux particuliers, et je pense plus particulièrement aux jeunes Canadiens, afin qu'ils puissent choisir ces métiers. Grâce à cet incitatif offert par le gouvernement, nous prévoyons la création de quelque 80 000 à 100 000 emplois potentiels dans le secteur des métiers au cours des cinq prochaines années.

Le député peut-il expliquer pourquoi, selon lui, il est si important d'investir dans les Canadiens?

John-Paul Danko: Monsieur le Président, je n'ai pas abordé ce point dans mon discours, mais je suis heureux de pouvoir en parler maintenant. Alors que nous investissons 51 milliards de dollars pour bâtir un Canada fort et 13 milliards de dollars dans le plan pour des logements abordables, soit Maisons Canada, nous devons nous assurer que la prochaine génération de travailleurs des métiers spécialisés sera là pour travailler sur ces projets.

J'ai passé 20 ans dans le domaine de la construction civile lourde, à collaborer directement avec des travailleurs des métiers spécialisés. Je suis conscient des avantages considérables que ces emplois apportent aux collectivités, ainsi que des salaires élevés et de la fierté que les travailleurs tirent de leur travail lorsqu'ils exercent un métier spécialisé. Notre gouvernement investit dans la prochaine génération pour s'assurer que ses membres occupent des emplois leur permettant de subvenir aux besoins de leur famille.

[Français]

Greg McLean (Calgary-Centre, PCC): Monsieur le Président, d'abord, je dois dire que je partagerai mon temps de parole avec mon collègue de New Tecumseth—Gwillimbury.

[Traduction]

Nous avons eu droit à tout un énoncé économique du printemps ou à toute une mise à jour économique du printemps, peu importe comment le gouvernement veut l'appeler. Chaque énoncé économique présenté par le gouvernement contient beaucoup d'éléments. On dirait qu'il ne manque pas d'argent à dépenser, mais il manque assurément de discipline financière. Je suis ici depuis six ans et demi, et s'il y a une chose que j'ai remarquée au sujet du gouvernement, c'est sa capacité à faire sans cesse des annonces comme s'il allait continuer à accomplir de grandes choses. Faire des annonces, dépenser de l'argent et accomplir très peu de choses semble être au goût du jour, et c'est ce qui se produit tout le temps ici. Je veux passer en revue un tas de choses dans mon discours. Je ne veux pas me contenter de critiquer, je donnerai donc également de bons commentaires sur certaines des mesures prévues dans le budget qui fonctionnent.

Tout d'abord, parlons de ce dont mon collègue d'en face a parlé, à savoir toutes les annonces concernant les 20 partenariats économiques et de défense signés au cours de la dernière année. Les partenariats sont des signatures. J'aimerais voir ce qui en ressortira vraiment au bout du compte. Nous devons en mesurer les résultats. Nous ne signons pas seulement que des documents. Nous ne sommes pas une république. Le premier ministre n'est pas un président qui peut rédiger des décrets et dicter la marche à suivre. En agissant de cette manière, nous diminuons le rôle de la Chambre des communes. Nous devons recommencer à prendre des décisions

Ordres émanant du gouvernement

à la Chambre qui sont bonnes pour tous les Canadiens et qui tiennent compte de l'avis des gens de partout au pays.

J'ai parcouru le budget. Le budget aborde plusieurs points, et je sais que le gouvernement aime les considérations de haut niveau au début du budget. Il parle de la primauté du droit au Canada. Si la primauté du droit était respectée au Canada, nous aurions droit actuellement à une dynamique d'investissement très stable, ce qui n'est manifestement pas le cas. Le système financier que l'on considère comme stable et fiable est de plus en plus à cheval sur un oligopole qui profite vraiment du poids qu'il conserve et que le gouvernement veut maintenir, bien entendu.

Nous devons diversifier et ouvrir davantage notre économie. Les règles doivent être claires pour les investisseurs, et les investissements ne doivent pas arriver uniquement lorsque le gouvernement dit: « Hé, nous avons des amis ici, donnons-leur de l'argent pour qu'ils en mettent davantage dans l'économie. » Ce n'est pas ainsi qu'un pays démocratique moderne est censé fonctionner.

On y parlait aussi du lieu d'investissement attrayant. Je me permets de dire à la Chambre ce que serait vraiment un lieu d'investissement attrayant. Ce serait un lieu où les fonds de pension réinvestiraient au Canada les fonds qu'ils perçoivent auprès des Canadiens. La plupart des fonds de pension investissent la majeure partie de ces fonds dans d'autres pays, et avec raison, car le gouvernement a créé au Canada un climat économique et d'investissement qui ne permet pas d'obtenir un bon rendement sur le capital investi. Bien entendu, le rendement du capital doit être concurrentiel par rapport aux autres pays, même par rapport à notre partenaire commercial du sud, qui ne se comporte pas comme s'il avait un accord commercial avec nous. Nous devons d'ailleurs nous assurer de dénoncer ce comportement.

Le budget abordait ensuite la question de la compétitivité fiscale, mais seulement pour les nouveaux investissements des entreprises. Tous les investissements existants des entreprises ne sont pas soumis à un régime fiscal efficace ici, au Canada. Cependant, le gouvernement accorde toutes sortes de crédits d'impôt si de nouveaux capitaux entrent au pays. Il n'y a pas de vision claire en ce qui concerne les conséquences futures sur la primauté du droit.

Ensuite, le budget aborde la question des ressources naturelles canadiennes, que nous sommes fiers de défendre de ce côté-ci de la Chambre. Les députés savent, j'en suis sûr, que nous avons à maintes reprises prié le gouvernement libéral de veiller à ce que la situation s'améliore dans le secteur canadien des ressources naturelles. Il doit y avoir plus de transparence, et il doit être possible de réaliser des projets. D'ailleurs, le budget parle de transparence.

Malheureusement, il n'y a aucune transparence. Tout est complètement opaque. Quelles sont les règles aujourd'hui? Quelles seront-elles demain? En changeant constamment les règles qui régissent l'industrie des ressources, on freine les investissements dans le secteur le plus important de l'économie. Je ne cherche pas à minimiser l'importance des autres secteurs de l'économie canadienne; je veux que les gens comprennent l'importance de l'exploitation des ressources naturelles pour le Canada, que ce soit sur le plan de l'emploi, de la fiscalité ou de la balance des paiements avec nos partenaires commerciaux du monde entier. Les profits que nous tirons des ressources que nous exportons sont très inégaux. Nous devons veiller à ce que les règles du jeu soient équitables afin d'inciter les investisseurs à investir chez nous, dans nos ressources, en sachant quel rendement ils peuvent en tirer et quels seront les bénéfices pour leurs actionnaires et pour leur entreprise.

Ordres émanant du gouvernement

Je vais maintenant exprimer mon désaccord sur certains points soulevés par le gouvernement dans l'énoncé économique, où l'on indique que notre économie se classe au deuxième rang du G7 pour la croissance. C'est bien, mais la plupart des pays du G7 se trouvent en Europe. Le Japon traverse actuellement une période un peu difficile. Au Canada, on prévoit une croissance de 1,5 %, comparative-ment à 2,3 % chez notre voisin du Sud. Le taux de croissance aux États-Unis est une fois et demie supérieur au nôtre.

• (1655)

Nous ne sommes pas en très bonne posture, comparativement à notre plus proche voisin. Nous devons prendre un peu de recul pour comprendre ce qui se passe. Une partie du problème réside bien sûr dans le manque de transparence quant au sort des investissements réalisés au Canada.

Le gouvernement parle de discipline financière. Je me permets de le contredire sans équivoque: il n'y a absolument aucune discipline financière de l'autre côté de l'encreinte.

Les libéraux disent qu'on passe d'un déficit de 78 milliards de dollars dans le budget de l'automne à un déficit de 67 milliards de dollars dans l'énoncé économique du printemps en raison des 7,8 milliards de dollars supplémentaires perçus dans le secteur des ressources naturelles. C'est de là que vient notre argent. Voilà comment on améliore la situation. Cependant, dès qu'ils voient de nouvelles recettes fiscales, ils trouvent une foule d'autres façons mal avisées de jeter plus d'argent par les fenêtres.

Ils peuvent appeler cela un investissement, mais c'est une très mauvaise façon d'utiliser notre argent. Ce n'est pas un puits sans fond. Les Canadiens doivent veiller à ce que nous revenions à l'équilibre budgétaire à un moment donné. Pour cela, il faut au moins éliminer le déficit dans l'espoir de dégager un excédent à un certain moment, car le pays s'est énormément endetté. Le gouvernement fait le malin dans l'énoncé économique du printemps en modifiant sa cible budgétaire pour remplacer le ratio dette nette-PIB avec déficit en baisse par un ratio déficit net-PIB. C'est parce que le PIB n'augmente pas suffisamment.

Les députés savent sans doute que, quand on parle du PIB, on parle de la somme de la consommation, des investissements, des dépenses publiques et des exportations, moins les importations. En effet, les dépenses publiques font partie de l'équation, et elles ne cessent d'augmenter, ce qui fait donc grimper le PIB. Le reste de l'équation ne tient pas la route, car notre économie n'est pas suffisamment propice aux investissements. Nous devons faire beaucoup mieux à cet égard.

Un déficit de 67 milliards de dollars, c'est une chose. Le gouvernement comptabilise une dette de 1,4 billion de dollars. Voici ce que cela signifie: le gouvernement a emprunté près de 2 billions de dollars. Il paie des intérêts sur près de 2 billions de dollars par l'intermédiaire de ses différents organismes. La différence entre 2 billions de dollars et 1,4 billion de dollars est de 600 milliards de dollars, somme qui se trouve dans les différents comptes des sociétés d'État et d'autres entités emprunteuses, dont beaucoup ont des mécanismes comptables opaques qui dissimulent leurs dettes. Par conséquent, lorsque le prochain gouvernement entrera en fonction, nous découvrirons des dettes colossales que le gouvernement actuel a accumulées et qu'il n'a pas encore inscrites dans les livres comptables.

Elles comprennent des choses comme, bien sûr, la Banque de l'infrastructure du Canada. Nous avons souligné pendant une

réunion du comité qu'au départ, Lion Électrique avait obtenu pour plus de 600 millions de dollars de prêts. Il y a de nombreux exemples de gaspillage de ce genre dans plusieurs sociétés d'État, qui font augmenter le niveau d'endettement du gouvernement. Celui-ci doit changer et être plus transparent.

Le 27 mars, les libéraux ont porté le pouvoir d'emprunt du gouvernement à 2,54 billions de dollars. En adoptant cette hausse, ils montrent aux Canadiens où ils veulent en venir. Le pays aura une dette supplémentaire d'un demi-billion de dollars. Les dés sont jetés. Bravo!

Je dois toutefois féliciter le gouvernement pour ce qu'il a fait en matière de formation et pour avoir affecté beaucoup d'argent aux métiers. Je lui en suis très reconnaissant. Je tiens à le remercier, car il s'agit d'une autre page qu'il a tirée du manuel de politiques des conservateurs, et qui vise à investir davantage dans les métiers au pays afin d'obtenir de meilleurs résultats. Pour tous les postes qui ne sont pas pourvus en ce moment, nous devons veiller à ce que les techniciens soient formés. Je remercie le gouvernement d'avoir mis cette mesure en œuvre.

Si les libéraux envisagent de piger encore dans nos idées, ils pourraient le faire en défense. Je sais qu'ils ont augmenté le budget de la défense. Ils ont augmenté les salaires — tant mieux pour eux. Maintenant, ils veulent créer une nouvelle agence de l'approvisionnement en matériel de défense, une banque de la défense et toutes sortes de structures où ils dépensent de l'argent pour payer des fonctionnaires.

Voici ce que les libéraux doivent faire. Ils doivent investir dans la défense et dépenser cet argent pour obtenir des résultats concrets. Les États-Unis se plaignent à juste titre du peu que nous avons dépensé pour la défense au Canada. Les libéraux devraient s'inspirer davantage de nous. Lors des dernières élections, nous avons parlé de la construction d'une base à Iqaluit. Cela devrait prendre 90 jours: voici l'argent qu'il faut y consacrer et voici par où il faut commencer. Ils devraient agir comme s'il y avait une certaine urgence et mettre certaines choses en route.

Nous n'avons aucune objection à faire part de ces idées au gouvernement. Nous devons faire avancer les choses au pays le plus rapidement possible. J'exhorte le gouvernement à s'appuyer sur les bonnes idées que nous lui avons présentées et à les mettre en œuvre à partir de maintenant.

• (1700)

Il y a tout un tas d'autres problèmes à régler. J'aimerais bien poursuivre, car j'ai encore des choses à dire, mais je sais que mon temps de parole est écoulé.

L'hon. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, je prends le député à partie pour ses commentaires concernant la mesure dans laquelle le premier ministre et le gouvernement, grâce à leur approche, développent l'économie canadienne au-delà des États-Unis. Le premier ministre a obtenu des engagements de plusieurs milliards de dollars l'année dernière. Le gouvernement et lui ont signé plusieurs accords commerciaux de différentes natures. Nous avons adopté des projets de loi sur des accords commerciaux avec l'Irlande du Nord et l'Indonésie. D'autres accords sont en cours de négociation avec des pays comme l'Inde, dont la plus grande délégation jamais vue, si j'ai bien compris, se trouve aujourd'hui à Ottawa pour discuter de commerce bilatéral. Nous avons également des engagements avec les Philippines et d'autres pays pour développer nos échanges commerciaux.

Je me demande si le député ne voudrait pas revenir sur certaines de ses déclarations. Nous obtenons des résultats concrets en matière de commerce international.

Greg McLean: Monsieur le Président, je m'excuse si j'ai dit quelque chose qui a contrarié mon collègue. Je sais qu'ils travaillent fort, mais comme je l'ai dit dans mon allocution, on sait très bien qu'il faut mesurer ces résultats. À l'heure actuelle, nous avons des signatures sur des lettres d'intention et tout le reste. Je dis que les libéraux devraient les présenter à la Chambre des communes. Adoptons tous les documents qu'ils signent et qui, selon eux, seront bénéfiques pour le Canada. Mesurons les résultats. Nous avons un problème au sud de la frontière dont nous devons maintenant nous occuper. La diversification de nos échanges commerciaux est, bien sûr, l'une des choses les plus importantes que nous faisons. Nous allons regarder les résultats quand ils se concrétiseront.

[Français]

Martin Champoux (Drummond, BQ): Monsieur le Président, je félicite mon collègue pour son discours.

Le gouvernement se vante d'être vraiment le maître pour les négociations avec les États-Unis, ce qui ne donne absolument aucun résultat présentement, si ce n'est qu'on a l'air d'être couché à plat ventre et d'attendre qu'on se fasse piler dessus. Le gouvernement semble concentré sur la négociation d'ententes avec d'autres pays, en Europe et en Asie, notamment.

Or, pendant ce temps-là, on a des entreprises qui souffrent énormément. Chez nous, dans Drummond, il y a un secteur manufacturier qui est extrêmement vivant, mais qui en arrache terriblement ces temps-ci pour toutes sortes de raisons. D'abord, les droits de douane nous sont rentrés dedans; ça n'a aucun sens. Il y a aussi une préoccupation très sérieuse relativement aux règles qui ont été mises en place concernant le Programme des travailleurs étrangers temporaires.

Quand nous abordons ces questions-là avec le gouvernement, il n'y a pas de son, pas d'image. Il ne semble y avoir aucun intérêt de la part des libéraux pour trouver des solutions pourtant à portée de main pour des problèmes qui sont réels et qui vont coûter des emplois ainsi que des entreprises au Québec. Je voudrais entendre les commentaires de mon collègue sur le fait que ce gouvernement libéral est incapable de marcher et de mâcher de la gomme en même temps et de régler des vrais problèmes sur le terrain.

• (1705)

Greg McLean: Monsieur le Président, je remercie mon collègue de sa longue question. Je pense en avoir saisi l'essentiel. C'est im-

Ordres émanant du gouvernement

portant d'avoir de l'appui pour nos intervenants dans l'économie canadienne en ce moment. Je me demande ce que le gouvernement fédéral va mesurer comme succès alors qu'on perd beaucoup d'emplois qui se déplacent vers les États-Unis. C'est important de garder les emplois ici, au Canada. Quelles mesures le gouvernement va-t-il mettre en place pour amoindrir les effets de cette situation?

[Traduction]

Rhonda Kirkland (Oshawa, PCC): Monsieur le Président, nous sommes tous ici et nous avons beaucoup de questions à poser au député, alors je vous remercie de m'avoir donné la parole.

Vendredi dernier, j'ai rencontré des membres de la Fraternité internationale des ouvriers en électricité à Oshawa pour discuter du financement des métiers. Ceux-ci saluent les investissements des libéraux dans ce domaine, mais tout comme moi, ils s'inquiètent encore d'une chose: les emplois. Nous allons consacrer tout cet argent aux métiers. C'est une bonne chose, mais encore faut-il qu'il y ait des emplois pour les travailleurs formés. Or, à l'heure actuelle, le manque d'emplois préoccupe grandement les électriciens et les habitants de ma circonscription.

Je me demande si le député peut nous dire ce qu'il en pense.

Greg McLean: C'est très important, monsieur le Président. Le gouvernement parle de former la main-d'œuvre, mais pas de son intégration dans l'économie. Je sais que la semaine dernière, alors que la Chambre ne siégeait pas, le premier ministre a fait une annonce au sujet de l'accroissement de la capacité du réseau électrique partout au pays. Du point de vue de la Fraternité internationale des ouvriers en électricité, justement, on sait très bien que ces emplois seront nécessaires.

À mon avis, il faut examiner la situation de plus près. Comme je l'ai dit tout à l'heure, le gouvernement est en partie responsable des problèmes du réseau électrique au Canada parce qu'il a hérité de conseillers en politiques du gouvernement de l'Ontario qui avaient plutôt mal géré le dossier en Ontario pendant 10 ans. À leur arrivée à Ottawa, ces conseillers ont décidé de bâcler encore plus les choses. Dès que les problèmes deviennent évidents, le réflexe des libéraux semble être d'y injecter encore plus d'argent. Or, ce qu'il nous faut, ce sont de véritables solutions, qui créent des emplois et qui garantissent un réseau électrique fiable à l'échelle du pays.

Scot Davidson (New Tecumseth—Gwillimbury, PCC): Monsieur le Président, c'est toujours un honneur de prendre la parole au nom du potager du Canada, où se trouve l'usine de Honda Civic et les meilleures pommes de terre entre ici et l'Île-du-Prince-Édouard.

Dans la mise à jour économique du printemps et tout au long de ce débat, les libéraux ont clairement montré qu'ils croient que les Canadiens n'ont jamais eu la vie aussi belle. Le ministre des Finances a même présenté cette mise à jour en nous disant que « [l]e Canada fait rêver ». Je pense qu'il faut remettre les pendules à l'heure.

Je vais raconter ce qui se passe dans ma circonscription, car cela raconte une histoire très différente. La semaine dernière, mon fils est revenu après avoir tenu un comptoir à un salon de l'emploi local. Il est revenu bouleversé et choqué. Il m'a dit qu'il avait vu des centaines de personnes faire la queue, curriculum vitae en main, dans l'espoir de travailler pour l'un des rares employeurs de la région qui embauche encore. Ce n'est pas cela qui l'a choqué, étant donné que le taux de chômage est maintenant de près de 7 % au pays. Ce qui l'a choqué, c'est le nombre d'ainés dans ces files d'attente.

Ordres émanant du gouvernement

J'ai de la chance. Mon fils a une grande maturité pour son âge. Il ne se tourne pas souvent vers moi, mais il était très bouleversé. Il m'a dit à quel point c'était triste de voir des hommes âgés vêtus d'habits démodés, qu'ils n'avaient pas portés depuis des années, aidés par des épouses pour qui le simple fait de rester debout dans cette file d'attente représentait un effort immense. Ces couples n'étaient pas là par choix ou par ambition. Ces gens avaient déjà travaillé toute leur vie, gagné leur retraite et pensaient que ce chapitre était derrière eux, mais la hausse du coût de la vie est si importante et si rapide qu'ils doivent aujourd'hui revenir sur le marché du travail.

Malheureusement, très peu d'entre eux parviendront à décrocher un emploi. Ils ne sont pas les seuls: toutes les générations sont en difficulté, partout au pays. Les jeunes ont renoncé à l'idée d'accéder à la propriété. Les familles doivent choisir entre faire l'épicerie et payer leur loyer. Il est révoltant que ce soit là la réalité à laquelle notre population est confrontée aujourd'hui. C'est la nouvelle norme au Canada, après 11 ans de gouvernement libéral. On demande aux Canadiens d'accepter ce qui était autrefois inacceptable: des urgences bondées, un manque de médecins, 2 millions de personnes faisant la queue sur plusieurs pâtés de maisons devant les banques alimentaires, et une criminalité et une itinérance endémiques dans les rues. Nous en sommes témoins tous les jours.

Voilà maintenant que même nos fiers Snowbirds, symbole de l'excellence canadienne depuis des générations, seront cloués au sol pendant des années avant d'être remplacés par des appareils de qualité inférieure qui sont loin d'égaliser ceux dont nous disposons aujourd'hui. Dans tous les domaines de la vie canadienne, le message du gouvernement est le même: « Revoyez vos attentes à la baisse. »

Au lieu de s'efforcer de bâtir un Canada meilleur et de rétablir la rigueur financière dont notre pays a cruellement besoin, la mise à jour économique du printemps confirme que les libéraux dépensent de l'argent qu'ils n'ont pas et font payer la note aux Canadiens qui en ont le moins les moyens.

Le premier ministre avait promis de dépenser moins que Justin Trudeau, mais, sous sa direction, les dépenses de programmes directes ont augmenté de 12,4 % et le déficit a doublé, passant de 31 à 65 milliards de dollars. Selon les projections libérales présentées dans cette mise à jour, la dette nationale atteindra 1,63 billion de dollars d'ici 2031. Or, chaque dollar de cette dette a un coût. Pour l'année en cours seulement, ce coût s'élève à 58,7 milliards de dollars en paiements d'intérêts. C'est plus que ce que le gouvernement fédéral perçoit au titre de la TPS et plus que ce qu'il verse aux provinces dans le cadre du Transfert canadien en matière de santé. Cela représente 3 400 \$ par famille canadienne; pas pour les hôpitaux, pas pour les autoroutes, pas pour les personnes qui font la queue à ce salon de l'emploi, mais uniquement pour les intérêts. Un tel niveau de dépenses excessives est indéfendable, compte tenu des recettes fiscales exceptionnelles que le gouvernement a perçues grâce aux prix du pétrole plus élevés que prévu au cours de la dernière année.

• (1710)

Qu'ont-ils fait avec tout cet argent? Ils ont dépensé 80 ¢ de chaque dollar supplémentaire. Ils n'ont pas réalisé les économies promises en dépenses de fonctionnement, affichant un manque à gagner de 30 milliards de dollars. Leur principal indicateur de santé financière, le ratio dette-PIB, continuera d'augmenter jusqu'en 2030. Au lieu de redonner cette manne aux Canadiens en réduisant

les impôts ou le déficit, le gouvernement a préféré dépenser davantage. Le Fonds pour un Canada fort en est la preuve. Voilà un autre slogan. Le gouvernement libéral n'arrive déjà pas à gérer ses propres finances, et voilà qu'il veut maintenant utiliser l'argent des Canadiens pour financer des projets en creusant encore plus la dette.

Après tout, l'élément clé d'un fonds d'investissement souverain, ce sont les fonds à investir. Or, après 11 ans de gouvernement libéral, le Canada n'a aucuns fonds à investir. À cause des politiques libérales qui ont freiné la croissance économique, alimenté l'inflation et fait augmenter la dette nationale à des niveaux records, notre pays s'est appauvri. Tout comme ils l'ont fait avec l'échec que représente la Banque de l'infrastructure du Canada, les libéraux prétendent maintenant que ce fonds de 25 milliards de dollars favorisera des investissements qu'on n'attirerait pas autrement. Cela nous amène à nous poser la question que j'ai formulée à maintes reprises à la Chambre: si ce fonds est aussi formidable et obtiendra un rendement aussi extraordinaire sur cet investissement, pourquoi s'arrêter à 25 milliards de dollars? Investissons 100 milliards de dollars. Pourquoi ne pas investir 250 milliards de dollars? Après tout, selon le gouvernement, il ne s'agit que d'un investissement en capital. C'est essentiellement gratuit. Eh bien, nous connaissons tous la réponse parce qu'à un moment donné, même le gouvernement libéral doit admettre que s'endetter massivement, ce n'est pas une stratégie d'investissement. C'est un passif. Investir 25 milliards de dollars dans des projets choisis par le gouvernement, ce n'est pas un véritable fonds souverain; c'est un pari, et on demande aux Canadiens d'en garantir le remboursement.

C'est un thème récurrent dans l'approche du gouvernement libéral en matière d'économie. Ce sont toujours nos concitoyens qui doivent subir les conséquences des échecs économiques et commerciaux du premier ministre, et en ce moment, ils sont plus nombreux que jamais à avoir du mal à joindre les deux bouts. De nouvelles données sur l'insolvabilité montrent que plus de 37 000 Canadiens ont déclaré faillite au cours du premier trimestre de 2026, soit le niveau le plus élevé depuis la Grande Récession. La dette des ménages s'élève à 2,6 billions de dollars, tandis que le taux de défaut de paiement sur un prêt hypothécaire a atteint son plus haut niveau en cinq ans. Avec la mise à jour économique du printemps, les libéraux alourdissent la dette, les coûts et le fardeau fiscal des Canadiens, qui ont déjà atteint le point de rupture.

Pire encore, tout cela se produit alors que le Canada n'a toujours pas conclu d'accord commercial avec les États-Unis. L'incertitude, les droits de douane et les pertes d'emplois qui en découlent et qui se répercutent sur les secteurs de la fabrication automobile et de l'agriculture, ainsi que sur l'ensemble de l'économie, ont plus d'incidence que tout ce qui est annoncé dans la mise à jour. Les libéraux échouent sur tous les fronts: ils n'ont ni réduit la dette, ni augmenté les investissements, ni libéré le potentiel de l'économie, et ils n'ont toujours pas obtenu pour les Canadiens l'accord commercial dont ils ont besoin.

Les libéraux voudraient nous faire croire que si on n'appuie pas leurs dépenses, leurs échecs et leurs priorités mal placées, on ne soutient pas le pays. C'est insensé. Certains députés choisissent de renier leurs principes pour soutenir le gouvernement. Cela dit, en tant que membre de la loyale opposition de Sa Majesté, mon travail n'est pas d'appuyer aveuglément le programme du gouvernement, mais bien de faire du Canada le meilleur pays possible en demandant des comptes au gouvernement au nom des Canadiens.

La mise à jour économique du printemps ne rendra pas le Canada plus fort; il ne fera qu'appauvrir les Canadiens. On est très loin du compte. Je crois en un Canada où les gens qui travaillent fort sont récompensés, où le rêve de posséder une maison est à portée de main et où les générations à venir héritent de mieux qu'une vie de dette sans le moindre avantage. Ce Canada est possible, et les conservateurs se battront chaque jour pour réaliser cette vision.

• (1715)

L'hon. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, au tout début de son intervention, le député a parlé de la réalité, et il a besoin de voir la réalité en face. Nous pouvons examiner l'approche holistique du gouvernement au cours de la dernière année, avec un nouveau premier ministre et un nouveau gouvernement, et examiner les nombreuses initiatives qui ont réellement un effet positif. Je vais donner un exemple. Le député se moque de l'idée d'un fonds souverain. D'autres pays dans le monde ont des fonds souverains. Les conservateurs ne comprennent pas de quoi il s'agit.

J'ai écouté le débat, et le Président ne me laissera pas assez de temps pour expliquer pourquoi le fonds souverain, ou le Fonds pour un Canada fort, est une bonne mesure. Les avaleurs de couleuvres conservateurs s'opposent à cela en disant que c'est mauvais et que rien ne va plus. C'est tout ce qu'ils ont à dire. Ils parcourent le Canada, et le Canada est...

Le vice-président adjoint (John Nater): Le député de New Tecumseth—Gwillimbury a la parole.

Scot Davidson: Monsieur le Président, je pense que c'est mon collègue de Winnipeg-Nord qui a avalé trop de couleuvres aujourd'hui. Le gouvernement est déconnecté de la réalité. Ce soi-disant fonds souverain est financé par la dette. Le gouvernement ne comprend pas comment les choses fonctionnent. Les libéraux parlent constamment de taxes imaginaires. Ils disent que la taxe sur le carbone pour les industries ne fait pas grimper les prix. Voilà à quel point les libéraux ont perdu la raison.

• (1720)

Tamara Jansen (Cloverdale—Langley City, PCC): Monsieur le Président, le Canada affiche aujourd'hui l'un des niveaux d'endettement des ménages les plus élevés et l'un des marchés immobiliers les moins abordables du G7. Le recours aux banques alimentaires atteint des sommets historiques. Des aînés sautent des repas. De jeunes familles repoussent le moment d'avoir des enfants. Des travailleurs doivent choisir entre faire l'épicerie, payer leur loyer ou acheter des médicaments. Pourtant, j'ai entendu les libéraux répéter à maintes reprises aujourd'hui qu'ils amélioreraient le coût de la vie et que l'économie canadienne se portait à merveille.

Ma question est simple. Si le coût de la vie est censé s'améliorer, pourquoi tant de Canadiens ont-ils l'impression de prendre de plus en plus de retard chaque mois?

Scot Davidson: Monsieur le Président, ma collègue a raison. Les Canadiens sont complètement à sec. J'ai passé du temps dans ma circonscription ces deux dernières semaines. Je n'en croyais pas mes oreilles en entendant les récits des gens et des propriétaires de petites entreprises. Soit dit en passant, et j'en ai déjà parlé à plusieurs reprises, cela fait 10 ans que nous attendons l'installation de conduites de gaz naturel dans ma circonscription, ainsi que la troisième phase du projet hydroélectrique pour que des petites entreprises puissent s'y établir. Les gens viennent me voir, frustrés, et me demandent: « Pourquoi envoyons-nous tout cet argent à l'étranger?

Ordres émanant du gouvernement

Pourquoi suis-je laissé de côté alors que, tout ce que j'essaie de faire, c'est de m'en sortir? »

[Français]

Mario Beaulieu (La Pointe-de-l'Île, BQ): Monsieur le Président, je voudrais connaître le point de vue de mon collègue. Si on force l'Agence canadienne d'inspection des aliments à tenir compte autant des répercussions économiques que des répercussions sur la santé des gens, cela entraînera une augmentation des risques liés à la sécurité des aliments.

Par ailleurs, en favorisant l'arrivée des plateformes étrangères dans un système bancaire ouvert, on va diminuer les restrictions visant à empêcher la prise de contrôle de nos banques par des banques étrangères.

Qu'est-ce que mon collègue en pense?

[Traduction]

Scot Davidson: Monsieur le Président, comme je l'ai souligné dans mon introduction, je suis toujours fier de représenter le potager du Canada. Pour en revenir à la taxe sur le carbone pour les industries, les libéraux restent les bras croisés et disent que cette taxe n'a aucune incidence négative sur les prix et qu'elle a même un effet positif. Je reviens à ce que j'ai dit au sujet du fonds souverain. Si le fait d'augmenter la taxe sur le carbone pour les industries ne change rien, pourquoi la faire passer seulement à 170 \$? Le gouvernement devrait la porter à 400 \$. Cela n'aurait aucun effet. Il en va de même pour le fonds souverain. Pourquoi se limiter à 25 milliards de dollars? Si les rendements sont à ce point merveilleux, pourquoi ne pas investir 500 milliards de dollars dans ce programme pour le faire rouler?

Elizabeth May (Saanich—Gulf Islands, PV): Monsieur le Président, je suis d'accord avec mon collègue. Les fonds souverains d'autres pays, en particulier celui de la Norvège, ont été conçus selon le plan de Peter Lougheed, qui consistait à séparer les recettes pétrolières des redevances gouvernementales et à les mettre de côté en prévision des mauvais jours. Ce n'est pas ce qui est prévu pour le fonds des libéraux.

Je me demande si le député aurait quelque chose à dire à ce sujet.

Scot Davidson: Monsieur le Président, nous sommes tous préoccupés par les promesses du gouvernement. Ce ne sont que des promesses en l'air. Nous avons dépensé 300 millions de dollars. Nous étions censés avoir une usine qui fabrique des vaccins pour les Canadiens au Québec. Où est cette usine maintenant? Où sont les 300 millions de dollars? C'est ce que les Canadiens appellent du gaspillage.

[Français]

Pauline Rochefort (secrétaire parlementaire du secrétaire d'État (Développement rural), Lib.): Monsieur le Président, je vais partager mon temps de parole avec mon collègue qui représente la circonscription de La Prairie—Atateken.

[Traduction]

Je prends la parole aujourd'hui pour parler de l'énoncé économique du printemps. Je confirme que je voterai en faveur du projet de loi C-30, Loi portant exécution de certaines dispositions de la mise à jour économique du printemps déposée au Parlement le 28 avril 2026.

Ordres émanant du gouvernement

Il y a de nombreux éléments importants dans le projet de loi et dans l'énoncé économique, mais, aujourd'hui, j'aimerais me concentrer sur deux thèmes centraux. Il y a d'abord le Fonds pour un Canada fort que le gouvernement propose de mettre sur pied. Je vais parler de ce que représente pour les habitants de Nipissing—Timiskaming cette occasion de soutenir pleinement le Canada. Ensuite, j'aimerais parler des nombreuses façons dont le Canada appuie les habitants de Nipissing—Timiskaming, afin de démontrer que le Canada soutient aussi pleinement ses citoyens. Je suis heureuse de constater qu'il y a des résidents de ma circonscription à la Chambre aujourd'hui.

À ce sujet, j'ai passé les deux dernières semaines dans ma circonscription à rencontrer mes concitoyens, à assister à des événements communautaires et à participer à des activités locales. Le sentiment général qui se dégageait était que les Canadiens ont de plus en plus l'impression que le moment est venu de s'unir. C'est comme faire partie d'une équipe. Je suis sûre que les partisans des Canadiens de Montréal comprendront bien l'analogie, surtout aujourd'hui. Lorsque les enjeux sont élevés, ce n'est pas le moment de rester les bras croisés sur le banc. C'est le temps de se demander comment on peut contribuer au succès de l'équipe.

● (1725)

[Français]

Il en va de même pour le Canada aujourd'hui. Nous pouvons avoir des points de vue différents sur la stratégie, mais, une fois la partie commencée, le succès dépend de notre capacité à travailler ensemble vers un objectif commun. À bien des égards, ce moment me rappelle la période qui a suivi la Seconde Guerre mondiale. Je n'étais pas là à ce moment-là, mais, selon des livres d'histoire, le Canada faisait face à l'immense tâche de rebâtir et de renforcer le pays. À cette époque, les Canadiens ont eu l'occasion de participer directement à l'édification de la nation grâce aux obligations d'épargne du Canada.

[Traduction]

Dans le cadre de l'énoncé économique du printemps, le premier ministre a annoncé la création du Fonds pour un Canada fort, le premier fonds souverain du pays. Celui-ci permettrait aux Canadiens de participer au co-investissement avec des partenaires institutionnels dans des projets d'infrastructure de grande envergure qui contribuent à l'édification du pays. Bien que nous en ayons discuté ici aujourd'hui, la conception finale du Fonds n'a pas encore été annoncée, puisque les consultations qui commenceront sous peu viendront le définir.

Cependant, même à ce stade précoce, l'esprit du Fonds me rappelle l'époque des obligations d'épargne du Canada, qui ont été créées en 1945 sous le premier ministre William Lyon Mackenzie King. Pendant des générations, les obligations d'épargne du Canada ont fourni aux Canadiens un moyen fiable et accessible de soutenir la croissance et la transformation de l'économie, tout en créant de la richesse pour leur famille et pour eux. Les obligations d'épargne du Canada étaient présentées non seulement comme des instruments financiers, mais aussi comme un moyen de participer à l'édification du pays et de favoriser une culture d'intérêts économiques communs à une époque où des millions de Canadiens sortaient d'un climat marqué par l'incertitude et l'insécurité.

Quelqu'un de ma circonscription m'a parlé récemment de la fierté que son père éprouvait. Son père travaillait pour un petit canton de Timiskaming, et il gagnait modestement sa vie. Son fils a fait part

de la fierté que son père a ressentie quand il a acheté sa première obligation d'épargne du Canada parce que, pour lui, cela signifiait qu'il contribuait au Canada, à la croissance du Canada, au pays qu'il aimait et à quelque chose de plus grand que lui. Je comprends tout à fait ce qu'il veut dire parce que, quand j'ai commencé à travailler, j'ai acheté mes propres obligations d'épargne du Canada. J'avais dans la vingtaine. Je suis un peu gêné de dire que, à cet âge, ma motivation n'était pas d'épargner, mais de contribuer au Canada. Il s'agissait de soutenir mon pays et de me sentir en lien avec quelque chose de plus grand que moi.

Même si le programme a pris fin il y a près de 10 ans, pendant près de 70 ans, les Canadiens ont eu l'occasion de contribuer directement à la réussite de notre pays. En raison de ma propre expérience et de ce que les habitants de Nipissing—Timiskaming continuent de me dire, j'appuie fermement le concept et la raison d'être du Fonds pour un Canada fort qui est proposé.

Une économie forte n'est pas bâtie par le gouvernement et l'industrie à eux seuls. Elle se bâtit quand les citoyens se sentent liés aux possibilités qui se dessinent et qu'ils sont convaincus qu'ils ont un rôle à jouer pour façonner l'avenir. Le Fonds pour un Canada fort vise à bâtir le Canada ensemble. Qu'il s'agisse d'énergie, d'infrastructures ou d'exploitation minière, le fonds investira dans des secteurs clés tout en offrant un rendement aux taux du marché aux Canadiens qui choisissent d'y participer.

[Français]

Ce que j'apprécie particulièrement, c'est l'importance que le premier ministre accorde au fait de rendre le Fonds accessible à tous les Canadiens, peu importe leur situation économique. À mes yeux, c'est important parce que cela renforce le lien des Canadiens avec leur pays et avec les valeurs qui nous définissent.

À bien des égards, le Fonds pour un Canada fort proposé reflète le même esprit qui animait autrefois les obligations d'épargne du Canada. Comme l'avait déclaré le premier ministre Mackenzie King, la tâche qui nous incombe est d'assurer à tous nos citoyens une plus grande mesure de sécurité.

Aujourd'hui, le Canada poursuit ce même objectif: offrir aux Canadiens davantage de sécurité et de certitude à une époque qui est marquée par l'incertitude économique et géopolitique, comme plusieurs à la Chambre l'ont mentionné.

● (1730)

[Traduction]

Je suis fier de vivre dans un pays qui appuie ses citoyens de manière pratique et constructive. Le Canada soutient les familles, les travailleurs, les personnes âgées, les entreprises et les collectivités, y compris les habitants de ma circonscription, Nipissing—Timiskaming. Le temps alloué ne me permet de présenter que quelques-unes des mesures qui montrent comment les investissements fédéraux améliorent concrètement la vie des gens de ma circonscription. La semaine dernière, j'ai eu le plaisir d'annoncer un financement, dans le cadre de l'Initiative régionale de réponse tarifaire, afin de soutenir cinq entreprises minières de premier plan dans ma circonscription qui modernisent et élargissent leurs activités en réponse aux droits de douane injustes et inéquitables. Ces investissements protégeront des emplois et créeront d'autres emplois mieux rémunérés partout dans ma circonscription.

En outre, grâce au Fonds de réponse stratégique, un projet de 100 millions de dollars a été approuvé à Timiskaming pour que la société Electra Battery Materials produise du sulfate de cobalt destiné aux batteries. Pour notre pays, la production nationale de sulfate de cobalt réduira la dépendance aux importations et renforcera des secteurs clés, comme les véhicules électriques, la fabrication de matériel de défense, les semi-conducteurs et les technologies médicales. Ce projet créera 60 emplois directs dans Nipissing—Timiskaming, et la construction des installations nécessitera l'embauche de 100 travailleurs spécialisés.

La semaine dernière, j'ai eu le plaisir de confirmer un investissement dans le cadre de l'Initiative Canada-Ontario de logement communautaire pour la construction de 60 logements abordables à North Bay. Le logement abordable demeure une des questions les plus...

Le vice-président: Le député de Leduc—Wetaskiwin invoque le Règlement.

L'hon. Mike Lake: Monsieur le Président, j'aimerais signaler que, vu les sommes colossales que le gouvernement dépense en ce moment, nous pourrions au moins respecter le quorum. Je ne crois pas qu'il y ait assez de députés.

Le vice-président: Le député demande de vérifier le quorum.

Après le compte:

Le vice-président: Il y a maintenant quorum.

Je vais laisser la secrétaire parlementaire du secrétaire d'État au Développement rural terminer son intervention.

Pauline Rochefort: Monsieur le Président, je tenais également à souligner que j'ai été surprise par ces chiffres. Dans ma circonscription, environ 28 000 résidents commenceront à bénéficier de l'Allocation canadienne pour l'épicerie et les besoins essentiels en juillet. Plus de 14 000 résidents de Nipissing—Timiskaming sont admissibles à l'aide pour les soins dentaires, plus de 12 000 élèves du primaire bénéficient de programmes pour une alimentation saine en milieu scolaire et plus de 10 000 familles reçoivent l'Allocation canadienne pour enfants.

Il faut également noter le très fort soutien dont bénéficie, dans Nipissing—Timiskaming, l'allègement de 13 % de la TVH sur les maisons neuves, récemment annoncé. Cette mesure contribuera à rendre l'accession à la propriété plus abordable pour les jeunes et les familles qui souhaitent accéder au marché immobilier. Parallèlement, le gouvernement fédéral et la province de l'Ontario ont annoncé un programme d'infrastructure à contribution équivalente de 8,8 milliards de dollars sur 10 ans pour soutenir les municipalités. Ce financement contribuera à réduire les coûts de développement pour les entrepreneurs et les constructeurs de maisons tout en garantissant la poursuite des investissements dans les routes, les réseaux d'aqueduc et d'autres infrastructures soutenant le logement. C'est précisément le genre de mesures que les municipalités, les constructeurs et les organisations, telles que l'association des constructeurs d'habitations du Nord de l'Ontario, réclamaient.

[Français]

Je crois que j'arrive à la fin de mon discours. J'aurais plusieurs autres exemples à donner, mais j'aimerais parler de la 22^e Escadre à North Bay et de la stratégie nord-ontarienne de la route vers la défense. Les résidents constatent également que de nouveaux investissements renforcent la capacité du Canada à protéger sa souveraineté,

comme le radar transhorizon, qui est bien important pour la ville de North Bay.

[Traduction]

Prises dans leur ensemble, ces mesures témoignent du soutien que le Canada apporte aux résidents de Nipissing—Timiskaming et de son engagement envers sa population. C'est important, car le gouvernement fédéral a des responsabilités cruciales: assurer la sécurité nationale et la sécurité publique, offrir un soutien au moyen de programmes tels que le Régime de pensions du Canada et la Sécurité de la vieillesse, et aider les communautés autochtones à favoriser la stabilité économique...

Le vice-président: Nous passons aux questions et observations. Le député de Drummond a la parole.

[Français]

Martin Champoux (Drummond, BQ): Monsieur le Président, c'est dommage que ma collègue de Nipissing—Timiskaming n'ait pas eu plus de temps. Elle aurait pu commencer à nous parler de l'aide de son gouvernement aux médias régionaux. Oups, il n'y en a pas. Il n'y a pas d'aide pour les médias régionaux dans cette mise à jour économique, particulièrement pour les télévisions indépendantes régionales.

J'en parle parce que dans sa région et tout près, en Abitibi—Témiscamingue, les télévisions locales qui diffusent des nouvelles indépendantes, probablement les dernières dans cette région à offrir une diversité de voix et d'information, à part CBC/Radio-Canada, sont menacées de disparaître parce qu'elles n'ont pas de soutien de la part de ce gouvernement.

Encore une fois, les députés libéraux vont voter pour ce budget alors qu'on laisse tomber les médias régionaux. Ma collègue est une députée de région, en Ontario. Elle est certainement préoccupée par le sort des médias. Je voudrais savoir ce qu'elle va dire au ministre ou au premier ministre afin de le convaincre de venir finalement en aide aux médias régionaux.

• (1735)

Pauline Rochefort: Monsieur le Président, je partage la préoccupation de mon collègue. C'est très important d'avoir des médias locaux. Dans notre circonscription, CBC/Radio-Canada joue un rôle très important. Le soutien accordé aux journalistes locaux est également important. C'est un programme qui joue un rôle important dans notre communauté avec des médias tels que *Le Voyageur* et d'autres. J'appuie donc le commentaire de mon collègue. Il peut compter sur mon soutien à cet égard.

[Traduction]

Steven Bonk (Souris—Moose Mountain, PCC): Monsieur le Président, le gouvernement change de cible budgétaire à mi-mandat. Il est passé du ratio dette-PIB au ratio dette-déficit.

Il y a une chose sur laquelle j'aimerais obtenir une réponse claire de la part de la députée d'en face. Au sein du G7, le Canada est le seul pays à ne pas prendre en compte la dette infranationale lorsqu'il s'agit de calculer le ratio dette-PIB. Quel serait ce chiffre si le Canada appliquait les mêmes méthodes comptables que tous les autres pays?

Pauline Rochefort: Monsieur le Président, je comprends tout à fait la question.

Ordres émanant du gouvernement

Je souligne à mon collègue que le Fonds monétaire international, ou FMI, est une organisation de premier plan. Près de 90 % des pays du monde en font partie. Il joue un rôle clé dans l'analyse comparative des économies à l'échelle mondiale. Ce qu'il dit au sujet du Canada revêt une grande importance. En substance, le FMI a déclaré en avril que, parmi les pays du G7, le Canada est le pays dont la politique budgétaire est la plus responsable. La position du FMI est sans équivoque. Il tient des propos fort élogieux à l'égard du Canada.

Il y a beaucoup d'autres indicateurs que nous pourrions citer. C'est pourquoi j'encourage tous les citoyens de la circonscription du député à lire l'énoncé économique du printemps et à prendre bonne note des nombreux indicateurs économiques positifs qui y figurent.

L'hon. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, je remercie ma collègue de ses observations concernant le Fonds pour un Canada fort. Je pense que c'est une occasion en or pour les Canadiens d'investir au Canada. Je pense que cette possibilité est prévue dans le projet de loi.

Les conservateurs s'y opposent. Nous entendons souvent les conservateurs s'opposer à la Banque de l'infrastructure du Canada, par exemple. C'est une banque qui, avec le gouvernement fédéral, a attiré des milliards de dollars d'investissements, qui a créé des milliers d'emplois et qui a réalisé de grands projets dans toutes les régions du pays. Contrairement au gouvernement actuel, qui croit qu'il faut investir au Canada, dans les infrastructures et dans les Canadiens, les conservateurs ont tendance à vouloir simplement se tasser du chemin, comme ils le disent souvent.

Je me demande si la députée peut nous dire pourquoi il est vraiment important que le gouvernement investisse dans les Canadiens et dans les infrastructures.

Pauline Rochefort: Monsieur le Président, j'ai deux observations à faire. Le Fonds monétaire international qualifie le Canada et son économie de solides. C'est vraiment grâce à l'ensemble des nombreuses organisations qui œuvrent dans le domaine économique. La Banque de l'infrastructure du Canada en est un excellent exemple. Comme je l'ai dit, de nombreux autres indicateurs témoignent de l'efficacité de l'ensemble des mesures et des outils d'investissement mis en place par le gouvernement.

En ce qui concerne le fonds souverain dont nous avons discuté, je tiens à souligner qu'il y a de très bonnes raisons pour lesquelles la conception de ce fonds n'a pas encore été rendue publique. Des consultations sont en cours. Rapidement, je dirai qu'il existe une centaine de fonds différents dans le monde. En substance, le gouvernement est en train d'examiner tous ces fonds afin de choisir la meilleure solution pour le Canada et pour les Canadiens.

[Français]

Jacques Ramsay (secrétaire parlementaire du ministre de la Sécurité publique, Lib.): Monsieur le Président, c'est toujours un honneur de prendre la parole à la Chambre au nom de mes concitoyens de La Prairie, de Candiac, de Sainte-Catherine, de Saint-Constant, de Delson, de Saint-Philippe, de Saint-Mathieu et de Kahnawake. C'est particulièrement le cas aujourd'hui alors que je prends la parole pour illustrer ce que la mise à jour économique du printemps signifie concrètement pour les familles de La Prairie—Atateken, pour nos emplois et pour l'avenir de notre communauté.

On me permettra d'être direct: ce gouvernement travaille pour les gens de La Prairie—Atateken, et les mesures annoncées dans le récent énoncé économique en sont la preuve.

Le monde a changé. Les tensions commerciales avec notre voisin, les turbulences géopolitiques comme la guerre en Iran et les perturbations dans les chaînes d'approvisionnement créent une incertitude réelle. Depuis un an, nous évoluons dans un monde de plus en plus fragmenté, qui change rapidement, mais voici ce que je peux dire: pendant que d'autres pays se replient en attendant le retour des beaux jours, le Canada, lui, agit de façon convaincante et résolue, sans tergiverser.

La mise à jour économique du printemps confirme la solidité budgétaire du Canada tout en investissant pour les Canadiens là où ça compte vraiment. Les résultats sont là pour le prouver. Avec une réduction de 11,5 milliards de dollars sur le déficit anticipé, notre situation budgétaire est bien meilleure que prévu. On gère bien — tous les postes de dépenses du gouvernement ont été analysés —, on dépense intelligemment et on vise la prospérité à long terme. Rappelons que, d'ici 2028-2029, le déficit ne représentera plus que des investissements en capital. Le déficit opérationnel sera, lui, résorbé. C'est véritablement ce qu'on appelle une vision à long terme.

Je me permets en premier lieu d'aborder ce qui touche immédiatement les finances du quotidien des gens de ma circonscription. L'Allocation canadienne pour l'épicerie et les besoins essentiels offrira un soutien à plus de 30 000 personnes dans La Prairie—Atateken pour l'achat d'aliments et de produits essentiels. Dès le 5 juin, les paiements débiteront. Cette aide arrivera directement dans les comptes de banque de plusieurs de mes concitoyens. Ce n'est pas une promesse, c'est un chèque.

Nous avons aussi rendu permanent le Programme national d'alimentation scolaire du Canada. Cela veut dire que le Québec recevra maintenant, bon an, mal an, sa part pour faire en sorte que nos écoles puissent nourrir nos enfants. Un enfant avec le ventre plein apprend tellement mieux. Ma collègue dit que c'est à Québec que ça se passe, mais c'est aussi de l'argent qui provient du fédéral.

Autre mesure concernant cette fois les frais bancaires: le gouvernement plafonne désormais à 10 \$ les frais pour insuffisance de fonds, renforçant ainsi la protection des consommateurs. Ce sont ces petites mesures accumulées qui changent la donne dans un budget familial serré. Nous avons également simplifié le processus de demande du crédit d'impôt pour personnes handicapées avec certains troubles médicaux de longue durée. Pour les familles qui se battent avec la bureaucratie depuis des années, cette simplification est une victoire concrète. J'étais médecin de famille, je peux en témoigner.

Le gouvernement prolonge également l'aide aux personnes en situation d'itinérance et travaille pour que les victimes de violence fondée sur le genre aient accès à un logement sécuritaire. Bien sûr, comme partout au pays, il manque du logement social et du logement de transition, mais nous nous engageons à soutenir les projets qui iront en ce sens. Des budgets importants sont prévus à cet égard avec Maisons Canada, parce qu'un gouvernement fort est aussi un gouvernement qui ne laisse personne derrière.

Je l'ai dit pendant la campagne électorale et je le répète: le logement est au cœur des priorités du gouvernement, notamment pour La Prairie—Atateken. Cette mise à jour économique le démontre clairement. Entre autres mesures, le gouvernement réduit les redevances d'aménagement. Il offre aussi un allègement de la TPS aux acheteurs d'une première propriété. De plus, il simplifie les règles et modernise les codes du bâtiment pour faciliter la construction de logements préfabriqués et modulaires.

De fait, 7 milliards de dollars en financement à faible coût sont accélérés vers la Société canadienne d'hypothèques et de logement, afin que les constructeurs puissent concrétiser leurs projets plus tôt et accélérer la mise en marché des logements locatifs. Dans la dernière année, on note d'ailleurs une augmentation appréciable de l'offre de logements abordable dans ma région. Dans la mesure où des jeunes familles cherchent à s'établir et où les prix des propriétés ont explosé ces dernières années, ces mesures sont une bouée de sauvetage pour que nos enfants puissent trouver à se loger ici, et non à trois heures de route.

• (1740)

Notre circonscription est une circonscription de travailleurs, de gens qui construisent des maisons, qui travaillent dans des usines, qui font tourner l'économie de la Rive-Sud. Cette mise à jour économique les reconnaît.

À titre d'exemple, je mentionnerai la réduction du taux de cotisation au Régime de pensions du Canada, qui passera de 9,9 % à 9,5 % le 1^{er} janvier. Cela représente une économie annuelle d'environ 133 \$ pour un employé gagnant 70 000 \$ par année, et des économies équivalentes pour l'employeur. Ce n'est pas anodin. Pour un couple dont les deux membres travaillent, c'est près de 270 \$ de plus dans leurs poches chaque année.

Les parents espèrent que leurs enfants pourront se bâtir une carrière stable sur la Rive-Sud. Pour nos jeunes qui s'apprentent à entrer sur le marché du travail, qui sont durement touchés par les taux de chômage actuels, le gouvernement lance une initiative nationale visant à recruter, former et embaucher de 80 000 à 100 000 nouveaux travailleurs de métiers spécialisés d'ici 2030-2031. Ce sont plus de 50 métiers à forte demande avec des salaires solides, comme les métiers d'électricien, de plombier, de charpentier et de soudeur. Maintenant, il y a un programme national pour y accéder, et ce programme est financé à hauteur de 2 milliards de dollars sur cinq ans.

La mise à jour économique du printemps est aussi une vision à long terme pour l'économie canadienne, et notre région en bénéficiera directement. Le Bureau des grands projets supervisera 21 initiatives d'intérêt national qui relieront, diversifieront et propulseront notre économie. Elles soutiendront 60 000 emplois pendant la construction et généreront plus de 125 milliards de dollars de nouveaux investissements.

Ces projets d'infrastructure, de routes, de corridors commerciaux et d'énergie auront des retombées directes sur notre région, au cœur du corridor économique du Québec. Pensons à la Stratégie industrielle de défense du Canada et à la proximité de la base militaire de Saint-Jean. Pensons à l'agrandissement du port de Montréal à Contrecoeur, qui devrait, à terme, générer des retombées de 140 millions de dollars par année, y compris dans ma circonscription. Enfin, pensons à l'aéroport métropolitain de Saint-Hubert, inauguré cette semaine par le ministre MacKinnon, qui accueillera bientôt 4 millions de voyageurs par année...

Ordres émanant du gouvernement

• (1745)

Le vice-président: Je rappelle au député qu'on ne peut pas nommer les députés ou les ministres par leur nom à la Chambre. J'invite le secrétaire parlementaire à consulter le Règlement. Il peut continuer son intervention.

Jacques Ramsay: Monsieur le Président, pensons à l'aéroport métropolitain de Saint-Hubert, inauguré cette semaine par le ministre des Transports, qui accueillera bientôt 4 millions de voyageurs par année, avec des répercussions majeures sur l'industrie du tourisme, pour n'en nommer qu'une.

Le Canada est en effervescence. C'est la raison pour laquelle le pays a attiré plus de 100 milliards de dollars en investissements étrangers au cours de la dernière année, un niveau inégalé depuis près de deux décennies. C'est également ce qui explique pourquoi nous avons conclu une vingtaine de nouveaux partenariats économiques et de défense sur quatre continents.

Le Canada a également augmenté ses exportations hors États-Unis de 33 milliards de dollars cette année. Cela signifie des emplois qui se créent ici, au Canada, entre autres sur la Rive-Sud. Certains diront que nous dépensons trop, mais laissons plutôt parler les experts. Le Canada se trouve sur la voie de la prospérité à long terme, selon les estimations du Fonds monétaire international, qui le classe cette année au deuxième rang des pays du G7 pour ce qui est de la croissance projetée.

Nous investissons dans ce qui compte et nous le faisons de façon responsable. En tant que député de La Prairie—Atateken, je veux dire aux électeurs de ma circonscription que, cette mise à jour économique, c'est le gouvernement qui est au travail pour eux: moins d'impôts, plus d'abordabilité, plus d'aide pour l'épicerie, des logements plus accessibles, des emplois pour nos jeunes et une vision claire pour l'avenir économique du Canada, un avenir diversifié et axé sur l'achat local. C'est ce que nous mettons en œuvre.

La Prairie—Atateken est en croissance et le gouvernement sera là pour accompagner son développement.

[Traduction]

L'hon. Mike Lake (Leduc—Wetaskiwin, PCC): Monsieur le Président, si nous étions autorisés à exporter nos ressources de l'Alberta vers le monde entier, cela contribuerait grandement à améliorer la situation financière du Canada et à renforcer notre unité nationale. À l'heure actuelle, à cause des politiques mises en place au cours des 10 dernières années par le gouvernement dont fait partie ce député, le pétrole expédié à partir de l'Alberta est soumis à des normes d'émission plus rigoureuses que le pétrole importé au Canada depuis l'Arabie saoudite et le Nigeria.

Le député trouve-t-il normal que le pétrole en provenance du Nigeria, de l'Arabie saoudite ou de l'Algérie soit soumis à des normes moins rigoureuses que le pétrole et le gaz en provenance de l'Alberta?

• (1750)

[Français]

Jacques Ramsay: Monsieur le Président, je répondrai à mon collègue que, au contraire, notre gouvernement fait actuellement beaucoup pour développer l'économie des provinces de l'Ouest, et je le référerai aux déclarations de Mme Danielle Smith, qui se félicitait pour des projets que nous lançons avec l'Alberta.

Ordres émanant du gouvernement

Cela dit, il n'y a pas d'antagonisme. Je pense que le Canada, comme pays responsable, doit se soucier de l'environnement, certainement peut-être plus que certains des pays que mon collègue a mentionnés. Je pense que nous pouvons faire mieux que certains des pays qu'il a mentionnés. Il n'y a pas d'opposition entre développer une économie forte et le faire de façon efficace et écologique. Je pense que les Canadiens comprennent ça et qu'ils sont d'accord sur ce projet que nous suggérons.

Marie-Hélène Gaudreau (Laurentides—Labelle, BQ): Monsieur le Président, tantôt, j'ai osé dire haut et fort ce que je pensais, et je le réitère: il faudra un jour qu'on s'occupe ici de ses affaires et qu'on devienne des experts relativement à la politique « Achetez canadien », entre autres. J'ouvre la parenthèse. On comprendra pour-quoi. Ce sera ma question pour mon collègue.

Comment expliquer que les investissements du gouvernement ont un impact direct lorsqu'on a des accords de libre-échange et qu'on dit d'« acheter canadien », alors que ce sera construit à l'étranger tout en étant permis en raison de ces accords, par exemple en Europe? Peut-on avoir une structure ferme?

Les sous-ministres viendront d'ailleurs témoigner au Comité permanent des opérations gouvernementales et des prévisions budgétaires, et nous nous attendons à ce que ce soit clair, net et précis.

Jacques Ramsay: Monsieur le Président, je ne suis pas sûr d'avoir bien compris la question. Je comprends que ça se concernait l'achat local. Je pense que le gouvernement a annoncé clairement ses intentions sur ce sujet-là. Il y avait énormément de travail à faire pour valider cela. C'était excessivement complexe.

Le gouvernement achète beaucoup, il y a de multiples contrats, mais notre intention est très claire et nous avons l'intention de livrer quelque chose qui va faire en sorte de stimuler notre industrie locale et l'industrie canadienne non seulement en ce qui concerne les matériaux, mais aussi en matière d'heures travaillées ici au pays. Je crois aussi qu'il doit y avoir des provisions à ce sujet dans les contrats. C'est ma position. J'espère que mon gouvernement va l'entériner.

[Traduction]

L'hon. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, le député a parlé du programme du Sceau rouge. C'est un programme qui, à mon avis, est très bien accueilli. Nous envoyons un message très fort aux jeunes et à d'autres en indiquant que nous voulons que davantage de jeunes se lancent dans les dizaines de métiers couverts par ce programme — des emplois spécialisés et de qualité — et que nous souhaitons nous en servir pour recruter entre 80 000 et 100 000 nouveaux travailleurs au cours des prochaines années.

Le député pourrait-il nous en dire plus à ce sujet?

* * *

TRAVAUX DES SUBSIDES

L'hon. Stephen Fuhr (secrétaire d'État (Approvisionnement en matière de défense), Lib.): Monsieur le Président, j'aimerais désigner le jeudi 28 mai journée de l'opposition.

Le vice-président: C'est entendu.

[Français]

LOI D'EXÉCUTION DE LA MISE À JOUR ÉCONOMIQUE DU PRINTEMPS 2026

La Chambre reprend l'étude de la motion portant que le projet de loi C-30, Loi portant exécution de certaines dispositions de la mise à jour économique du printemps déposée au Parlement le 28 avril 2026, soit lu pour la deuxième fois et renvoyé à un comité, ainsi que de l'amendement.

Jacques Ramsay (secrétaire parlementaire du ministre de la Sécurité publique, Lib.): Monsieur le Président, la formation de la main-d'œuvre de demain, c'est la pierre d'assise du développement économique de ce gouvernement. C'est la base, c'est fondamental. On a des projets, des ressources, une main-d'œuvre bien formée. Il faut être capable de lui promettre du travail. Cela commence par cette formation qui est donnée non seulement en milieu éducatif, mais aussi sur les lieux de travail, là où les employés se trouvent.

• (1755)

[Traduction]

Jasraj Hallan (Calgary-Est, PCC): Monsieur le Président, avant de commencer, je tiens à signaler que je vais partager mon temps de parole avec mon collègue d'Oxford, qui est toujours derrière moi, au sens littéral, mais aussi au sens figuré. C'est un bon gars. Passons aux choses sérieuses.

Nous sommes ici aujourd'hui pour parler de l'une des mises à jour économiques les plus coûteuses de l'histoire du Canada, si l'on exclut la période de la pandémie de COVID-19. Comme nous l'avons vu, il s'agissait davantage d'une mise à jour que d'un mini-budget. En campagne électorale, le premier ministre n'a cessé de promettre du changement. Il a promis qu'il serait différent des libéraux qui l'ont précédé, même si c'est lui qui les conseillait. Il avait raison. Non seulement il n'est pas comme eux, mais il est encore pire.

Depuis qu'il est devenu premier ministre, la vie des Canadiens coûte plus cher et est plus menacée que jamais. Le premier ministre avait promis de faire preuve de plus de prudence et de discipline en matière de dépenses. Pourtant, son premier budget lui a valu la médaille d'or du budget le plus coûteux et du déficit le plus important de l'histoire du Canada, si l'on exclut la période de la pandémie. Puis, dans son énoncé économique du printemps, il a annoncé une mise à jour qui lui a valu la médaille d'argent pour le deuxième déficit le plus important de l'histoire du Canada, si l'on exclut la période de la pandémie. La vie des Canadiens s'est détériorée.

Il disait qu'il allait faire baisser le coût de la vie et qu'il était l'homme de la situation. Il disait aussi qu'il saurait s'y prendre avec le président Donald Trump. Comme tous les libéraux avant lui, il n'a tenu aucune de ses promesses et il ne les tiendra jamais. En réalité, c'est un libéral comme tous les autres: il coûte cher et il ne tient pas ses promesses. C'est ce même premier ministre qui a déclaré à la Chambre que l'abordabilité est en meilleure posture qu'elle ne l'a été depuis plus d'une décennie. C'est ce type qui a fait augmenter le coût de la vie en instaurant et en maintenant la taxe sur le carbone pour les industries, dont le taux va augmenter. Sous son mandat, l'inflation alimentaire ne cesse de gagner du terrain. Aujourd'hui, le coût des aliments est prohibitif pour la population, ce qui explique pourquoi 2,2 millions de Canadiens se sont rendus dans une banque alimentaire en un mois. Au lieu de réduire les files d'attente devant les banques alimentaires, il les a allongées. Au lieu de réduire le coût des aliments, il l'a fait augmenter.

Les taxes et les déficits des libéraux sont leur marque de commerce depuis 11 ans. Il n'y a aucun espoir que la situation s'améliore, parce qu'ils sont obsédés par la taxe sur le carbone. Il y a d'abord eu la taxe sur le carbone pour les consommateurs, et maintenant, il y a la taxe sur le carbone pour les industries et l'autre taxe sur le carbone, qu'ils appellent la norme sur les carburants propres. Toutes ces taxes ont fait augmenter le coût de la vie pour les Canadiens.

En 2023, le ministre des Finances avait dit qu'il convoquerait tous les PDG des épiceries pour leur dire ce qu'il pensait et veiller à ce que les prix des aliments baissent d'ici l'Action de grâces 2023. L'Action de grâces 2026 approche, et le prix des aliments, les taxes, les coûts, la dette et les déficits n'ont fait qu'augmenter. Tout est mis sur la carte de crédit nationale, et c'est pourquoi nous disons que le budget est financé à crédit. Il est très coûteux pour les Canadiens, car ce sont eux qui doivent payer la facture.

Tout le monde se souvient de l'époque où nous avons un gouvernement conservateur responsable et discipliné. Les Canadiens pouvaient remplir leur panier d'épicerie et ne compter que sur une seule source de revenus. Ils avaient les moyens de payer leur épicerie et de se loger. Ils pouvaient acheter l'équivalent d'une semaine de provisions pour environ 100 \$ ou 150 \$. Aujourd'hui, à l'épicerie, on ne va pas très loin avec cette somme.

Non seulement les libéraux ont fait fuir 1 billion de dollars d'investissements, mais ils ont fait en sorte que plus personne ne peut investir au Canada. C'est ce qui explique qu'il n'y a pas beaucoup de concurrence au pays. Ils ont créé tellement de tracasseries administratives et d'obstacles que les entreprises ne veulent pas venir au Canada. Nous savons tous que, dans un marché libre en santé, la concurrence est une bonne chose. Elle fait baisser le coût des produits. À cause des impôts élevés des libéraux et du lourd fardeau des formalités administratives et bureaucratiques, les entreprises ne veulent pas investir ici. C'est pourquoi 1 billion de dollars de bons investissements canadiens, incluant des emplois et tout le reste, sont allés aux États-Unis. C'est plus facile d'investir là-bas, et les gens savent qu'un rendement est possible. Il y a des profits à faire au sud de la frontière.

• (1800)

Le ministre des Finances avait promis de faire baisser le coût des aliments. Or, absolument rien n'a baissé. En réalité, les prix n'ont cessé d'augmenter pour les Canadiens. Le Rapport annuel sur les prix alimentaires au Canada indique que les prix devraient augmenter de 4 à 6 %. Une famille canadienne moyenne de quatre personnes dépensera 17 000 \$ en épicerie cette année, soit 1 000 \$ de plus que l'année dernière. Voilà l'effet des taxes libérales sur les Canadiens et sur les produits que nous achetons.

Selon les Services économiques TD, les prix des denrées alimentaires sont supérieurs de plus de 30 % à ceux de 2019. En 2025, 9,8 millions de personnes vivaient dans des ménages en situation d'insécurité alimentaire, et ces ménages comptaient 2,4 millions d'enfants. Cela n'a jamais été aussi élevé dans l'histoire du pays. Voilà ce que font les taxes élevées des libéraux. Voilà ce que font les déficits incontrôlés et ce que la dette fait subir aux Canadiens, car ce sont eux qui doivent payer la note. Cela leur laisse moins d'argent, car lorsque les libéraux augmentent les coûts du logement et de tout le reste, ils augmentent les taxes. Aujourd'hui, une famille moyenne paie plus en taxes et en impôts que ce qu'elle paie pour la nourriture, le logement et les vêtements réunis. Ce sont des produits de première nécessité, et les Canadiens doivent payer plus de taxes

Ordres émanant du gouvernement

à cause du gouvernement libéral actuel. On ne voit pas la fin de cette situation. Comme je l'ai déjà dit, cette mise à jour entraînerait le deuxième déficit en importance de l'histoire du Canada, si l'on exclut la période de la pandémie. Il n'y a pas de quoi se vanter. Il n'y a aucune bonne nouvelle là-dedans pour les Canadiens.

Nous avons proposé des solutions. Le ministre des Finances a récemment déclaré à la télévision que les libéraux en avaient fait assez pour les Canadiens en matière d'abordabilité, mais il a tout à fait tort. Ils auraient pu en faire plus. Lorsqu'ils ont suspendu la taxe d'accise sur le carburant, qui s'élève à 10 ¢ le litre, nous avons dit que ce n'était pas suffisant. Nous avons proposé une réduction de 25 ¢. L'idée était de supprimer la TPS et la taxe sur le carbone, ce que les libéraux appellent la norme sur les combustibles propres. Cette mesure aurait permis aux Canadiens d'économiser 25 ¢ le litre, soit 1 200 \$ rien que cette année. Ce montant représenterait de véritables économies, contrairement à la réduction des libéraux, qui ne représente même pas 100 \$ d'économies pour une famille moyenne. Maintenant, à l'approche de l'été, ces économies seraient réalisées. Les gens pourraient utiliser cet argent. Ils pourraient inscrire leurs enfants à des activités sportives. Ils pourraient mettre de l'argent de côté. Cependant, les libéraux n'iront jamais assez loin pour aider les Canadiens. Ils en font juste un peu, puis ils s'en vantent et disent que la population devrait leur en être reconnaissante. Ils auraient pu en faire beaucoup plus.

Pendant que j'y suis, il est important que nous parlions de ce que nous aurions pu faire d'autre. Les libéraux auraient pu se débarrasser de leur projet de loi visant à interdire la construction de pipelines, le projet de loi C-69. Ils auraient pu se débarrasser du moratoire relatif aux pétroliers, le projet de loi C-48. Ils auraient pu se débarrasser de la taxe sur le carbone pour les industries. Cela aurait permis non seulement de réaliser plus de projets de construction ici et de créer des emplois dans l'économie, mais cela aurait aussi contribué à l'unité du pays. Les gens sont plus divisés que jamais sous les libéraux aujourd'hui.

Rien ne nous tient plus à cœur, de ce côté-ci de la Chambre, que de rétablir l'unité au Canada. Les libéraux ont fait tout ce qu'ils pouvaient pour diviser les gens en fonction de tous les groupes démographiques possibles, que ce soit en fonction de leur région, de leur industrie ou de la couleur de leur peau. C'est devenu leur marque de commerce. Ils préfèrent dresser les gens les uns contre les autres plutôt que de les voir s'unir afin qu'ils ne votent pas contre eux. Cependant, les conservateurs auront toujours des solutions.

En ce qui concerne le fonds souverain que les libéraux veulent créer, rappelons qu'un fonds souverain se bâtit avec de la richesse: avec des actifs, avec des excédents, ou avec des revenus tirés des ressources. Cependant, les libéraux ont décidé de le financer avec des dettes. Qui sera responsable de tout cela? Encore une fois, ce seront les contribuables canadiens.

Il faut mettre un terme à cette absurdité. Il faut se débarrasser des lois antidéveloppement. Nous devons veiller à ce que le développement commence ici, chez nous, afin d'être forts tant ici qu'à l'étranger. Nous devons rassembler les Canadiens et non les diviser. Cette mise à jour économique ne ferait rien de tout cela. Elle ne ferait que diviser davantage les gens. Elle les appauvrirait. Elle ferait augmenter les impôts. Elle ferait augmenter les coûts. Elle ferait augmenter la dette. Cela n'apporterait rien aux Canadiens. Nous ferions exactement le contraire pour unifier ce pays et redonner aux Canadiens l'accessibilité financière et la sécurité qu'ils méritent.

Ordres émanant du gouvernement

L'hon. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, pour ce qui est de la mise à jour économique du printemps, si les conservateurs tiennent compte du déficit prévu pour 2025-2026, ils constateront une réduction importante de 11 milliards de dollars à cet égard.

Je comprends que les conservateurs veulent couper encore et toujours. Voici l'une des choses que j'aimerais demander au député d'en face, le porte-parole en matière de finances. Le gouvernement s'est fermement engagé à augmenter les dépenses militaires pour les porter à 2 %. J'aimerais obtenir une réponse claire de la part du Parti conservateur. Les conservateurs appuient-ils l'investissement que le gouvernement du Canada ferait dans les forces armées? Appuient-ils l'investissement pour atteindre la cible de 2 %, puis de 5 %? Un simple oui ou non serait parfait.

• (1805)

Jasraj Hallan: Monsieur le Président, le député est-il sérieux? Est-il en train de se féliciter d'avoir enregistré le deuxième plus important déficit de l'histoire du Canada, si on exclut la période de la pandémie?

Il a posé une question sur les compressions. Je vais lui dire ce que nous choisirions d'éliminer: les 90 milliards de dollars consacrés au fiasco Alto, les 742 millions du programme de saisie des armes à feu des libéraux, ainsi que les 20 milliards de dollars versés aux consultants proches du Parti libéral. Les ministres du gouvernement sont tellement incompetents qu'ils doivent demander conseil à des consultants externes proches des libéraux.

Nous nous débarrasserions des cadeaux financés à coup de subventions publiques et accordés aux faux réfugiés. Bien entendu, nous mettrions fin à l'aide aux entreprises parasites, une pratique bien connue des libéraux qui profite toujours aux proches du Parti libéral plutôt qu'aux Canadiens.

[Français]

Sébastien Lemire (Abitibi—Témiscamingue, BQ): Monsieur le Président, j'ai parlé du Témiscamingue tantôt. Je vais le refaire parce que, dans l'énoncé économique, nous n'avons pas eu de réponse non plus pour savoir ce qui se passe dans un secteur névralgique de l'économie québécoise et canadienne, notamment celle du Témiscamingue, c'est-à-dire la forêt.

Il n'y a pas eu de mesures pour aider à relancer des projets d'usines forestières. Je pense notamment à la scierie de Béarn, dont Chantiers Chibougamau a annoncé la fermeture au cours des dernières semaines. Ça fait mal dans une économie comme celle du Témiscamingue.

Encore une fois, le gouvernement fédéral est absent lorsqu'il s'agit de transformer l'économie et de faire des investissements. Pourquoi ne pas transformer cela en usine de biochar? Cependant, ça prend des investissements majeurs et, pour cela, le gouvernement n'est pas là non plus pour aider au moyen de subventions salariales ou de droits compensateurs.

Quand va-t-on vraiment aider l'économie des régions, particulièrement celle du Témiscamingue et de son secteur forestier?

[Traduction]

Jasraj Hallan: Monsieur le Président, je suis tout à fait d'accord avec le député. Sous le gouvernement actuel, tous les secteurs souffrent, pas seulement le secteur forestier. D'un bout à l'autre du pays, la situation a des répercussions sur le secteur forestier, donc

sur le bois d'œuvre, et sur l'industrie automobile, ainsi que sur tous les travailleurs qui dépendent de ces industries.

Au cours des 4 premiers mois de l'année, 111 000 emplois à temps plein ont disparu sous les libéraux, des emplois qui ne reviendront pas. C'est du jamais vu. Voilà le résultat des politiques libérales. Avec des taxes élevées, une paperasse étouffante et une bureaucratie envahissante, plus personne ne veut rester au Canada. Ce sont nos industries et nos travailleurs qui en paient le prix.

La perte de 111 000 emplois au Canada, qui ne reviendront probablement pas, n'a rien de rassurant. Cette tendance persiste parce que rien ne change. Le gouvernement continue d'imposer des taxes toujours plus élevées.

Il est malheureux que les seules personnes qui tirent profit de la situation soient celles de Brookfield.

Tamara Jansen (Cloverdale—Langley City, PCC): Monsieur le Président, partout au Canada, les familles savent que, lorsque les intérêts commencent à grignoter leur budget familial, c'est qu'il y a un sérieux problème. Or, c'est exactement ce qui se passe avec le gouvernement libéral. Le service de la dette a maintenant explosé pour atteindre 59 milliards de dollars par année, soit une hausse de 10 % en l'espace d'une seule année. Les Canadiens paient maintenant plus en intérêts que ce que le gouvernement fédéral verse aux provinces pour les soins de santé, et les intérêts sur la dette coûtent maintenant plus cher que ce que rapporte la TPS.

Les députés peuvent y réfléchir. Les Canadiens paient des impôts et ils ont du mal à payer leur épicerie et leur loyer. Une part de plus en plus grande de cet argent sert simplement à payer des intérêts, au lieu d'être consacrée aux services dont les gens ont besoin. Est-il juste que les libéraux obligent les Canadiens à déboursier des milliers de dollars par famille simplement pour faire face aux intérêts liés aux dépenses libérales inconsidérées?

Jasraj Hallan: C'est une excellente question, monsieur le Président. Toutes les actions de ma collègue visent à défendre les intérêts des citoyens de sa circonscription, que ce soit en matière de criminalité, un sujet qu'elle soulève constamment, ou en ce qui concerne le coût de la vie. Je suis tout à fait d'accord avec elle.

La question a déjà été soulevée à maintes reprises. Le premier ministre se soucie davantage des intérêts de ses amis banquiers et titulaires d'obligations que du sort des Canadiens. Ces gens-là ne se soucient pas du fait que, budget après budget, on consacre plus d'argent aux banquiers et aux titulaires d'obligations qu'aux médecins, aux infirmières et aux hôpitaux, ou que ce que nous percevons en TPS. C'est la tendance. Le gouvernement récompense soit Brookfield, soit les banquiers, soit les titulaires d'obligations.

Un gouvernement conservateur mettra un terme à cette tendance.

Arpan Khanna (Oxford, PCC): Monsieur le Président, je tiens à remercier le député de Calgary-Est de son excellente intervention, mais aussi du travail qu'il accomplit pour demander des comptes au gouvernement libéral en matière de finances.

Le député a raison, cette mise à jour était l'occasion de donner un peu d'espoir aux Canadiens. C'était l'occasion pour le gouvernement de présenter un plan qui aurait montré aux Canadiens que les libéraux défendent leurs intérêts et qu'ils se soucient de leur travail et de leurs sacrifices. Les libéraux avaient l'occasion de réduire le déficit, mais ils ont plutôt fait le contraire: le déficit a atteint un niveau sans précédent, ce qui a des conséquences bien réelles pour les Canadiens.

Que se passe-t-il lorsque les déficits augmentent, lorsqu'on dépense au-delà de ses moyens, lorsqu'on envoie de l'argent à l'étranger et lorsqu'on gaspille de l'argent pour des initiés et des lobbyistes libéraux? Les Canadiens en font les frais en subissant l'inflation. Notre pays a l'une des inflations les plus élevées du G7.

Les Canadiens ont maintenant du mal à se nourrir. Des chefs de famille monoparentale sautent des repas simplement pour que leurs enfants puissent manger convenablement. Des aînés doivent choisir entre acheter des médicaments, faire le plein d'essence et payer leurs factures. Dans notre circonscription, des agriculteurs font d'énormes sacrifices chaque jour, mais n'obtiennent à peu près rien pour leurs récoltes. Des travailleurs acceptent des quarts de travail supplémentaires, travaillent très fort, s'éloignent de leur famille, de leurs enfants et de leurs amis, renoncent à leurs vacances, et travaillent pratiquement sans arrêt pour nourrir leur famille. Des professionnels des technologies de l'information et de jeunes Canadiens qui ont des emplois décentes et un revenu décent n'arrivent toujours pas à joindre les deux bouts. Il y a maintenant des travailleurs pauvres, qui travaillent toujours plus fort, mais qui arrivent à peine à joindre les deux bouts.

Les libéraux ont eu l'occasion d'envoyer un signal clair aux Canadiens, mais ils ne l'ont pas fait. Résultat? Nous payons maintenant près de 60 milliards de dollars chaque année pour financer leur dette. À eux seuls, les paiements d'intérêts s'élèvent à 60 milliards de dollars, une somme plus élevée que ce que nous payons pour les transferts en santé. Alors que ces intérêts vont à des titulaires d'obligations et à des banquiers, ce sont les Canadiens qui reçoivent la facture, encore et encore.

On pourrait investir cet argent dans les soins de santé. Dans le comté d'Oxford, il y a une pénurie de médecins, d'infirmiers praticiens et d'infirmiers dans le secteur de la santé. Dans notre collectivité, près de 8 000 résidents n'ont pas de médecin de famille. Ce serait formidable si on enlevait cet argent aux banquiers et aux créanciers obligataires pour l'investir dans les collectivités rurales. On pourrait utiliser cet argent pour développer les infrastructures ou peut-être même garder les Snowbirds dans le ciel, car il s'agit d'un merveilleux patrimoine et d'un élément historique du pays. Les libéraux préfèrent continuer de gaspiller de l'argent.

Si on lit bien la mise à jour économique, c'est du réchauffé, alors que le premier ministre avait promis d'être différent. Il avait dit qu'il était différent et qu'il conclurait un accord. Il avait dit qu'il était un gestionnaire financier, mais les choses ont empiré et sont même pires que sous Justin Trudeau.

Qui s'enrichit? Qui fait de l'argent? Ce ne sont pas les Canadiens. Brookfield obtient des contrats. On a payé plus de 20 milliards de dollars à des consultants externes et à des lobbyistes, ainsi que des milliards de dollars destinés à l'aide étrangère qui est associée au gouvernement. Cet argent devrait être ramené au Canada. Les libéraux doivent accorder la priorité aux Canadiens, réduire le déficit et freiner l'inflation.

Il est inacceptable que des personnes âgées meurent de faim. Il est inacceptable que des parents ne puissent pas envoyer leurs enfants dans des camps d'été ou les inscrire à des activités sportives, mais c'est pourtant ce à quoi nous assistons.

● (1810)

Les petites entreprises font beaucoup de sacrifices. Elles prennent des risques, essaient de redonner à leur collectivité et veulent aider les gens, mais le gouvernement ne cesse de les mal-

Ordres émanant du gouvernement

mener à chaque occasion. Notre vision est très différente. Notre vision conservatrice consiste à redonner le contrôle aux Canadiens, aux travailleurs, aux agriculteurs et aux aînés, de sorte que s'ils travaillent dur dans ce pays, font des sacrifices et respectent les règles, ils puissent se réaliser pleinement.

Les Canadiens étaient heureux autrefois. Le Canada figurait parmi les pays où les gens étaient les plus heureux. Quand on regarde les classements, on voit que c'est en train de changer. Il suffit de regarder autour de nous pour nous en rendre compte. Dans le comté d'Oxford, en se promenant sur la rue Dundas, on constate que certaines entreprises commencent à fermer leurs portes. On voit apparaître des tentes de sans-abri.

Partout au pays, nous voyons des signes qui indiquent que le pays se dirige dans la mauvaise direction, mais les Canadiens sont résilients. Ils n'abandonnent pas. Malgré l'absence de soutien du gouvernement, ils continuent de croire en notre pays. Les conservateurs croient en notre pays. Nous croyons en notre peuple, qui est travailleur et talentueux.

Nous croyons en ces agriculteurs qui se lèvent avant l'aube pour semer dans les champs et qui attendent l'automne avec impatience afin de faire une excellente récolte. Nous croyons en eux. Nous croyons en cette serveuse qui fait deux quarts de travail, qui lave la vaisselle et qui s'assure de servir les clients avec le sourire simplement pour pouvoir nourrir ses enfants. Nous croyons en elle. Nous croyons en ces travailleurs de l'automobile et en ces personnes qui travaillent fort dans nos ateliers pour fabriquer d'excellents produits canadiens. Nous croyons en nos aînés qui ont fait des sacrifices toute leur vie et qui ne souhaitent que prendre leur retraite dans la paix et la dignité. Nous croyons en eux.

Nous croyons au potentiel du Canada. Le Canada a un potentiel illimité grâce à ses ressources naturelles et à ses différentes industries, comme l'industrie automobile et l'agriculture. Il se passe tellement de choses dans notre pays. Nous devrions être l'un des pays les plus riches du monde. Nous croyons évidemment à la promesse du Canada, qui veut que les gens, qu'ils soient venus ici, qu'ils soient nés ici ou qu'ils soient ici depuis des générations, travaillent fort, respectent les règles, prennent des risques, redonnent à leur collectivité, s'intègrent à notre société et aident leurs voisins à réaliser leur potentiel.

Il ne manque plus que la vision. Voilà pourquoi les conservateurs privilégient un gouvernement plus petit. Nous estimons qu'un interventionnisme limité favorise une plus grande autonomie des citoyens. Nous attendions des libéraux un plan pour réduire la paperasse, mais c'est plutôt l'inverse qui s'est produit: plus de formalités administratives, plus de structures bureaucratiques, plus de ministères et plus d'organisations de surveillance. Il y a toujours quelque chose, toujours plus de formalités administratives. On voit constamment apparaître de nouvelles structures bureaucratiques, qui finissent par coûter des millions, voire des milliards de dollars aux contribuables.

Ordres émanant du gouvernement

Nous voulions que les libéraux réduisent les impôts, mais ils ne l'ont pas fait. Les Canadiens ressentent aujourd'hui tout le poids de la taxe sur l'essence, surtout à la pompe. Nous avons pourtant présenté un excellent plan pour abolir toutes les taxes fédérales sur l'essence, ce qui permettrait à une famille moyenne de réaliser des économies annuelles d'environ 1 200 \$, grâce à une baisse du prix de l'essence d'environ 25 ¢ le litre. Ce sont de grosses économies, surtout pour une famille moyenne. Or, au lieu d'aller de l'avant avec cette idée et d'offrir un véritable répit aux Canadiens, les libéraux se sont contentés d'une demi-mesure de seulement 10 ¢ le litre.

Les Canadiens ne peuvent pas continuer ainsi. De ce côté-ci de la Chambre, nous défendrons chaque jour les travailleurs canadiens. Nous tiendrons tête aux proches du Parti libéral et nous veillerons à ce que le Canada demeure un pays à la hauteur des sacrifices consentis par ses travailleurs. Nous exigerons aussi du gouvernement libéral qu'il rende des comptes, à chaque étape.

• (1815)

L'hon. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, c'est ce que j'appelle des affirmations extrêmes. Il faudra vérifier dans le hansard, mais je crois bien que le député a dit que c'est rendu que des personnes âgées meurent de faim.

Une voix: Oh, oh!

L'hon. Kevin Lamoureux: Monsieur le Président, il dit que oui.

À l'instar d'autres députés de son parti, le chef conservateur parcourt le pays en affirmant que rien ne va plus au Canada. Les Canadiens ne sont pas stupides. Ils ne croiront pas toute cette désinformation que les conservateurs diffusent jour après jour. L'affirmation extrême selon laquelle des personnes âgées meurent de faim au Canada est un exemple flagrant des propos irresponsables tenus par l'opposition aujourd'hui.

Je me demande si le député compte retirer ses paroles ou s'il est au moins capable de les justifier.

• (1820)

Arpan Khanna: Monsieur le Président, non seulement le député est complètement déconnecté de la réalité, mais même le premier ministre a déclaré il y a quelques semaines à la Chambre que le coût de la vie n'avait jamais été aussi abordable depuis une décennie. Les libéraux ne prennent pas le temps d'aller à la rencontre des familles. Une personne âgée m'a téléphoné pour me dire qu'elle envisageait l'aide médicale à mourir, non pas parce qu'elle est malade, mais parce qu'elle n'a pas les moyens de se nourrir.

Le gouvernement devrait avoir honte de détruire la prospérité économique du Canada. Les aînés ont fait tant de sacrifices, mais le député tente de marquer des points politiques faciles. Il devrait avoir honte.

[Français]

Marie-Hélène Gaudreau (Laurentides—Labelle, BQ): Monsieur le Président, la question que je veux poser à mon collègue...

[Traduction]

Le vice-président: À l'ordre. Deux députés continuent de débattre alors que nous avons interrompu le débat pour des questions et observations. Ce ne sont pas des questions et observations qui s'adressent au Président. J'essaie simplement de rétablir l'ordre à la Chambre afin que nous puissions poursuivre avec des questions et observations.

[Français]

L'honorable députée de Laurentides—Labelle a la parole.

Marie-Hélène Gaudreau: Monsieur le Président, effectivement, les aînés vivent des problèmes. Depuis de nombreuses années, nous disons que les aînés de 65 à 74 ans sont victimes d'une discrimination du gouvernement, et nous nous attendions à ce que le tir soit corrigé. Au lieu d'offrir des cadeaux empoisonnés, des cadeaux électoraux, on aurait pu aider les gens qui font partie de cette tranche d'âge.

Qu'en pense mon collègue?

[Traduction]

Arpan Khanna: Monsieur le Président, je suis d'accord avec ma collègue pour dire que, sous le gouvernement libéral, les aînés ont été complètement laissés pour compte. Les libéraux font de beaux discours, mais ils n'ont pas la décence d'admettre à la Chambre que leurs politiques nuisent aux aînés. En effet, un aîné sur dix a maintenant recours aux banques alimentaires. Je ne l'invente pas: ces statistiques proviennent de nos collectivités.

Si les libéraux se souciaient vraiment des aînés, s'ils défendaient leurs intérêts et les soutenaient, au lieu de se contenter de publier des communiqués de presse, nous ne serions pas aux prises avec la crise actuelle. L'énoncé économique aurait pu aider les aînés, mais, encore une fois, il aide les proches du Parti libéral, tandis que les aînés sont forcés de vivre dans des campements de sans-abri.

John Barlow (Foothills, PCC): Monsieur le Président, je trouve intéressant que notre collègue libéral ne croie pas que les Canadiens se privent et soient contraints de sauter des repas. Nous savons que les faits brossent un tout autre portrait. Il y a eu la Grande Dépression, la Première Guerre mondiale, la Seconde Guerre mondiale et la récession mondiale, mais jamais un gouvernement canadien n'a eu à emprunter de l'argent pour aider les Canadiens à payer l'épicerie. C'est pourtant ce qu'il a dû faire à deux reprises au cours des trois dernières années à cause des politiques libérales qui poussent les Canadiens vers les banques alimentaires.

J'aimerais demander à mon collègue, après son excellent discours, quelles sont les répercussions des politiques libérales sur l'inflation alimentaire et le prix des aliments, qui poussent chaque mois 2 millions de Canadiens à faire la queue devant une banque alimentaire.

Arpan Khanna: Monsieur le Président, les banques alimentaires de ma circonscription et de tout le pays sont débordées. La demande augmente de façon exponentielle à l'opération Sharing de la banque alimentaire Helping Hand et auprès du groupe consacré aux aînés en crise du comté d'Oxford. On souhaite normalement que ces chiffres soient à la baisse, puisque ce serait là le signe que nous prenons bien soin de nos gens. Ils sont toutefois à la hausse. Les dons diminuent et le recours aux banques alimentaires augmente.

Comme je l'ai mentionné plus tôt, il y a aussi une nouvelle catégorie, celle des travailleurs pauvres, des gens qui travaillent de plus en plus fort mais qui ont du mal à joindre les deux bouts. Ils font la queue devant les banques alimentaires. Les banques alimentaires ont reçu plus de 2 millions de visites en un seul mois, un quart d'entre elles étant pour des enfants. Les personnes les plus vulnérables de la société ont du mal à joindre les deux bouts. Au lieu de rendre les aliments plus abordables et de soutenir les agriculteurs, notamment en supprimant les droits de douane sur les engrais, le gouvernement libéral manque à l'appel. Parmi les pays du G7, c'est au Canada que le coût des aliments est le plus élevé et que l'inflation alimentaire est la plus élevée, et ce, à cause des politiques inefficaces du gouvernement.

De ce côté-ci de la Chambre, nous continuerons de nous battre pour les Canadiens jour après jour.

● (1825)

Jenny Kwan (Vancouver-Est, NPD): Monsieur le Président, je partagerai mon temps de parole avec la députée de Trois-Rivières.

Je cite les propos de quelqu'un qui affirme avoir été un libéral qui croit aux droits, à l'équité et à une politique étrangère indépendante. Depuis 1982, la Charte nous donne quelque chose qui transcende les clivages politiques [...] des tribunaux capables de restreindre les gouvernements, la protection des réfugiés comme une obligation, la réconciliation comme une responsabilité partagée. « On est en train de réécrire l'histoire. Le langage n'a pas changé. Les ministres invoquent toujours la Charte, "l'ordre fondé sur des règles" [...], mais [...] en fait [...] » les demandeurs d'asile sont écartés avant même d'avoir accès à une audience, la détention des immigrants est confiée au fédéral, l'architecture climatique est discrètement démantelée, le financement destiné aux Autochtones est érodé par l'inflation et le droit international est traité comme étant facultatif lorsqu'il dérange. « Le congrès libéral à Montréal a confirmé la direction [...] sécurité, défense et grands projets [...] ». La réforme électorale a été rejetée. « Les libéraux modérés [...] sont à court d'espace politique. Leurs valeurs n'ont pas disparu. Le parti qui les soutenait est simplement en train de passer à autre chose. »

Ces observations ont été formulées par l'honorable Lloyd Axworthy, ancien ministre libéral des Affaires étrangères. Je pense qu'il exprime le point de vue de nombreux progressistes au Canada.

Après la présentation de l'énoncé économique du printemps, Althea Raj a publié dans le *Toronto Star* un éditorial où elle nomme le premier ministre et affirme que celui-ci a oublié qui l'a aidé à se faire élire. La première phrase de son article se lit comme suit: « S'il y a une chose qui ressort clairement de l'énoncé économique du premier ministre [...] cette semaine, c'est qu'il tient les électeurs progressistes pour acquis. »

En effet, les mois qui ont suivi le dépôt du budget de 2025 à l'automne ont confirmé une dure réalité: le premier ministre gouverne comme un conservateur centralisateur. Le budget contenait déjà des signes avant-coureurs: compressions dans la fonction publique, réduction des cibles d'immigration et insistance croissante sur les dépenses liées à la solvabilité, y compris les dépenses de défense. Le NPD a signalé que ce cadre axé sur l'austérité a été présenté à un moment où les Canadiens étaient aux prises avec le coût de la vie, le chômage et la hausse des coûts.

Depuis, cette tendance n'a fait que se renforcer. Le gouvernement a passé outre des mesures syndicales, obligeant les grévistes à re-

Ordres émanant du gouvernement

tourner au travail, ce qui a suscité une vive réaction de la part des syndicats. Il favorise le commerce international et présente des mesures législatives dites d'intérêt national avec l'appui des conservateurs, en faisant fi des droits des Autochtones et des normes environnementales. Il réduit ou limite les programmes dans des domaines comme les sciences, l'aide étrangère, le soutien communautaire et les services publics, tout en élargissant les engagements militaires et en accordant aux grandes sociétés d'importants incitatifs et avantages fiscaux alors qu'elles continuent de réaliser des profits records excessifs. Plus les jours passent, plus il devient évident que le gouvernement ne gouverne pas de façon progressiste. Il consolide plutôt son pouvoir en prenant des décisions et en établissant des priorités qui favorisent le marché, les mégaprojets et la militarisation au détriment de la population. C'est un gouvernement qui demande aux travailleurs de se serrer la ceinture alors qu'il ouvre les vannes financières pour favoriser la défense et la croissance dirigée par les entreprises. Ce n'est pas un équilibre, c'est un choix politique qui semble un peu plus conservateur chaque jour qui passe.

Dans la mise à jour économique du printemps, on a réduit les dépenses en santé alors que les Canadiens ont encore du mal à trouver un médecin. Les provinces et les territoires qui n'ont pas signé l'entente sur l'assurance-médicaments que le NPD a forcé les libéraux à mettre en œuvre avant les dernières élections ne pourront probablement pas en conclure une. Par ailleurs, le financement des soins en santé mentale ne sera pas renouvelé. Le sous-financement chronique des soins en santé mentale et des traitements contre les dépendances persiste. Le financement réservé au transport en commun, qu'on avait tant vanté, a été aboli. Le soutien à de nombreux services essentiels, y compris le programme *Right Fit* pour les personnes handicapées, prendra fin.

Les Canadiens sont inquiets pour leur avenir et luttent quotidiennement pour réduire leurs dépenses. Au lieu de prendre des mesures audacieuses qui amélioreraient concrètement le sort des gens, le premier ministre mise sur le secteur privé pour nous sauver. En fait, dans la mise à jour économique du printemps, on s'assure que ce sera le secteur privé qui profitera le plus de cette crise de l'abordabilité. Grâce à la création du fonds souverain de 25 milliards de dollars, les fonds publics seront réaffectés à des projets appartenant à des intérêts privés qui enrichiront une poignée de riches investisseurs et de PDG, y compris de grandes sociétés pétrolières et gazières qui s'apprentent à réaliser des profits de plus de 90 milliards de dollars cette année seulement. L'approche du premier ministre consiste à utiliser l'argent des contribuables pour subventionner des projets privés alors que les revenus n'ont jamais été aussi inégaux.

● (1830)

Selon le rapport d'Oxfam Canada sur les inégalités de richesse au Canada, en 2025, il y avait environ 89 milliardaires au Canada. Toujours selon ce rapport, ceux qui font partie du 1 % le plus riche, soit ceux dont la fortune a une valeur nette d'au moins 7 millions de dollars, détiennent près de 3,9 billions de dollars, soit presque autant que les 80 % les plus pauvres réunis. C'est tout simplement inacceptable. Le premier ministre a donné l'exemple du fonds souverain de la Norvège, mais le premier ministre banquier fait exactement le contraire de ce qu'elle a fait.

Ordres émanant du gouvernement

Le succès de la Norvège repose plutôt sur l'exploitation par l'État. La Norvège a investi les recettes tirées de l'exploitation de ses ressources dans un fonds souverain qui vaut maintenant plus de 2 billions de dollars américains, elle investit dans les énergies et les initiatives vertes, et elle renforce son filet de sécurité sociale. Le Canada a déjà eu une occasion semblable avec la société d'État Petro-Canada, mais les conservateurs ont entamé le processus de privatisation, puis les libéraux l'ont achevé, ce qui a coûté aux Canadiens une source vitale de richesse nationale.

Au lieu d'enrichir les grandes sociétés pétrolières et gazières, le NPD propose d'instaurer un impôt sur les bénéficiaires exceptionnels des sociétés pétrolières et gazières — lesquelles devraient, selon les prévisions, réaliser plus de 90 milliards de dollars de profits cette année seulement en raison de la guerre illégale menée par le président Trump en Iran — et d'utiliser cet argent pour accroître le fonds souverain au profit des Canadiens.

La semaine dernière, le premier ministre, qui s'adressait à la chambre de commerce du Grand Vancouver, a dit aux Canadiens: « Nous ne voulons pas que les gens nous disent ce qu'ils rejettent. Nous voulons qu'ils nous disent ce qu'ils appuient. Si vous êtes en faveur de quelque chose, nous l'appuierons. »

Il mine la légitimité du travail accompli par les groupes environnementaux et les défenseurs du climat, qui réclament des sources d'énergie et des infrastructures vertes depuis des décennies. Il menace également les provinces et met de côté les droits des Autochtones. Faut-il s'étonner que l'ancien ministre de l'Environnement, le député de Laurier—Sainte-Marie, ait démissionné du Cabinet? Maintenant, 14 députés libéraux ont écrit une lettre anonyme pour exprimer leurs préoccupations. Si le premier ministre peut faire un tel commentaire à la population canadienne, on ne peut qu'imaginer comment les ministres de son Cabinet sont traités derrière des portes closes si l'un d'entre eux ose exprimer son opposition.

Lorsqu'il était envoyé spécial des Nations Unies pour le financement de l'action climatique, le premier ministre prônait l'intégration des risques climatiques dans le processus traditionnel de la prise de décisions financières. Il préconisait une décarbonation plus rapide.

En 2015, le Canada a joué un rôle important dans la signature de l'Accord de Paris. Nous nous sommes engagés à réduire les émissions de 45 % d'ici 2030, une échéance clé et un principe directeur de la stratégie climatique. Pour y parvenir, les principaux piliers du cadre pancanadien de lutte contre les changements climatiques comprenaient la tarification du carbone, une obligation relative à la vente de véhicules électriques, le plafonnement des émissions provenant des sables bitumineux et la croissance des énergies propres. La tarification du carbone pour les industries et les consommateurs devait atteindre 170 \$ par tonne en 2030. L'obligation relative aux véhicules électriques prévoyait que 60 % des véhicules vendus soient électriques d'ici 2030, et 100 % d'ici 2025. Le plafond d'émissions pour les sables bitumineux devait être de 45 %.

Ces objectifs ont tous été annulés ou reportés d'une dizaine d'années. La croissance des énergies propres a été revue à la baisse. Les échéances ont été repoussées. Au lieu d'accélérer la décarbonation, le premier ministre a signé un accord avec Danielle Smith pour construire un nouveau pipeline qui émettrait 160 mégatonnes de dioxyde de carbone, soit 10 fois plus d'émissions que ce qui est prévu pour son projet de capture du carbone.

Le Canada n'atteindra pas ses objectifs climatiques d'ici 2030. Selon l'Institut climatique du Canada, le pays ne parviendra pas à

atteindre la carboneutralité d'ici 2050. Le premier ministre a tout simplement abandonné la lutte contre les changements climatiques, et qu'avons-nous obtenu en retour? Ce n'est pas l'unité, mais un référendum sur la séparation de l'Alberta.

De plus, le Canada est en voie d'augmenter considérablement ses dépenses de défense pour les porter à 5 % du PIB. Il n'y a pratiquement pas eu de débat public à ce sujet, et il n'en a pas été question pendant la campagne électorale. La sécurité nationale est importante, mais la sécurité économique l'est tout autant. Alors même que nous envisageons des augmentations importantes des dépenses de défense, nous entendons également parler de restrictions budgétaires et de la nécessité de limiter les dépenses dans d'autres domaines.

Soyons clairs. Quand le gouvernement fait de tels choix, les personnes qui en font les frais sont celles qui dépendent d'un logement abordable, du système de santé, du soutien du revenu, des services de garde, des services en santé mentale et de services publics accessibles. Ce sont les Canadiens à revenu moyen ou faible qui écotent, ainsi que les locataires et les jeunes qui cherchent à améliorer leur sort. Autrement dit, si les politiques ne sont pas conçues de façon minutieuse et réfléchie, les compromis peuvent aggraver les inégalités.

Nous savons que les choix politiques peuvent améliorer la vie des gens. Voilà ce que fait le premier ministre: il sacrifie les besoins des Canadiens au profit des sociétés pétrolières et gazières, qui engrangent déjà des milliards et des milliards de dollars de profits.

● (1835)

L'hon. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, je me demande si la députée pourrait nous dire clairement si le NPD appuie d'une manière ou d'une autre l'augmentation des exportations de ressources naturelles. J'aimerais savoir en particulier si le NPD appuie, d'une manière ou d'une autre, le prolongement ou l'expansion des pipelines.

Jenny Kwan: Monsieur le Président, je vais vous dire ce que demande le NPD. Le NPD demande au gouvernement d'imposer une taxe sur les profits excessifs des sociétés pétrolières et gazières, qui devraient réaliser des profits de plus de 90 milliards de dollars rien que cette année. Cet argent devrait aller dans le fonds souverain. Il devrait financer des projets d'énergie verte. Il devrait servir à soutenir les Canadiens qui ont du mal à joindre les deux bouts à cause de la crise de l'abordabilité.

Warren Steinley (Regina—Lewvan, PCC): Monsieur le Président, j'ai une question honnête à poser à ma collègue du NPD. Tout à l'heure, le député de Winnipeg-Nord a ri en entendant l'un de nos députés dire que des aînés de sa circonscription n'ont pas les moyens de se nourrir. Il a dit...

Le vice-président: Le secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes invoque le Règlement.

L'hon. Kevin Lamoureux: Monsieur le Président, le député me prête des intentions. Ce qu'il affirme n'est tout simplement pas vrai, et il le sait. Il devrait présenter ses excuses.

Le vice-président: L'interprétation de ce qui est dit relève du débat.

Je vais laisser le député de Regina—Lewvan terminer ses observations.

Warren Steinley: Monsieur le Président, c'est exactement ce que j'ai dit, alors je dirais au...

Le vice-président: Sur la même question, le secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre a la parole.

L'hon. Kevin Lamoureux: Ce n'est pas tout à fait vrai et il devrait présenter ses excuses.

Steven Bonk: Monsieur le Président, j'invoque le Règlement.

J'ai entendu le député s'esclaffer quand mon collègue a soulevé cette question, alors je pense que le député d'en face devrait présenter ses excuses et retirer ses paroles.

Le vice-président: Je vais simplement rendre une décision. L'article 18 du Règlement indique très clairement ce que les députés ont le droit de dire et ce qu'ils n'ont pas le droit de dire les uns sur les autres. Ils ne sont pas censés prêter des intentions à qui que ce soit, mais les députés peuvent réagir à ce qui se dit à la Chambre. Cela fait partie du travail de député. Nous avons l'occasion de nous exprimer, mais nous pouvons aussi écouter, et je pense que l'un de nos plus grands privilèges, c'est d'être écoutés à la Chambre et de voir les réactions que suscitent nos propos. En outre, nous devons faire preuve de discernement dans nos propos, au cas où les députés les interpréteraient mal.

Cela dit, je vais maintenant invoquer mon article préféré du Règlement, l'article 10, qui interdit de débattre avec le Président. Je vais laisser le député terminer ses observations et je demanderais aux députés de faire preuve de discernement et de prudence dans leurs propos sur les mesures prises à la Chambre et à l'extérieur de la Chambre lorsqu'ils parlent des autres députés.

Le député de Regina—Lewvan a la parole.

Warren Steinley: Monsieur le Président, je reviens à la question que je voulais poser à la députée de la Colombie-Britannique. Je me demande combien d'habitants de votre circonscription sont en meilleure posture qu'ils ne l'étaient il y a cinq ou six ans. Y a-t-il beaucoup de gens dans votre circonscription qui disent que les choses se sont améliorées, ou pensez-vous qu'elles se sont globalement détériorées?

Le vice-président: Je rappelle au député qu'il doit s'adresser à la présidence. Il s'agit d'un autre article du Règlement. J'invite le député à lire le Règlement.

Sur ce, je vais laisser la députée de Vancouver-Est répondre.

Jenny Kwan: Monsieur le Président, il ne fait aucun doute que la crise du coût de la vie frappe tout le monde. Dans ma circonscription, Vancouver-Est, les gens ont également du mal à joindre les deux bouts. Ce que le NPD ne peut pas accepter, c'est une économie où la richesse continue de se concentrer au sommet, où il y a de moins en moins de possibilités pour trop de gens et où les politiques publiques risquent d'aggraver cet écart. Ce n'est pas inévitable. C'est le résultat des décisions politiques du premier ministre, et nous avons le pouvoir de choisir une voie différente. Le NPD, lui, choisit une voie différente. Nous disons qu'il faut soumettre ceux qui font des milliards de dollars aux dépens des Canadiens qui ont du mal à joindre les deux bouts à un impôt sur les bénéfices exceptionnels.

[Français]

Sébastien Lemire (Abitibi—Témiscamingue, BQ): Monsieur le Président, je reconnais à ma collègue de Vancouver-Est deux convictions, deux éléments qu'elle défend avec passion: les conditions de vie des Premières Nations et leurs conditions de logement.

Ordres émanant du gouvernement

Dans l'énoncé budgétaire, le gouvernement ne répond évidemment pas présent à deux préoccupations majeures qui touchent de nombreux Canadiens. Dans le contexte actuel, le gouvernement a raté une occasion, notamment celle de mettre en œuvre des initiatives comme l'initiative Yānonhchia', qui donnait des pouvoirs par et pour les Premières Nations et leur permettait de prendre des décisions en matière de logement. Elle prévoyait également un fonds d'investissement qui aurait permis de réinvestir les sommes.

Ma collègue est-elle déçue de l'absence de solutions du gouvernement dans le contexte du logement autochtone et des besoins qui sont de plus en plus criants?

[Traduction]

Jenny Kwan: Monsieur le Président, il va sans dire que je suis profondément déçue et extrêmement préoccupée de voir le premier ministre abandonner la communauté autochtone. Il ignore et bafoue les droits des Autochtones, qui sont inscrits dans la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones. En ce qui concerne le logement, le gouvernement s'arrange pour que le secteur privé soit le plus grand bénéficiaire de la mise à jour économique du printemps. Sur les 140 milliards de dollars consacrés au logement, les deux tiers seront versés au secteur privé, entre autres sous forme d'avantages et d'incitatifs fiscaux. En réalité, seule une petite fraction des fonds servirait à construire des logements. Pour ce qui est de construire plus de logements plus rapidement pour les Canadiens qui en ont le plus besoin, on repassera.

● (1840)

John-Paul Danko (Hamilton-Ouest—Ancaster—Dundas, Lib.): Monsieur le Président, il est fascinant d'entendre les propos anticapitalistes du NPD, le parti qui est censé représenter les travailleurs.

La députée d'en face reconnaîtra-t-elle que des milliers de travailleurs du secteur privé fabriquent l'acier et les composants utilisés dans l'industrie pétrolière et gazière et que, par conséquent, ils bénéficient des investissements du gouvernement?

Jenny Kwan: Monsieur le Président, bien sûr que le NPD appuie les travailleurs. Nous ne sommes pas le parti qui adopte des lois de retour au travail, qui fait fi des travailleurs et qui fait semblant de participer à un processus de consultation au sujet de modifications majeures au Code canadien du travail sans participation véritable des syndicats. C'est ce que font les libéraux.

[Français]

Caroline Desrochers (secrétaire parlementaire du ministre du Logement et de l'Infrastructure, Lib.): Monsieur le Président, c'est avec beaucoup d'humilité et de fierté que je prends la parole aujourd'hui, comme députée de Trois-Rivières, sur la Mise à jour économique du printemps de 2026 pour parler de ce que j'ai entendu dans ma circonscription, ainsi que des engagements et des actions que notre gouvernement prend pour représenter les gens de chez nous.

Ordres émanant du gouvernement

D'abord, je veux parler de fierté: fierté de ce que j'ai entendu aux portes, fierté des actions de notre gouvernement, fierté de faire partie de cette équipe à un moment aussi charnière pour notre pays et, surtout, fierté de représenter une circonscription qui veut faire partie de l'avenir et de la solution. Ce dont j'ai le plus entendu parler aux portes, c'est le coût de la vie. C'est vraiment ce qui préoccupe le plus les gens. Cependant, contrairement à ce que nos collègues conservateurs aiment prétendre sur le fait que nous vivons dans un vase clos, mes concitoyens comprennent que le contexte mondial a un impact sur le coût de la vie. La dépendance des chaînes...

Le vice-président: Je dois interrompre la députée. Il y a un rappel au Règlement du député de Leduc—Wetaskiwin.

[Traduction]

L'hon. Mike Lake: Monsieur le Président, les libéraux ont écourté le débat sur les dépenses très élevées qu'ils engagent, mais ils ne se donnent même pas la peine d'être présents pour qu'il y ait quorum. J'aimerais m'assurer qu'il y a un quorum.

Le vice-président: Je vais demander au greffier de m'aider à faire le compte.

Des voix: Oh, oh!

Le vice-président: À l'ordre. Il est plus facile de compter les députés s'ils ne s'invectivent pas d'un bout à l'autre de la Chambre et s'ils n'interrompent pas le compte.

Après le compte:

Le vice-président: Nous avons maintenant le quorum.

[Français]

L'honorable secrétaire parlementaire du ministre Logement et de l'Infrastructure de Trois-Rivières peut continuer ses commentaires.

Caroline Desrochers: Monsieur le Président, je remercie mon collègue d'avoir amené des députés à la Chambre et je remercie mes collègues d'être avec moi aujourd'hui.

Lorsque je suis allée à la rencontre des gens, ce dont on m'a le plus parlé, c'est le coût de la vie, qui préoccupe les gens. Toutefois, contrairement à ce que disent nos collègues conservateurs, qui aiment prétendre que nous vivons dans un vase clos, mes concitoyens comprennent qu'il y a un contexte mondial et que cela a un effet sur le coût de la vie. Cela a un effet sur la dépendance des chaînes d'approvisionnement. Les guerres physiques en Ukraine et en Iran ont aussi un effet. Les guerres tarifaires illégales et injustes, cela a des répercussions sur les coûts des intrants.

Ce que les gens me disent, c'est qu'il est absolument primordial de maintenir les programmes qui aident les Canadiens les plus vulnérables. On dit souvent, à la Chambre, que les programmes que nous avons sont des cadeaux que nous faisons aux citoyens. Ce ne sont pas des cadeaux, ce sont des programmes qui aident les familles à joindre les deux bouts et à mieux vivre jour après jour.

Par exemple, 26 000 personnes de ma circonscription, Trois-Rivières, bénéficient du plan dentaire. Il y a l'Allocation canadienne pour enfants, que 8 700 ménages reçoivent chez nous. Plus de 35 000 personnes à Trois-Rivières reçoivent l'Allocation pour l'épicerie et les besoins essentiels. Évidemment, on ne peut pas passer à côté du programme d'alimentation scolaire. Des milliers de jeunes des 22 écoles les plus défavorisées de ma circonscription reçoivent de l'aide alimentaire grâce au programme d'alimentation scolaire.

Les Canadiens sont fiers du fait que leur gouvernement a réussi à protéger ses programmes sociaux, même dans le contexte actuel.

Je vais parler un peu de la crise du logement. On sait que le loyer est l'une des dépenses les plus importantes pour les familles. C'est pour ça que nous devons construire des logements plus rapidement. Évidemment, nous avons lancé Maisons Canada. D'ailleurs, nous étudierons bientôt le projet de loi C-20 et nous espérons que nos collègues vont l'appuyer. Des ententes sont déjà conclues pour construire plus de 10 000 logements, et la construction va démarrer dans les prochaines semaines.

Nous avons aussi mis en avant un remboursement de la TPS pour les acheteurs d'une première maison. Nous avons mis en avant tout dernièrement des transferts aux provinces de 1,7 milliard de dollars pour encourager les villes et les provinces à réduire les obstacles qui freinent la construction, que ce soit le zonage, la densification ou les permis. Ce sont des mesures importantes.

Il est aussi important de donner à nos jeunes l'espoir que, un jour, ils auront de bons emplois et ils pourront acheter une maison. C'est pour ça que, dans l'énoncé économique, nous avons fait des investissements de 750 millions de dollars dans les infrastructures sportives. Nous avons aussi bonifié les emplois d'été et ce sont 100 000 jeunes qui auront une première expérience de travail cet été. Dans ma circonscription, Trois-Rivières, ce sont des investissements de près de 1,2 million de dollars. Ça va permettre à des petites entreprises de respirer un peu. Ça va aider des OBNL à bonifier leur offre de services. Par exemple, le Centre d'amitié autochtone de Trois-Rivières pourra accueillir 30 enfants de plus à son camp cet été, parce qu'il a reçu de l'aide d'Emplois d'été Canada.

Avec l'énoncé économique, nous mettons en avant l'initiative Une Équipe Canada forte. Ce sont 10 milliards de dollars que nous allons investir pour recruter, former et embaucher de 80 000 à 100 000 nouveaux travailleurs pour les métiers désignés Sceau rouge. Nous voulons construire grand et nous voulons construire beaucoup. Ça va nous permettre de la main-d'œuvre pour faire ça. Nous mettons en avant les programmes nécessaires pour nous équiper afin de pouvoir le faire.

Les citoyens à qui j'ai parlé m'ont aussi beaucoup parlé d'économie. C'était le deuxième enjeu le plus important quand j'ai rencontré les citoyens au cours des dernières semaines. Ils comprennent le contexte mondial et ils comprennent les répercussions de ce qui se passe au sud de la frontière. On m'a exprimé beaucoup de satisfaction à l'égard du gouvernement, des actions du gouvernement et des actions de notre premier ministre.

Je répète rapidement ce que les gens m'ont dit au sujet du premier ministre. On m'a dit que c'est l'homme de la situation, qu'il gouverne avec sa tête et qu'il est l'adulte dans la pièce. On m'a aussi dit d'imaginer ce qui se passerait si c'était l'autre qui était pouvoir, en faisant référence au chef de l'opposition.

Au-delà de tout, on m'a parlé de fierté. On est fier du fait que le Canada prenne pleinement sa place dans le monde. On est fier des investissements que nous faisons dans les Forces armées canadiennes. On est fier du fait que le Canada ne se plie pas à la volonté du président des États-Unis juste pour avoir une entente à tout prix. On m'a aussi dit que c'est le temps de bâtir et que c'est le temps de faire les choses différemment, de changer la donne et de saisir toutes les occasions qui se présentent.

• (1845)

Depuis notre élection en 2025, c'est ça que nous proposons. Grâce au Bureau des grands projets, par exemple, on va bâtir et agrandir le port de Contrecoeur. Il y a le projet de train à grande vitesse, dont mes collègues vont vouloir discuter tout à l'heure, j'en suis certaine. Il y a la Stratégie industrielle de défense, qui va créer jusqu'à 125 000 emplois. Le Fonds pour bâtir des collectivités fortes, ce sont 51 milliards de dollars pour assurer que nos communautés ont les infrastructures nécessaires. Surtout, il y a la politique « Achetez canadien » pour favoriser les compagnies canadiennes dans les processus d'approvisionnement.

Tout ça, on le sait, ne se bâtira pas du jour au lendemain. Entre-temps, on sait que nos industries souffrent de la situation mondiale et des droits de douane injustes et illégaux qui sont imposés par l'administration américaine. C'est pour ça que nous sommes là pour soutenir nos entreprises et nos travailleurs, notamment avec l'Initiative régionale de réponse tarifaire, que nous avons bonifiée dans le dernier énoncé économique: il y avait 1 milliard de dollars, nous avons ajouté 500 millions de dollars.

Dans ma circonscription, des entreprises comme FAB 3R, AGT Robotics et Captel sont durement touchées par les droits de douane. Avec ces investissements, elles peuvent se diversifier, protéger des emplois et moderniser leur production. Ça s'ajoute aux autres programmes, comme le Fonds de réponse stratégique de 5 milliards de dollars, qui aide les entreprises à s'adapter au contexte mondial.

Tout récemment, la ministre Joly était avec moi dans ma circonscription. Nous avons annoncé...

• (1850)

Le vice-président: Je dois interrompre la secrétaire parlementaire et lui rappeler qu'on ne peut pas nommer les députés et les ministres par leur nom à la Chambre. Je l'invite à poursuivre ses commentaires.

Caroline Desrochers: Tout récemment, la ministre de l'Industrie et moi étions dans ma circonscription pour annoncer un investissement de 35 millions de dollars chez Kruger pour permettre à cette entreprise de diversifier sa production et de créer des débouchés pour les produits forestiers du Canada, une autre industrie qui connaît des difficultés en ce moment.

Ce que nous avons annoncé dans l'énoncé économique, c'est le Fonds pour un Canada fort, un fonds d'investissement souverain au capital initial de 25 milliards de dollars auquel les Canadiens et les Canadiennes pourront contribuer afin de recevoir leur part des gains générés par le programme Bâtir un Canada fort. Les Canadiens sont fiers de leur pays et veulent participer à ce grand projet de société que nous sommes en train de construire.

Aux portes, les gens m'ont aussi parlé d'environnement. Nous avons parlé de la stratégie automobile et de la stratégie pour la nature. Nous avons parlé de notre leadership sur la scène internationale, que nous n'abandonnons pas. Le Canada maintient ses engagements. Les Canadiens et les Québécois savent très bien qu'il n'y a aucun parti qui a entrepris autant d'actions pour protéger l'environnement et combattre les changements climatiques que notre parti.

Ça me ramène au thème de la fierté. La protection du territoire, le combat contre les changements climatiques, c'est une question de fierté nationale, autant au Québec qu'en Alberta. La fierté nationale, c'est quelque chose dont on est témoin depuis l'année dernière.

Ordres émanant du gouvernement

L'énoncé économique de mon collègue l'honorable ministre des Finances répond à ce moment qu'on vit ensemble.

De ce côté-ci de la Chambre, nous réagissons. Nous nous adaptons au monde qui change. Nous sommes capables d'imaginer l'avenir. Nous n'avons pas froid aux yeux pour prendre les décisions qui s'imposent. Nous gouvernons en étant responsables, ambitieux et surtout en continuant d'être là pour les Canadiens qui en ont besoin. L'énoncé économique s'inscrit dans le grand chantier que nous avons lancé en 2025 pour bâtir un Canada fort pour tous les Canadiens, un Canada fier.

[Traduction]

L'hon. Mike Lake (Leduc—Wetaskiwin, PCC): Monsieur le Président, en 2015, le *New York Times* rapportait que la classe moyenne du Canada était la plus riche au monde. En 2015, nous avions un budget équilibré et la classe moyenne la plus riche du monde.

Voyons ce qui se passe aujourd'hui. Nous avons plus que doublé la dette nationale. Les libéraux se vantent du fait que nous subventionnons l'épicerie pour le tiers de la population. Voilà la situation dans laquelle nous nous trouvons. Nous dépensons plus en intérêts que pour le Transfert canadien en matière de santé, et les propres états financiers des libéraux indiquent que, d'ici l'exercice 2030-2031, la totalité du déficit servira à payer les intérêts sur la dette. Comment en sommes-nous arrivés là?

[Français]

Caroline Desrochers: Monsieur le Président, en 2015, selon une autre statistique que j'aimerais rappeler à mon collègue, le taux de pauvreté infantile était de 16 %. Il est descendu en bas de 10 % aujourd'hui. C'est justement ce que nous faisons: nous sortons les gens de la pauvreté.

Même si je sais qu'il revient à mon collègue de poser une question, j'aimerais qu'il me dise là où il procéderait à des coupes budgétaires. Tous les jours, on nous dit que nous ne faisons rien de correct. Est-ce que mon collègue pourrait me dire là où il ferait des coupes?

Claude Guay (secrétaire parlementaire du ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles, Lib.): Monsieur le Président, j'aimerais demander à ma collègue secrétaire parlementaire si, lorsqu'elle parle à ses concitoyens dans sa circonscription, ils comprennent bien l'argument que nous entendons constamment de la part des conservateurs au sujet de la fameuse carte de crédit du Parti libéral.

J'ai l'impression que les Canadiens comprennent que nous devons investir pendant cette période difficile, où nous vivons une guerre tarifaire, et que c'est le moment de profiter du fait que nous avons la meilleure position fiscale pour être capables d'investir dans notre pays.

Qu'entend-elle de la part de ses concitoyens?

• (1855)

Caroline Desrochers: Monsieur le Président, je remercie mon collègue de son excellente question.

Quand je parle avec mes concitoyens, ils me disent de ne pas les prendre pour des valises, qu'ils savent très bien que les conservateurs n'ont rien à faire de l'abordabilité et des programmes sociaux que nous mettons de l'avant. C'est ce qu'ils me disent.

Ordres émanant du gouvernement

Ils savent que nous sommes là pour aider les Canadiens avec l'élimination de la taxe sur l'essence, avec l'allocation pour l'épicerie, avec le programme d'alimentation scolaire, avec l'accélération de la construction de logements abordables et avec la protection des emplois dans les industries les plus touchées par les droits de douane.

Les conservateurs ont voté contre toutes ces mesures. Personne ne croit qu'ils sont réellement là pour les plus vulnérables.

[Traduction]

Kurt Holman (London—Fanshawe, PCC): Monsieur le Président, la députée a demandé à un collègue conservateur où il procéderait à des coupes pour aider les Canadiens. Sous le gouvernement Trudeau, nous entendions sans cesse parler de scandales et du gaspillage de l'argent des contribuables. Je crains que, même sous le gouvernement libéral actuel, il y ait d'autres scandales liés au gaspillage de l'argent des contribuables.

Le gouvernement libéral va-t-il prendre conscience de la situation et cesser de gaspiller l'argent des contribuables au nom de tous les Canadiens?

[Français]

Caroline Desrochers: Monsieur le Président, je comprends qu'il est difficile pour eux de concevoir un plan qui se tient. C'est justement ce que nous proposons: un plan qui se tient.

Je le répète, nous avons annoncé 1,5 milliard de dollars pour aider les industries les plus touchées par la guerre tarifaire. Nous investissons dans nos infrastructures pour bâtir le Canada de demain.

Nous allons aider à former 100 000 jeunes dans les métiers spécialisés afin qu'ils soient au cœur des grands chantiers que nous allons bâtir.

Nous faisons cela tout en réduisant le déficit, qui est passé de 78 millions à 67 millions de dollars, selon l'énoncé économique.

[Traduction]

Je vais dire ce qui suit en anglais, car je ne trouve pas les mots justes en français.

J'en ai vraiment assez d'entendre parler des programmes sociaux comme s'il s'agissait d'aumônes et, lorsqu'il est question des gens qui ont besoin de louer un appartement, j'en ai assez qu'on nous demande: « Pourquoi construisez-vous des appartements? Les gens veulent être propriétaires. »

Par l'entremise de la présidence, je vous prie de cesser de dénigrer les Canadiens.

Le vice-président: Avant de reprendre le débat, j'informe les députés que les cinq heures habituellement allouées au débat sur un projet de loi d'initiative ministérielle sont écoulées. À partir de maintenant, les députés n'ont plus besoin de préciser qu'ils partagent leur temps de parole avec un autre député. Les articles 43 et 74 du Règlement régissent cette période, tant pendant les cinq heures qu'au-delà.

Nous reprenons le débat. Le député de Leduc—Wetaskiwin a la parole.

L'hon. Mike Lake (Leduc—Wetaskiwin, PCC): Monsieur le Président, j'ai écouté attentivement le discours de la secrétaire parlementaire. À un moment, elle a demandé ce que nous pourrions re-

trancher. Je serai très clair parce qu'elle a aussi parlé de ma province natale, l'Alberta, avec une certaine désinvolture.

Selon nous, les premières choses à retrancher seraient les dispositions issues des projets de loi C-69 et C-48, qui ont rendu impossible toute compétitivité sur le marché mondial. Aussi incroyable que cela puisse paraître, le pétrole importé de l'Algérie, du Nigeria et de l'Arabie saoudite est soumis à moins de restrictions et à une réglementation moins stricte quant à la production de rapports, comparativement au pétrole produit en Alberta et vendu dans notre pays. Les dispositions issues des projets de loi C-69 et C-48 sont les premières choses à retrancher.

Une voix: Oh, oh!

L'hon. Mike Lake: Monsieur le Président, je sais que la députée me chahute, mais je tiens à parler d'un sujet qui me tient pas mal à cœur. Elle a affirmé que les conservateurs ne se soucient pas des plus vulnérables. La députée est nouvelle à la Chambre et elle se moque de moi en souriant.

La députée ne sait peut-être pas que j'ai un fils autiste. Il a 30 ans. J'en parle beaucoup à la Chambre. En 1995, nous nous trouvions dans une situation semblable à celle d'aujourd'hui, avec un gouvernement libéral aux prises, une génération plus tard, avec les 14 déficits sur 15 budgets de l'ancien gouvernement Trudeau. Ce gouvernement libéral, sous Paul Martin, a été forcé de réduire de 32 % les transferts au titre de la santé, des services sociaux et de l'éducation. Toutes les provinces et tous les Canadiens vulnérables ont dû subir les conséquences de ces compressions dévastatrices.

Ces compressions dévastatrices ont eu lieu exactement pour la même raison, à cause d'exactement le même type de politique financière que celle du gouvernement libéral actuel. Nous avons d'énormes déficits. J'en ai parlé il y a quelques minutes: nous consacrons aujourd'hui plus d'argent aux intérêts qu'au Transfert canadien en matière de santé. En raison des décisions délibérées du gouvernement dont fait partie la députée en matière de dépenses, nous dépensons aujourd'hui plus en intérêts que pour le Transfert canadien en matière de santé.

Les propres documents budgétaires des libéraux, qu'ils ont présentés dans l'énoncé économique du printemps, indiquent que d'ici 2030, la totalité du déficit servira à payer les intérêts sur la dette. C'est comme si on allait à la banque pour contracter un prêt hypothécaire, puis qu'on réussissait à la convaincre de n'exiger que le paiement des intérêts, sans aucun remboursement du principal. C'est la situation où nous nous trouvons aujourd'hui.

Un autre député libéral vient de dire qu'il s'agit de la meilleure position fiscale au monde. C'est risible. Aucun Canadien ne croit une telle chose en ce moment. J'aimerais citer C.S. Lewis. La citation ne date pas d'hier, mais je trouve qu'elle s'applique parfaitement à la situation actuelle. M. Lewis a dit ceci:

Nous cherchons tous le progrès. Mais le progrès signifie que l'on s'approche de l'idéal. Si l'on emprunte le mauvais chemin, ce n'est pas en continuant à avancer qu'on progressera. En pareil cas, il faut faire demi-tour pour progresser et retourner sur le bon chemin. Celui qui est le plus prompt à faire demi-tour est le plus progressif.

Nous devons faire demi-tour. Nous devons remettre la situation financière de notre pays sur les rails. Nous avons besoin d'un plan ou à tout le moins d'un ministériel pour expliquer que c'est important de revenir un jour à l'équilibre budgétaire et de retrouver la marge de manœuvre nécessaire pour prendre les meilleures décisions possibles pour tous les Canadiens, y compris les plus vulnérables.

● (1900)

John-Paul Danko (Hamilton-Ouest—Ancaster—Dundas, Lib.): Monsieur le Président, le Fonds monétaire international a carrément dit que le Canada se trouve dans la meilleure situation financière des pays du G7. Je me demande si le député d'en face comprend la différence entre les investissements et les dépenses, car les Canadiens, eux, la comprennent très bien.

L'hon. Mike Lake: Monsieur le Président, tout ce que je peux dire, c'est qu'en 2015, nous avions un budget équilibré et la classe moyenne la plus riche au monde. Nous en sommes bien loin aujourd'hui.

[Français]

Le vice-président: Comme il est 19 h 3, conformément à l'ordre adopté plus tôt aujourd'hui, il est de mon devoir d'interrompre les délibérations et de mettre aux voix sur-le-champ toute question nécessaire pour disposer de l'étape de la deuxième lecture du projet de loi dont la Chambre est maintenant saisie.

Le vote porte sur l'amendement.

[Traduction]

Si un député participant en personne désire que l'amendement soit adopté ou adopté avec dissidence ou si un député d'un parti reconnu participant en personne désire demander un vote par appel nominal, je l'invite à se lever et à l'indiquer à la présidence.

L'hon. Kevin Lamoureux: Monsieur le Président, je demande un vote par appel nominal.

Le vice-président: Conformément à l'article 45 du Règlement, le vote est reporté au mardi 26 mai, à la fin de la période prévue pour les questions orales.

Je vois que le secrétaire parlementaire invoque le Règlement.

L'hon. Kevin Lamoureux: Monsieur le Président, je pense que, si vous demandez l'opinion de la Chambre, vous constaterez qu'il y a consentement unanime pour dire qu'il est 19 h 18, afin que nous puissions passer au débat d'ajournement.

● (1905)

Le vice-président: D'accord?

Des voix: D'accord.

MOTION D'AJOURNEMENT

L'ajournement de la Chambre est proposé d'office conformément à l'article 38 du Règlement.

[Traduction]

L'ÉCONOMIE

Warren Steinley (Regina—Lewvan, PCC): Monsieur le Président, je suis heureux de prendre la parole aujourd'hui pour demander une réponse plus étoffée à une question que j'ai posée à la période des questions il y a environ un mois.

Motion d'ajournement

J'ai demandé au ministre libéral des Finances s'il devrait assumer la responsabilité de ses paroles. Je me souviens qu'en 2023, le ministre a dit qu'il ferait baisser le prix des aliments avant l'Action de grâces de la même année. Ce ne sont pas les seuls commentaires qu'ont faits les députés du gouvernement libéral concernant le prix du panier d'épicerie au cours des dernières années. Nous avons aussi entendu le premier ministre dire à tous les Canadiens qu'ils devraient le juger en fonction des prix qu'ils voient à l'épicerie. Je pense qu'il est juste de tenir les gens responsables de leurs paroles. Même mes enfants savent qu'ils sont responsables de ce qu'ils disent. Je m'attendrais à la même chose de la part des libéraux.

Je m'interroge aussi sur le fait que le premier ministre s'est fait élire en promettant aux Canadiens qu'il conclurait un accord commercial avec Donald Trump, aux États-Unis, avant le 1^{er} juillet 2025. Cette date est passée depuis longtemps. Je demande donc à la population canadienne d'exiger des comptes aux libéraux concernant ce qu'ils ont dit et les promesses qu'ils ont faites.

Nous avons vu les libéraux d'en face se vanter et se féliciter d'avoir accordé des allègements tarifaires. S'ils avaient tenu parole et conclu un accord commercial avec les États-Unis tout en sachant composer avec Donald Trump, comme l'avait promis le premier ministre pendant la campagne électorale, ils n'auraient pas à accorder d'allègements tarifaires aux entreprises. Celles-ci généreraient leurs propres revenus, feraient du commerce, se consacraient à ce qu'elles font le mieux, fabriqueraient d'excellents produits canadiens et les vendraient d'un océan à l'autre, à nos voisins du Sud et partout dans le monde.

J'aimerais savoir pourquoi les libéraux continuent de s'autocongratuler alors qu'ils n'ont réussi à accomplir rien de ce qu'ils s'étaient engagés à faire. Ils s'étaient engagés à faire baisser les prix à l'épicerie. Ils ont échoué. Ils s'étaient engagés à conclure un accord commercial avec les États-Unis. Ils ont échoué. Ils s'étaient engagés à offrir des services de garde d'enfants. Je sais que celui ou celle qui répondra de l'autre côté va dire qu'ils ont bien mis en place des services de garde d'enfants, mais, pour l'instant, le programme de services de garde d'enfants est un échec monumental. Ils avaient promis 250 000 nouvelles places avant la fin du mois de mars. Ils en sont à 155 000 places, soit 62 % de ce qu'ils avaient promis. Une fois de plus, une promesse a été faite par les libéraux, mais elle n'a pas été tenue. C'est vraiment un mensonge typique de la gauche. Ils font plein de promesses, mais ils n'accomplissent jamais rien.

Un rapport de Desjardins dit ceci: « [L]a proportion de répondants ayant mentionné le manque de places disponibles dans les garderies ou les longues listes d'attente a fortement augmenté au cours de cette période, passant de 1 sur 15 [en 2019] à [...] 1 sur 5 [à l'heure actuelle]. » Il est de plus en plus difficile pour les parents de trouver des places en garderie, car les établissements privés ne parviennent pas à survivre. Nous avons constaté la même chose dans la région du Grand Toronto. Avant la mise en place du programme de garderies, le nombre de places augmentait de 5 % à 7 % par an. Aujourd'hui, certaines années, on constate une diminution du nombre de places en garderie. C'est un échec cuisant pour un programme sur lequel nous avons des doutes dès le départ, et ce sont les parents qui font les frais des ratés du gouvernement. Qu'il s'agisse des places en garderie ou du prix des denrées alimentaires, le gouvernement échoue. Il échoue également pour ce qui est des accords commerciaux avec les États-Unis.

Motion d'ajournement

Y a-t-il un seul domaine dans lequel le gouvernement réussit? Peut-il nous citer un seul segment de la population canadienne qui se porte mieux aujourd'hui qu'avant les 10 dernières années désastreuses sous le gouvernement libéral?

Caroline Desrochers (secrétaire parlementaire du ministre du Logement et de l'Infrastructure, Lib.): Monsieur le Président, le député répète sans cesse qu'il faut conclure un accord, n'importe quel accord, avec le gouvernement américain, mais je ne pense pas que ce soit ce que veulent les Canadiens. À un moment où le coût de la vie exerce une pression accrue sur les Canadiens, à cause de sources indépendantes de notre volonté, il est plus important que jamais...

Une voix: Oh, oh!

Caroline Desrochers: Monsieur le Président, le député dit que ce n'est pas vrai. Oui, ça l'est.

Il est plus important que jamais que nous trouvions des moyens d'améliorer la situation qui dépendent de notre volonté. Nous devons maîtriser ce qui est en notre pouvoir. Nous savons que les Canadiens ressentent actuellement la pression des dépenses quotidiennes, surtout en ce qui concerne le coût du carburant. Les Canadiens et les consommateurs du monde entier font face à une hausse des prix à la pompe, ce qui crée de l'incertitude et de la pression sur les finances des ménages. Cette situation découle directement des événements qui se déroulent actuellement au Moyen-Orient.

C'est pourquoi, le 14 avril, le premier ministre a annoncé une suspension temporaire de la taxe d'accise fédérale sur l'essence, le diésel et les carburants d'aviation partout au Canada. La suspension a commencé le 20 avril et elle restera en vigueur jusqu'à la fête du Travail. Nous nous attendons à ce que la réduction atteigne jusqu'à 10 ¢ le litre d'essence et 4 ¢ le litre de diésel. Cela s'ajoute à la réduction de 18 ¢ en raison de la taxe sur le carbone que nous avons supprimée quand nous sommes arrivés au pouvoir l'an dernier.

Cela s'ajoute également aux autres mesures que nous avons prises pour soutenir les Canadiens. Nous avons instauré l'Allocation canadienne pour l'épicerie et les besoins essentiels pour que les produits essentiels du quotidien, comme l'épicerie, soient plus abordables. Je sais que mes collègues d'en face s'en amusent, mais cette mesure succède au crédit pour la TPS et offrira un soutien accru à plus de 12 millions de Canadiens. Cela commencera par un supplément ponctuel la semaine prochaine, le 5 juin. Ce montant supplémentaire, combiné à une augmentation de 25 % de l'allocation pour cinq ans à partir de juillet, signifie qu'une famille de quatre personnes recevra jusqu'à 1 890 \$ cette année, et une personne seule, jusqu'à 950 \$ en 2026. C'est de l'argent à la disposition des Canadiens, de l'argent qui peut aider les familles à joindre les deux bouts à la fin du mois, qui peut offrir un répit.

Nous savons également qu'une bonne partie des mesures que nous pouvons prendre doivent viser à rendre le coût de la vie plus abordable pour les Canadiens. C'est pourquoi le projet de loi C-30 propose de faire passer de deux à cinq ans le délai de grâce pendant lequel les propriétaires n'ont pas à commencer à rembourser les sommes retirées d'un REER dans le cadre du régime d'accession à la propriété. Le régime d'accession à la propriété aide les acheteurs admissibles à économiser en vue d'une mise de fonds en leur permettant de retirer jusqu'à 60 000 \$ d'un REER pour acheter ou construire leur première maison ou une maison pour une personne handicapée déterminée, sans avoir à payer d'impôt sur le retrait; les conservateurs ont voté contre cette mesure. Cette prolongation du

délai de grâce s'applique déjà aux retraits effectués entre 2022 et 2025, et l'allègement offert peut atteindre 4 000 \$ par personne par année sur une période de trois ans pendant laquelle les gens n'ont pas à rembourser le montant dans leur REER.

Tout le monde mérite de pouvoir se loger. C'est pourquoi le gouvernement agit afin de mettre le logement et l'accession à la propriété à la portée d'un plus grand nombre de Canadiens.

• (1910)

Warren Steinley: Monsieur le Président, si mes enfants répondaient ainsi à l'une de mes questions, je serais amèrement déçu. Les libéraux rejettent toujours la faute sur quelqu'un d'autre. Ils ne portent jamais le blâme. Au sujet du prix de l'essence, ils disent: « Ce n'est pas notre faute. Nous avons supprimé la taxe. » Or, il n'y a pas un seul endroit au pays où le prix de l'essence est plus bas qu'avant. Ils n'ont fait qu'un tiers du chemin. Ils auraient pu supprimer toute la taxe sur tous les combustibles pour l'année, mais ils ne l'ont pas fait.

Au sujet du prix des logements, ils disent: « Nous allons construire des logements à un rythme sans précédent, à un rythme jamais vu depuis des générations. » Le nombre de logements construits au Canada cette année est inférieur à celui de l'année dernière. Vous échouez sur tous les fronts, et c'est toujours la faute de quelqu'un d'autre.

La secrétaire parlementaire peut me donner une autre réponse, mais je suppose qu'elle va dire que le chien a mangé ses devoirs.

Le vice-président: Je rappelle que, même pendant le débat d'ajournement, les députés doivent continuer à s'adresser à la présidence, notamment lorsqu'ils utilisent le « vous ».

J'invite la secrétaire parlementaire à répondre.

Caroline Desrochers: Monsieur le Président, les mesures contenues dans la récente mise à jour économique du printemps constituent la prochaine étape de notre plan visant à bâtir un Canada plus fort, plus autonome et plus résilient pour tous, car nous avons bel et bien un plan de ce côté-ci de la Chambre. Ce plan nous permettrait de progresser dans la construction de logements abordables et des grandes infrastructures qui transforment et unifient l'économie canadienne, tout en réduisant les coûts pour aider les gens à améliorer leur sort. Il aiderait les entreprises à saisir de nouvelles occasions et donnerait aux familles la confiance nécessaire pour planifier leur avenir. Il permettrait de bâtir un Canada qui ne soit pas seulement fort, mais aussi sain; pas seulement prospère, mais aussi équitable.

L'INDUSTRIE AÉROSPATIALE

Andrew Lawton (Elgin—St. Thomas—London-Sud, PCC): Monsieur le Président, c'est un grand privilège de prendre la parole au nom des habitants d'Elgin—St. Thomas—London-Sud.

Souvent, quand on suit la période des questions pendant que les libéraux sont au pouvoir, on constate pourquoi on ne l'appelle pas la période des réponses. En 35 secondes, on obtient rarement des réponses exhaustives des libéraux. Voilà pourquoi je suis heureux de pouvoir revenir ce soir sur une question très importante.

Motion d'ajournement

Les téléspectateurs qui ne connaissent pas ce que nous appelons dans cette enceinte le débat d'ajournement remarqueront qu'il y a très peu de monde à la Chambre. Il n'y a pas de journalistes. Il n'y a personne à la tribune. Il n'y a que moi, la secrétaire parlementaire et quelques autres passionnés qui sont restés jusqu'à la fin. J'espère que nous pourrions avoir une discussion de fond sur le problème de l'augmentation du coût de la vie et sur le fait que les Canadiens n'ont plus les moyens de subvenir à leurs besoins. Ils n'ont plus les moyens de faire l'épicerie. Ils n'ont plus les moyens de faire le plein d'essence.

La question que j'ai initialement posée pendant la période des questions visait à savoir quand les libéraux s'engageraient à offrir un véritable répit non pas aux proches du Parti libéral, aux consultants, aux banquiers et aux créanciers obligataires, mais aux Canadiens ordinaires. En ce moment, les Canadiens n'ont pas les moyens de payer le prix de l'essence, et c'est particulièrement vrai dans les circonscriptions rurales comme la mienne, où conduire n'est vraiment pas un choix mais bien une nécessité. Il faut prendre son véhicule pour aller à l'école, au travail et à des rendez-vous médicaux.

Nous avons présenté un plan très clair. Nous avons demandé aux libéraux d'éliminer toutes les taxes fédérales sur le carburant pendant toute l'année, pour commencer. Les libéraux ont répondu qu'ils réduiraient les taxes d'un tiers pendant le tiers de l'année. C'est mieux que rien, mais pas tant que ça. Quand nous avons parlé de cet enjeu au cours des dernières semaines, certains libéraux ont demandé où on pourrait trouver l'argent pour financer notre proposition.

Les libéraux disent souvent que les réductions d'impôt se font au détriment des services, mais il s'agit d'un argument fallacieux fondé sur une fausse représentation des priorités des libéraux en matière de dépenses. J'aimerais en mentionner quelques-unes. Les libéraux consacrent 90 milliards de dollars au projet ferroviaire Alto, un projet dont les Canadiens ne veulent pas et qui ne profitera pas à la majorité de la population, en tout cas certainement pas aux habitants du Sud-Ouest de l'Ontario. Ils dépensent 742 milliards de dollars pour un programme de confiscation des armes à feu qui, selon les forces de l'ordre, n'améliorera pas la sécurité publique. Les dépenses de l'appareil bureaucratique fédéral devraient atteindre 66 milliards de dollars cette année. Elles ont augmenté au cours de la dernière année, dépassant l'inflation et la croissance démographique au pays. Les intérêts sur la dette s'élèvent à 58,7 milliards de dollars. C'est de l'argent qui sert à payer les intérêts sur la carte de crédit fédérale.

Ensuite, nous avons appris que les libéraux dépensent 200 millions de dollars pour une plateforme de lancement. C'est ainsi qu'ils l'appellent, mais il s'agit en fait d'une gravière en Nouvelle-Écosse située sur des terrains du gouvernement provincial. Les libéraux versent cette somme à des entreprises proches de leur parti dans le cadre de leur ambitieuse stratégie spatiale qui, telle qu'elle est présentée, coûte trop cher aux Canadiens. Ils dépensent 13 milliards de dollars pour Maisons Canada, une instance bureaucratique chargée du logement qui n'a jamais construit un seul logement, et consacrent en plus 20 milliards de dollars pour des consultants externes.

Tout cela pourrait financer une baisse de la taxe sur le carburant pour les Canadiens et tout un paquet de mesures d'aide sans toucher aux services le moins. Pourquoi les libéraux ne le font-ils pas? Pourquoi ne font-ils pas un peu d'introspection, comme le premier ministre l'a recommandé à certaines personnes par le passé,

pour trouver des moyens d'économiser de l'argent, qui n'est pas le leur, mais celui des contribuables?

• (1915)

Sherry Romanado (secrétaire parlementaire du ministre de la Défense nationale, Lib.): Monsieur le Président, depuis longtemps, le Canada est un chef de file du secteur de l'aérospatiale. Mettre en place des capacités canadiennes souveraines de lancement spatial va générer des milliards de dollars d'investissements, créer des emplois bien rémunérés, protéger la souveraineté du Canada et stimuler un secteur commercial du lancement spatial et de la rentrée atmosphérique qui pourrait atteindre une valeur de 40 milliards de dollars. Voilà dans quoi nous investissons. Ce sont des capacités essentielles qui protègent le Canada et engendrent des retombées économiques gigantesques pour les Canadiens. On estime que ce secteur soutient 225 000 emplois partout au pays.

Avec la toute première Stratégie industrielle de défense et nos récents investissements dans nos capacités aérospatiales, nous nous employons à faire croître ce secteur encore plus. Cette stratégie signale à l'industrie, à nos alliés, à nos partenaires, aux Forces armées canadiennes et aux Canadiens que nous avançons rapidement et avec détermination.

La Stratégie industrielle de défense indique que l'espace fait partie des 10 capacités souveraines du Canada. C'est dans ces capacités que nous devons investir et mettre des efforts afin que nos forces armées demeurent réactives, efficaces et prêtes à répondre aux exigences d'un environnement de sécurité de plus en plus complexe, et afin de soutenir nos travailleurs et nos industries en mettant l'accent sur ce que nous faisons déjà très bien.

[Français]

En accordant la priorité aux capacités spatiales et à nos autres capacités souveraines et en apportant une foule d'autres changements à la façon dont nous reconstruisons et réarmons nos Forces tout en réinvestissant en elles, nous prévoyons que la Stratégie industrielle de défense donnera des résultats impressionnants, soit: 125 000 nouveaux emplois de qualité dans l'ensemble de l'économie canadienne, une augmentation des revenus totaux de l'industrie canadienne de la défense de plus de 240 %, et une augmentation des exportations de la défense du Canada de 50 %. Tout ça, c'est au cours de la prochaine décennie.

[Traduction]

Grâce à notre nouvelle stratégie « construire, collaborer et acheter », nous investissons dans les travailleurs canadiens, dans l'industrie canadienne et dans l'économie canadienne. Nos investissements dans les capacités spatiales du Canada créeront de nouveaux emplois, renforceront les chaînes d'approvisionnement et amélioreront la capacité industrielle et la résilience de l'économie canadienne.

Motion d'ajournement

Je vais maintenant parler d'un investissement de ce genre, celui du port spatial près de Canso, en Nouvelle-Écosse. Comme le ministre de la Défense nationale l'a annoncé en mars, le Canada a conclu une entente de 200 millions de dollars sur 10 ans avec Maritime Launch Services pour construire notre infrastructure de lancement indépendante. Selon cette entente, Maritime Launch Services doit dépenser 90 % de ces fonds au Canada, ce qui signifie que 180 millions de dollars seront réinjectés dans des entreprises canadiennes. D'ailleurs, nous estimons qu'une fois terminé, le port spatial contribuera à apporter des avantages directs et indirects aux secteurs canadiens de l'aérospatiale, de l'industrie, de l'hôtellerie et du tourisme, y compris au sein de la collectivité locale. Le Canada, et plus particulièrement Canso, est un choix tout désigné pour cette capacité de lancement.

• (1920)

[Français]

Nous avons l'expertise spatiale, nous avons la capacité industrielle et l'emplacement du site près de Canso est approprié pour appuyer ces opérations de lancement sécuritaire et efficace, notamment en raison de la proximité de l'océan. C'est pourquoi plusieurs de nos alliés et de nos partenaires ont déjà indiqué vouloir collaborer avec nous pour soutenir leurs propres lancements, ce qui créera encore plus de possibilités dans la région.

[Traduction]

J'ai visité à de nombreuses reprises l'Agence spatiale canadienne, qui est située à Longueuil. Cette capacité de lancement est extrêmement importante pour notre défense nationale et notre souveraineté. Bref, cet investissement est une bonne nouvelle pour la Nouvelle-Écosse, pour le Canada et pour tous ceux qui travaillent dans le domaine spatial.

Andrew Lawton: Monsieur le Président, même les astronautes de la mission Artemis, lorsqu'ils étaient de l'autre côté de la Lune, étaient plus proches de répondre à la question que ne l'est la secrétaire parlementaire.

J'ai parlé de préoccupations bien réelles, comme le prix du carburant et des aliments, et j'ai mentionné plusieurs façons dont le gouvernement libéral utilise à mauvais escient l'argent des contribuables. La secrétaire parlementaire, elle, s'est présentée avec une déclaration toute faite de quatre minutes qui portait sur un seul des nombreux postes budgétaires que j'ai mentionnés. Cela montre bien que les libéraux ne sont même pas prêts à prendre la parole à la Chambre pour défendre leurs dépenses inconsidérées.

Un entrepreneur général de ma circonscription affirme que, sans allègement du prix du carburant, il se verra contraint de licencier des employés. Un homme de Central Elgin, un parent en difficulté, dit payer sa nourriture avec sa carte de crédit parce que c'est le seul moyen dont il dispose. Une autre personne dit qu'elle doit déménager parce qu'elle ne peut plus assumer le coût de la vie dans un endroit qu'elle a toujours cru abordable.

Pourquoi les libéraux ignorent-ils ces Canadiens?

Sherry Romanado: Monsieur le Président, seul un conservateur peut affirmer que consacrer 2 % du PIB à la défense est un gaspillage. Étant issue d'une famille de militaires, je trouve cela franchement très choquant.

Les capacités que cet investissement nous permettra d'acquérir sont extrêmement importantes, non seulement pour notre capacité de réaction militaire, mais aussi pour notre capacité d'intervention

sur le territoire national, que ce soit pour les incendies de forêt, les inondations ou toute autre catastrophe. Il est tout à fait faux de supposer le contraire.

Au fait, comme nous sommes lundi soir, je tiens simplement à dire: allez les Canadiens, allez!

LE LOGEMENT

Tamara Jansen (Cloverdale—Langley City, PCC): Monsieur le Président, de nos jours, le marché immobilier canadien ressemble beaucoup à un jeune homme qui conduit une voiture de course sur une route glacée en plein hiver. Le moteur rugit et les pneus adhèrent à la route, et le conducteur, convaincu d'avoir le contrôle, appuie plus fort sur l'accélérateur. Imaginons une Mustang au moteur de cinq litres surdimensionné qui génère une puissance hors du commun. La vitesse augmente, mais la traction diminue soudainement. La direction devient instable, et le véhicule commence à dérapier. Un conducteur intelligent ralentirait prudemment et reprendrait le contrôle, mais, tout comme un adolescent irresponsable, le gouvernement libéral ne croit pas à la retenue. Il croit qu'Ottawa peut contrôler les marchés mieux que les Canadiens eux-mêmes, et c'est précisément cette arrogance qui a mené le marché immobilier canadien au bord du gouffre.

Premièrement, les libéraux se sont lancés à fond dans l'immigration et la croissance démographique sans prévoir les logements, les infrastructures, les routes, les services publics ni la main-d'œuvre qualifiée nécessaires pour les soutenir. Le Canada a accueilli bien au-delà d'un million de nouveaux résidents en une seule année, ce qui représente l'un des taux de croissance démographique les plus rapides du monde développé. Le gouvernement libéral a fait exploser la demande alors que l'offre était freinée par les taxes, les formalités administratives, les retards dans la délivrance des permis et les droits d'aménagement. Résultat: les prix ont monté en flèche. Tout à coup, de jeunes familles se sont retrouvées à faire des offres dans un marché devenu inaccessible. Les loyers ont bondi, tout comme le prix des maisons. Les Canadiens ordinaires qui travaillaient fort et qui respectaient les règles se sont retrouvés complètement exclus de l'accession à la propriété.

Les libéraux ont traité le marché immobilier comme un conducteur qui appuie à fond sur l'accélérateur d'une puissante voiture qui se trouve sur de la glace noire, puis ils ont eu l'air surpris lorsque tout a commencé à zigzaguer. Ensuite, après avoir surchauffé le marché, les libéraux ont appuyé sur le frein d'urgence en réduisant l'immigration et en provoquant un dérapage dangereux. Au plus fort de cette période, ils ont fait venir 1 million d'étudiants étrangers au pays, puis, cette année, ils ont brusquement mis un frein à tout et réduit ce nombre de plus de moitié. Cependant, lorsqu'une voiture est déjà en train de dérapier, le fait de freiner trop brusquement ne permet pas de reprendre le contrôle; cela transforme le véhicule en toupie. Pour aggraver ce chaos, la prétendue approche de Maisons Canada des libéraux a englouti des milliards de dollars sur le lieu de l'accident catastrophique.

Encore une fois, les libéraux ont cru qu'ils pouvaient planifier l'économie de manière centralisée, du haut vers le bas. Ils ont encouragé les usines de maisons préfabriquées et les fournisseurs de services de construction à se préparer à d'énormes projets qui ne se sont pas concrétisés. Des milliards de dollars ont été annoncés et la bureaucratie a pris de l'expansion, mais l'incertitude a explosé. Les coûts de développement ont augmenté encore plus. Les constructeurs ont été écrasés par la hausse des taux d'intérêt, l'ingérence du gouvernement, une réglementation coûteuse et des règles qui changeaient constamment. Au lieu de stabiliser le logement, la planification centrale des libéraux a créé encore plus d'instabilité.

Nous en voyons maintenant les conséquences. Partout dans la vallée du Fraser, il y a des signaux d'alarme. Thind Properties, Maskeen Group, Brivia Group, Coromandel Properties, Square Nine Developments, 14 Property Group, Wade Development et Everest Group ont des problèmes de mises sous séquestre, d'insolvabilité, de saisies, de protection contre les créanciers, de projets paralysés, de travailleurs mis à pied et de familles qui se demandent si la maison qu'elles ont payée sera construite un jour. C'est ce qui arrive quand un gouvernement fausse le marché pendant si longtemps que la confiance commence à s'effondrer.

• (1925)

L'approche des conservateurs en est une de gros bon sens. Nous croyons que ce sont les constructeurs, et non les politiciens, qui savent comment construire des maisons. Nous croyons que le gouvernement devrait arrêter de nuire à la construction avec ses taxes, ses retards, ses chiens de garde et sa planification idéologique centralisée. Nous croyons que le gouvernement devrait se tasser du chemin pour que le secteur privé puisse faire ce qu'il fait de mieux: bâtir. Les Canadiens n'ont pas besoin de plus de politiciens avec la main sur le volant. Ils ont besoin d'un gouvernement qui comprend comment remettre le pays sur la bonne voie.

Le gouvernement libéral admettra-t-il que c'est à cause de ses politiques en matière de logement que les Canadiens n'ont pas les moyens de s'acheter une maison?

• (1930)

Caroline Desrochers (secrétaire parlementaire du ministre du Logement et de l'Infrastructure, Lib.): Monsieur le Président, le gouvernement du Canada est déterminé à rendre le logement plus abordable et à rendre l'achat d'une maison plus accessible pour les Canadiens. Dans le budget de 2025, nous faisons des investissements générationnels de 25 milliards de dollars sur cinq ans pour le logement, et de 115 milliards de dollars sur cinq ans pour les infrastructures. Ces investissements stratégiques permettront de construire des logements et d'importantes infrastructures, de créer de la prospérité durable et de donner aux Canadiens les moyens d'améliorer leur sort.

Voilà pourquoi le premier ministre a lancé le programme Maisons Canada, en septembre 2025. C'est une toute nouvelle approche pour la construction de logements abordables pour les Canadiens. La nouvelle agence fédérale va catalyser le développement d'une industrie du logement plus productive, ce qui la distingue de tout ce qui a été fait auparavant. Il y a déjà des ententes pour la construction de plus de 10 000 logements au cours des prochains mois. Certains de ces travaux sont déjà en cours.

Maisons Canada n'agira pas seule. Elle travaillera en étroite collaboration avec les promoteurs, les fabricants, les provinces, les territoires, les municipalités et les partenaires autochtones pour finan-

Motion d'ajournement

cer et construire des logements. L'objectif est de faire en sorte qu'il soit plus rapide et plus facile pour les constructeurs de lancer de grands projets et de bâtir des logements pour les Canadiens partout au pays.

Les jeunes familles et les acheteurs d'une première habitation méritent autant que leurs parents de devenir propriétaires. C'est pourquoi nous prenons des mesures pour offrir un soulagement immédiat aux Canadiens grâce à des mesures fiscales ciblées. Nous supprimons la TPS sur les nouvelles habitations d'une valeur maximale de 1 million de dollars pour permettre aux acheteurs d'une première habitation d'économiser jusqu'à 50 000 \$. Nous réduisons la TPS sur les maisons neuves d'une valeur de 1 à 1,5 million de dollars. Malgré ce que disent les conservateurs, ces initiatives aideront plus de Canadiens à accéder à la propriété.

Nous venons aussi en aide aux acheteurs d'une première propriété par l'entremise du compte d'épargne libre d'impôt pour l'achat d'une première propriété, qui permet aux Canadiens d'épargner en vue de l'achat d'une première habitation, une mesure contre laquelle les conservateurs ont voté.

Nous tirons parti des résultats positifs des programmes mis en œuvre dans le cadre de la Stratégie nationale sur le logement, notamment le Fonds pour accélérer la construction de logements de 4,4 milliards de dollars, qui incite les municipalités à éliminer les obstacles à la construction rapide de logements.

Nous investissons dans l'offre de logements locatifs dans le cadre du Programme de prêts pour la construction d'appartements.

Par ailleurs, grâce au Fonds canadien de protection des loyers, nous agissons pour aider le secteur du logement communautaire à acquérir des immeubles locatifs à risque afin de préserver l'abordabilité des loyers à long terme.

Il est inacceptable que quiconque au Canada soit privé d'un logement sûr, abordable et inclusif. Voilà pourquoi le gouvernement fédéral s'est engagé à mettre fin à la crise du logement et à jouer un rôle de premier plan dans ce domaine.

Le gouvernement du Canada élimine les obstacles à la construction, réduit les risques pour les constructeurs d'habitations et fait des investissements importants dans les logements hors marché en partenariat avec les promoteurs. Nous collaborons étroitement avec les constructeurs, les investisseurs, les partenaires autochtones et toutes les administrations publiques pour mettre en œuvre des solutions novatrices afin d'obtenir des résultats. En collaboration avec ses partenaires, le gouvernement du Canada dirige des changements transformateurs dans le secteur du logement du Canada.

Tamara Jansen: Monsieur le Président, nous voyons aujourd'hui les conséquences d'années de distorsion du marché provoquées par les libéraux à coups de subventions, de formalités administratives et de politiques imprévisibles. Les libéraux ont surchauffé le marché du logement avec des niveaux d'immigration records, et les promoteurs ont réagi en investissant des milliards de dollars, en embauchant des travailleurs et en lançant des travaux en fonction des conditions créées par le gouvernement. Puis, Ottawa a soudainement appliqué les freins. Après des années à surchauffer la demande, les libéraux ont abruptement fait marche arrière sans avoir de plan, et les promoteurs, eux, ont observé le marché se transformer devant leurs yeux alors qu'ils avaient déjà des projets en cours, tandis que les taux d'inoccupation des logements locatifs bondissaient de plus de 40 % d'une année à l'autre.

Motion d'ajournement

Il faut des années pour planifier et construire des projets de logement. Le gouvernement ne peut pas utiliser un levier politique pour inonder le marché, puis en utiliser un autre pour étouffer la demande et s'attendre à assurer une certaine stabilité pour les constructeurs, les locataires ou les acheteurs. C'est un manque flagrant de planification centrale. Les libéraux ont créé cette distorsion, et les Canadiens en font maintenant les frais.

Caroline Desrochers: Monsieur le Président, le gouvernement du Canada est déterminé à résoudre la crise du logement. Nous collaborons avec tous nos partenaires afin d'utiliser tous les outils à notre disposition pour atteindre cet objectif. Le Fonds pour accélérer la construction de logements et le Programme de prêts pour la construction d'appartements ne sont que quelques-uns des principaux programmes qui aident les Canadiens et les promoteurs immobiliers à construire des appartements et des maisons.

Maisons Canada nouera des partenariats avec l'ensemble des acteurs du secteur du logement pour stimuler la construction de loge-

ments abordables, adaptés à tous les niveaux de revenus. Nous devons augmenter notre parc de logements abordables. Il n'y a pas d'autre solution. Nous en sommes actuellement à 4 %. Nous devons atteindre 8 %. Cette approche favorisera l'adoption de méthodes de construction modernes dans le cadre d'un effort national visant à stimuler la construction de logements, à réduire le coût du logement et à lutter contre l'itinérance.

Le gouvernement fédéral se lance à nouveau dans la construction de logements pour les Canadiens. Nous prenons des mesures audacieuses pour mettre en place un marché du logement qui profite à tous et pour apporter des changements durables et significatifs dans tout le pays.

Le vice-président: La motion portant que la Chambre s'ajourne maintenant est réputée adoptée. La Chambre s'ajourne donc à demain, à 10 heures, conformément à l'article 24(1) du Règlement.

(La séance est levée à 19 h 32.)

TABLE DES MATIÈRES

Le lundi 25 mai 2026

AFFAIRES ÉMANANT DES DÉPUTÉS

Le Code criminel

Projet de loi S-233. Deuxième lecture.....	8097
Mazier.....	8097
Martin.....	8098
Gill (Côte-Nord—Kawawachikamach—Nitassinan).....	8100
Brassard.....	8101
Zimmer.....	8102
Jackson.....	8104
Doherty.....	8105

Recours au Règlement

Loi n° 2 d'exécution du budget de 2025

Garon.....	8106
Block.....	8106
Lamoureux.....	8106

ORDRES ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

Loi d'exécution de la mise à jour économique du printemps 2026

Projet de loi C-30 — Motion d'attribution de temps

MacKinnon.....	8106
Motion.....	8106
Kelly.....	8107
Champagne.....	8107
Jansen.....	8107
Garon.....	8107
Scheer.....	8108
Lamoureux.....	8108
May.....	8108
Brassard.....	8109
Gill (Côte-Nord—Kawawachikamach—Nitassinan).....	8109
Deschênes-Thériault.....	8109
Block.....	8110
Blanchette-Joncas.....	8110
Kelly.....	8110
Kirkland.....	8111
Blanchette-Joncas.....	8111
Bardeesy.....	8111
Bonk.....	8112
Adoption de la motion.....	8113

Deuxième lecture

Projet de loi C-30. Deuxième lecture.....	8113
Sgro.....	8113
Hoback.....	8114
Blanchette-Joncas.....	8115
Lamoureux.....	8115
Nguyen.....	8115
Lamoureux.....	8117
Hoback.....	8117
Blanchette-Joncas.....	8118
Deltell.....	8118

DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉS

Arthur Bielfeld

Oliphant.....	8119
---------------	------

Les travailleurs de London—Fanshawe

Holman.....	8119
-------------	------

Les soins dentaires

Zuberi.....	8120
-------------	------

Deux bienfaiteurs du Collège Assiniboine

Jackson.....	8120
--------------	------

Une entreprise de Brome—Missisquoi

Villeneuve.....	8120
-----------------	------

La famille Elliott

Barrett.....	8120
--------------	------

Le projet de construction domiciliaire dans Vancouver Granville

Noormohamed.....	8121
------------------	------

Cloverdale—Langley City

Jansen.....	8121
-------------	------

La Victoire de Montréal

Lemire.....	8121
-------------	------

La Journée de la Palestine sur la Colline

Zahid.....	8121
------------	------

Les Snowbirds

Tolmie.....	8122
-------------	------

Anjum Begum

Khalid.....	8122
-------------	------

CBC/Radio-Canada

Lawton.....	8122
-------------	------

Des artistes d'Acadie—Bathurst

Cormier.....	8122
--------------	------

Les priorités du gouvernement

Rood.....	8123
-----------	------

Les arts dans University—Rosedale

Martin.....	8123
-------------	------

QUESTIONS ORALES

La fiscalité

Poilievre.....	8123
Champagne.....	8123
Poilievre.....	8123
Champagne.....	8123
Poilievre.....	8124
Champagne.....	8124

Les affaires autochtones

Poilievre.....	8124
Alty.....	8124
Poilievre.....	8124

Fraser	8124	Au	8130
Poilievre	8124	McLean (Esquimalt—Saanich—Sooke)	8130
Alty	8124		
Les relations intergouvernementales		L'immigration, les réfugiés et la citoyenneté	
Normandin	8125	Rempel Garner	8130
LeBlanc	8125	Diab	8130
Normandin	8125	Rempel Garner	8130
LeBlanc	8125	MacKinnon	8131
Fortin	8125	Rempel Garner	8131
LeBlanc	8125	Diab	8131
L'emploi		La sécurité publique	
Hallan	8125	Albas	8131
Hajdu	8125	Anandasangaree	8131
Hallan	8126		
Hajdu	8126	Les investissements étrangers	
Les finances		Ntumba	8131
Kirkland	8126	Joly	8131
MacKinnon	8126		
La fiscalité		La justice	
Kirkland	8126	Brock	8132
McLean (Esquimalt—Saanich—Sooke)	8126	Anandasangaree	8132
Kuruc	8126	Gill (Abbotsford—Langley-Sud)	8132
van Koeverden	8127	Sahota	8132
Thomas	8127	Khanna	8132
Myles	8127	Sahota	8132
Thomas	8127		
Myles	8127	Les affaires étrangères	
L'environnement		Dzerowicz	8132
Bonin	8127	Anand	8132
Provost	8127		
Bonin	8127	CBC/Radio-Canada	
Lightbound	8127	Gunn	8132
La fiscalité		Myles	8133
Paul-Hus	8128		
Provost	8128	L'environnement	
Paul-Hus	8128	Kwan	8133
Lightbound	8128	Grant	8133
L'industrie aérospatiale			
Lefebvre	8128		
McGuinty	8128		
L'économie			
Lefebvre	8128		
Lightbound	8128		
Généreux	8129		
Joly	8129		
Auguste	8129		
Lightbound	8129		
Les affaires autochtones			
Schmale	8129		
Noormohamed	8129		
Schmale	8129		
McKnight	8129		
Vis	8130		
Robertson	8130		
Kibble	8130		
Sarai	8130		
		ORDRES ÉMANANT DU GOUVERNEMENT	
		Travaux des subsides	
		Motion de l'opposition — Protection des droits de propriété privée au Canada	
		Motion	8133
		Rejet de la motion	8134
		Loi sur la modernisation du système de justice militaire	
		Projet de loi C-11. Troisième lecture	8134
		Rejet de l'amendement	8136
		Adoption de la motion	8137
		Troisième lecture et adoption du projet de loi	8137
		Privilège	
		La divulgation prématurée d'un projet de loi et de ses éléments constitutifs à un tiers	
		Barsalou-Duval	8138
		Lamoureux	8138
		Berthold	8138
		AFFAIRES COURANTES	
		Réponse du gouvernement à des pétitions	
		Lamoureux	8139

Les comités de la Chambre**Justice et droits de la personne**

Maloney 8139

Ressources naturelles

Duguid 8139

Tochor 8139

Pétitions**Le droit de grève**

Gazan 8139

La charte internationale de la paix

May 8139

Le statut des animaux

May 8139

L'immigration et la citoyenneté

Kwan 8139

Les congés parentaux

Genuis 8140

La Bourse d'études canadienne pour étudiants

Genuis 8140

L'aide médicale à mourir

Genuis 8140

L'éducation postsecondaire

Genuis 8141

Les droits de la personne en Inde

Viersen 8141

Questions transformées en ordres de dépôt de documents

Lamoureux 8142

Privilège**Le respect des décrets par les ministres — Décision de la présidence**

Le Président 8142

ORDRES ÉMANANT DU GOUVERNEMENT**Loi d'exécution de la mise à jour économique du printemps 2026**

Projet de loi C-30. Deuxième lecture 8143

Lamoureux 8143

Deltell 8143

Champoux 8143

Lawton 8143

Rood 8144

Danko 8145

Gaudreau 8145

Kirkland 8146

Bendayan 8146

McLean (Calgary-Centre) 8147

Beaulieu 8148

Weiler 8148

May 8148

Danko 8148

Bonk 8150

Lemire 8150

Lamoureux 8151

McLean (Calgary-Centre) 8151

Lamoureux 8153

Champoux 8153

Kirkland 8153

Davidson 8153

Lamoureux 8155

Jansen 8155

Beaulieu 8155

May 8155

Rocheffort 8155

Champoux 8157

Bonk 8157

Lamoureux 8158

Ramsay 8158

Lake 8159

Gaudreau 8160

Lamoureux 8160

Travaux des subsides

Fuhr 8160

Loi d'exécution de la mise à jour économique du printemps 2026

Projet de loi C-30. Deuxième lecture 8160

Ramsay 8160

Hallan 8160

Lamoureux 8162

Lemire 8162

Jansen 8162

Khanna 8162

Lamoureux 8164

Gaudreau 8164

Barlow 8164

Kwan 8165

Lamoureux 8166

Steinley 8166

Lemire 8167

Danko 8167

Desrochers 8167

Lake 8169

Guay 8169

Holman 8170

Lake 8170

Danko 8171

MOTION D'AJOURNEMENT**L'économie**

Steinley 8171

Desrochers 8172

L'industrie aérospatiale

Lawton 8172

Romanado 8173

Le logement

Jansen 8174

Desrochers 8175

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la Loi sur le droit d'auteur. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre des communes.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la Loi sur le droit d'auteur.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante :
<https://www.noscommunes.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

The proceedings of the House of Commons and its committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the Copyright Act. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the Copyright Act.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the House of Commons website at the following address: <https://www.ourcommons.ca>